3,000 dollars en argent aux gagnants du concours du CINQUANTENAIRE (Voir page 20)

MAGASINS THRIFT
BAS PRIX TOUS LES JOURS

Généralement ensoleillé et doux. Maximum : 30°.

L'ACTION CATHOLIQUE

SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
10 JANV 57 CS

EDITION FINALE
LISEZ EN PAGE 5 L'ANNONCE DE
Le Ets PAQUET Ltée
PREMIER À QUÉBEC

50e année — N° 15,282 Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, ministère des postes, Ottawa QUEBEC — CANADA — JEUDI 21 FEVRIER 1957 5 SOUS LE NUMERO

Eisenhower parle de pressions à exercer sur Israël

WASHINGTON, 21. (P.A.) — Le président Eisenhower a déclaré mercredi que "les Nations unies n'ont pas d'autre choix que celui d'exercer des pressions sur l'Israël" pour obtenir que ses troupes se retirent des régions disputées du Moyen-Orient.

Eisenhower a ainsi laissé entendre que les Etats-Unis sont prêts, s'il survient un échec, à appuyer des sanctions de l'ONU contre l'Israël pour ne s'être pas jusqu'ici conformé aux demandes de retrait.

Mais le président a joint à cet indice une déclaration que "nous espérons" que l'Israël acceptera les assurances des Etats-Unis et se conformera aux demandes de l'ONU.

M. Eisenhower a parlé pendant une demi-heure au sujet des efforts de son administration pour régler la crise du Moyen-Orient sans l'imposition de sanctions contre l'Israël. Son discours fut radiodiffusé et télévisé.

Il a commencé son discours transmis à travers le monde par la Voix de l'Amérique, par cette déclaration solennelle: "L'avenir des Nations-Unies et de la paix au Moyen-Orient sont peut-être en jeu".

Débat remis

Puis Eisenhower a parlé de la situation comme il l'envisage. Dans un avertissement à l'Israël il a dit:

"Les Nations-Unies ne doivent pas échouer.

"Je crois que — dans l'intérêt de la paix — les Nations-Unies n'ont pas d'autre choix que celui d'exercer des pressions sur l'Israël pour qu'il se conforme aux résolutions de retrait".

Puis il a offert à l'Israël un moyen d'en sortir:

"En effet, nous espérons encore que le gouvernement de l'Israël verra que ses intérêts immédiats et futurs reposent dans la mise en application des résolutions de l'ONU.

M. Eisenhower a parlé peu de temps après que l'ONU eut annoncé une remise, la troisième cette semaine, du débat de l'Assemblée générale sur la question d'imposer des sanctions à l'Israël. La déclaration dit qu'à la demande des Etats-Unis le débat est reporté à demain, vendredi.

Dans son discours, M. Eisenhower a déclaré que l'ONU avait réalisé "des progrès considérables" en tentant de résoudre les problèmes du Moyen-Orient. Mais il a dit que le refus de l'Israël d'obéir aux résolutions de l'ONU crée un "moment fatidique".

"Nous approchons d'un moment fatidique alors que nous devons reconnaître soit que les Nations-Unies ne peuvent rétablir la paix dans cette région ou que l'ONU doit reprendre avec une vigueur accrue ses efforts pour obtenir le retrait israélien", a dit Eisenhower.

"Vif désapointement"

Il a déclaré que les efforts des Etats-Unis et des Nations-Unies pour obtenir le retrait volontaire des troupes israéliennes ont été infructueux à venir jusqu'à maintenant. Le refus de se retirer est "une question de vif désapointement pour nous", dit-il.

"Pour leur part, les Etats-Unis tenteront vigoureusement d'obtenir la solution des problèmes de cette région selon la justice et le droit international".

L'échec de l'ONU d'obtenir que l'Israël se retire des régions disputées mettrait en danger "les prévisions d'une solution pacifique des problèmes du Moyen-Orient". Il a dit que cela se rapportait à son plan pour le Moyen-Orient, actuellement devant le Congrès, et qui a pour but d'arrêter l'expansion communiste dans cette région.

(Suite à la page 10, 1ère col.)

Questions utiles

L'opposition ou renouvellement hâtif du contrat de la ville avec les frères Conklin a été lente à se manifester. Si les opposants s'étaient montrés plus tôt, il est bien probable que nous aurions pu obtenir la divulgation du texte du contrat pour l'examiner à loisir avant sa signature.

Les choses étant ce qu'elles sont, nous nous permettons de poser les questions suivantes :

1° : Puisque le renouvellement d'un contrat qui n'expire qu'en 1958 n'est pas urgent, ne pourrait-on par ajourner la décision finale et rendre publics les termes du document ?

2° Au cas où l'on refuserait cette publication, voudrait-on nous dire si le futur exploitant du parc d'amusements aura droit d'exploiter ou de laisser exploiter des jeux de hasard en dehors de la période de l'exposition ?

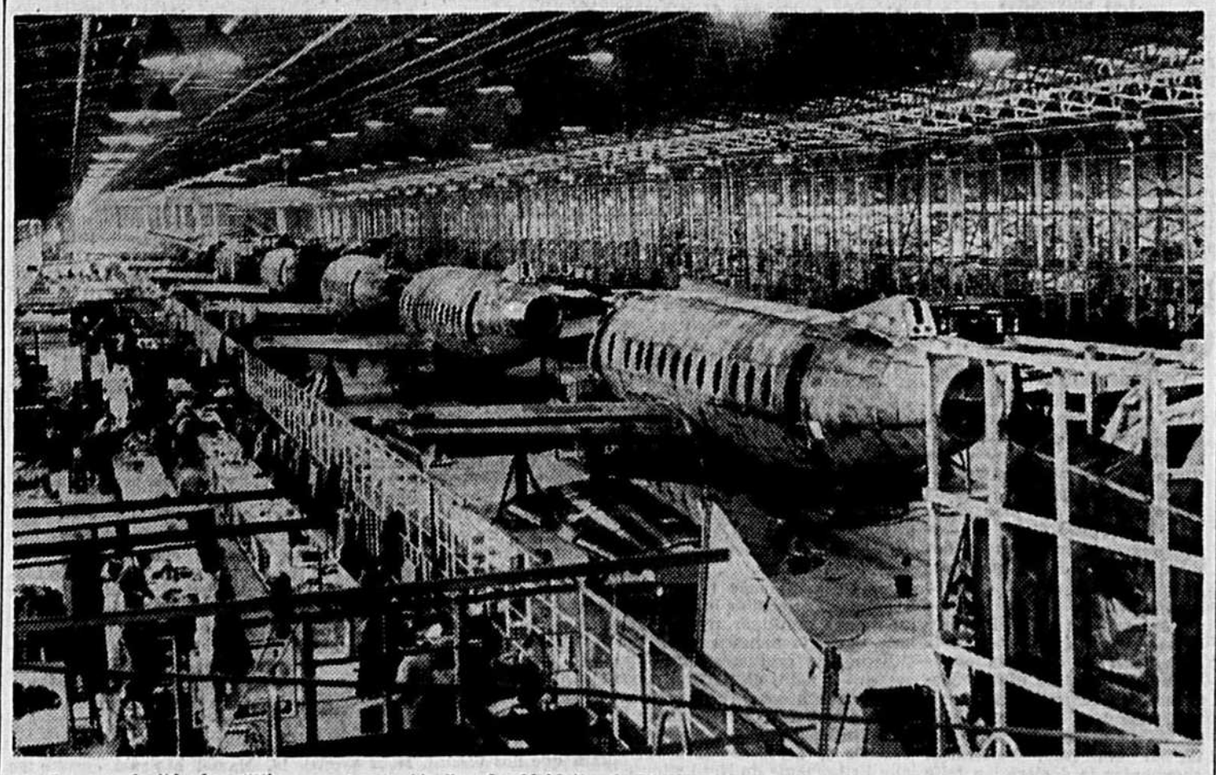
3° L'exploitant aura-t-il le droit de tenir ou de laisser tenir des tentes où s'exhiberont des "curiosités", des danseuses, etc ?

4° : La police municipale a-t-elle eu l'occasion de voir le contrat ?... Dans l'affirmative, a-t-elle donné son assentiment ? Dans la négative, ne serait-ce pas prudent de la consulter ?

5° : A-t-on pris toutes les mesures pour assurer la protection de la morale dans les limites de ce qui deviendra le parc d'amusements ?

La Rédaction.

Un avion à tous les trois jours



● La popularité des "Viscount" continue de monter en flèche. La demande est de plus en plus forte. On sait que récemment, Air-Canada décidait de l'utiliser sur sa ligne Québec-Montréal. Cette photo nous fait voir l'intérieur de l'usine de Weybridge où l'on fabrique en série les Viscount 800. On estime que d'ici peu, il sera possible de produire un avion à tous les trois jours pour répondre aux demandes.

Ce qui se passe à Ottawa

Diplomatie autour du ruisseau Lairet

(Par Lorenzo Paré)

OTTAWA, 21. — Le partage des eaux est, depuis toujours, l'occasion des vastes querelles entre nations et, en conséquence, la substantifique moëlle de la diplomatie. Nous avons aujourd'hui l'affaire du canal de Suez. Il y a eu, naguère, les longues chicanes canado-américaines au sujet de la canalisation du St-Laurent. Aurons-nous maintenant, dans notre propre cour canadienne, un conflit épique sur le canal du ruisseau Lairet et de la rivière St-Charles ?

L'affaire a ruisselé, hier aux Communes, quand le député conservateur de Québec-Ouest s'est donné le malin plaisir de confronter le premier ministre avec l'offensive diplomatique d'un personnage libéral qui se voue désormais au progrès et à l'avancement du ruisseau Lairet.

Le gouvernement d'Ottawa prétend que le Lairet, malgré ses honorables antécédents historiques, n'est pas, au sens de la loi, un cours d'eau "navigable". En conséquence, le premier ministre a toujours décliné toute responsabilité fédérale quant à l'assainissement du ruisseau. Pour la même raison, on allègue que la canalisation de la rivière St-Charles ne relève point de la responsabilité fédérale.

Dans une province jalouse de son autonomie comme la nôtre, les positions juridiques ont une grande importance. Le ruisseau Lairet et la rivière St-Charles sont-ils, oui ou non, "navigables" et relèvent-ils, comme tels, de la compétence fédérale ? S'agit-il, au contraire, de nos eaux intérieures sur lesquelles les empiètements fédéraux constitueraient, comme chacun sait, le crime de centralisation ?

(Suite à la page 2, 3e col.)

Aide provinciale accrue aux municipalités de l'Ontario

TORONTO, 21. — (P.C.). — L'Ontario augmentera cette année de $32,700,000 son aide financière aux municipalités, la portant à $213,900,000., et exigera que certaines des subventions ne profitent qu'aux propriétaires de maisons ou de fermes.

C'est ce qu'indique le discours du budget qu'a prononcé aujourd'hui, à la Législature ontarienne, le ministre provincial des Finances, M. Porter.

Les propriétaires d'établissements industriels et commerciaux, a déclaré le trésorier provincial, n'auront aucune part d'un total de $20,900,000. de subventions, parce qu'ils peuvent déduire les taxes municipales de leurs recettes imposables ; le propriétaire particulier n'a pas cet avantage.

Excédent réalisé

M. Porter a par ailleurs annoncé un excédent de $390,000., sous le titre des comptes ordinaires, pour l'année fiscale qui prend fin le 31 mars prochain. Le surplus qu'il avait prévu un an plus tôt se chiffrait par $768,000.

Les revenus de l'année, a-t-il rapporté, ont dépassé toutes les prévisions, et de beaucoup. Le gouvernement a pu ainsi faire à la dernière minute des déboursés qu'il n'anticipait pas et qui composent la somme de $49,880,000., répartie comme suit : $37,500,000. à une caisse de réserve pour la construction routière, et $12,380,000. en subventions supplémentaires spéciales à plusieurs organisations, notamment tous les hôpitaux généraux de la province, qui ont reçu chacun $200. par lit.

Augmentation de la dette

Cependant, la dette publique nette, qui était de $485,700,000. en 1944, atteignait l'an dernier le montant de $786,788,200. ; elle n'était encore, l'année précédente, que de $705,306,145.

Mais, pendant que la dette provinciale augmentait, a signalé M. Porter, "le Trésor fédéral s'est trouvé rempli jusqu'à déborder". Le gouvernement fédéral a non seulement pu rabaisser sa dette, mais en même temps mettre de côté, puisée dans ses revenus excédentaires, une somme de $100,000,000. "qui ne sera pas dépensée l'an prochain mais durant plusieurs années".

Près de la moitié du vaste surplus du fédéral, a poursuivi le trésorier provincial, provient des contribuables de l'Ontario, à un moment où les taux d'intérêt sont particulièrement élevés et où il devient difficile d'emprunter.

Les routes

Les prévisions pour l'année qui vient placent à $284,000,000. les dépenses qu'entraînera le programme provincial de construction routière, auquel participent les municipalités. Le budget a prévu à ce titre des crédits de $233,400,000., une augmentation de $30,000,000. sur les dépenses de l'année actuelle.

La province dépensera directement, suivant les prévisions, $181,400,000. pour la construction et

(Suite à la page 2, 3e col.)

Gravement blessé à son travail

Un employé de Michaud et Simard a été blessé, vers 3 h. 30, hier après-midi, quand il a été renversé par un lourd chargeur d'une dizaine de mille livres(dans la cour attenante au garage, à 575, rue Arago. Le blessé est M. Roger Bouchard, 25 ans, de 1, rue Hamel. Il a été relevé inconscient et fut transporté à l'hôpital St-François d'Assise par les ambulanciers de la maison Arthur Cloutier et Fils. M. l'abbé Eudore Bourbeau, curé de St-Joseph, a accompagné le blessé à l'hôpital et lui a administré les derniers sacrements. Un agent de la circulation, le constable Desrosiers a fait les constatations de l'accident.

Malade mystérieux, mort

MOSCOU, (P.A.). — Le gouvernement soviétique a annoncé mercredi soir la mort de Vyacheslav-A. Malychez, ancien vice-premier ministre récemment nommé au comité de planification industrielle du pays.

Malychev était gravement malade depuis environ un mois.

A Moscou on avait antérieurement qualifié Malychev comme le "malade mystérieux" qui fut soigné par le spécialiste allemand, le Dr Hans Joachim Schulten, appelé dans la capitale soviétique.

M. Eden à Auckland

AUCKLAND, N.-Z., (P.A.). — Sir Anthony et lady Eden sont arrivés à Auckland, Nouvelle-Zélande, aujourd'hui, à bord du paquebot Rangitata.

L'ancien premier ministre a passé sa première journée debout depuis les deux crises de fièvre qui se sont emparées de lui en haute mer.

Pas de communistes

TORONTO. — (P.C.) — M. George Nagy, secrétaire général de la Fédération hongroise du Canada, a affirmé qu'à sa connaissance aucun agent communiste ne s'est infiltré dans les rangs de ses compatriotes arrivés au pays.

Adoption à l'unanimité de la hausse de l'impôt sur le revenu des corporations

C'est à l'unanimité que l'Assemblée Législative a approuvé hier le principe du bill 44, portant de 7 à 9 pour cent l'impôt provincial sur les revenus des corporations.

Le premier ministre Duplessis a déclaré qu'après la guerre, le gouvernement fédéral aurait voulu conserver l'usage exclusif de cet impôt direct. Notre province ayant refusé, on n'a d'abord accordé aux corporations québecoise assujetties à l'impôt provincial qu'une déduction de 5 pour cent de leur impôt fédéral. Plus tard, cette déduction fut portée à 7 pour cent. Et à la suite de la dernière conférence fédérale-provinciale, on l'a de nouveau augmentée jusqu'à 9 pour cent. C'est pour profiter de cet arrangement que notre province porte aujourd'hui à 9 pour cent son impôt sur les corporations.

M. Duplessis a ajouté que ce nouveau dégrèvement, consenti par Ottawa au profit des provinces désireuses d'exploiter elles-mêmes leurs sources de revenus, constituait une amélioration sensible,mais qu'il n'était pas encore suffisant. Je suis d'opinion, a-t-il dit, que les provinces possèdent un droit de priorité en matière de taxation directe. Je sais que cette opinion n'est pas admise partout. Mais le moins qu'on puisse dire est que les provinces ont au moins sur ces impôts des droits concurrents ou parrallèles. Or, une répartition qui donne 9 pour cent aux provinces et 45 pour cent à Ottawa n'est pas une juste application d'un droit concurrent au parrallèle.

M. René Hamel, chef intérimaire de l'opposition, a dit pour sa part qu'il était extrêmement heureux d'approuver ce projet de loi. Nous voulons, a-t-il dit, que Québec conserve toutes ses sources de taxation. La seule chose que nous ne voulons pas, c'est que les contribuables soient pénalisés du seul fait qu'ils habitent notre province. Comme la loi n'augmente l'impôt sur les corporations que dans la mesure de la déduction permise par le gouvernement fédéral, nous l'approuvons entièrement.

M. Hamel a ajouté que tous les gouvernements avaient naturellement tendance à vouloir centraliser les pouvoirs entre leurs mains et que c'était le devoir des provinces de résister à cet accaparement.

Le vote, enregistré à la demande du premier ministre, a été de 76 à 0 en faveur du projet.

Au début de la séance de l'après-midi, M. Maurice Duplessis salue le retour du député de Jacques-Cartier qui avait été absent, pendant une bonne partie de la session, pour cause de santé. J'espère, dit-il, que la Providence lui donnera, pendant les 25 ou 30 ans que nous serons encore au pouvoir, le temps de réparer ses erreurs ! . . .

M. Kirkland a remercié le chef du gouvernement, sauf pour le passage concernant "ses erreurs".

L'Assemblée Législative passe ensuite à l'étude du bill No 44 modifiant la loi concernant les corporations et compagnies.

M. Duplessis: — C'est une loi qui marque une étape remarquable dans le domaine conduisant à la sauvegarde des droits de la province et à la récupération de ceux que nous espérons pouvoir recouvrer. Cette loi est l'affirmation du désir du Québec d'exercer toutes ses prérogatives. Le premier ministre exprime alors l'intention de "rétablir certains faits".

En 1760, déclaret-il, nos ancêtres passèrent sous une autre domination. Les Français furent remplacés par les Anglais. Nos aïeux étaient à peine 60,000 dans cet imense pays que constitue le Canada. Ils avaient la mission sacré de continuer l'oeuvre de civilisation française et catholique, de maintenir sur les bords du St-Laurent une nouvelle France respectueuse de ses obligations et fermement attachée à ses traditions.

Les moyens de communication manquaient, il n'y avait ni chemin de fer, ni avion, ni automobile. Tout ce qui rend aujourd'hui plus aisée la tâche des humains, était inexistant. C'est par leur seul courage, par leur héroïsme que nos aïeux ont réussi à remplir leur mission en dépit des attaques des sauvages et des Iroquois, malgré les persécutions de la part des gouvernements de l'époque. Et ces aïeux ont écrit des pages d'histoire, les plus riches en enseignements salutaires. De 1760 à 1840, ils ont promené à travers le pays le flambeau de la civilisation; malgré les obstacles, les embûches, les tentatives de corruption, ils sont restés français et catholiques, loyaux et fidèles à leur serment d'allégeance. Et pourtant longtemps, ils avaient dû subir la politique arbitraire, dictatoriale des gouverneurs anglais, payer des taxes sur l'utilisation desquelles ils n'avaient aucun controle. Ils n'avaient qu'un droit, celui de souffrir. On a même essayé, à un moment donné, de s'emparer des écoles. Les dirigeants de l'époque voulaient abolir l'enseignement catholique et les braves curés durent faire la classe dans leurs presbytères, montrant ainsi un dévouement exemplaire.

Mais par suite de la persévérance et du patriotisme de nos aïeux, continue M. Duplessis, une lueur finit par apparaître à l'horizon. Et on a commencé à donner à la population un semblant de gouvernement démocratique jusqu'au jour où, après la révolution sanglante de 1837-38, il y eut enfin un gouvernement responsable devant le peuple.

Mais l'Union du haut et du bas Canada s'avéra impossible, parce

(Suite à la page 2, 4e col.)

Décès

BERGERON, — M. Joseph-Albert
BERTRAND, — Dame Geo.-Henri
BOUCHARD, — Dame Arthur
COUTURE, — M. Onésime
DEMERS, — M. Ovila
DORVAL, — M. Léger
GAGNE, — M. Hector
LACHANCE, — Mlle Cécile
LATOUCHE, — Dame Louis-Audina
LECLERC, — M. Théo
PARE, — Dame Yve Joseph
PELLETIER, — M. Charles-Eugène
PROULX, — Ludwin (Fr. Sébastien)
RACINE, — M. Joseph
RICHARD, — M. Alexandre

Curiosité poussée à l'extrême



● Ce touriste doit sûrement porter un vif intérêt aux vieilles armes d'artillerie, car il ne lui suffit pas d'admirer cette pièce du XVe siècle; il lui faut se glisser la tête dans la bouche du canon, sans doute pour renifler quelque odeur de poudre que cinq siècles ne seraient pas encore parvenus à dissiper. Cette photo a été prise dans un parc de Paris. (U.P.)

Le concours du CINQUANTENAIRE sera notamment couronné par l'attribution de huit bourses — Une de mille dollars

A l'issue du concours du CINQUANTENAIRE, fixée au 4 mai prochain, huit bourses, allant de vingt-cinq dollars à mille dollars, seront attribuées aux concurrents.

Rappelons que toute formule d'inscription adressée au Directeur du Concours donne droit à deux cents points au concurrent qui s'enregistre (une seule formule par concurrent). Au surplus, cinquante points additionnels sont réservés pour le premier nouvel abonné, peu importe sa catégorie (excepté l'abonnement à la semaine).

Les concurrents qui obtiendront moins de mille points n'auront droit qu'à la commission de vingt pour cent. Ceux qui obtiendront, entre mille et deux mille points, auront droit à l'attribution de la bourse de vingt-cinq dollars. Les participants qui recueilleront de deux mille à trois mille points auront droit à la bourse de cinquante dollars. Une autre bourse de soixante-quinze dollars sera remise à celui qui obtiendra le plus de points, mais tout en ne dépassant pas le nombre de cinq mille. De cinq mille à huit mille, la bourse est de cent dollars; de huit mille à quinze mille, elle est de deux cents dollars; de quinze mille à vingt-sept mille points, la bourse est de trois cents dollars; de vingt-sept mille à cinquante mille points, la bourse est de cinq cents dollars. Enfin, pour ceux qui auront cinquante mille points et plus, la bourse sera de mille dollars.

Comment maintenant déterminer le nombre de points ? Comme nous l'avons dit antécédemment, le Service du Concours donne deux cents points à toute personne qui s'enregistre à ce concours. Il y a cinquante points additionnels pour le premier nouvel abonné, sauf s'il s'agit d'un abonnement à la semaine.

Le concurrent qui vend un abonnement de trois mois à notre journal augmente son avoir de cinquante points; pour un abonnement de 6 mois, il obtient cent cinquante points et pour un abonnement d'un an ou de douze mois, le Service du Concours du CINQUANTENAIRE inscrit à son dossier trois cents cinquante points.

Un grand nombre de personnes sont déjà inscrites au concours du CINQUANTENAIRE et chaque jour nous apporte de nouveaux et nouvelles concurrents. N'attendez pas, si vous avez l'intention de participer. Retournez-nous votre coupon d'enregistrement, le plus tôt possible, à Service du Concours, Action Catholique, Place Jean-Talon, Québec. Par retour du courrier on vous fera parvenir toute la papeterie nécessaire, ainsi que plusieurs informations supplémentaires. Ecrire son nom et son adresse en lettres moulées. Consultez notre annonce "demi-page" qui paraît en page 20, aujourd'hui, dans ce journal.

Amendement apporté au Conseil législatif

Le signaux lumineux indiquant qu'une voiture ralentit ou s'arrête seront aussi reconnus

Le Conseil Législatif a apporté hier un amendement important au projet de loi que le ministre des Transports et Communications, l'hon. Antoine Rivard, a fait voter unanimement par l'Assemblée Législative et qui modifie la Loi des véhicules automobiles.

La nouvelle loi, on le sait, légalise l'emploi des indicateurs de direction mécaniques ou lumineux pour indiquer les virages à droite ou à gauche. Il n'était pas question de l'arrêt des automobiles.

Sur proposition de M. Asselin, le Conseil a étendu la portée de cet amendement en incorporant à la mesure un amendement qui stipule que "l'arrêt ou la diminution de vitesse peuvent aussi être indiqués par des signaux donnés au moyen de lumières ou d'appareils lumineux adaptés à cette fin à l'arrière du véhicule et approuvés par le sous-ministre des Transports et Communications".

L'hon. Philippe Brais a exprimé l'opinion que tous ces amendements à la loi rendront un très grand service aux automobilistes. Les juges ont déjà reconnu et c'est maintenant la pratique universelle, a-t-il dit, que les signaux lumineux peuvent servir pour indiquer des virages à droite ou à gauche. Jusqu'ici ils n'avaient pas d'existence légale, dans notre province,mais on corrige heureusement cette situation, aujourd'hui. C'est une excellente loi, a ajouté M. Brais, et je m'en réjouis.

Le projet de loi a donc été voté en 2e et 3e lecture à l'unanimité.

Le Conseil Législatif s'est ensuite ajourné à ce matin, jeudi, à 11 heures.

LE HOCKEY

HIER
Ligue NATIONALE
Boston 2, Rangers 8
Ligue du QUEBEC
Montréal 2, Trois-Rivières 4
Camp de VALCARTIER
2e Bataillon 9, Combines 1
3e Bataillon 4, Guards 1
Ligue COTE de BEAUPRE
Finale 3 de 5
Courville 3, Gifford 2
Courville gagne 3-0
AUJOURD'HUI
Ligue NATIONALE
Détroit à Canadiens
Ligue du QUEBEC
Chicoutimi à Québec
Montréal à Shawinigan

ECOUTEZ
FIL EN AIGUILLE
Concours — Musique
$100.00 EN ARGENT
plus
prix de consolation
toutes les semaines
2 heures de l'après-midi
CHRC
800 A VOTRE RADIO — 39, rue St-Jean



Aide provinciale accrue aux . . .

(Suite de la première page)

l'entretien des routes, et confiera aux municipalités, qui de leur côté auront à faire des dépenses égales à cette fin, des subventions au montant de $52,000,000.

Subventions statutaires

L'éducation prendra la plus grosse bouchée de l'aide financière aux municipalités. Les subventions aux écoles élémentaires et secondaires, durant la prochaine année, atteindront, selon les prévisions budgétaires, la somme de $101,000,000., soit $19,800,000. de plus que durant l'année courante.

Toutes les municipalités recevront des subventions statutaires plus considérables que celles de l'année précédente. Dans l'ensemble, les frais qu'entraîneront les subventions statutaires, dont celles qu'exige l'administration de la justice, s'élèveront à $20,900,000., en comparaison des $12,700,000. de la présente année fiscale.

Les universités

Pendant des années, a souligné M. Porter, les universités de la province ont reçu des octrois supplémentaires.

Cette année, le gouvrnement veut répondre à leurs besoins en prévoyant pour elles, dans le budget du prochain exercice financier, des subventions statutaires au montant de $29,128,000.: $15,081,000. pour l'entretien, et $14,047,000. pour les dépenses en capital.

Diplomatie autour du ruisseau Lairet . . .

(Suite de la première page)

UN NOUVEL ALLIE

Le cas relève, évidemment, de la haute diplomatie. L'intervention d'un officier de la "jeunesse libérale" contre son propre parti place désormais l'affaire sur ce plan supérieur, — c'est-à-dire, au-dessus des personnalités et des considérations de la politique partisane. Du moins, c'est ce qu'on dit...

Pour sa part, M. Wilfrid Dufresne a tourné le fer dans la plaie libérale, hier, en soulignant la défection d'une "jeunesse libérale" qui met les ministériels en vilaine posture. — "Le premier ministre, dit M. Dufresne, voudrait-il commenter la déclaration faite hier, à Québec, par M. Oscar Barma, secrétaire général des jeunes libéraux du Canada". Puis, le député a poursuivi: — "Le premier ministre a-t-il l'intention, tel que suggéré par moi-même depuis 4 ans dans cette enceinte, de recommander la canalisation de la rivière St-Charles et l'assainissement du ruisseau Lairet, avant la dissolution du présent parlement ?"

— "Non, répondit M. St-Laurent, j'ai fait savoir à mes électeurs de Québec-Est, depuis 1941, que je ne reconnaissais aucune responsabilité de la part du gouvernement fédéral relativement à l'amélioration de la rivière Lairet ou de la partie dont il s'agit de la rivière St-Charles".

— "Le premier ministre a-t-il l'intention d'en aviser les jeunes libéraux du Québec?" demande M. Dufresne.

— "Je n'ai pas l'intention de faire connaître mes intentions aux jeunes libéraux du Québec par l'intermédiaire de M. Barma", réplique M. St-Laurent.

Voilà comment la jeunesse libérale a perdu un officier, comment M. Dufresne a conquis un allié et comment le ruisseau Lairet et la canalisation de la St-Charles passent à l'histoire de la diplomatie, en même temps que le canal de Suez!

Adoption à l'unanimité . . .

(Suite de la première page)

qu'on ne marie pas deux soeurs ensemble. L'Union fut malheureuse et improductive. Et, remarque le premier ministre, cela montre bien que l'union des dix provinces du Canada sous un même gouvernement ne serait pas viable. Une telle union serait même cinq fois pires.

Des hommes politiques appartenant aux divers partis se réunirent plusieurs fois à Charlottetown et à Québec et de ces réunions sortit la Confédération. Pendant les discussions, on examina l'opportunité d'établir un seul gouvernement pour tout le pays, mais on en vint à la conclusion — (devant la diversité des problèmes qui se posaient d'un bout du pays à l'autre) — de créer une Confédération avec un gouvernement central et des gouvernements locaux plus près du peuple. On en arriva là en se basant sur certains principes fondementaux immuables et sur des conditions qui n'ont pas changé depuis.

Au parlement de Westminster, on n'a fait que reconnaître la décision des parties.

M. Duplessis note que notre survivance dépend de la sauvegarde de nos traditions, us et coutumes, et que le maintien de ces traditions, us et coutumes dépend des moyens à notre disposition pour en assurer la conservation. On en discuta lors de l'élaboration de la constitution, dit-il. C'est pourquoi l'article 92 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord stipule:: Titre:Les pouvoirs exclusifs des Législatures provinciales. . . 92 — Dans chaque province, la Législature a le droit exclusif de légiférer sur les matières qui rentrent dans les catégories de sujets ci-après énumérées; 1— . . . 2— Les contributions directes dans la province en vue de prélever des revenus pour des fins provinciales. . .

"C'est un pacte d'honneur qui le dit ! " remarque le chef du gouvernement. M. Duplessis énumère les autres pouvoirs exclusifs prévus par l'article 92: administration des hôpitaux, institutions municipales, propriété et droits civils, justice. . . M. Duplessis parle aussi de l'article 93 qui donne à la province le droit exclusif de légiférer sur l'enseignement.

Bref, conclut le premier ministre, il est clair comme de l'eau de roche que la province a un droit exclusif en matière de perception de l'impôt direct pour des fins provinciales.

La décision d'établir une Confédération avec un gouvernement central chargé de régler les questions internationales et interprovinciales est basée sur le bon sens. La constitution est basée sur le bon sens parce qu'il y a au Canada deux cultures qui ont le droit de survivre. La Confédération est un système logique dans un pays aussi étendu que le nôtre, car il n'y a pas de cerveau humain assez vaste pour régler tous les problèmes qui se posent de l'Atlantique au Pacifique. C'est un système logique parce qu'il faut des autorités près du peuple; et c'est le système le plus démocratique qui soit à cause de cette proximité du peuple.

M. Duplessis met en garde contre une bureaucratie centralisatrice parce que la centralisation est une source de dictature, de nazisme, de bolchevisme, de fascisme, qu'elle conduit à la tyrannie.

Après cent années de haute lutte, dit-il, nos pères n'auraient pu consentir à un gouvernement qui aurait été le pensionnaire d'un autre gouvernement, qui aurait dû vivre avec ce qu'aurait donné un autre gouvernement. Ils ont voulu un régime démocratique basé sur la responsabilité ministérielle.

M. Duplessis fait le procès du régime des subsides. Le régime des subsides, dit-il, est un régime précaire, parce que ces subsides peuvent augmenter ou diminuer au gré de celui qui donne. Laurier et King ont reconnu que c'est un système vicieux. Les subsides sont contraires au pacte d'honneur de 1867 qui n'a prévu de subsides que dans deux cas bien définis: pour remplacer les droits de douane et l'accise.

Ces principes sont incontestables, poursuit le premier ministre. Vivre de subsides, c'est vivre comme celui qui a des poumons faibles et qu'on place sous la tente d'oxygène, c'est vivre comme un mineur, comme un interdit. Le gouvernement responsable est un signe de majorité et nous l'avons gagné. La province de Québec est le domaine paternel et la clef du domaine paternel nous voulons la conserver.

Après la guerre, ajoute M. Duplessis, le gouvernement fédéral devait se retirer de trois champs de taxation. Il devait se retirer de l'impôt sur les corporations, de l'impôt sur le revenu personnel et des lois de succession. En 1942, nous avons été convoqués à Ottawa. On nous a demandé de continuer un arrangement temporaire pour, disait-on, préparer l'après-guerre.

Nous avons refusé mais un autre arrangement a été fait pour cinq ans. On s'est dit, qu'après, nous reprendrions nos droits. Nous avons été reconvoqués et il y a encore eu un arrangement temporairement permanent, pour un autre cinq ans. Cette fois, j'ai dit au fédéral: vous avez de drôles de manières d'envisager un arrangement temporaire. On a découvert un autre prétexte. Les bureaucrates et les centralisateurs se sont rassemblés et ont trouvé qu'il fallait aider les provinces pauvres.

Nous leur avons dit: nous sommes prêts, mais en autant que c'est possible. Car charité bien ordonnée commence par soi-même et c'est à nous de faire des cadeaux, pas aux étrangers. Nous avons refusé encore.

En 1950, devant la fermeté de la province de Québec, on en est arrivé à un autre arrangement. Le fédéral a accordé 9 p. 100 de l'impôt sur les corporations. C'était une amélioration sensible et on reconnaissait aux provinces le droit de prélever des impôts. C'était une amélioration au point de vue du montant et des droits de la province. Mais ce n'est pas encore suffisant ni juste.

Chose certaine, soutient le chef du gouvernement, si nous n'avons pas la priorité, nous avons tout de même des droits parallèles, autant que nos voisins. Nous avons une source d'eau où le provincial et le fédéral ont droit de se rendre tous les deux. Ottawa prenait tout le champ et s'arrangeait pour que Québec ne puisse pas exercer ses droits.

La loi actuelle a pour but de porter de 7 à 9 p. 100 l'impôt sur les corporations. Cet impôt ne représente pas les droits de la province. C'est une amélioration mais ce n'est pas complet. Personne ne me fera croire que le gouvernement de la povrince n'a droit qu'à 9 p. 100 alors qu'Ottawa aura 45 p. 100. Ce n'est pas un droit concurrent dans ce cas mais un droit prioritaire. Ceci ne représente qu'une petite partie de nos droits. Nous avons voulu procéder avec patience et nous en avons eu. Ce n'est pas une question de politique mais de vie ou de mort. C'est une question constitutionnelle. "To be or not to be", comme disait Shakespeare, "vivre ou ne pas vivre."

Personne ne pourra nier le fait, conclut M. Duplessis, que l'exercice d'un droit est indispensable à la reconnaissance de ce droit. Il ne sert à rien de dire que nous avons des droits exclusifs, si nous ne pouvons pas bâtir des écoles, des hôpitaux, etc . . .Sur la terre, l'existence d'un droit comporte les moyens financiers d'exercer ce droit. La situation paraît s'améliorer et s'améliorera encore. Nous verrons un jour où les gouvernements provinciaux et fédéral resteront dans leur domaine particulier et respecteront leurs droits respectifs.

M. René Hamel

Le chef intérimaire de l'opposition approuve en premier lieu le principe du bill qui est de porter de 7 à 9 p. 100 l'impôt provincial sur les corporations, puis il déclare qu'il faut prendre les choses telles qu'elles sont et que le problème fédéral-provincial doit être envisagé tel qu'il se pose.

"Pourquoi, demande M. Hamel, les relations fédérales-provinciales sont -elles tendues et difficiles ? Si nous avons des difficultés en matière fiscale c'est parce qu'il y a des divergences d'opinions sur la matière même de le Constitution canadienne. Le premier ministre, dans son discours, a fait état de ces divergences d'idées. Il a déclaré notamment que certains juristes prétendent que la Confédération est un pacte cependant que d'autres disent que c'est une loi. Dans le cas de doute sur l'interprétation de ce pacte ou de cette loi il faut nécessairement se reporter à l'intention des parties au moment de la signature de l'Acte de la Confédération.

M. Hamel rappelle que le premier ministre est d'avis que la Confédération a été un pacte entre les deux grandes races. "Pour ma part, dit le chef de l'opposition, je crois que c'est une loi qui doit être interprétée en regard des intentions des parties au moment où elle a été passée. C'est le ministre actuel des Finances de la province, l'hon. Onésime Gagnon, qui disait, alors qu'il était ministre dans le cabinet Bennett, à Ottawa, que pendant un certain temps les Lords, du Conseil Privé, de Londres, avaient considéré la Constitution canadienne comme un pacte, il rappelait alors que "depuis un certains temps, il semble que cette opinion s'est modifiée." Il semblait alors que M. Gagnon se ralliait lui aussi à cette opinion que l'Acte de l'Amérique britannique du nord était une loi.

Une deuxième raison

Une deuxième raison qui, de l'avis de M. Hamel, cause des difficultés, c'est parce que les opinions sont divergentes sur ce qui constitue une matière exclusivement provinciale. Tout le monde est d'accord sur le droit exclusif des provinces à l'impôt direct pour des fins provinciales.

Mais il y a divergence sur ce qui constitue une matière exclusivement provinciale. Il n'y a pas de doute, par exemple, que l'éducation est du demaine exclusif des provinces, mais il s'est trouvé des gens sérieux qui ont fait une distinction entre éducation et culture. Sur plusieurs autres questions, il y a eu, depuis 25 ou 30 ans, un flottement considérable. Le fédéral croit, à tort ou à raison, qu'il doit prendre des revenus dans les provinces riches pour aider les provinces pauvres, parce que les Canadiens sont tous frères. Et ce qui a encouragé le gouvernement fédéral à faire cela c'est que monte de la masse du peuple, dans toutes les provinces. des demandes de législations sociales qui n'ont pas été entendues par les provinces.

"Il n'y a pas d'illusions à se faire, a ajouté M. Hamel. Tant que les pouvoirs chevaucheront l'un sur l'autre, le plus fort a ira toujours tendance à vouloir sans cesse étendre son champ d'action et à accaparer davantage. C'est à cette tendance que les provinces doivent résister de toutes leurs forces. Ce sont ces accaparements qu'il faut combattre et neutraliser".

Droits exclusifs

M. Hamel a passé ensuite en revue les diverses théories qui ont cours sur le le droit des provinces à l'impôt direct. Il y a cette théorie des droits exclusifs, dit-il, qui a eu cours longtemps et que le premier ministre et le Solliciteur général partagent."Je crois que depuis plusieurs années cette théorie des droits exclusifs a été abandonnée et qu'on a changé cette formule par celle des droits prioritaires. Que veut dire cette dernière formule ? Si elle signifie que les provinces ont le droit de se servir d'abord, il faudrait blâmer sévèrement tous les gouvernements du Québec, depuis la Confédération, de n'avoir pas puisé dans l'impôt direct, tous les revenus dont ils avaient besoin. Si nous avons le droit de nous servir d'abord, nous avons le droit de déduire de l'impôt fédéral sur le revenu tout ce que nous payons au provincial dans ce champ de taxation directe.

Le chef de l'opposition parle ensuite d'une autre théorie que l'on discute depuis quelques années en vertu de laquelle les provinces auraient des droits concurrents avec ceux du fédéral. Et le problème se complique du fait que les autres provinces ne sont pas, d'une façon générale, aussi attachées que nous à l'autonomie provinciale, parce qu'elles sont, comme le fédéral, composées d'une majorité de langue anglaise.

M. Hamel a attiré l'attention de la Chambre sur un aspect spécial de ce problème. Il ne faudrait pas, dit-il, que le contribuable du Québec soit pénalisé parce qu'il réside dans la province de Québec. Si cela continuait, il aura tendance à s'en aller ailleurs.

Une approbation

Passant ensuite à la loi elle-même, M. Hamel se dit heureux d'approuver l'augmentation de 7 à 9 p. 100 des taxes sur les corporations. "Nous sommes en faveur de garder dans Québec toutes nos sources de revenus, mais ce que nous ne voulons pas, c'est que le citoyen québecois soit puni, en quelque sorte, parce qu'ils demeure dans la province française. J'ai discuté cette question de façon non partisane parce que le problème de l'autonomie provinciale doit rester bien au-dessus de partis politiques. Il faut que toutes les provinces ce défendent contre le plus fort qui cherche à étendre ses pouvoirs. Il faut sans cesse se souvenir que dans toutes les sphères il y a une soif considérable de pouvoir".

On prend alors le vote sur la deuxième lecture et le résultat est de 76 à 0.

En comité plénier, aucune discussion.

La Chambre passe alors à l'étude des résolutions.

M. Hamel. — Je constate qu'il y a eu une réimpression du bill.

M. Duplessis. — Il y a eu réimpression, mais il n'y a pas de changement quant au fond. Nous nous sommes contentés de donner des précisions.

M. Hamel. — Pourquoi avoir réimprimé le bill pour des erreurs si minimes ?

M. Duplessis. —C'est moi-même qui ai décidé de faire une réimpression. Il n'y a aucun changement dans la substance, mais seulement dans la forme.

Le premier ministre explique ensuite qu'on remplace les mots bureau-chef par les mots bureau principal. La taxe, dit-il, est basée sur les affaires faites dans la province de Québec.

A l'article 2, M. Duplessis note que les banques vont payer environ $400,000 de plus.

A l'article 3, le premier ministre déclare que toutes les compagnies vont payer, même les compagnies minières, qui étaient précédemment exemptées de payer. Il ajoute que les compagnies minières vont payer environ $4,500,000.

M. Hamel. — Que devront payer toutes les compagnies ?

M. Duplessis. — Environ $20,000,000.

Tous les autres articles sont adoptés très rapidement, après quelques explications et les résolutions sont finalement déclarées adoptées par le même vote, soit 76 à 0.

Puis l'on passe à la troisième lecture du bill, toujours par le même vote: 76 à 0.

Deuil chez les Soeurs de la Charité

Sr Ste-Aurélienne, née Jeannette Bédard, des Soeurs de la Charité de Québec, est décédée ce matin, à l'âge de 45 ans, après 25 ans de vie religieuse.

La religieuse laisse dans le deuil: sa mère, Mme Zéphirin Bédard, d'Issoudun, Lotbinière; ses frères: Delphis, Joseph et Henri, de Ste-Croix, Lotbinière; ses soeurs: Miles Léda, de Québec et, Diana, d'Issoudun.

Le service funèbre sera chanté, samedi matin, à 9 heures, en la chapelle de la maison mère Mallet, rue St-Olivier.

BOUTONS

Si vous êtes affligé de Boutons, Eczéma, Démangeaisons, Desquamation, Psoriasis, Acné, Pied d'Athlète, Comédons ou Rougeurs, essayez NIXODERM ce soir. Agit pendant le sommeil. 1. Calme les démangeaisons, brûlures, douleurs cuisantes en 7 minutes. 2. Tue de nombreux microbes, qui sont souvent la vraie cause des troubles cutanés. 3. Aide à cicatriser la peau, la rendre plus douce, plus souple, plus claire. Demandez NIXODERM à votre pharmacien aujourd'hui. Satisfaction, sinon remboursement de votre argent. Et, pour l'antisepsie de la peau, employez le Savon Médicamenté NIXODERM.

SAUCISSE lard et boeuf toujours fraîche la livre .30
CROUPE DE BOEUF complète la livre .25
FOIE DE VEAU la livre .99
POULET Cat. B 5 lbs et plus la livre .39
POULE Cat. B 4 à 5 lbs la livre .29
DINDE fraîche abattue. Cat. A 20 lbs et plus .45
CHOPS DE VEAU DE LAIT la livre .50
VEAU DE LAIT devant la livre .27
DERRIERE DE VEAU DE LAIT la livre .49
Carrier & Goulet
345, rue DU PONT — Tél. : LA 2-5291
LIVRAISON GRATUITE DANS TOUTES LES PARTIES DE LA VILLE. — Nous faisons la livraison 2 fois par semaine, le mercredi et le vendredi, à STE-MONIQUE-LES-SAULES — PETITE-RIVIERE et ANCIENNE-LORETTE.

Grand Spécial
Dindes
CLASSE "A" de 12 à 16 lbs
la lb .49
Alp Lafleur, ltée
350, 5e RUE — Tél. : LA 4-3523

436, St-Jean LA 4-5271
520 E., de la Salle LA 9-1331
W. E. Bégin
filet de boeuf .77
steak surlonge .89
steak de ronde de boeuf .73
rosbif de côte roulée .73
rôti filet de porc. 63
lard salé entrelardé .49
jambon épaule fumée 2 à 7 LIVRES .57
fesse d'agneau 3 à 7 LIVRES .83
rôti de fesse de veau 5 à 7 LIVRES .81
galantine au veau .73

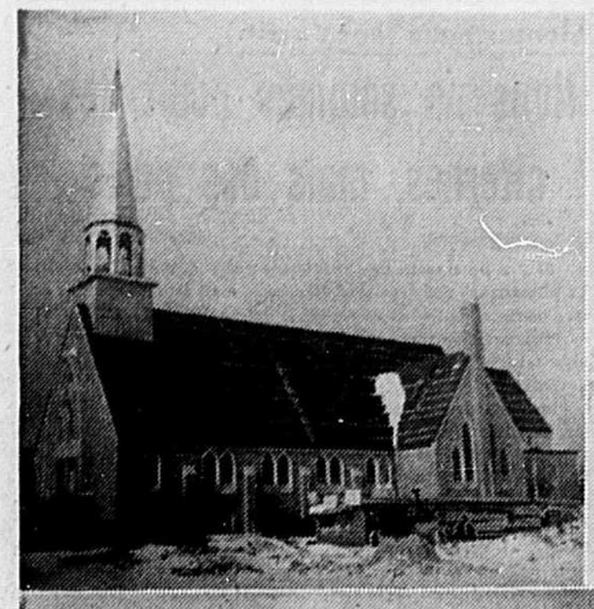
LES AVENTURES DE ROBERT ET ROLAND. L'HOTEL des Sauvages
Illustrations de Roberto WILSON


LA SOURIS MIQUETTE 3297 par Walt Disney

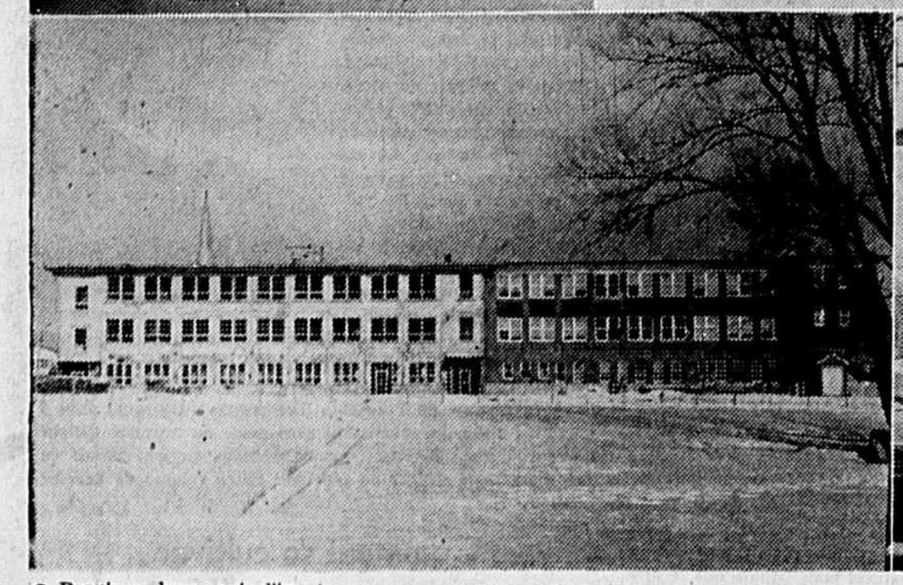

JOHNNY HAZARD 4830 par Frank Robbins

BUCK ROGERS AU 25e SIECLE 2308 par Bob Barton et Murphy Anderson


Nombreuses constructions à Ste-Monique-des-Saules en 1957









● Depuis quelques mois d'importantes constructions sont en cours dans la paroisse de Ste-Monique-des-Saules. Ce reportage photographique nous fait voir ces nombreuses réalisations dont l'église paroissiale. Celle-ci sera ouverte au public très probablement pour la Fête-Dieu qui tombe cette année, le 23 juin. En haut, on voit également la nouvelle école des garçons, inaugurée à la reprise des classes après les vacances de Noël 1956-57; elle compte dix classes. On voit également le nouvel édifice de la Caisse populaire de Ste-Monique, boul. Masson. L'autre photographie du bas nous montre la nouvelle annexe de dix classes ajoutée au couvent paroissial que dirigent les RR. SS. de St-Joseph de St-Vallier. L'ancienne partie du couvent comprenait douze classes et une vaste salle de récréation. Les dix nouvelles classes seront dotés d'un auditorium. Dans la paroisse de Ste-Monique on compte également deux autres écoles. La première à Petite-Rivière-Nord et une autre à la Coopérative d'habitation des Syndicats Catholiques. (Photo Jacques Fiset, les Saules).

Congrès eucharistique à Prince-Albert

Prince-Albert, Sask. (CCC) — Dans une récente lettre pastorale, Son Exc. Mgr Léo Blais, évêque de Prince-Albert, Saskatchewan, a annoncé la tenue d'un grand congrès eucharistique diocésain les 5-6-7 juillet, pour marquer le 50e anniversaire de fondation du diocèse.

On prévoit que ce sera l'événement religieux marquant de tout l'Ouest Canadien. Son Em. le cardinal McGuigan, de Toronto, et Son Em. le cardinal Léger, de Montréal, prendront part à ces assises eucharistiques ainsi que la plupart des archevêques et évêques des provinces de l'Ouest.

Condamné pour pratique illégale de la médecine

Un individu de Québec, qui pratiquait illégalement la médecine, a été condamné, hier, par M. le juge Achille Pettigrew, de la Cour des Sessions de la Paix, à payer une amende de $200., ou à faire soixante jours de prison.

Il s'agissait d'une troisième offense. L'acte d'accusation mentionnait qu'il avait ainsi pratiqué illégalement la médecine sur des personnes de Montréal, et cela au cours de l'année 1956. L'inculpé faisait des diagnostics, prescrivait des traitements et faisait des manipulations sur ses "patients" à l'aide de procédés mécaniques.

L'aide fédérale à l'enseignement universitaire

MM. Duplessis et Hamel précisent leur pensée sur les relations fédérales-provinciales — Le Conseil des Arts

En abordant hier l'étude des crédits prévus au budget pour les collèges classiques et les universités, le premier ministre Duplessis et M. René Hamel, chef intérimaire de l'opposition, ont tous deux précisé leur pensée au sujet de l'aide fédérale à l'enseignement universitaire, de la création du Conseil canadien des Arts et de l'ensemble des relations fédérales-provinciales.

M. Duplessis a d'abord cité une déclaration de l'hon. Stuart Garson, ministre fédéral de la Justice, portant que le gouvernement fédéral ne pouvait pas subventionner l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire sans empiéter sur la juridiction provinciale. Or, a-t-il exposé, les octrois fédéraux aux universités ainsi que les sommes qui doivent être distribuées par le Conseil canadien des Arts concernent tout aussi bien les collèges classiques que les institutions d'enseignement supérieur. Ils constituent donc un empiètement direct, de l'aveu même de M. Garson, dans le champ de l'enseignement secondaire.

"Il y a là, a ajouté M. Duplessis, une situation extrêmement grave, qui dépasse de beaucoup les intérêts partisans. Situation qu'ont favorisée ceux qui ont prétendu voir une différence entre la culture et l'éducation. On crée le Conseil des Arts sous prétexte d'aider la culture, sans intervenir dans le domaine de l'éducation; mais on donne à ce même conseil des attributions qui concernent directement les universités et les collèges. S'il y a une chose à laquelle nous devons tenir mordicus dans la province de Québec, c'est l'éducation et l'école, sources de notre force morale.

M. René Hamel répondit que le gouvernement aurait dû, comme le lui a suggéré déjà M. André Laurendeau, créer lui-même un conseil provincial des arts.

Tous les gouvernements centraux(dit-il, ont partout dans le monde une tendance naturelle à vouloir tout centraliser entre leurs mains. Or, chaque fois que les Etats provinciaux manquent à leur devoir et refusent de prendre des initiatives nécessaires, ils encouragent cette tendance. A tort ou à raison, à tort d'après moi, le gouvernement fédéral se croit justifié de remédier aux carences, de remplir les vides laissés par les provinces. Et c'est favoriser la centralisation que de laisser ainsi des terrains inoccupés.

(Suite à la page 5, 3e col.)

Le congrès de l'Association des "Outfitters" se termine aujourd'hui



● L'Association des propriétaires de camps de chasse et pêche (Outfitters) de Québec, termine aujourd'hui son congrès annuel. Le Dr Camille Pouliot, ministre de la Chasse et des Pêcheries, sera l'invité d'honneur au banquet de clôture. La photo ci-dessus prise pendant les délibérations nous montre, dans l'ordre habituel: le Dr Gustave Prévost, directeur de l'Office de biologie de la province, MM. Ben Dugal, de Chicoutimi, secrétaire de l'Association, Léonce Hamel, président, de Roberval, Charles Prémont, surintendant général de la Chasse et de la Pêche, Gustave Bédard, directeur des Relations extérieures, au ministère de la Chasse et Pêche, Jean Duguay, assistant du surintendant général. (Photo l'Action Catholique, Roger Bédard).

Il vaudrait mieux interdire complètement la chasse à l'orignal dans la Province que d'en fixer la saison entre le 18 et 27 oct.

(P.C.) — Il vaudrait mieux interdire complètement la chasse à l'orignal dans le Québec que d'en fixer la saison entre le 18 et le 27 octobre.

Cette opinion est exprimée dans une résolution adoptée mercredi par les délégués au congrès annuel de l'Association des "outfitters" du Québec. (Association des propriétaires de camps de chasse et de pêche).

La résolution fait écho à une recommandation faite par la Fédération de la chasse et de la pêche du Québec à l'issue de sa réunion annuelle tenue à Granby à la fin de novembre. La Fédération a recommandé au gouvernement de fixer la chasse à l'orignal du 18 au 27 octobre cette année et non du 1er au 10 octobre, comme ce fut le cas en 1956.

La résolution adoptée mercredi par l'Association, qui groupe quelque 800 propriétaires de camps de chasse et de pêche du Québec, dit que s'il s'agit réellement de protéger l'orignal il vaut mieux interdire complètement cette chacsse que d'en fixer la saison à la période suggérée par la Fédération.

SAISON HATIVE

On explique qu'une saison hâtive, soit du 1er au 10 octobre, prévient les méfaits des braconniers parce que la viande de l'orignal tué avant cette date ne se conserve pas. Si la saison se fixe à la fin du mois les braconniers en profiteraient pour faire la chasse à un gibier dont la viande peut facilement se conserver parce que tué durant les premiers jours d'octobre.

La résolution qui sera soumise au ministère des la Chasse et des Pêcheries, ajoute que les conditions climatiques de la fin d'octobre causent de nombreux ennuis aux chasseurs. Ils ne peuvent par exemple, utiliser le canot, parce que les lacs sont gelés.

A L'ETUDE

Un porte-parole du ministère de la Chasse et des Pêcheries a déclaré, au cours d'une entrevue, que les dates de la prochaine saison n'ont pas encore été fixées. La question est à l'étude. La décision ne sera probablement pas connue avant le printemps prochain.

L'an dernier, le ministère, à titre d'essai, a fixé la saison du 1er au 10 octobre. Il s'est alors réservé le droit de revenir à une saison plus tardive si l'expérience se montrait désastreuse.

A la fin de la dernière saison, les statistiques ont démontré qu'il s'était tué plus d'orignaux qu'en 1955 alors que la saison avait été fixée à la fin d'octobre. En 1955, le nombre d'orignaux tués s'était élevé à 1,078 et on estime que de 200 à 300 orignaux de plus ont été tués l'an dernier.

Les autorités du ministère ont exprimé l'avis que la hausse devant d'abord et surtout s'expliquer par la belle température qui a prévalu dans le Québec durant la période permise pour la chasse.

CLOTURE

Un autre facteur pouvant expliquer la hausse serait que la saison est possiblement tombée en pleine période du rut pour l'animal. Pendant cette période, qui est celle de l'accouplement, l'orignal devient très vulnérable et la chasse beaucoup plus facile.

Le congrès de l'Association se terminera aujourd'hui par un banquet dont l'invité d'honneur sera le Dr Camille Pouliot, ministre de la Chasse et des Pêcheries.

Conseil national des J.M.C. à Québec, du 22 au 24 fév.

L'assemblée extraordinaire du Conseil national des JMC se tiendra à Québec vendredi, samedi et dimanche prochain. Un grand nombre de délégués de différentes parties du Canada arriveront vendredi soir au collège des Jésuites où auront lieu les séances d'étude. Au cours de cette soirée, le film "Jeunesses Musicales", de l'Office national du film, sera représenté continuellement et le public est invité.

La journée de samedi sera consacrée aux séances d'étude concernant les principales activités du mouvement "Jeunesses musicales"; les concerts pour la saison 1957-58, le Camp musical canadien, le Club musical canadien et le Journal musical canadien. Le samedi soir, Renée Morisset et Victor Bouchard, pianistes, donneront un récital au Palais Montcalm pour les délégués JMC ainsi que pour tous les membres Jeunesses musicales. Ce concert est offert par le Conservatoire de musique de Québec. M. et Mme Bouchard partiront à la fin de février pour une tournée internationale "Jeunesses musicales". Ces deux artistes ont fait la tournée Jeunesses musicales au Canada l'an dernier.

Une messe spéciale sera célébrée dimanche par Mgr Maurice O'Bready, de l'université de Sherbrooke, à la chapelle extérieure du séminaire; Mgr O'Bready fut l'un des pionniers du mouvement Jeunesses musicales. Le sermon sera fait par M. l'abbé Elzéar Fortier, de l'Ecole de Musique de l'université Laval, et M. Claude Lavoie, prix d'Europe 1952, exécutera à l'orgue des oeuvres de Duruflé, Langlais, Bach, Granck et Dupré.

Un dîner officiel sera servi au Pavillon Mgr-Vachon sous la présidence du très honorable Thibaudeau Rinfret. A l'issue du dîner on procédera à la remise du trophée "JMC" et des certificats d'adhésion au Conseil national de cinq nouveaux centres: Hearst, Kirkland Lake, St-Jérôme, Thetford-les-Mines et Val d'Or. Le trophée JMC sera remis au Centre le plus méritant cette année.

La moitié des communistes de Turin démissionnent

TURIN, (C.C.C.). — Plus de 20,000 communistes n'ont pas renouvelé leur carte de membre du parti, à Turin. Des 38,000 membres du parti dans cette grande ville industrielle, à peine la moitié y demeure fidèle. Les événements de Hongrie et l'opinion exprimée par plusieurs travailleurs qui veulent "penser par eux-mêmes", sont à la base de ces défections.

La Commission scolaire de Québec autorisée à emprunter 3 millions

Le projet de loi autorisant la Commission scolaire de Québec à contracter un emprunt de $3,000,000, a subi hier sa troisième lecture sans discussion à l'Assemblée législative.

M. Hamel. — Je constate qu'au lieu d'aider les contribuables scolaires de Québec, on aime mieux les autoriser à s'endetter. Puis on se promènera dans la province et on se vantera d'avoir procuré $3,000,000 à la Commission scolaire.

M. Duplessis. — La Commission scolaire catholique de Québec était aux portes de la banqueroute en 1945 parce qu'elle n'avait jamais reçu d'octrois des administrations libérales. Nous avons assumé ses dettes, au montant de $7,000,000, lui évitant ainsi des charges fixes de $400,000 par année. Nous lui avons donné à part cela $3,000,000. Les commissaires nous ont demandé le pouvoir d'emprunter. Allons-nous leur refuser cette autorisation? La Commission sait que le gouvernement actuel est le Mécène de la province de Québec. A l'inauguration de la cité universitaire, Mgr Vandry a même dit du premier ministre qu'il était le second fondateur de l'Université Laval.

M. Hamel. — Le premier ministre est mieux d'apprendre ces déclarations par coeur, car j'ai l'impression qu'elles vont diminuer notablement.

Le bill fut alors adopté en troisième lecture, sans plus de discussion.

Deux projets de loi concernant les développements miniers sont votés par l'Assemblée législative

Deux projets de loi concernant des développements miniers de grande envergure, ont été discutés et votés, hier soir, à l'Assemblée Législative. Il s'agit du bill 62, pour faciliter le développement minier et industriel dans le Nouveau-Québec et concernant Oceanic Iron Ore (Québec) Limited et le bill 63, pour faciliter le développement minier et industriel dans le Nouveau-Québec et concernant Atlantic Iron Ore Limited. L'opposition a voté contre les deux projets de loi et a même présenté deux amendements pour préciser son attitude, alléguant que les intérêts économiques de la province ne sont pas protégés et qu'on ne garantit pas l'établissement d'industries sidérurgiques dans la province.

Le bill 62

Le premier ministre, au début de la séance du soir, explique la loi pour faciliter le développement minier et industriel dans le Nouveau-Québec et concernant l'Oceanic Iron Ore (Québec) Limited.

"Il s'agit, dit le premier ministre, d'un développement minier important dans le Nouveau-Québec. Une compagnie incorporée en vertu des lois de notre province a obtenu un permis de recherches sur une étendue de 119 milles carrés. Il s'agit de minerai de fer à tenure moins riche qu'ailleurs. Il s'agit de faciliter la mise en valeur de ces développements, aux conditions mentionnées dans la loi. Il faudra une usine de traitement de ce minerai, ce qui entrainera une dépense capitale de $100 millions, assurant ainsi un développement avantageux pour la province de Québec. La compagnie sera tenue de faire rapport au gouvernement et de payer ses taxes comme les autres compagnies. Je donnerai, en comité, des explications sur les articles du projet de loi".

M. René Hamel

Le chef de l'opposition s'est déclaré surpris que le gouvernement amène une loi de cette importance à la dernière minute de cette session. Il s'agit d'une des lois les plus importantes qui nous aient été présentées jusqu'ici puisqu'elle a pour but de faire une nouvelle concession de nos richesses naturelles qui doivent, avant tout, servir à assurer l'avenir de nos jeunes gens en leur fournissant un marché stable du travail dans notre province, de façon à les protéger contre le chômage. C'est le premier but à atteindre dans une loi de ce genre.

(Suite à la page 5, 4e col.)

Communication de l'Archevêché

Nominations ecclésiastiques

Par décision de Son Exc. Mgr l'Archevêque :

M. l'abbé Odilon SYLVAIN, desservant à Saint-Eloi-les-Mines, comté de Portneuf, a été nommé curé de SAINTE-PHILOMENE DE FORTIERVILLE, comté de Lotbinière.

M. l'abbé Jean-Robert HAMEL, notaire à l'Archevêché de Québec, a été nommé aumônier adjoint de la J.I.C.F.

M. l'abbé Blaise CLICHE, vicaire à N.-Dame-de-la-Recouvrance de Québec-Ouest, a été nommé aumônier de la J.A.C. et J.A.C.F.

M. l'abbé Jean-Marie BEGIN a été nommé aumônier diocésain de la J.O.C. et de la J.O.C.F.; de la L.O.C. et de la L.O.C.F.

M. l'abbé Gaston FERLAND, a été nommé aumônier diocésain de la J.E.C. et J.E.C.F. et de la Croisade Eucharistique.

Archevêché de Québec, le 15 février 1957.

Livraison du courrier par facteurs à la Tuque quand il y aura suffisamment de boîtes postales

M. J.-W.-R. Clermont, surintendant de région au ministère des postes signale qu'un service de livraison par facteurs sera inauguré à La Tuque, quand les citoyens de cette localité du Québec auront installé suffisamment de boîtes à lettres ou passe lettres. Un relevé fait par le représentant du ministère des postes révèle que seulement 60 pour cent des résidants avaient répondu à l'invitation du ministère pour l'installation de ces commodités esentielles. Le service de facteur sera inauguré quand au moins 90 pour cent des résidences seront muhies de passe-lettres ou autres récipients appropriés. On fait appel, à la coopération des citoyens de La Tuque pour que le projet se réalise.

Enquête du coroner sous peu sur le drame de Québec-Ouest

Les enquêteurs chargés d'éclaircir les circonstances qui ont entouré le suicide et la tentative de meurtre de Québec-Ouest, samedi soir, ont établi que l'arme, dont s'est servie Aline Picher, était passée dans quatre mains différentes, avant de lui être donnée ou vendue.

Un rapport sera transmis au bureau du procureur général, car l'arme n'a été enregistrée en aucune fois.

A St-Sacrement, les autorités de l'hôpital signalent que Florian Picher, victime de la tentative de meurtre, est maintenant hors de danger. Le Dr G. Foy, coroner du district de Québec, tiendra son enquête, dès que l'état de santé de Picher le permettra.

10e anniversaire du Richelieu de Québec

Lors du déjeuner-causerie du Club Richelieu de Québec, tenu, mercredi matin, au Château Frontenac, sous la présidence de M. Victor Morency, le secrétaire du groupement, M. Raymond Gérin, a annoncé aux membres que le dixième anniversaire du Richelieu-Québec sera souligné vers la mi-mai prochain.

A la suite de la campagne lancée par le chef de police de la ville de Québec, M. Roger Lemire, pour la lutte contre les mauvaises publications, le Club Richelieu a formé son comité de moralité dont Mtre Ubald Désilets a été nommé président. On sait que le chef de police a fait un appel spécial à tous les membres des différents clubs sociaux de la vieille capitale.

Au cours du déjeuner on a également annoncé que M. Henri Paradis sera le président du comité du 10e anniversaire du club.

Plusieurs membres du Club Richelieu pendant le déjeuner de mercredi ont présenté des rapports concernant leur équipe respective. Ce sont : MM. Chalifour, L. Carrier, C.-E. Morel, Ph. Paquet, Dr G. Racine, le chef de police R. Lemire, Marcel Crépeau, R. Guérin, E. Michaud et Dr G. Lachance.

Au sujet d'un nouveau centre postal à Québec

M. St-Laurent se dit désappointé de la lenteur des négociations

OTTAWA, 21. — (D.N.C.). — "Depuis des mois, je suis intervenu personnellement dans les discussions entre les autorités du National-Canadien et de la cité de Québec et je suis désappointé de constater que ces négociations trainent en longueur".

C'est ce que le premier ministre St-Laurent a déclaré, hier aux Communes, au sujet des négociations relatives aux échanges de terrains en vue de la construction d'un nouveau centre postal dans la ville de Québec.

Voici le texte de l'interpellation posée à ce sujet par M. Wilfrid Dufresne, conservateur de Québec-Ouest, et de la réponse fournie par le premier ministre :

"Vu le nombre de chômeurs qu'il y a dans la ville de Québec et dans la région, dit M. Dufresne, le premier ministre songerait-il à intervenir personnellement dans les pourparlers entre les autorités du National-Canadien et la ville de Québec, afin de hâter la construction du nouveau terminus postal à Québec?"

Voici la réponse de M. St-Laurent: "Le député de Québec-Ouest a consigné au hansard une assertion qu'il voulait faire à la Chambre aujourd'hui et cela lui suffit probablement. Mais je tiens quand même à lui dire que depuis des mois je suis intervenu personnellement dans les discussions entre les autorités du National-Canadien et de la cité de Québec. Je suis aussi désappointé que le député peut l'être de constater que ces négociations trainent en longueur".

Plus tôt, M. Dufresne avait consigné au hansard une interpellation au sujet de M. Oscar Barma et des critiques sur la rivière Lairet et la rivière St-Charles, dont il est question dans la chronique d'Ottawa.

Ce projet d'amusements mécaniques à l'Expo

Opposition du Conseil des Ligues de Citoyens de Limoilou

Nous recevons pour publication la protestation suivante du Conseil central des Ligues de Citoyens des Quartiers Limoilou concernant le projet d'aménagement d'un parc d'amusements mécaniques sur le terrain de l'Exposition provinciale :

Il est préposé par M. Charles-J. Bédard, vice-président de la Ligue des citoyens de Ste-Claire d'Assise, secondé par M. Georges Leclerc, président de la ligue de St-Aubert-le-Grand et accepté à l'unanimité des neuf ligues des citoyens des quartiers Limoilou, que le Conseil Central des Ligues des citoyens des Quartiers Limoilou s'oppose catégoriquement à l'installation d'un parc d'amusements mécaniques sur le terrain de l'Exposition.

Au pis aller, s'il est jugé utile par les autorités municipales de pourvoir un secteur d'amusements mécaniques au parc de l'exposition, que le site désigné pour cette fin soit établi à un endroit plus reculé des habitations, tel qu'au nord-ouest du Colisée où à la limite ouest du parc en considération des motifs suivants :

1. Qu'une telle installation sur le site prévu actuellement léserait grandement les droits des citoyens de la paroisse de Ste-Claire d'Assise et leur causerait de sérieux inconvénients.

2. Que le site actuel représentant un secteur d'une grande importance et d'une grande valeur pourrait servir pour une fin plus éducationnelle et plus formatrice, et répondant ainsi mieux à l'esprit de la foire provinciale.

3. Que le site proposé pour le parc d'amusements serait une dépréciation pour les immeubles importants de l'Exposition provinciale.

En considération de ces motifs, le Conseil Central espère que le Conseil de la ville de Québec revisera son attitude et portera considération à la dite résolution en vue du bien commun.

Condamné pour vol de cigarettes

Un journalier âgé de 21 ans et domicilié dans une localité de la Côte de Beaupré a été condamné à 8 jours de prison, hier par M. le juge Albert Dumontier, de la Cour des Sessions de la Paix. Il s'était reconnu coupable à l'accusation d'avoir, le 4 février 1957, volé des cigarettes pour une valeur de $200.00 qui se trouvaient dans un hangar des Chemins de Fer Nationaux du Canada.

Appel des plus hautes autorités en faveur des minorités







● Trois éminentes personnalités du Québec ont accordé leur patronage à la troisième souscription patriotique annuelle lancée par la fraternité française d'Amérique. Ce sont le primat de l'Eglise canadienne, S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec; le gérant général des Caisses Populaires, l'hon. sénateur Cyrille Vaillancourt; le président général des Artisans canadiens-français, Me Rene Paré. La campagne, visant à venir en aide aux minorités françaises qui luttent sans relâche pour la défense de leurs valeurs culturelles et religieuses, est en cours dans le diocèse de Québec. L'appel des plus hautes autorités, gardiennes de ces précieuses valeurs, ne peut rester sans écho. Les fidèles seront appelés à faire leur part dans des quêtes paroissiales Un effort spécial est attendu des maisons d'affaires, associations, corps publics et milieux patriotiques. On peut remettre son don à un dirigeant de la société St-Jean-Baptiste ou au Conseil de la Vie française, 75, rue d'Auteuil, Québec 4, P. Q.

L'ACTION CATHOLIQUE
ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE
Rédacteur en chef : Louis-Philippe ROY
JEUDI 21 FEVRIER 1957
Directeur de l'information : Maurice ALLAIRE

En Alberta

L'Association catholique franco-albertaine tient, en ce moment son congrès provincial à Edmonton. Cette Société est, pour nos compatriotes franco-albertains, ce qu'est la Société Saint-Jean-Baptiste chez nous ou l'Association d'éducation en Ontario. Les rapports inscrits au programme de ses assises attestent à la fois la vigueur et l'ampleur de son action : agriculture, visite des écoles, éducateurs bilingues, éducation et concours, radio, librairie française, Relève albertaine, etc.

A la suite de l'érection du poste radiophonique français CHFA, à Edmonton, l'Association avait connu un moment de ralentissement. Elle s'est réorganisée. Elle s'est donné un propagandiste et un bulletin. Il semble que le présent congrès va permettre de parachever le regroupement de ses effectifs et marquer le début d'une période intense d'activité.

Un dîner terminera, ce soir même, les séances d'étude. Les orateurs sont deux personnalités bien connues chez nous : S. Exc. Mgr Henri Routhier, vicaire apostolique de Grouard, et S. Exc. Mgr Philippe Lussier, évêque de Saint-Paul. Chefs à la fois dynamiques et expérimentés, ils sauront donner à nos compatriotes les directives opportunes.

Les Franco-Albertains sont un peu plus de cinquante mille. Dans le sud, autour de Calgary, ils sont peu nombreux et assez dispersés. Ils habitent surtout le nord de l'Alberta. Leurs effectifs sont axés sur la capitale, Edmonton. De là, ils se sont dirigés vers l'extrême nord pour se grouper sous la houlette de S. Exc. Mgr Routhier, autour de Falher; vers l'est, sous la gouverne de l'évêque de Saint-Paul, S. Exc. Mgr Lussier. A Edmonton même, ils sont une dizaine de mille au moins, divisés en deux paroisses. La vieille paroisse de Saint-Joachim, confiée aux Oblats, demeure leur château fort. Tout près de l'église se trouve l'immeuble qui abrite le poste CHFA et le journal La Survivance.

La Souscription patriotique a fourni à l'A.C.F.A. une modeste mais effective contribution financière en 1955 et en 1956 Il faut que cet appui se continue. La souscription est en cours dans le diocèse de Québec. Apportons-lui notre quote-part. Ce sera la façon la plus directe d'aider nos compatriotes en congrès à Edmonton.

P.-E. GOSSELIN, prêtre.

Un remarquable instrument de travail

C'est par centaines et centaines que l'on dénombre les encycliques, discours, allocutions et autres documents écrits ou parlés de Pie XII après seize ans de pontificat.

Pour avoir une idée quelque peu exacte de cette production, il faut jeter un coup d'oeil sur certaines éditions au premier rang desquelles il convient de placer les deux tomes "Relations humaines et société contemporaine", ouvrage publié aux Editions St-Paul, Suisse.

* * *

Sous ce titre, en deux tomes et 2,380 pages, on nous présente 350 textes du pape actuel, le dernier datant de décembre 1955.

Compilation colossale que le cardinal Feltin a pu qualifier de "véritable SOMME de la doctrine sociale de l'Eglise".

Pie XII, il est bon de le noter, n'a pas consacré d'encyclique tout à fait particulière à la question sociale comme l'avaient fait Léon XIII avec RERUM NOVARUM et Pie XI avec QUADRAGESIMO ANNO. Le Pape actuel a jusqu'ici procédé autrement. Partant le plus souvent des principes de la doctrine chrétienne, il les a appliqués directement aux problèmes sociaux, médicaux, économiques, scientifiques, politiques au sens large du mot, que présente la réalité contemporaine. Ainsi sont offertes au monde des solutions concrètes.

Elaborées au fur et à mesure des nécessités, suivant le rythme et la variété jusqu'ici inconnus des audiences et de l'actualité, ces solutions s'ordonnent comme d'elles-mêmes suivant un plan naturel qui recouvre l'ensemble de la question sociale et des questions connexes.

* * *

Il se dégage aussi de l'oeuvre orale et écrite de Pie XII une véritable éthique professionnelle. Bien des groupes en conviendront, celui des médecins en tout premier lieu, et celui des grands chefs politiques dont dépendent souvent la guerre et la paix.

Le titre du nouvel ouvrage qui est une traduction de celui des RR. PP. Utz et Groner, est "Relations humaines et société contemporaine", correspond bien au contenu. C'est la première fois, croyons-nous, que la majeure partie de l'oeuvre de Pie XII, méritant bien le nom de synthèse chrétienne des relations humaines dans la société contemporaine, est présentée d'une manière aussi systématique et sous une forme aussi pratique : celle d'un cours complet de doctrine sociale appliquée.

L'ouvrage rassemble trois cent-cinquante textes, avons-nous dit. Sauf les plus brefs, tous sont précédés de tableaux synoptiques dont chacun constitue une vue d'ensemble du discours, de l'allocution, de l'homélie, voire de l'encyclique ou autre document reproduit. Le texte suit, qui est toujours la version française d'après le texte original par Alain Savignat.

* * *

Que dire de l'index chronologique qui couvre 113 pages, présenté en tableau où figurent plus de 1200 documents pontificaux, chacun avec sa date, sa forme, son titre, son thème, l'occasion qui l'a fait naître, et sa destination, autant de moyens qui s'offrent à vous de le retracer. Ceux qui sont publiés dans l'ouvrage porte le numéro de la page correspondante.

Et puis quel index alphabétique de 12,000 mots, couvrant 124 pages ! Veut-on savoir, par exemple, ce qu'a dit le Pape actuel sur l'éducation ? On trouvera à ce mot 22 références. Il y en a plus de 200 au mot mariage, 125 au mot paix, 50 au mot presse, etc. etc. Autant de clefs qui permettent de découvrir nombre d'aspects d'un même sujet.

Voilà certes une merveilleuse mine de renseignements de première main, où il est facile de puiser en abondance. S. Em. le cardinal Feltin a bien raison d'écrire dans son enthousiaste lettre-préface, que par cet ouvrage, l'oeuvre de Pie XII sera mieux connue. "Il permettra à ceux qui, en grand nombre, travaillent, au prix de grandes difficultés, dans l'immense chantier social, de mieux connaître les directives pontificales".

Les détails qui précèdent disent déjà qu'il ne s'agit pas d'un ouvrage de vulgarisation. Son prix est prohibitif pour le commun des mortels (1), mais quel magnifique cadeau à offrir aux intellectuels auxquels vous ne savez pas toujours quoi donner. L'éditeur a raison d'affirmer que RELATIONS HUMAINES ET SOCIETE CONTEMPORAINE représente non seulement un recueil unique de documents, le plus complet à l'heure actuelle, mais encore un instrument de travail remarquable par sa commodité et en raison de cela indispensable aux prêtres, aux sociologues, aux hommes politiques, aux industriels, aux syndicalistes, aux éducateurs, aux écrivains en général et aux journalistes en particulier.

Louis-Philippe ROY

(1) Ouvrage en deux tomes, 2,382 pages, 350 documents pontificaux au texte. En vente à la Librairie de l'Action Catholique. Prix : $16.00 chaque tome relié en toile; broché : $14.00.

La propriété foncière et l'impôt

Pour le bénéfice de nos lecteurs, nous publions en trois tranches le texte d'une conférence de M. Victor La Rochelle, L.S.C., C.A., syndic licencié, sur "la Propriété foncière et l'Impôt". M. La Rochelle a prononcé cette conférence le 29 janvier dernier, devant les membres de l'Association des Propriétaires de Québec, Inc. Voici la première tranche de ce travail de spécialiste :

A mesure que le champ des connaissances d'un individu s'étend, chaque mot, prend une extension, une signification plus grande. C'est ainsi que chez le paysan la propriété c'est une ferme; chez l'industriel, la propriété c'est son usine, ses placements; chez l'homme de science ce terme évoque au point de vue légal, économique, moral des concepts nombreux.

Considérations générales

Définition

Traiter de la propriété est un sujet qui est du domaine de l'économiste, du comptable, du moraliste et du juriste.

a) Selon Beaulry-Lacantinerie le code civil réglemente la propriété individuelle et c'est ce seul droit qu'il étudie. (1)

b) Quand à l'économiste il a le soin de mettre en lumière l'argument capital qui permet encore dans l'état actuel des sociétés de légitimer la propriété individuelle en faisant ressortir sa valeur économique, sa supériorité au point de vue de la production des richesses.

c) Au moraliste il a pour tâche d'étudier la légitimité de la propriété, son fondement, sa nécessité et ses modalités.

d) Pour le comptable, la propriété doit être téudiée dans ses fondements économiques car le comptable doit dans son étude, ses travaux et ses directives ordonner les données productives, déterminer les bases d'évaluation qui doivent servir de guide.

Le débat de la propriété qui nous intéresse est d'une telle importance qu'il affecte l'individu tout entier. Le débat est d'importance si l'on admet que la propriété est un des supports les plus certains, voire tout bonnement un des aspects de la liberté. (2). Qu'est-ce que la liberté en effet ? L'épanouissement de l'être. Or l'être humain est fait pour dominer les choses et se les assujettir. Il n'est donc libre qu'étant propriétaire. Et qu'est-ce encore, concrètement, que la liberté ? C'est la non dépendance, l'absence de contrainte. Le propriétaire est libre parce qu'il ne dépend pas d'autrui, quand à la portion des choses qu'il possède.

Bref, la propriété est un des éléments essentiels de notre système démocratique.

"C'est le droit de jouir et de disposer des choses de la manière la plus absolue, pourvu qu'on n'en fasse pas un usage prohibé par les lois et les règlements". L'homme étant le roi de la nature a une vocation de propriété sur les choses pour deux raisons :

1) par la supériorité de l'homme sur les choses;
2) par l'assujettissement des choses à l'homme.

Quels sont les fondements de la propriété ?

La propriété plonge ses racines dans l'ordre naturel (3). Les choses sont faites pour l'homme; c'est l'activité de celui-ci qui les ordonne à leur fin en les ordonnant à sa propre fin — c'est-à-dire, en somme, en les rendant utiles. En conséquence, pour affirmer l'essence même de la propriété, le droit positif devra toujours se révéler, dans ses effets facteur d'utilité. C'est à ce point de vue que l'économiste embrasse, concentre tout le problème de la propriété. Voici de quelle façon; l'objet de l'économiste est la valeur. Ce problème de la valeur a fait l'objet d'une étude éminemment approfondie chez les économistes. En analysant ce concept ils ont défini l'utilité des choses pour définir la valeur des biens.

La propriété a comme fondement le droit naturel même. Ce n'est pas une fiction de l'esprit ou un caprice c'est un droit essentiel qui perfectionne l'individu, lui rend la liberté. De même que l'homme a un droit naturel de respirer, de nourir son corps pour subsister, qu'il a un droit naturel et inaliénable à la liberté il a aussi un droit naturel de posséder son logement où il peut vivre et s'y loger.

Quelle fut l'évolution du concept de la propriété ?

Chez Platon (4) il souhaite la suppression de la propriété pour que les individus ne soient pas mus par leur intérêt personnel, dans un sens contraire à l'intérêt général. Il réclame la communauté des biens — et demande que la cité assure la subsistance de ses membres.

Le seul apport important de Rome (5) à la pensée économique sera réalisée par l'intermédiaire du droit, avec l'institution de la propriété quiritaire individuelle, *perpétuelle et presqu'absolue*, et de liberté des conventions. Ces deux principes fourniront, plus tard, les bases du régime capitaliste libéral.

La Révolution (6) créa le propriétaire en créant le droit de propriété. Ce qui est à moi — totalement à moi, et à moi seul — voilà ce que l'esprit conçoit. Comme la propriété est assujettie par le roi de la nature ce terme d'assujettissement dénote l'effort, le travail que doit s'imposer l'homme pour posséder. C'est par son activité ordonnatrice que l'homme possède. De là nait la *spoliation* de celui qui veut s'accaparer du bien d'autrui. C'est peut-être pour cette raison que Saint-Paul déclare que celui qui ne travaille pas ne mérite pas de manger. Il arrive cependant qu'on mange mieux que quiconque en ne pas travaillant !

La déclaration universelle des Droits de l'homme adoptée le 10 décembre 1948 par l'assemblée générale des Nations Unies édicte à l'article 17 :

1) Toute personne, aussi bien seule qu'en collectivité, a droit à la propriété;
2) Nul ne peut être arbitrairement privé de sa propriété.

La propriété est l'une des conditions essentielles de la démocratie car si celle-ci suppose la liberté de l'individu celui-ci ne peut être sans la propriété nécessaire à ses besoins essentiels. Si tout individu lors de sa naissance a reçu de son créateur un droit strict à l'existence, il faut qu'il puisse demeurer dans un endroit spatial qui lui soit propre en même temps qu'il soit assuré des autres nécessités de la vie.

DISTINCTIONS. — A l'origine de la définition de la propriété il aurait fallu faire la distinction entre la propriété des biens de production et de consommation. Nous avons traité dans la première partie de notre travail de la propriété en général.

— — —

Nous avons défini la propriété comme étant un bien appartenant en propre à l'homme qui a sur ce bien un droit perpétuel, exclusif. Ce droit lui est acquis surtout par son travail. Nous avons dit que les fondements de la propriété sont d'un droit naturel. On distingue sous le nom de biens dans la langue de jurisconsultes les choses qui sont susceptibles de procurer à l'homme une utilité exclusive et devenir l'objet d'un droit de propriété. (7). Il ne faut pas confondre les biens avec les choses ni même avec les droits. La chose est le genre : le bien, une espèce. "Tant est la liberté tant est la propriété; la seconde subit le sort de la première. (8) Les divers aspects de la propriété sont étudiés :

a) Par le *philosophe* ou le *moraliste* qui détermine les exigences de la propriété et ses fondements. C'est ainsi que toute la thèse des marxistes est passée au crible pour reconnaître que seul le socialisme actuel peut aboutir à la disparition de la liberté individuelle en la remplaçant par la dictature de l'Etat seule autorité qui demeure après la disparition de la liberté personnelle.

L'importance de la propriété est telle que la noblesse de l'individu, sa liberté disparait avec sa disparition.

b) Le *juriste* étudie les droits et les exigences des relations créées par la propriété;

c). L'*économiste* étudie ainsi la propriété : il est confronté avec les problèmes les plus complexes; c'est lui surtout qui est à la base des conceptions qui ont fait la distinction entre les biens de consommation et les biens de production. Les effets de la production et de la réparation des biens de production et de consommation ont fait naître à diverses périodes de l'histoire sociale des théories élaborées tenant compte du mouvement des richesses. Nous avons la période féodale où il y eut un morcellement de la propriété entre le vassal, le seigneur. A la Révolution Française le droit de propriété fut instauré. Lors de l'avènement de la machine à vapeur nous assistons à la naissance du capitalisme. A cette période succède des tentatives pour modifier le capitalisme et lui enlever la dictature que ce système peut engendrer par un libéralisme effréné. C'est pourquoi en 1891 l'encyclique Rerum Novarum "admet que la propriété privée (9) est conforme au droit naturel mais stipule que le propriétaire n'a pas seulement des droits, mais aussi des devoirs envers la société".

Cette doctrine économique du capitalisme subit actuellemeit ses pires assauts de la part du socialisme d'état qui tend sciemment ou non à la disparition et à l'asservissement de l'individu. Nous sommes d'opinion qu'entre le socialisme et le communisme il n'y a qu'une différence de degré: Ce sont deux cousins.

Nous sommes d'avis que toute forme de socialisme où un groupe de bureaucrates dirige les destinées économiques de la nation est néfaste. Même si nous supposons que ce groupement de spécialistes possède des connaissances et un pouvoir de réalisation exceptionnelles il ne réussira jamais à remplacer l'initiative individuelle où chacun des membres de la société travaille à son avancement, à l'amélioration de ses conditions de vie, à ses réalisations individuelles et propres et partant tend à constituer une collectivité d'intérêts puissants faisant la force et la grandeur de l'Etat.

Car nous admettons qu'il n'y a que deux modpes extrêmes pour inciter les individus à travailler: l'initiative individuelle et la contrainte; notre société a adopté le premier moyen, le deuxième a été adopté par les pays communistes qui font disparaitre la liberté et toute noblesse chez l'homme, nous croyons aussi que l'Etat ne doit intervenir que dans la mesure où il doit **surveiller et redresser les écarts** d'une économie individualiste qui tend à provoquer des abus. C'est ainsi que la liberté extrême de l'entrepreneur tend parfois à la concentration et à la disparition de la concurrence par la création de monopoles, pour prévenir cette dictature du capital, des lois contre les Truts (Sherman Act, lois contre les combines) ont été édictées contre ces abus.

Pour notre part nous croyons que nous de la province de Québec avec notre liberté d'entreprise notre taxation moderée possédons l'un des climats économiques les plus sains qui soient à l'expansion de la propriété individuelle. Notre organisation économique patronnée et façonnée par des groupements compétents trouveraient avantage à exploiter à notre profit les resources qui sont nôtres grâce à la création de moyens de financement que l'on est en voie présentement d'organiser. C'est pourquoi notre survivance comme groupe ethnique distinct dépend du maintien du Pacte Confédératif dans son entier pour nous permettre de développer nos richesses et de conserver les valeurs auxquelles nous sommes attachés et que nous voulons conserver.

La partie scientifique portant sur l'étude de la propriété sous toutes ses formes apaprtient surtout à l'économiste et au comptable ce dernier ayant des points de contact, parfois indentiques à ceux de l'économiste tous deux hommes de science. Dans son cours de philosophie Paul Mouy (10) fournit les critères suivants pour la constitution d'une science.

a) La science porte sur un objet;
b) La science doit avoir une méthode;
c) La science doit formuler des lois quantitatives, susceptibles de s'écrire sous forme de fonctions mathématiques.

Selon nous l'économiste et le comptable ont dans notre monde moderne pris place parmi les hommes de science.

Quant à l'élocomiste pour s'en convaincre il suffit d'étudier l'orientation mathématique de la science économique depuis quelques années. Les économistes modernes Aftalion, Hawthrey, Gaétan Pirou, Keynes et surtout ce dernier pour n'en nommer que quelques-uns ont développé une logistique fondée sur les mathématiques éminemment complexe et élaborée. Notre monde moderne a rendu cette évolution urgente et nécessaire.

Si l'on sait que "les sciences mathématiques sont les instruments intelelctuels de toute science, elles sont aussi des sciences particulières les plus parfaites de toutes ayant pour objet la mesure et l'ordre. Descartes dit qu'il s'y plaisait à cause de la certitude et de l'évidence de leurs raisons" autrement dit pour que les preuves qu'elles apportent entraînent une certitude absolue en même temps qu'elles dispensent une parfaite clarté. (11).

Le mathématicien est un spécialiste de la preuve. Le comptable expert développe une technique de la vérification pour formuler son opinion.

(à suivre)

Victor La Rochelle, L.S.C., C.A.
Licencié en Sciences commerciales (des Hautes Etudes Commerciales de Montréal), membre de l'Institut des Comptables agréés de Québec (Syndic licencié).

(1) Beaudry-Lacantinerie, Vol. 9, p. 151.
(2) Louis Salleron. — Introduction. 6 études sur la Propriété collective.
(3) Salleron — p. 43.
(4) J. Lojugie. Les Doctrines Economiques p. 9.
(5) Idem p. 10.
(6) Salleron p. 34.
(7) Demolombe, Vol. 9, p. 5.
(8) Idem p. 451.
(9) Les Doctrines Economiques J. Lajugie, p. 43.
(10) Paul Mouy. Cours de philosophie p. 139.

Monseigneur Sheen écrit . . .

Nous ne sommes point des citernes, mais des puits

Il y a un monde de différences entre désirer et vouloir. La plupart des gens désirent être bons, mais ils ne veulent pas être bons. Avant d'accéder à la sainteté, saint Augustin disait : — "Seigneur, je veux être pur ; pas maintenant, mais un peu plus tard." C'était, répétons-le, avant qu'il ne se décide à devenir un saint !



Plus d'un alcoolique désire être meilleur ; peu veulent vraiment l'être. Il est malheureux que certains, aujourd'hui, voient dans l'alcoolisme une maladie comme le cancer. L'habitude de boire peut devenir un besoin maladif. Mais il n'en reste pas moins qu'elle prend naissance par un acte de la volonté, le désir de prendre un verre. Les actes répétés de la volonté engendrent une habitude et l'habitude de boire devient un esclavage. Mais même alors, subsiste une petite "tête de pont" de volonté humaine qu'il est possible de maintenir et d'élargir jusqu'à la réhabilitation complète de la personne en cause.

Si l'on dit aux gens qu'ils sont des animaux ou des machines, ils perdent le sens de la faculté intérieure de devenir meilleurs. Un homme est esclave d'une mauvaise habitude aussi longtemps qu'il accepte l'esclavage. Pourquoi faut-il que ceux qui nous avertissent sans cesse du présumé danger de réprimer nos instincts sexuels ne nous mettent jamais en garde contre le danger de réprimer notre volonté de devenir meilleurs ?

Comment se cultiver une personnalité

Former, cultiver une personnalité ressemble à la sculpture d'une statue. Pour y arriver, nous avons tous à faire sauter de gros "blocs" d'égoïsme ; ce qui requiert du contrôle, de la maitrise de soi-même. Alors seulement, la véritable personnalité commence à émerger. Nous croyons à tort que tout peut être acquis sans effort. Exemple : — "Comment apprendre le français sans étudier le vocabulaire", "Comment devenir pianiste sans étudier, sans lire de notes", ou encore : — "Comment faire de l'argent sans travailler".

En matière d'efforts, de bonne volonté, nous ne recevons jamais de seconde impulsion avant d'avoir mis la première à profit. Dieu ne nous donne pas de nouvelles grâces avant qu'à tout le moins nous ayons eu le souci d'utiliser celles que nous avons déjà reçues. La condition de la réception de nouvelles énergies réside dans la volonté ferme de bénéficier des grâces, des impulsions déjà perçues. Nous essayons de fuir l'effort intellectuel en ne lisant uniquement que des magazines illustrés et des romans, pour découvrir en définitive que nous avons manifestement perdu notre faculté de penser. Comme George Bernard Shaw le disait un jour : — "Notre langue est la langue de Shakespeare, de Thompson et de Milton, alors que nous nous contentons de nous reposer et de fredonner comme des nigeons envieux."

Le rôle de la volonté

Chez l'être humain, le refus de faire des exercices corporels pourrait peut-être aboutir à l'atrophie des muscles. De même, la hausse considérable du nombre des troubles cardiaques ne pourrait-elle pas être attribuable au fait que peu de gens "acclimatent" leur coeur par de durs exercices et travaux ? Je me demande s'il est déjà arrivé à un ouvreur de fossés de connaitre l'angine de poitrine. A tout prendre, il est peut-être bon pour nous qu'au bureau ou à la maison, nous ayons à escalader quelques volées d'escalier à l'heure des repas.

L'énergie ne s'achète, ne s'acquiert qu'à la condition de bien vouloir s'en servir. L'absence d'une volonté d'effort et de maitrise de soi a causé beaucoup plus de ravages que le fait de s'affirmer. En outre, l'être humain doit avoir recours à une puissance, à un pouvoir qui soit à l'extérieur de lui-même. Exercer sa volonté est bien ; mais cela s'avérera fautif si l'homme croit qu'il peut tout faire par sa propre volonté. Personne d'entre nous ne peut réussir à s'élever de terre en tirant sur ses courroies de chaussures ou les lobes de ses oreilles. Ainsi, ceux qui ne comptent que sur leur volonté deviendront généralement agressifs, dominateurs, opiniâtres, d'allure dictatoriale et fière. La volonté humaine doit dépendre de quelque chose d'autre. La difficulté fondamentale de l'athéisme est qu'il aspire l'air même qu'il expire.

Le précieux secours de la grâce

A l'extérieur de notre volonté, doit se trouver une autre source d'énergie. Aucun organisme n'est complet par lui-même. Il ne subsiste que par le contact avec un entourage qui lui est extérieur. De même, nos esprits sont perpétuellement en contact avec un monde d'ordre spirituel plus vaste qu'eux-mêmes. Nous ne sommes point des citernes, mais des puits ; nous progressons moins par notre propre force que par l'assimilation de forces qui nous viennent de l'extérieur. Notre intelligence et notre volonté ont tous deux besoin de coopérer avec la puissance divine. Une fois qu'elle pénètre dans notre intelligence, elle devient la foi ; dans notre volonté, elle devient source d'énergie. Cette énergie divine faite de Vérité et d'Amour ne tire point origine en nous, mais nous compénètre. De même que, sur le plan temporel, nous prenons contact avec l'atmosphère, l'air, que nous ne pouvons ni voir ni goûter en le respirant, ainsi par la prière et les sept sacrements ou sources de grâces que Notre-Seigneur lui-même offre à nos pauvres forces humaines, nous établissons un contact avec la source divine d'énergie. Joignons une volonté déterminée à cette même énergie divine et notre personnalité acquerra la paix intérieure et la salutaire volonté de servir autrui. — "Je puis tout faire en Celui qui m'a communiqué Sa force."

Fulton-J. SHEEN

(Tous droits réservés, 1957, par The George Matthew Adams Service)

No 863

Education - Orientation

L'enfant a droit à une détente nécessaire

Nous avons vu, dans les chroniques précédentes, l'importance de la collaboration entre médecins et éducateurs : la médico-pédagogie est une science qui, nous l'espérons, se généralisera. Toutefois, il serait regrettable que parents et maitres oubliassent la pédagogie tout court. En effet, ne faudrait-il pas bien souvent éliminer de nos méthodes des anomalies qui sont de véritables maladresses ? Il faut éviter, par exemple, de surcharger l'élève médiocre car l'enfant, en vertu de son statut d'écolier, a droit, comme tout le monde, à une détente nécessaire qui n'est pas de la paresse.

Les règlements de la plupart de nos maisons d'éducation prévoient une journée par semaine de congé. Mais ici encore qu'arrive-t-il ? "Ne l'oblige-t-on pas, souligne le P. de Buck, et sous divers prétextes, dont aucun n'est tout à fait bon, à poursuivre son travail ? Ne le replace-t-on pas trop facilement devant ses livres, ses manuels et ses cahiers ? Ne l'accable-t-on pas trop volontiers de pénitences et de retenues ? Est-il si rare qu'un professeur assigne, comme date d'examen ou de concours, le lendemain même de ces brefs congés, ce qui oblige pratiquement l'enfant à les consacrer à l'étude au lieu de les réserver au jeu, aux exercices physiqus et aux sports ?... Est-ce juste ? Est-ce surtout hygiénique ? Et y a-t-il moyen de mener plus mal un enfant, s'il est déjà un dégoûté, s'il est déjà inadapté à son effort.

Règle générale, les jours de congé et les dimanches ne devraient pas être utilisés pour imposer une punition, une retenue à l'élève indocile ou prétendu paresseux... car la retenue est une sorte d'expédient pédagogique qui peut facilement, si l'on veut, être remplacée par une autre pénitence.

Louis-Philippe AUDET

N.B.—Adressez vos questions à
COURRIER EDUCATION-ORIENTATION,
L'Action Catholique, Place Jean-Talon, Québec.

Television
sur les ondes de
CFCM-TV

AUJOURD'HUI JEUDI

3.30—En matinée —
4.00—Vous êtes invitée
5.00—Rin Tin Tin
5.30—L'aigle noir
6.00—Télé-jasette
6.15—Interview
6.30—Kit Carson
7.00—Parlons sports
7.07—Nouvelles locales
7.15—Télé-journal
7.30—Les combats du siècle
7.45—Toi et moi
8.00—Le fil d'Ariane
8.30—14, rue de Galais
9.00—Rendez-vous avec . . .
9.30—Théâtre des étoiles
10.00—L'heure du concert
11.00—News
11.15—Dernières nouvelles
11.25—Ciné-feuilleton
11.30—Dernières nouvelles
11.40—Long métrage anglais

DEMAIN VENDREDI

3.00—Mire
3.30—En matinée —
4.00—Vous êtes invitée
5.00—Histoires de M. de Lafontaine
5.30—Le grenier aux images
6.00—Télé-jasette
6.15—Sur le plateau
6.45—Rouge et or
7.00—Parlons sports
7.07—Nouvelles locales
7.15—Télé-journal
7.30—Epopées modernes
7.45—Pour elle
8.00—Le sport en revue
8.30—Conférence de presse
9.00—Le théâtre du mystère
9.30—Quatuor :
"Le beau brummel"
10.00—Gala de la chanson canadienne
11.30—Ciné-feuilleton
11.45—Ed Sullivan Show

C B F T — Canal 2
JEUDI 21 FEVRIER

3.00—Musique
5.00—La boîte à musique
5.30—L'aigle noir
6.00—Histoires de M. de Lafontaine
6.30—Ce soir
6.45—Carrefour
7.15—Télé-journal
7.30—Ciné-feuilleton
"Le mendiant de minuit"
7.45—Toi et moi
8.00—Le fil d'Ariane
8.30—14, rue de Galais
9.00—Rendez-vous avec Michèle
9.30—Le théâtre des étoiles
10.00—L'heure du concert
11.00—Télé-journal
11.10—Nouvelles sportives
11.15—Télé-policier

C B M T — Canal 6
JEUDI 21 FEVRIER

2.30—Music
3.25—Today on CBMT
4.30—Kiddies' Corner
4.00—Open House
4.30—Howdy Doody
5.00—Maggie Muggins
5.15—Old Testament Tales
5.30—The Lone Ranger
6.00—I Search for Adventure
6.30—Chs Laughton
6.45—CBC-TV News
7.00—Tabloid
7.30—Twilight Theatre
8.00—Jane Wyman Show
8.30—Climax
9.30—Jackie Rae Show
10.00—Alfred Hitchcock
10.30—Lily Palmer
11.00—CBC-TV News
11.15—Sport Guesses and Guests
11.30—The Lone Wolf

C H L T — Canal 7
JEUDI 21 FEVRIER

3.40—CHLT-TV — Aujourd'hui
3.45—Ciné-feuilleton
4.00—Madame à sa cuisine
4.30—It's a Women's World
4.45—Le quart d'heure de Pierrot
5.00—Rin Tin Tin
5.30—Film
6.00—Les gais lurons
6.30—Télé-bulletin
6.36—La météo
6.39—Les sports
6.45—China Smith
7.15—Télé-journal
7.30—Café-Express
7.45—Toi et moi
8.00—Le fil d'Ariane
8.30—14, rue de Galais
9.00—Rendez-vous avec Michèle
9.30—Théâtre des étoiles
10.00—L'heure du concert
11.00—News
11.15—Nouvelles

VENDREDI
A.M.

6.00—La messe du jour
6.35—Ville et campagne
6.55—Nouvelles
7.00 à 9.00—Vive la vie — comprenant à :
7.10—Bulletin sportif
7.15—L'audience divine
7.35—L'état des routes
8.00—Radio-journal
8.10—Le monde sportif
8.20—L'horoscope
8.30—L'agenda du jour
8.55—Bulletin de nouvelles
9.00—Pensez vite
9.30—La Marjolaine
9.45—Coup d'oeil
9.50—Coutumes du Québec
9.55—Radio-journal
10.00—50 par jour — Aylmer
10.10—Intermède
10.15—Place des 4 saisons
10.30—Le mauvais partage
10.45—La vie est belle
10.55—Nouvelles
11.00—Grand Jean
11.30—Courrier de Tante Monique
11.45—Plateau tournant
11.55—Nouvelles

P.M.

12.00—L'artiste du jour : Elvis Presley
12.15—Au Vendôme
12.25—Midi sport
12.30—Guy Lombardo
12.45—La semaine de . . . Patrice et Mario
1.00—Radio-journal
1.15—Sans commentaire
1.30—L'Epave
1.45—Voix nouvelles
1.55—Nouvelles
2.00—De fil en aiguille
2.30—Concours de la mariée...
2.45—Gaietés de la saison
2.55—Nouvelles
3.00—En rappel : Lucienne Delyle, Frank Pourcel et André Dassary
3.30—Initiation à la musique
3.55—Bulletin de nouvelles
4.00—Moment fantaisiste
4.15—Avis divers
4.25—Avis de naissance
4.30—Avis de décès
4.45—La femme et l'actualité
4.55—Nouvelles
5.00—Pourquoi pas ?
5.30—Ciné-revue
5.40—Pourquoi pas ?
5.55—Radio-journal

A LA RADIO
C. H. R. C.
CE SOIR

P.M.

5.55—Bulletin de nouvelles
6.05—Musique à la carte
6.30—Causerie sportive Dow
6.45—Québec aujourd'hui
6.55—Nouvelles
7.00—Le chapelet en famille
7.15—A tous les échos
7.30—L'Epave
7.45—Studio d'audition
7.55—Nouvelles
8.00—Concert Miniature
8.55—Nouvelles
9.00—Fiesta Mariano
9.30—Salon Bleu
10.00—Club Rendez-Vous
10.30—Nouvelles
10.40—Avis divers
10.45—Bonsoir, sportifs
11.00—Club Rendez-vous
11.55—Radio-journal
12.00—O Canada, fin des émissions

DES MICROBES AUX REINS
peuvent vous tenir en alerte!

Etes-vous ennuyé et inquiet par de trop fréquentes mictions durant le jour et la nuit? Ce symptôme aussi bien que le brûlement du passage, le mal de dos, des urines brouillées, que pression sur la vessie et des douleurs rhumatismales peuvent être causées, par des irritations des reins ou de la vessie. Dans de tels cas, la toute première dose de CYSTEX agit ordinairement immédiatement et vous aide de trois façons. 1—Aide la nature à se débarrasser de certains microbes non spécifiques dans les conditions acides. 2—Soulage les douleurs rhumatismales, les sensations de piquement causées par les refroidissements. 3—En soulageant et calmant les tissus irrités de la vessie, aide à réduire les fréquentes mictions durant le jour ou la nuit. Procurez-vous CYSTEX chez votre pharmacien selon l'offre d'essai de satisfaction ou argent remis.

Un Nom à Retenir

RADIODISC INC.

301 CANARDIERE **Tél. : LA 3-7760**

(COIN 3ème AVENUE)

GAGNEZ $150.

Téléviseur

21 POUCES

Philips 1957

- 21 pouces
- Console
- En bois solide
- Finis pâle, noyer, acajou



REG. : $349.95

EN VENTE AU PRIX TRES SPECIAL DE **$199.**

AUCUN DEPOT **$2.** PAR SEMAINE

Commandes postales acceptées

Livraison partout dans la province

A VOTRE SERVICE DEPUIS 15 ANS

Ecoutez
RADIO SACRE-COEUR
CKCV
6h. 45 a.m. et 4h. p.m.
Demain : P. Antonio Dragon, s.j. : "Grâces externes".
Chant : Inst. Familial, Nicolet.

MM. Duplessis et Hamel précisent . . .

(SUITE DE LA 3ème PAGE)

Dans les milieux universitaires, poursuit M. Hamel, on constate actuellement un changement d'attitude au sujet de l'aide fédérale. C'est la même chose dans les milieux ouvriers. On se prononce de plus en plus en faveur de l'aide fédérale aux universités. Pourquoi? Parce que le gouvernement actuel n'a pas été à la hauteur de ses responsabilités. Et c'est le gouvernement actuel qui a le plus favorisé l'affaiblissement de l'autonomie, en laissant des vides qui constituent autant d'invitations à la centralisation.

— "Alors, le coupable", rétorque M. Duplessis, "ce n'est pas celui qui a volé, mais celui qui a été volé. Le chef intérimaire de l'opposition n'a pas un mot de blâme contre les accapareurs. Il adresse tous ses reproches au gouvernement provincial.

M. Hamel. — Ce n'est pas ce que j'ai dit. J'ai dit que tous les gouvernements du monde, à tort à mon sens, veulent centraliser. Le gouvernement fédéral a ses torts comme les autres.

M. Duplessis. — Mais tous les reproches du chef intérimaire de l'opposition sont dirigés contre le gouvernement de Québec. Imaginez-vous dans quelle situation nous serions aujourd'hui si la sauvegarde des droits de la province avait été confiée à ces gens-là. J'ai expliqué tantôt la situation, j'ai montré le danger et j'ai parlé sans partisannerie. Nous avons eu la réplique d'un partisan qui a joué avec la vérité comme un enfant joue avec des jouets.

M. Hamel. — Je soulève un point d'ordre. Le premier ministre n'a pas le droit de dire que j'ai joué avec la vérité. Je demande qu'on l'oblige à retirer ses paroles.

M. Duplessis. — Le chef temporaire de l'opposition a joué avec la vérité comme un enfant joue avec des jouets. J'ai le droit de le dire, ce sont des faits.

M. Hamel. — Je demande une décision sur mon point d'ordre.

M. Johnson. — Le chef de l'opposition, qui a des enfants comme celui qui parle, sait qu'il y a toutes sortes d'enfants. Il y en a qui jouent durement avec les jouets et d'autres qui jouent moins durement. Je ne sais pas quelle expérience peut avoir le premier ministre en ce domaine et dans l'état actuel des choses, je ne crois pas qu'il y ait un point d'ordre.

M. Hamel. — J'en appelle de votre décision.

M. Johnson fait alors rapport à l'Orateur, qui préside le vote. La décision est maintenue par 57 voix contre 16.

M. Duplessis. — Je disais donc que les déclarations du chef de l'opposition ne tenaient pas compte des faits et manifestaient un esprit de parti inconciliable avec les intérêts de la province. On prétend que le gouvernement actuel n'a rien fait pour sauvegarder les droits de la province? Quel est le gouvernement qui a établi la pension aux mères nécessiteuses et aux orphelins? Quel est le gouvernement qui a donné un drapeau à la province? Quel est le gouvernement qui a répondu aux besoins de la classe agricole en créant un prêt provincial? Quel est le gouvernement qui a augmenté de plus de 1000 pour cent les subventions à tous les degrés de l'enseignement? Quel est le gouvernement qui s'est tenu debout devant les centralisateurs, sinon l'Union Nationale? Quoi qu'on dise, la province de Québec n'est pas une province comme les autres. Elle a une langue, une religion, des caractères particuliers qui la distinguent des autres. C'est pour cela que nous devons rester ce que nous sommes.

Pendant un certain temps, nous avons eu l'appui d'une autre province. Puis, à un moment donné, nous nous sommes trouvés seuls en apparence, mais en compagnie du droit, de la justice, de la constitution. Comme résultat de nos efforts, la part déductible de l'impôt sur les corporations, qui était d'abord de 5 pour cent, a été portée à 7 pour cent, puis à 9 pour cent. Parce que nous nous sommes tenus debout, nous avons imposé un impôt provincial sur le revenu que les gens d'ailleurs n'ont pas voulu accepter, mais qu'ils ont finalement été obligés d'accepter. Et cette taxe a débarrassé la province d'une taxe fédérale injuste, qui frappait les célibataires à partir de $1,000 et les gens mariés à partir de $2,000. Ceux qui ont assisté aux conférences d'Ottawa savent comment les délégués de la province de Québec ont été respectés et comment ils ont exigé d'être respectés en respectant les attributions des autres.

C'est en 1941, alors que nous avions à Québec une administration libérale qui lâchait tout, que le gouvernement fédéral s'est emparé de l'impôt sur les successions, grâce auquel il s'arrogeait le pouvoir de tout chambarder notre code civil. Aujourd'hui, sous l'Union Nationale, Ottawa nous reconnaît au moins une déduction de 50 pour cent en matière d'impôt sur les successions. Désormais, avant de toucher aux droits du Québec, on y pensera deux fois.

Quand les centralisateurs, les accapareurs sont appuyés par des gens qui ne voient pas le danger, et placent les intérêts de leur parti avant ceux de la patrie, ils se sentent encouragés à empiéter toujours davantage, à aller toujours plus loin. Pendant des années, nous avons fait preuve de patience, je me suis même humilié personnellement, mais le temps est venu de se dresser sans arrogeance, mais avec fierté. C'est ce que nous faisons. Nous disons à Ottawa: "Vous ne passerez pas".

C'est une lutte que je mène avec conviction, de conclure le premier ministre, et je n'ai pas de désir plus sincère que celui de remplir jusqu'à mon dernier souffle le mandat que, à quatre reprises, m'ont confié les électeurs du Québec de sauvegarder les droits de la province. Peu importe les abandons et les lâchages, l'Union Nationale sera toujours là pour défendre dans leur intégrité les droits et prérogatives de la province.

M. Frank Hanley

Le député indépendant de Montréal-Ste-Anne, M. Frank Hanley a clôturé le débat en louant le gouvernement d'avoir traité avec grande générosité l'élément minoritaire de langue anglaise, montrant par là, une autre fois, que Québec n'est pas une province comme les autres. "La minorité anglaise a été, au fait, dit-il, si bien traitée qu'elle se doit d'appuyer sans restriction les Canadiens français dans la lutte qu'ils livrent présentement pour la sauvegarde de leurs droits en matière d'éducation".

Deux projets de loi concernant . . .

(SUITE DE LA 3ème PAGE)

C'est ainsi que les gouvernements antérieurs l'ont compris, ce problème de la concession de nos richesses naturelles. Ils ont pu, par moment, commettre des erreurs mais on doit admettre que dans les concessions de nos forêts et de nos ressources hydrauliques, ils ont tenu compte de l'avenir en exigeant des concessionnaires la construction d'usines qui ont été à la base de la grande industrie du papier qui fait la fortune de notre province, là ou elle est établie. Cette politique est à la base de la construction de villes comme Baie-Comeau, la Tuque, Grand'Mère, Shawinigan Falls, Windsor Mills, Chandler, etc.

C'est aussi à cette vision des anciens gouvernements que l'on doit l'interdiction d'exporter notre électricité. L'histoire prouve que les pays qui ont laissé partir leurs richesses naturelles sans les ouvrer sur place sont devenus des pays pauvres.

La deuxième condition à considérer par le gouvernement, en plus d'assurer du travail, est d'assurer des revenus à la province, eu égard aux circonstances. M. Hamel tente alors de parler des conditions des concessions faites à l'Iron Ore, mais le premier ministre s'y objecte, parce que cela ne relève pas du débat en cours.

Continuant son discours, le chef de l'opposition a déclaré que la loi en discussion ne respecte pas les deux principes fondamentaux qui doivent être à la base des concessions de nos richesses naturelles : 1—assurer du travail pour l'avenir; 2—procurer à la province des revenus en rapport avec l'importance de la concession.

M. Hamel dit que le gouvernement de l 'Alberta a mieux compris son devoir que celui de Québec car il retire une somme de $50 millions par année de ses concessions de puits d'huile. Dans Québec, plus le gouvernement concède nos richesses minières plus le revenu du département des Mines diminue. Cette année ce revenu a diminué de $1 million comparativement à l'an dernier.

Le chef de l'opposition se demande ensuite s'il est possible d'établir ici une industrie sidérurgique, comme l'ont préconisé déjà les docteurs Potvin et Cholette, deux savants de Laval. M. Hamel ajoute que l'opinion publique, dans toutes les sphères de la société, est favorable à cet établissement d'une industrie sidérurgique. C'est, dit-il, l'opinion exprimée déjà par M. Drew, par Mgr Labrie, et par plusieurs autres personnalités.

M. Hamel a ajouté que si on ne prend pas garde, les avenues du travail seront fermées à nos jeunes, à cause du manque de vision du gouvernement. Le chef de l'opposition s'est opposé également à la longueur du permis fixée à 90 ans puis il a annoncé que les libéraux voteraient contre la loi.

M. Duplessis veut alors exercer un droit de réplique mais M. Hamel s'y objecte parce que le bill a comme parrain l'hon. M. Cottingham. On argumente de côté et d'autre et le président, M. Maurice Tellier, permet au premier ministre de continuer. M. Hamel en appelle de cette décision et la Chambre la maintient par un vote de 47 à 12.

L'hon. Duplessis

Le premier ministre résume les faits. Il rappelle que le Nouveau-Québec a une étendue de 311,000 milles carrés. Jusqu'en 1946, dit-il, il n'y avait personne sur ce territoire. Il n'y avait pas de travail ni de revenus pour personne. La loi actuelle ne permet d'explorer que 119 milles carrés et elle permet à une compagnie de dépenser au moins $100 millions à bâtir une usine de traitement, des maisons, des services publics, un chemin de fer, etc.

Le premier ministre accuse le chef de l'opposition de s'inspirer de la politique des anciens régimes libéraux, alors que les pouvoirs d'eau étaient vendus peur des prix ridicules, que les forêts étaient sacrifiées pour une chanson, que de vastes réserves forestières étaient données en cadeaux aux compagnies qui construisaient des chemins de fer et que ces forêts devenaient des "free holds", sur lesquels on pouvait couper du bois pour l'exporter aux Etats-Unis.

Sous les anciens régimes, poursuit le premier ministre, quand une compagnie faisait un barrage, elle inondait les terrains environnants et la province ne retirait pas un sou de ces exploitations. Sous l'Union Nationale, il ne se donne plus de forêts pour la construction de chemins de fer.

Le chef de l'opposition a parlé de Baie-Comeau. L'Ontario Paper a obtenu des limites du gouvernement Taschereau. Elle devait payer $2.85 du mille pieds. Mais à la veille des élections, elle a bénéficié de remises. Nous, nous l'avons forcée à débourser un quart de million de dollars. Le Chef de l'opposition a aussi parlé de Chandler. Il faut avoir beaucoup d'audace pour aborder un tel sujet quand on est dans l'opposition. Quand nous avons pris le pouvoir, les moulins avaient fermé leurs portes et les corporations municipales et scolaires étaient dans des conditions très difficiles. Nous avons rouvert les moulins de Chandler et nous avons fait régner la prospérité dans un endroit aux portes de la banqueroute. Le chef de l'opposition a également parlé des nationalistes. Il oublie les mérites des nationalistes pour les donner aux libéraux. La construction des moulins à papier est devenue possible quand le père du président de la Chambre et M. Bourassa ont fait imposer un embargo.

La présente loi, poursuit M. Duplessis, est une des plus progressives jamais passées. C'est une loi qui va contribuer au progrès de la province et de sa population. Le chef de l'opposition a parlé des développements pétrolifères en Alberta. Il ne semble pas se rendre compte de l'énorme différence qui existe entre les difficultés de développements de puits d'huile et de gisements de fer. Il est relativement facile d'exploiter un puits d'huile, mais il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit d'un gisement de fer. Lorsque nous étudierons cette loi article par article, nous en verrons tous les mérites et nous constaterons qu'elle sera une source de placements énormes et d'emplois rémunérateurs. Le chef de l'opposition s'inspire de M. Drew. L'Union Nationale ne s'inspire que des intérêts du Québec. Ici, ce n'est pas Ottawa qui mène, mais Québec.

On appelle alors les députés et la deuxième lecture est votée par 54 contre 12.

En comité plénier, M. Hamel demande quels sont les intérêts qui contrôlent Oceanic Iron Ore (Québec) Limited. Le ministre des mines, M. l'hon. Cuttingham, répond que c'est Rio Pinto, de Londres, dont 80 p.c. des actionnaires sont des Français. Le ministre note que cette compagnie construira une usine d'enrichissement du minérai. En moyenne le minerai extrait aura une teneur de 32 pour cent. Avant de l'expédier on augmentera cette teneur à 67 pour cent.

Plus loin, à l'article 9 qui stipule que tout traitement, usinage ou enrichissement requis avant l'expédition du minerai devra être fait dans le Québec, le ministre dit que la compagnie emploiera environ 2,500 personnes et qu'elle dépensera au bas mot $100,000,000.

On adopte ensuite les résolutions relatives et au bill. Même vote qu'en deuxième lecture. Sur la motion pour la troisième lecture, le député libéral de Rouyn-Noranda, M. Edgar Turpin, a présenté une motion stipulant que "cette Chambre refuse de voter le bill 62 concernant Oceanic Iron Ore (Québec) Limited parce qu'il ne protège pas les intérêts économiques de la province et ne garantit pas l'établissement d'une industrie sidérurgique dans la province".

La motion est défaite par 47 contre 12.

La troisième lecture est ensuite votée par le même vote qu'en deuxième lecture. M. Hamel se lève et déclare : "Nous voulons que cela soit clair : nous sommes contre le bill; contre en deuxième lecture, contre sur les résolutions, contre en troisième lecture et pour l'amendement".

Bill 63

Le bill 63 concernant l'Atlantic Iron Ores Limited, contrôlé par les intérêts Cyrus Eaton et dont le texte est à peu près identique au précédent, a été adopté sans discussion.

Avant la deuxième lecture, M. Hamel a déclaré : "Je comprends que ce sont les mêmes principes qui sont en jeu. Je n'ai pas confiance de convertir au bon sens ni le premier ministre ni aucun député de l'autre côté de la Chambre. Même vote en deuxième lecture.

Puis la Chambre siège en comité plénier et en comité des résolutions et on enregistre le même vote sur les résolutions.

M. Alcide Courcy, député libéral d'Abitibi-Ouest, présente un amendement identique à celui de M. Turpin précédemment. L'amendement est défait.

Plusieurs votes ont été enregistrés.

La Compagnie **PAQUET** *Limitée*
PREMIER À QUÉBEC

LA MODE PRINTANIERE pour MESSIEURS

NOUVEAU PALETOT "Crombie"

achetez-le d'après notre plan MISE DE COTE



Vous serez fier d'accueillir le printemps avec un tel paletot démontrant une apparence soignée et mince. Les épaules sont droites, légèrement carrées et pas trop larges, les revers sont quelque peu étroits et la taille est faiblement supprimée.

Le véritable confort de la gente masculine ! Ce tissu a une conception entièrement nouvelle, en fait de distinction... de caractère... Le véritable confort de la gent est au-dessus de toute comparaison.

Votre mise sera toujours impeccable avec "Crombie" ! Une visite chez Paquet vous le fera apprécier !

69.50

Tons de gris, bleu ou brun fusain.

TAILLES : 34 à 46.

Confections pour messieurs — Rez-de-chaussée.

Pour le médecin, l'infirmier, le maître-barbier ainsi que les Gardes Paroissiales . . .

SOULIERS BLANC
en souple cuir

D'excellents souliers façonnés en cuir de première qualité, avec le but précis d'un meilleur confort. Les pratiques semelles en bon caoutchouc "Good Year" procurent une démarche silencieuse. Ils se lavent facilement, sont souples, légers, si reposants et et d'un ajustement merveilleux !

Messieurs, vous devez adopter les souliers parfaits pour une démarche aisée. Essayez-les et comparez-les, vous constaterez que c'est de la haute fabrication !



Pointures : 6 à 11 **12.95**

Chaussures pour messieurs — Rez-de-chaussée.

COMMANDEZ PAR TELEPHONE: LA-4-8481 LOCAL 100 ZENITH 52300 POUR L'EXTERIEUR.

GRANDE AUBAINE D'AVANT-SAISON :

COUVRE-CHAUSSURES
en popeline 100% nylon

Régulier 4.95 LA PAIRE **4.99**

Voici les couvre-chaussures idéals pour les intempéries du printemps... et cela à un prix très minime. Façonnés en popeline 100% nylon, de première qualité, ils sont souples, durables et s'ajustent parfaitement au pied.



Modèle tel qu'illustré, quadrillé rouge, ou de couleur beige, noire ou rouge. Le talon est étudié pour convenir à tout genre de soulier.

VENEZ ou COMMANDEZ dès aujourd'hui, tirez profit de cette offre exceptionnelle !

Chaussures pour dames - Premier étage.

Commandez par téléphone 4-8481, local 100 ou par la poste



La Vie Sociale

Chambre 325 — Place Jean-Talon
Tél.: 2-4771, local 43 — Québec

Son Excellence le gouverneur-général du Canada a reçu le premier ministre du Canada, lundi dernier.

Son Excellence le lieutenant-gouverneur de Mme Gaspard Fauteux, ainsi que leur gendre et leur fille M. et Mme Claude Castonguay, étaient au nombre des invités au mariage de Mlle Henen Jane Claxton, fille de l'honorable et de Mme Brooke Claxton, avec le lieutenant-colonel Edward M. D. Leslie, D.S.O.C.D., fils du général A.-G.-L. McNaughton, C.H., C.B., G.M.B., D.S.O., L.L.D., et de Mme McNaughton.

L'hon. Paul Martin, ministre de la Santé nationale et du Bien-être, sera le conférencier au déjeuner du Club des Femmes canadiennes, à Ottawa, le mercredi, 27 février.

M. et Mme Renault St-Laurent, M. et Mme Yves Royer, ainsi que M. et Mme J. des Rivières-Tessier, de notre ville, assistaient au mariage Pleshayno-Badeaux, célébré samedi, en l'église St-Joseph de ville Mont-Royal.

M. Wilfrid Pelletier, D.M.G., passe quelques jours dans notre ville, inscrit au Château Frontenac.

M. et Mme Alfred Morin, ainsi que Mlle Alice Morin, de la métropole, seront à Mexico, demain, avec les voyageurs de la Liaison française.

Le docteur et Mme Roger Labrie, de St-Georges de Beauce, ont reçu à dîner, ces jours derniers au Continental, en l'honneur de Mlle Huguette Boily et de son fiancé, M. Jacques Labrie, à l'occasion de leur prochain mariage.

M. et Mme Bernard Archambault et leurs enfants, Gilles et Pierre, ont passé la fin de semaine à Québec, les invités de M. et Mme Jean Roy.

Mme Paul Talbot a reçu, dernièrement, en l'honneur de Mme Claude Pattey, de Caen, France, qui est actuellement l'invitée de ses parents, M. et Mme L.-A. Belisle, de Sillery.

Mlle Miche Koomaus, de Rotterdam, Hollande, passe quelque temps à Québec, l'invitée de M. et Mme M.-T. Bancroft.

Mlle Brigitte Gagnon, d'Alma, fait actuellement un séjour en Floride et à Cuba.

Mme J.-E. Belisle, de Québec, après un séjour à Miami, se rendra à Cuba et à Nassau.

Un double mariage fut bénit récemment en l'église St-Pierre-aux-liens, de Caraquet, par M. l'abbé Camille Albert, curé. Il a béni celui de Mlle Anne-Marie Landry, fille de M. et Mme Fabien Landry, avec M. Gérard Chiasson, fils de M. et Mme Aurèle Chiasson, et celui de Mlle Majella Chiasson avec M. Eudore Landry. Les mariés se servaient de témoins réciproquement. Après une réception qui groupa de nombreux parents et amis, les nouveaux époux partirent pour Sprages, Ontario, où ils éliront domicile.

CHARLES A Gigu ère INC.
CHAUSSURES DE HAUTE QUALITE
189 est, St-Joseph, Tél.: LA 4-2040
210, rue St Jean, Tél.: LA 4-5035



Quand les Enfants ont les Yeux plus Grands que la Panse...

Vous n'avez pas besoin de lui administrer des laxatifs drastiques comme ceux d'autrefois, qui pourraient causer un choc à l'organisme de l'enfant et le laisser affaibli et sans énergie. Essayez le remède moderne—les Tablettes Children's Own—faites spécialement pour enfants de 3 à 15 ans par les fabricants des Tablettes Baby's Own—votre assurance que c'est un produit sûr. Elles aident immédiatement à diminuer l'acidité de l'estomac, à soulager les malaises et à régulariser les intestins d'une manière douce. Achetez-en aujourd'hui chez votre pharmacien.

Children's Own TABLETS

Actualités féminines

AU VIEUX MONASTERE DES URSULINES

Les Ursulines du Vieux monastère annoncent que leur vente de charité annuelle aura lieu, jeudi le vingt-huit février, de 1 h. p.m. à 6 h. p.m.. A cette occasion, la salle de réception et le grand parloir seront ouverts à leurs anciennes élèves et à tous ceux qui s'intéressent à l'oeuvre missionnaire des Ursulines au Japon.

Réception civique à la reine Elisabeth

LISBONNE, (Reuters). — La reine Elizabeth a été saluée mardi comme "une épouse aimante et une mère exemplaire" par le maire de Lisbonne, le colonel Salvahgo Barreto, lors d'une réception civique qui lui a été offerte ainsi qu'au duc d'Edimbourg.

La foule qui s'était réunie sur la vaste place municipale a rompu les cordons de policiers et a entouré la limousine royale lorsque la reine et le duc sont arrivés à l'hôtel de ville pour le lunch.

PATISSERIE BELGE
Au Prince de Liège
ENR.
RESTAURANT
2780, 1ère Avenue —
Tél.: MA-3-1917
L'endroit idéal pour le déjeuner et l'heure du thé.

POUR LA FIANCEE !



● Rien n'égale un ensemble de napperons! Celui-ci, par exemple, tout parsemé de motifs de cristaux, est l'un des plus jolis modèles que l'on puisse imaginer. Ces cristaux d'un blanc pur se détachent clairement sur une toile chatoyante. Modèle no E-1168-F, explications en français.

CONDITIONS Vous les connaissez maintenant: une réponse ne vous est assurée que si elles sont **TOUTES** bien remplies. A) Envoyer la découpure du journal. B) Faire une seule demande à la fois. C) Inclure une enveloppe adressée à votre féminines, Ch. 325, l'"Action Catholique", Place Jean-Talon, nom et timbrée pour le retour. **ADRESSE:** Service des pages

L'entretien des cheveux

Un shampoing hebdomadaire et de fréquents brossages furent longtemps les seuls soins que pouvait apporter à ses cheveux la jeune fille coquette. Mais tel n'est plus aujourd'hui le cas. Le vingtième siècle met à sa portée toute une variété de produits, les uns destinés à assurer à sa chevelure santé et vigueur, les autres imaginés pour rehausser sa beauté et sa couleur.

Ainsi, le manufacturier a créé un shampoing pour cheveux secs, et un autre pour cheveux gras. Il a également perfectionné des formules pouvant redonner à la chevelure son lustre et sa vitalité. Il ne s'agit que de savoir profiter de tous ces produits mis à votre disposition, Mademoiselle.

Savez-vous "manger" les choux ?

La famille chou est composée d'un groupe de plantes qu'on peut diviser ainsi: les choux pommés verts, violets, les chous de bruxelles, les choux-fleurs, les choux raves, les choux navets offrant à la consommation des produits variés à saveurs diverses: feuilles, bourgeons, inflorescences ou fleurs, tiges, racines. Du chou pommé on consomme les feuilles. On trouve sur le marché plusieurs types de choux pommés différents par la forme, la grosseur, la texture et la couleur.

A l'été par exemple on offre le chou hâtif, à feuillen lisses, rond ou conique. A la mi-saison arrivent les choux à feuilles lisses un peu plus gros et fermes, les choux frisés et le chou rouge qu'on appelle hâtif dans sa variété. Un peu plus tard, se présentent les choux tardifs: beaux choux de forme ronde, gros et fermes. Le gros chou rouge est aussi disponible alors.

Les choux tels qu'on les offre sur le marché ont été parés, c'est-à-dire qu'on a enlevé les feuilles larges et tombantes et occupé le pied ras. Ils se vendent généralement à la livre et, une livre donne 4 à 5 portions. Ils sont sur le marché à l'année longue, le mois de mai excepté. A l'étalage on choisit les choux lourds pour leur grosseur, à pomme serrée et ferme. Autant que possible ne pas acheter les choux attaqués par les insectes, c'est-à-dire dont les feuilles sont percées, ni les choux meurtris ou tachés de petits points noirs ressemblant à des moisissures. Le chou se conserve quelques jours enveloppé et au froid. Le chou ne congèle pas bien.

On utilise le chou comme légume ou en salade. Le chou cuit l'est presque toujours trop. Afin de conserver au chou cuit couleur forme et saveur, il faut le cuire rapidement et jusqu'à ce qu'il soit tendre et seulement.

Le chou en quartiers minces ou en tranches prend si peu de temps à cuire qu'on lui adjoint parfois des quartiers de pommes sures et quand les pommes sont cuites le chou l'est aussi. Lorsque le chou est cuit, le bien égoutter, l'assaisonner au goût. Servir accompagné de beurre et d'un filet de vinaigre, d'huile et de vinaigre, nappé de sauce aux tomates, au fromage, de mayonnaise cuite. Quant au chou rouge, on peut le faire cuire, mais étant donné sa riche coloration on est plutôt porté à le manger cru soit en salade, soit découpé finement et mariné dans du vinaigre. Les petits oignons blancs marinés avec le chou rouge prennent une attrayante coloration rose et condimentent fort bien le chou.

Commission scolaire de Beauport

BEAUPORT. — (D. N. C.) — Les commissaires d'école siègeaient le 11 février à l'académie Ste-Marie. Les procès-verbaux des séances précédentes furent lus et adoptés, de même que le rapport du contrôleur des absences.

Les commissaires ont voté un octroi de $25. aux élèves le 10, 11 et 12e années, à l'occasion de la clôture de la saison de quilles.

Au cours de cette séance, l'hon. Yves Prévost, secrétaire provincial, a fait une visite officielle aux membres de cette commission.

Le Centre de la Croix-Rouge canadienne, à l'aéroport de Gander, porte assistance aux immigrants hongrois à leur arrivée en Amérique du Nord.

Le courrier de LOUISE

Edifice L'Action Catholique — Chambre 325.
Place Jean-Talon — Québec

MERCI — Je ne connais pas les caractéristiques du prénom Aldée, mais voici ce qu'on dit des Georgette: elles sont spontanées et coquettes, plaisent et réussissent.

DEMANDE SPECIALE — Deux hospitalisés aimeraient recevoir de quoi se distraire pendant leurs longues heures de cure. Ceux qui aimeraient communiquer avec eux à cette fin leur rendraient un grand service. Il s'agit de M. Paul-Emile Lamonde, Sanatorium Bégin, Lac Etchemin, Dorchester et Alphonse L., chambre 317, Sanatorium Bégin, également.

LEOPOLD L., DE STE-HELENE — Ce qu'on appelle "plan provincial", en construction de maisons neuves, c'est le bénéfice de la Loi provinciale d'aide à l'habitation. Cette loi est administrée par le Service de l'Habitation familiale, Office du Crédit agricole, Hôtel du Gouvernement, Québec. En écrivant à cette adresse, vous obtiendrez tous les détails désirés. Je crains toutefois que vous ne puissiez profiter du "plan provincial", qui s'applique à l'intérieur des cités et villes. Ce "plan" consiste en un remboursement d'intérêts sur hypothèques domiciliaires, pourvu que le taux d'intérêts ne dépasse pas 6% et pourvu que d'autres conditions se réalisent. Le remboursement dans le cas d'une maison unifamiliale est de 3% des intérêts payés par le nouveau propriétaire jusqu'à $7,000 d'hypothèques.

CAROLINE — Combien d'adolescentes nous écrivent éplorées parce qu'un premier amour les a quittées pour une raison ou pour une autre . . . et jurent "qu'on ne les y reprendra plus". Le temps fait son oeuvre, le coeur de l'adolescente prend de la maturité; et la première grosse flambée s'estompe dans les souvenirs qu'on oublie "volontairement". Le coeur "accueille" et "donne" à nouveau, se reprendra peut-être aussi comme s'est fréquemment le cas mais ne s'arrête pas de battre... ne se mure pas dans son horizon. Certaines grandes déceptions ont été à l'origine de certaines grandes vocations toutes de dévouement, d'autres apprendront par le creuset de cette épreuve qu'il ne faut pas donner son coeur "trop jeune" et s'élèveront définitivement au dessus de l'enfantillage sentimental. Votre soeur me semble encore sous le coup de sa déception, mais vous ne devez pas trop vous inquiéter pour elle. L'important c'est qu'elle "veuille" oublier l'autre et qu'elle "bâtisse" son bonheur avec un coeur nouveau et sincère.

HOTEL
Château Bonne-Entente
3400 Chemin Ste-Foy
Marcel Roberge, gérant.
Tél. : MU 3-4421
● Cuisine distinctive
● Chambres luxueuses
● TV room et Cocktail Lounge
● Mariage, Cocktail Banquets.

Cercle social féminin de Thetford-Mines



● Récemment débutait au local de la L.O.C.F., de St-Alphonse de Thetford-Mines la première d'une série de conférences hebdomadaires données sous les auspices du "Cercle Social Féminin", nouveau service instauré à Thetford par les membres de la L.O.C.F. La photographie ci-dessus, prise lors de la causerie-forum du 4 février, témoigne de la popularité que jouissent déjà ces cours, et de l'assistance nombreuse qu'ils réunissent chaque semaine. Première rangée, de g. à d.: M. l'abbé Rémi Giroux, vicaire à St-Alphonse; Mlle Suzanne Gagné, responsable de ce nouveau mouvement; Mlle Bertha Leblond, conférencière invitée qui traita de la mission de la célibataire dans son milieu; Mlle Gertrude Tanguay, responsable du mouvement; M. l'abbé Robert Roy, vicaire à St-Alphonse et aumônier de la L.O.C.F. de cette paroisse. (Photo Gilles Tremblay).

Robol
Une ou deux ROBOL ce soir- effet demain matin
CONSTIPATION

Demandez Exigez Dégustez
LES CHOCOLATS des Pères Trappistes
EN VENTE DANS TOUS LES MAGASINS

Débat au Jeune Commerce de Ste-Marie

STE-MARIE, (Bce). — (D. N. C.) — Jeudi, le 14 février, eut lieu le premier de la série des débats organisés par le comité oratoire de la Chambre des Jeunes dont le président est M. Eugène Cliche.

Le sujet en cause était "Etre propriétaire ou locataire". M. Marcel Talbot et M. Gilbert Chassé prenaient parti pour les propriétaires, tandis que du côté des locataires, c'était : M. Gilles LaRocque et M. Marcel Chassé.

Le jury était composé de MM. Jean Marcotte, Salim Karah et Roland Bilodeau.

La victoire fut accordée aux défendeurs des locataires.

A Laferté (Abitibi)

LAFERTE, Abitibi, (Spéc.). — NOUVEAU MARGUILLIER. — M. Ern. Bellemare a été élu marguillier en remplacement Bde M. Louis-Joseph Gagnon. Le banc se compose comme suit: MM. Ange-Emile St-Pierre, Patrice Cloutier, Ernest Bellemare.

ADIEU AU MONDE.— Mlle Rolande Cyr est entrée chez les RR. SS. St-Coeur-de-Marie, à Beauport.

STATISTIQUES.— La paroisse compte 37 familles. Au cours de l'année on a enregistré 13 baptêmes, 7 mariages, 3 sépultures.

Le curé actuel est M. l'abbé Armand Roy. M. le curé est natif de St-Maxime-de-Scott, et il dirige la paroisse depuis le 15 août 1952.

Porte-chaussures



La robe d'une poupée mesurant 32 pouces de hauteur, servira à remiser vos souliers.

Tout en étant pratique, ce porte-chaussures fera aussi une jolie garniture que vous accrocherez sur la porte de votre garde-robe.

Le patron 7122 vous donne les explications nécessaires.

Envoyez 10 en bon de poste.

Les timbres ne sont pas acceptés. Ecrivez lisiblement vos noms et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, l'"Action Catholique", 2, Place Jean-Talon, Québec.

Prière de prendre note qu'il est inutile de faire aucune commande de patrons après 2 mois de la date de leur publication.

Ces patrons ne sont pas échangeables.

No du patron ....

Mesure désirée ....

Nom ....

....

Adresse ....

....

Du fromage au souper

Bon nombre de ménagères semblent à court d'idées sur les mets de souper.

Alors elles se sont dit: allons-y une fois de plus et parlons du fromage au repas du soir. Elles font donc le tour du menu et disent que le fromage râpé ou finement coupé peut accompagner n'importe quelle recette de potage, de soupe ou de consommé; ainsi, la soupe à l'oignon et au fromage.

L'un des avantages de la cuisine au fromage c'est qu'elle est rapide; bien des recettes s'exécutent en un rien de temps: telles sont l'omelette au fromage, les roties au fromage, les sauces au fromage servies sur roties ou comme accompagnement des légumes. Parmi les légumes, les épinards, le céleri et toutes les variétés de choux s'accommodent particulièrement bien à la sauce au fromage.

Aux ménagères très occupées spécialement, les mélanges de légumes congelés et de sauces au fromage offrent une précieuse ressource. Il suffit en effet de réchauffer ces légumes dans une sauce blanche moyenne et d'ajouter du fromage au goût pour obtenir un mets excellent et nutritif.

La salade peut devenir le met principal du souper si elle est enrichie de fromage en quantité suffisante. Comme suggestions pratiques, il convient de penser au mélange de légumes et de fromage râpé, aux tomates et au fromage en gelée, aux salades vertes laitue, chou, épinards, chicorée accompagnés de bon pain beurré et de fromage.

Celles qui ont eu peu de temps pour cuisiner ne manqueront pas de présenter à l'occasion comme mets principal le merveilleux, le savoureux soufflé au fromage. Quelles explosions de joie l'accueillent toujours à son arrivée sur la table!

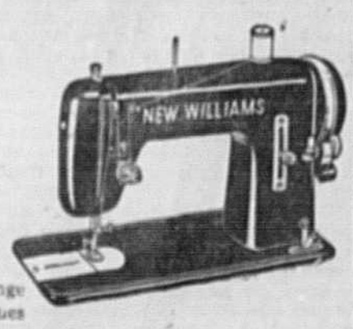
Parisville (Lotb.)

Parisville(Lotb.) (D.N.C.) — **Nouveau marguillier.** — Récemment, M. Georges Laquerre fut élu marguillier. M. Laquerre vient de donner sa démission pour cause de santé. Donc, une élection fut faite pour le remplacer. C'est M. Ozanie Demers qui fut élu. Le banc se compose de MM. Gérard Beaudet, Robert Blanchet, Ozanie Demers.

Catéchisme. — M. le curé J.-H. Gariépy fait du catéchisme une fois par semaine pour la préparation à la profession de foi.

La Compagnie PAQUET Limitée
PREMIER À QUÉBEC
Présentation des Modes Printanières
au Théâtre Capitol,
les 26, 27 et 28 février, en matinée et en soirée.
ARTISTE INVITE: Yoland Guérard, vedette de la télévision.
BILLETS EN VENTE à notre rayon de confections pour dames (1er étage)
AUCUNE RESERVATION par téléphone s.v.p.

"NEW WILLIAMS"
La machine à coudre connue dans le monde entier pour sa facilité d'opération et réputée pour faire une plus belle couture.
VENTE ET SERVICE
Aussi pièces de rechange pour toutes les marques



CIE NEW WILLIAMS LTEE
SALLE D'ECHANTILLONS
37, RUE ST-PIERRE — TEL.: LA 5-6009

Voici une très belle occasion DE VOUS PROCURER UN
PIANO USAGE
remis à neuf



Que ce soit pour placer dans votre salon, la salle de jeux, etc., nous avons exactement ce qu'il vous faut, à prix d'aubaine. Venez les voir.

Plan budgétaire Willis à votre disposition : 15% comptant, balance payable en 18 mois.

GARANTIE D'UN AN

WILLIS & CO. LIMITED
67, rue St-Jean Québec Tél.: LA 4-3573

ÉCONOMISEZ 17¢
AUBAINE PEPSODENT
2 TUBES 33¢ 49¢
Pepsodent VALEUR 66¢ 2 POUR 49¢
OFFRE LIMITÉE

LIVRAISON DANS LA VILLE ET LA BANLIEUE
Les Pharmacies Soucy
999, avenue Cartier
Tél.: LA 2-1235
Château Frontenac
Tél.: LA 5-6565
869, de la Couronne
Tél.: LA 5-4641

Commandes postales
Acceptées C.O.D. par chèques ou mandats. Adressez: Pharmacies Soucy, 999, ave. Cartier, Québec.
Description ....
Quantité .... Prix ....
Nom ....
Adresse ....
Nous payons les frais de poste sur commandes de $5.00 et plus.

La reproduction de cette prière a été payée par Mme C. Lessard, en remerciement pour faveur obtenue, par l'intercession de S. Jude, avec promesse de publier dans l'espérance qu'elle bénéficiera à d'autres.

PRIERE A SAINT JUDE

A réciter dans les grandes épreuves et pour obtenir du secours dans les causes les plus désespérées . . . (30 jours d'indulgence).

SAINT JUDE, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . (ici, faites votre demande) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion. Ainsi soit-il.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Imprimatur :
Albert VALOIS, V.G.
Montréal, 26 mai 1950.

LA PETITE EVE Par Jolita



MAURICE Pollack LIMITÉE

EN VENTE VENDREDI DES 9.00 A.M.

Une journée seulement - S.V.P. pas de commandes postales ni téléphoniques

Soldes de fdm

FIN DE MOIS

Afin de liquider toutes nos marchandises désassorties, nous continuons nos SOLDES DE FIN DU MOIS. Cela nous permet de vous offrir toutes sortes d'articles pratiquement au prix coûtant. Il est entendu que quelques-uns sont légèrement défraîchis.

Les quantités sont forcément limitées. Nous vous conseillons de vous rendre chez Pollack de bonne heure pour un meilleur choix. A remarquer que des centaines d'autres items ne sont pas annoncés. Repérez-les par leurs étiquettes spéciales — dans tous les rayons.

600 VERGES DE TISSUS
Rég. .69 et .98 la vge
Organdi uni ou imprimé, satines, voile imprimé, organdi brodé, broadcloth, etc. - 36" - 45" - 54" **1.00**
Pollack — Deuxième

100 ROBES POUR DAMES
Val. rég. $3.98
Jolis modèles en coton imprimé de couleurs variées. Grandeurs assorties **1.99**
Pollack — Rez-de-chaussée

116 BLOUSES et JUPES - DAMES
Val. rég. jusqu'à $7.98
Blouses en jersey de laine, coton ou dacron, 12 à 14 ans. Jupes flanelle unie ou rayée, 8-10-12-14 ans. **1.99**
Pollack — Deuxième

290 GANTS et MITAINES, BAS
Enfants — Rég. .98 3 PRES
Laine de différentes couleurs. Gr 0 à 7. POUR
Aussi bas en cashmere blanc. **1.00**
Pollack — Troisième

100 PRES COUVRE-CHAUSSURES
Enfants — Rég. $4.98
Caoutchouc bordé de mouton en dedans. LA PRE
brun, blanc, 5 à 11 seulement **1.00**
Pollack — Troisième

60 PANTALONS SKI, FILLETTES
Val. rég. $3.99
Freeze, molleton. — Brun marine, charcoal - 7-12-14 ans **1.99**

33 PANTALONS SKI, TEEN AGE
Val. rég. $8.99
Gabardine doublée, brun - 12-14-16 ans. **3.99**
Pollack — Troisième

45 VETEMENTS D'ENFANTS
15 COSTUMES D'HIVER-BEBE 100% nylon — 6 mois, 1 an. Rég. $14.95 ..... **4.99**
18 ENSEMBLES 2 et 3 MORCEAUX. Garçons 6m à 2 ans. Kenwood 100% laine, tweed, lama. Rég. $21.95 ..... **5.99**
12 ENSEMBLES 3 MORCEAUX Fillettes 2 ans, garçons 2 à 3x. Tissus tout laine. Rég. jus. $22.95 ..... **6.99**
Pollack — Troisième

138 PRES PANTOUFLES, SOULIERS
Rég. jusqu'à $12.95
Pour dames — Jolis modèles en cuir de grandeurs et couleurs désassorties **1.99**
Pollack — Deuxième

145 ROBES POUR DAMES
Rég. jusqu'à $13.95
Crêpe, taffetas, rayonne, broché métallique. 12 à 20 — 9 à 17 16½ à 24½ **3.00**
Pollack — Deuxième

81 CHEMISES POUR HOMMES
Val. rég. $3.75
Broadcloth de qualité, — encolures 11 à 14½. Blanc et couleurs variées **1.99**
Pollack — Rez-de-chaussée

390 CRAVATES, CHAUSSETTES
Hommes - Rég. $1.00 et $1.50
Grand choix de plusieurs teintes et imprimés — Chaussettes 10 à 12 ..... **1.00**
Pollack — Rez-de-chaussée

30 PALETOTS POUR HOMMES
Val. rég. $35.00
12 paletots d'hiver bleu, brun 35-36-37. 17 imperméables bleu, gris - 36-38-40-42-44. 1 seul paletot de printemps - 37 ..... **$10.**
Pollack — Rez-de-chaussée

Rez-de-chaussée

Quantités		Orig.	Vente
	POUR DAMES		
80	**pres bas nylon** beige, 8½, 9, 10½	1.00	2 pour 1.00
100	**pres bas nylon** noir, gris, couture, imparfaits, 8½ à 11	1.00	3 pour 1.00
34	**pres gants chamoisette, filet,** blanc, brun, **mitaines angorine** jaune, rose, jusqu'à	2.59	.39
50	**sacs à main,** plastique	2.98	1.00
300	**bijoux assortis**	1.00	.39
4	**parfums 'Orval'**	5.85	3.00
2	**parfums 'Baiser du faune'**	11.00	5.00
7	**cologne 'Orval'**	4.00	2.00
2	**parfums '1811', 'Lutchou'** jusqu'à	25.00	10.00
44	**foulards en soie, chiffon, pullovers et cardigans jersey de coton**	2.98	.59
41	**collets nylon, toile, picolay, pullovers et cardigans passe-montagne,** jusqu'à	4.98	.99
25	**pullovers laine & nylon,** 12 à 18	4.98	1.99
18	**soutiens-gorge**	.99	.69
40	**soutiens-gorge**	1.99	.99
15	**gaines**	3.95	2.99
	POUR HOMMES		
53	**boucles**	1.00	6 pour 1.00
99	**camisoles et caleçons**	1.50	2 pour 1.50
47	**foulards de soie**	3.98	1.00
60	**chemises de toilette**	4.95	1.00
21	**boutons de manchettes, pinces à cravate**	4.50	1.00
20	**pullovers orlon ou laine,** manches longues	7.98	1.99
17	**chaussettes après-ski**	2.98	1.99
33	**combinaisons laine et coton,**	10.95	2.59
5	**pyjamas,** taille 44	4.95	2.99
10	**vestons de loisirs, pantalons** 2/34, 1/36, 1/38, 1/40, 1/42; jusqu'à	13.95	1.00
3	**coupe-vent** 36, 42, 46	13.95	3.99
6	**blazers** marine	24.95	5.00
6	**pantalons** 1/30, 1/32, 3/36, 1/44	13.95	5.99
12	**caleçons de laine** 6/34, 2/40, 4/42	4.98	2.99
5	**coupe-vent** 38, 40, 44, **8 pantalons de ski,** 40,42, jusqu'à	13.95	3.99
36	**pullovers laine,** manches longues. 36 à 44	5.99	1.00
	DIVERS		
10	**supports à pantalons**	6.98	.99
17	**supports à vêtements**	5.98	1.99
25	**marqueurs de jupes**	1.79	.99
1	**valise Pullman**	35.00	19.99
2	**services à crème**	9.00	5.99

Deuxième étage

	POUR DAMES		
78	**camisoles** 25, 50 ou 100% laine	1.19	.69
45	**camisoles**	.99	.69
13	**panties**	1.98	.99
4	**jupons**	2.99	1.99
76	**robes de nuit,** coton, pyjamas	1.99	.99
12	**robes de nuit**	3.99	1.99
11	**pyjamas, robes de nuit**	5.99	3.99
17	**uniformes**	2.99	1.99
45	**tabliers**	1.00	.69
172	**blouses, en coton,** 12 à 16 défraîchies	2.98	.69
28	**blouses en coton**	2.98	.99
16	**slacks en plaid,** 16 et 18 ans	5.99	3.99
56	**blouses laine, coton, dacron, jersey, nylon.** Jusqu'à	9.98	2.99
6	**cagoules en popeline,** petites	12.95	2.99
5	**manteaux 'Car Coat'**	19.95	3.99
14	**robes 2 pces, maternité** 12 à 20	9.98	1.00
16	**jupes maternité,** 10 à 18 ans	6.98	3.00
16	**robes de mariée, de bal,** 12 à 16	25.00	3.00
2	**robes de bal,** courtes 14 et 16	25.00	5.00
6	**crinolines courtes,** avec cerceau	9.98	5.00

Troisième étage

	POUR ENFANTS		
23	**taies d'oreiller, satin, 7 robes nylon, 34 bonnets, velours, 5 camisoles, coton**	Jusq. 1.98	.49
156	**camisoles, laine, coton,** 6m. à 2 ans, **72 chemises,** 3 x 6x, **jaquettes,** finette, bébés, **50 salopettes,** 6m., 1 an	Jusq 1.98	.69
13	**ensembles de couches, coton,** ½, 1, 1½ — **3 habits, laine,** 6m. 1 an—**17 pantalons flanelle worsted,** 3-6x — **4 salopettes, suède,** 3, 4 5. — **41 couvertes en finette**	Jusq. 2.98	.99
12	**pantalons de ski molleton de laine,** 6 ans — **6 culottes,** garçons, 3 à 6x	Jusq. 3.98	1.99
21	**dessus de carrosse—9 pantalons, worsted,** 3-6x — **1 couverte, édredon**	Jusq. 4.98	2.99
3	**costumes d'hiver,** bébés	7.98	3.99
8	**couvertures 100% laine — 2 enveloppes satin piqué** blanc — Jusqu'à	9.98	4.99
7	**peaux, fourrure de mouton**	17.95	9.99
6	**ensembles nylon pour la neige,** garni de fourrure, 1, 2 ans	9.98	2.99
4	**manteaux fourrure** blanche avec coiffure, 3 ans. **Costume d'hiver, lama de nylon,** bébé. Jusqu'à	29.95	14.99
10	**jupes alpine, toile,** fillettes 4-6x	4.98	.99
17	**habits 4 mx, alpine,** garçons 6-6x — **18 kimonos, coton piqué,** fillettes	Jusq. 4.98	2.99
15	**ensembles 2 mx, plaid ou velours,** garçons, fillettes 2, 3 4, — **4 robes en coton tissé** plaid 2-3x	Jusq. 5.98	2.99
11	**robes, nylon, crystaline, taffetas, lainages,** 4-6x. Jusqu'à	6.98	3.99
7	**robes, taffetas, lainage plaid**	9.98	5.99
26	**souliers et bottines,** bébés	2.98	.59
	POUR FILLETTES		
45	**culottes Snuggies, laine,** 8-14	.98	.69
31	**camisoles, laine,** 6 à 12	1.39	.79
19	**jupons, coton glacé,** 2-6-7 **crinoline coton** blanc 4-6 ans	1.59	.99
66	**blouses sport, flanellette** rayée, 7-14x	2.98	1.49
55	**pres bas laine** pesante	1.39	.59
134	**pres bas laine,** pieds renforcés nylon, 9 à 10½	1.59	.99
21	**gants chamoisette, 17 prs bas** courts — **5 pres bas** longs — **3 bourses**	.98	.69
22	**polojamas, coton** interlock, 2, 4, 6,	1.59	.99
40	**blouses de couvent,** manches courtes, Goosey Gander, 12-18 ans	2.98	1.99
7	**jupes, alpine** gris, 12, 14, 16, 18 — **9 cardigans Orlon,** 12, 14, 16 - **10 robes Teen Age,** 12, 13, 14	Jusq. 14.95	2.99
4	**robes Sub-Teen,** 12, 14, 16	12.95	4.99
10	**costumes de ski, gabardine,** 12 ans	19.95	4.99
5	**cagoules, popeline, capuchon**	10.95	3.99
1	**costume pour la neige,** 11 ans	22.95	9.99
1	**manteau 'corvette', laine,** 14	19.95	9.99
46	**pres, pantoufles, mouton,** beige, 6 à 11, 12 à 2	2.79	1.59
	POUR GARÇONS		
20	**tuques de laine**	1.00	.59
80	**cravates et boucles.** — Jusq.	1.00	.29
12	**chandails,** 'Canadien' - 6 ans	4.98	1.99
42	**pres, gants laine, mitaine cuir**	1.98	1.00
22	**pres, gants de laine,** P.M.G.	.79	.49
14	**vestes laine,** gris, marine	2.98	1.99
62	**foulards laine,** à carreaux	.98	.59
20	**pantalons flanelle** grise	4.98	1.99
26	**culottes breeches, molleton** marine	5.98	2.99
43	**culottes 'scout',** marine	3.95	1.99
	MEUBLES POUR ENFANTS		
3	**matelas** 30 x 54	11.99	7.99
2	**sièges s'ajustant sur toilette**	4.98	2.99

Quatrième étage

	POUR LA MAISON		
12	**draps de couleur** 72 x 100	3.79	1.99
8	**centres de table** 16 x 50	4.59	2.99
12	**nappes**	4.59	2.99
4	**couvre-lits en chenille**	6.98	3.99
4	**rideaux café**	4.98	1.99
46	**panneaux en dacron**	3.98	1.99
4	**stores vénitiens**	6.59	3.99
5	**rideaux Cottage, dacron**	6.98	4.99
4	**rideaux à volants** 95 x 90	16.95	6.99
9	**pres draperies Chromspun**	11.95	3.99
3	**lampes TV**	7.98	2.99
3	**lampes TV**	6.98	1.99
2	**lampes en fer façonné**	6.98	3.99
1	**table circulaire**	6.98	1.99
1	**miroir**	6.98	1.99
1	**table fer façonné**	3.98	1.99
1	**lampe boudoir**	3.98	1.99
	LINOLEUM IMPRIME OU INCRUSTE		
20	**coupons,** 1¾ à 17½ v.c.	5.50 à 26.82	1.99 à 19.99
11	**tapis de coton** 30 x 54	4.99	2.99
13	**tapis de coton** 4 x 6'	9.99	7.99
5	**tapis de coton** 6 x 9'	19.95	7.99
1	**lit 4/6 fini naturel**	24.95	7.99
1	**ensemble montant de lit**	9.99	5.99
1	**chaise en jonc**	10.95	6.99
1	**tapis coton** 6 x 9, rouge	15.95	9.99
1	**tapis coton** 9 x 12, brun	27.95	14.99

Quatrième étage

Quantités		Orig.	Vente
	POUR LA MAISON		
1	**tapis laine pour passage,** gris, 27" x 5½ vges	27.45	19.99
1	**tapis de laine** pour passage, gris, 27" x 9¼ v.	73.82	59.99
3	**poufs**	9.98	4.99
1	**commode**	16.95	9.99
1	**commode 4 tiroirs**	19.95	10.99
1	**section de coin**	23.95	12.99
	ARTICLES DE SPORT, DIVERS		
	Lot de jouets très légèrement endommagés	19 à 9.98	.09 à 3.99
6	**pres patins dames, 10 bâtons de ski, jokaris.** Jusqu'à	7.98	.99
34	**culottes de hockey,** 26-28-30-32	3.98	1.00
6	**raquettes de ping-pong**	2.59	1.99
3	**jeux de ping-pong**	8.98	5.99
11	**cannes à pêche à moulinet,** 'spinning'	10.99	7.99
4	**jeux de ping-pong**	12.95	8.99

Sous-sol

69	**pots à eau, vadrouilles.** Jusq.	2.49	.59
2	**réchauds**	5.99	3.99
2	**glacières portatives**	12.95	9.99



SOLDES DE 1038 PANTALONS, STOCK REGULIER REDUIT A 50% ET BEAUCOUP PLUS

POUR HOMMES, GARÇONS

447 PANTALONS EN TWIST, GABARDINE, SERGE, WORSTED VALANT REG. JUSQU'A $17.95

Hommes 29 à 44 — **7.99**

Tous de première qualité et de confection soignée. Profitez de cette vente sensationnelle pour en acheter au moins deux! Gris, bleu, brun, beige.

Pollack — Rez-de-chaussée



591 PANTALONS EN GABARDINE ET NYLON, SERGE, DACRON, WORSTED FLANELLE PR GARÇONS, ETUDIANTS

Rég. $7.98 $11.95 Gr. 24 à 36. — **3.99**

Tissus résistants et de première qualité. Gris. bleu, brun, bleu marine.

Jusqu'à $9.98 Gr. 24 à 36, 6 à 18 ans. — **4.99**

Tissus de qualité supérieure, finition soignée. Gris, bleu, brun marine.

Pollack — Centre de la Jeunesse — Troisième

TOUTE VENTE FINALE — PAS DE COMMANDES POSTALES NI TELEPHONIQUES

ÉPARGNEZ JUSQU'À 50% ET PLUS

Le magasin entier participe à cette vente de fin de mois . . . grand nombre d'item non annoncés . . . toutes ventes finales . . . pas d'échange. Voyez aussi nos étiquettes spéciales — rouge et jaune.

Ouvert vendredi soir jusqu'à 9h. 45

L'HOROSCOPE vous prédit...

Copyright, King Features Syndicates, Inc.

par Frances Drake

La consultation de l'horoscope est un passe-temps inoffensif à condition de ne pas considérer comme des certitudes les indications de ce jeu.

LE VENDREDI 22 FEVRIER

21 mars au 20 avril (Bélier) — Ne laissez pas vos émotions influencer votre jugement. On vous fait une proposition avantageuse. Vous rencontrez une personne vaniteuse et entêtée.

21 avril au 21 mai (Taureau) Influences planétaires généreuses pour les marchands, les journalistes, les mécaniciens et les ébénistes. Vous pouvez vous permettre des innovations dans le domaine vestimentaire.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) Une journée qui favorisera votre avancement professionnel. Reposez-vous suffisamment pour vous maintenir en bon état de santé. Vous ferez des projets de voyage.

22 juin au 23 juillet (Cancer) Mettez tout votre coeur à l'ouvrage. Les conférenciers et les professeurs seront bien inspirés. Les planètes qui gouvernent vos transactions financières vous invitent à la prudence.

24 juillet au 23 août (Lion) — Journée sous le signe de la coopération, dans les petites comme dans les grandes entreprises. Vous jouerez un rôle important dans votre milieu familial.

24 août au 23 septembre — (Vierge) — Tous ceux dont le métier est d'écrire s'exprimeront avec une facilité exceptionnelle. Journée rémunératrice pour les industriels. Vous recevez une marque d'appréciation.

24 septembre au 23 octobre— (Balance) — Votre enthousiasme sera communicatif. Utilisez pour le mieux chaque minute de cette précieuse journée. Début d'une période joyeuse et réconfortante.

24 octobre au 22 novembre — (Scorpion) — Tout ce qui a trait à la littérature et à la sculpture profitera de la position avantageuse des planètes. Les natives du Scorpion connaîtront des succès personnels.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Ne perdez pas de temps à rêver l'impossible. Vous saurez trouver les mots qu'il faut pour réconforter un ami. Faites en sorte que vos achats ne dépassent pas vos moyens.

22 décembre au 20 janvier — (Capricorne) — Soyez plus exigeant envers vous-même. Réfléchissez bien avant d'effectuer un achat important. En usant de diplomatie vous obtiendrez un accord.

21 janvier au 19 février — (Verseau) — La position d'Uranus est synonyme de progrès industriel. Sortez de votre indifférence et partagez les inquiétudes et les espoirs de votre entourage.

20 février au 20 mars (Poissons)— Vous ferez preuve d'une grande habileté. Organisez votre travail de façon à éviter le surménage. Un de vos proches vous fait une suggestion opportune.

SI VOUS ETES NE UN 22 FEVRIER

Vous êtes appelé à de grandes réalisations dans le domaine artistique, mais n'oubliez pas que même si "l'on nait artiste, l'on devient virtuose" et que le travail assidu est la condition indispensable de la réussite dans ce domaine, comme dans les autres. Evitez de négliger vos responsabilités domestiques.

CREATION D'UNE FONDATION "EVINRUDE"

Peterborough, 21. — (Spéc.) — La création de la Ole Evinrude Foundation (Canada) Inc. vient d'être annoncée par M. C.-B. Neal, président de Outboard Marine Corporation of Canada Ltd, à Peterborough, Ont. Au moyen de subsides et de bourses, cette fondation aidera les institutions et organisations qui s'occupent de charité et d'éducation.

Ainsi nommée, en l'honneur de feu Ole Evinrude inventeur du premier moteur hors-bord et fondateur de l'industrie du moteur hors-bord, la Fondation sera supportée en grande partie par des dons provenant de Outboard Marine Corporation of Canada Ltd.

Parmi les directeurs de la Fondation, on remarque Ralph Evinrude, fils de l'inventeur et président de l'exécutif de la compagnie. Les autres membres comprennent C.-B. Neal T.-P. MacMillan, Bruce-L. Payne, et le maire J.-A. Dewart, de Peterborough, Ont. Tous sont des officiers de Outboard Marine Corp. à l'exception du maire Dewart qui est président de Dewart Millirs Co. Ltd.

"C'est avec une immense joie que j'annonce la formation de cette Fondation", a dit M. Neal. "Nous avons la conviction qu'elle signifiera un grand pas par sa contribution au bien-être des industries canadiennes tout aussi bien que par son aide en faveur de l'éducation."

Chez les Petites Franciscaines, de Baie-Saint-Paul

Baie-St-Paul, Charl. (DNC).— Selon la coutume de la communauté, il y a double cérémonie de vêture et d'émission de voeux, chez les Petites Franciscaines de Marie, à Baie-Saint-Paul (Charlevoix), les 1er et 2 février 1957.

Le R. P. Damien Côté, o.f.m., aumônier de la Maison-Mère, a été l'officiant pour les deux circonstances.

M. l'abbé Philippe Couillard-Després, curé de Tadoussac, a prononcé l'allocution de prise d'habit et le R. P. Fulgence Boisvert, o.f.m., a donné le sermon de la profession.

On remarquait au choeur: M. l'abbé Philippe Couillard-Desprès, curé de Tadoussac, M. l'abbé Alphonse Tremblay, curé de Milan (Frontenac), le R. P. Simon - Joseph Archambault, o.f.m,. aumônier du Noviciat, le R. P. Fulgence Boisvert, o.f.m., prédicateur de la retraite qui s'achevait ce jour-là, le R. Frère David-Edmond, mariste, de St-Michel de Bellechasse.

ONT REVETU LE SAINT HAMIT: Sr Annette Castonguay, de St-Roch-des-Aulnaies, en religion: Sr M.-Bertha; Sr Monique Gagnon, de Chicoutimi, en religion: Sr M.-Giovanni; Sr M.-Luce Dubé, de St-Damase (L'Islet), en religion: Sr M.-Thérèse-du-Sauveur; Sr Monique Ouellet, de Dolbeau, en religion: Sr M.-Céline-des-Anges; Sr Marie Brisson, de Tadoussac, en religion; Sr M.-Agathe, Sr Thérèse Clavette, de Ste-Agathe (Maine), E.-U., en religion: Sr M.-Thérèsita; Sr Earline Bérubé, d'Eagle Lake (Maine), E.-U., en religion Sr M.-Véronica; Sr Denise Nadeau, de Granby, en religion Sr M.-Bernard-de-Citeaux; Sr Ange-Aimée Bouchard, de Petite-Rivière - St-François-Xavier, en religion Sr M.-François-de-Laval; Sr Claudette Harvey, de Pointe-au-Pic, en religion Sr M.-Ghislain; Sr Irène Gaudreault, La Malbaie, en religion: Sr M.-Raynald; Sr Marthe Lemay, de Montréal, en religion Sr M.-Michel, Sr Julienne Renaud, de St-Coeur-de-Marie, en religion Sr M.-Julien; Sr M.-Paule Tremblay-Desbiens, de Kénogami, en religion Sr M.-Gervais, Sr Louise Bouchard, de Pointe-au-Pic, en religion Sr M.-Roland; Sr Colette Bouchard, de St-Charles-Borromée (Chicoutimi) en religion Sr M.-Jeanne-d'Orléans; Sr Gisèle Duperré, de St-Honoré (Chicoutmii), en religion Sr M.-Candide; Sr Gisèle Talbot, de Milan (Frontenac), en religion Sr M.-Martine; Sr Rita Audet, de Milan (Frontenac), en religion Sr M.-Agnès-de-Rome; Sr Françoise Duchesne, de Tadoussac, en religion Sr M.-Dominique-Savio; Sr France Morissette, de St-Honoré (Chicoutimi), en religion Sr M.-Roch, Sr Denise Côté, de St-Honoré (Chicoutimi), en religion Sr M.-Jacques-du-Sauveur; Sr Carole Simard, de St-Coeur-de-Marie, en religion Sr M.-Robert-Bellarmin.

LES NOUVELLES PROFESSES SONT: Sr M.-Damien (Aliette Bolduc), de St-Méthode (Roberval), Sr M.-François-de-Sales (Céline Larouche), de Québec); Sr M.-Rémi (Anne-Marie Gagnon), de St-Honoré, Chicoutimi; Sr M.-Angélina (Emilienne Boivin), de St-Tite-des-Caps; Sr M.-Joseph-Sarto (Gisèle Veilleux), de Ste-Jeanne- d'Arc, Lac-St-Jean; Sr Marie-de-l'Ascension (Lisette Desrosiers), de St-Honoré, Chicoutimi.

Il faudra vous passer des concierges...

Paris (Reuters) — Les visiteurs venant à Paris devront se résoudre à trouver leurs chambres sans l'aide de concierge.

L'Assemblée nationale a en effet décidé mardi de rendre la vie plus facile aux concierges que l'on trouve dans la plupart des immeubles d'appartements en France. Le ou la concierge doit être disponible à toute heure de la nuit pour ouvrir les portes aux locataires ou diriger les visiteurs. On voit rarement des listes des locataires et des bureaux dans le hall d'un immeuble d'appartements parisiens.

L'Assemblée a décidé que les immeubles comptant plus de deux locataires à Paris, Lyon, et Marseille devront installer un dispositif électrique qui permettra aux concierges endormis d'ouvrir la porte sans sortir du lit.

Un mois de prison

La tenancière d'une maison de désordre dans le quartier St-Roch a été condamnée, hier, à un mois de prison pour avoir vendu des boissons alcooliques sans être munie d'un permis à cet effet. Il y a quelque temps, une chicane éclatait dans sa maison. Tout fut saccagé et elle-même fut battue.

Cette femme, qui a été traduite en Corretcionnelle, hier, n'en était pas à sa première offense du genre.

Geste prématuré

OTTAWA. — (P.C.). — Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. L.-B. Pearson, a déclaré mardi qu'il serait "prématuré et imprudent" que les Nations-Unies imposent actuellement des sanctions contre l'Israël, tant que ne seront pas épuisées les possibilités d'obtenir le retrait des troupes israéliennes de l'Egypte.

L'ambassadeur Pierre Dupuy à Milan

MILAN, — (Reuters) — M. Pierre Dupuy, ambassadeur canadien en Italie, a visité mardi les établissements industriels de cette capitale. Il était arrivé hier dans cette ville, sur l'invitation de la Chambre de Commerce de Milan.

Visite de la reine et du duc au Portugal



● La reine Elizabeth cause avec le président du Portugal, le général Francisco Highinio Craveiro Lopes, tandis que le duc d'Edimbourg (à droite) regarde défiler les troupes portugaises à Lisbonne. Des milliers de Portugais ont acclamé le couple royal britannique depuis son arrivée au Portugal. (Photo NEA).

Réduction des effectifs militaires britanniques

LONDRES, (Reuters). — La Grande-Bretagne réduira ses effectifs militaires de 65,000 hommes durant l'année financière commençant en avril, révèlent les prévisions budgétaires.

Cela fait partie du projet du gouvernement annoncé il y a 18 mois pour réduire de 800,000 à 700,000 le nombre d'hommes en uniforme d'ici avril 1958.

Cela n'exclut pas les réductions que le ministre de la Défense, M. Duncan Sandys, pourrait juger nécessaires dans la campagne que mène la Grande-Bretagne pour remédier aux effets économique de la crise de Suez.

La défense britannique coûte actuellement environ 1,500,000,000 de livres sterling par année aux contribuables.

Les économies qui doivent être annoncées comporteront probablement une nouvelle réduction des effectifs coïncidant avec une efficacité accrue par les armes téléguidées.

Intransigeance

LONDRES. — (Reuters) — Le colonel, Cyrio Banks, député britannique qui a fréquemment rendu visite au président Nasser, a révélé aujourd'hui, que le président égyptien ne négociera pas au sujet du canal de Suez tant que Israël ne retirera pas ses troupes de l'Egypte.

VOUS TOUSSEZ?
PASTILLES VALDA
et
PASTILLES VALDAMILD
pour les enfants et leurs mamans

Laxatifs déclassés par suite de recherches sur la constipation?

Produit à l'épreuve depuis 12 ans dans un hôpital universitaire

Toronto - (2)

Pour les millions de personnes atteintes de constipation chronique: bonne nouvelle! La même détermination à trouver un remède définitif pour telle ou telle catégorie de maladies — détermination qui a abouti à la découverte de l'insuline, de la pénicilline, du vaccin Salk — s'est attaquée à un mal répandu, dont les ravages augmentent de jour en jour: la constipation.

Après douze années de recherches et d'expériences dans une université américaine réputée, deux médecins, les Docteurs J. L. Wildon et D. G. Dickerson, publiaient dans l'"American Journal of the American Medical Association" les résultats de leurs travaux au sujet du sulfosuccinate de sodium dioctylique.

Pour la vaste majorité des personnes aux prises avec la constipation, leur rapport met fin aux purgatifs cathartiques, aux laxatifs, aux aliments laxatifs d'un goût désagréable. Finis aussi les coliques, les diarrhées répétées, les remèdes "explosifs"!

Au cours des 12 dernières années, plusieurs centaines de patients de l'hôpital universitaire de Ann Arbor, Michigan, ont eu recours avec succès au sulfosuccinate de sodium dioctylique. Tout au long de cette période d'essai de 12 ans, l'efficacité du nouveau produit chimique s'est révélée clairement au traitement de malades — principalement d'enfants — dont les fèces ne s'éliminaient pas normalement. D'autre part, les patients atteints de poliomyélite, de paralysie et de diverses déficiences musculaires, de même que les vieillards, ont été soulagés sans éprouver les inconvénients des laxatifs irritants et des cathartiques.

D3S* ne vide pas l'organisme de ses vitamines, ni n'en empêche l'assimilation, comme c'est le cas avec l'huile minérale. Il ne produit pas non plus cette sensation de lourdeur d'estomac fréquente avec l'emploi de la cellulose méthylique, ni n'irrite le côlon, comme le font les sels, les bonbons-laxatifs et le son entier.

Bref, D3S* ne produit ni ne gêne le péristalisme, n'a aucune valeur alimentaire ou chimique; il ne donne pas de coliques ni ne produit de besoins anormaux.

Tout comme D3S* ajouté à l'eau a pour effet de noyer un canard, ainsi adoucit-il les matières fécales et en facilite-t-il le mouvement. Une capsule insipide de D3S* attire l'eau dans les selles, les rend douces, d'une consistance parfaite. Les fèces se déplacent librement dans les intestins. D3S* n'agit en aucune façon comme un laxatif. Il est inerte, non-toxique, et tout aussi inoffensif que l'eau qu'il attire.

AVIS AUX MÉDECINS

Chaque capsule D3S* contient 60 mg. de sulfosuccinate de sodium dioctylique (aérosol OT). Il s'agit d'une formule brevetée mise au point par l'American Cyanamid Company, et mise en capsule pour nous par le procédé "Rotary-Die".

Vous trouverez, dans votre copie de l'A.J.M.A. du 28 mai 1955, Volume 158 No 4, page 261, un rapport au sujet de l'application de ce produit à la médecine.

D3S* se vend en bouteilles de 60 capsules et se détaille au bas prix de $1.95.

Le sulfosuccinate de sodium dioctylique, mis au point par l'American Cyanamid Company, fut d'abord exploité il y a quinze ans en tant qu' "agent de mouillage"; c'est-à-dire qu'ajouté à l'eau, il la rendait "plus mouillée". A l'époque, LIFE Magazine publia un article au sujet de cet étrange produit chimique connu des scientistes sous la formule CH_2 COO C_8 H_{17} CH COO C_8 H_{17} SO_3 Na.

LIFE reproduisait la photographie d'un canard en train de se noyer dans une eau à laquelle la préparation en question avait été ajoutée. L'eau était si pénétrante que les plumes du canard en étaient littéralement imprégnées.

Il n'était cependant pas question d'appliquer cette découverte à la médecine. On se contentait de l'employer dans l'industrie du textile pour faire tremper les tissus.

Le reportage médical présenté dans le Volume 158 No 4 du A.J.M.A., organe officiel de l'American Medical Association, décrit de façon vivante le chemin parcouru par un produit mis au point dans un but nullement médical, et qui aboutit à une découverte — la plus grande — dans le traitement de la constipation.

*Marque Adrem du sulfosuccinate de sodium dioctylique

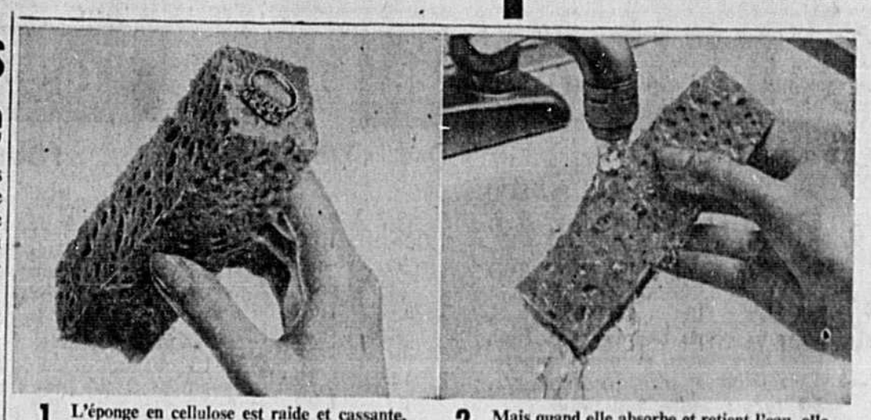
L'EMPLOI REGULIER DES LAXATIFS DOMMAGEABLE

Le Dr. Walter C. Alvarez, autrefois de la clinique Mayo, avance, dans son livre intitulé "Nervousness, Indigestion and Pain", que dans bien des cas, il semble plausible que la constipation devienne une habitude par suite de l'emploi régulier des laxatifs ou des purgatifs.

Les médecins se réfèrent fréquemment au Merck Manual. Dans ce traité, l'on fait remarquer, à propos de la constipation, que l'usage de tout laxatif que le patient emploie par habitude devrait être banni, de même que le recours à tout produit pharmaceutique susceptible de stimuler le péristaltisme.

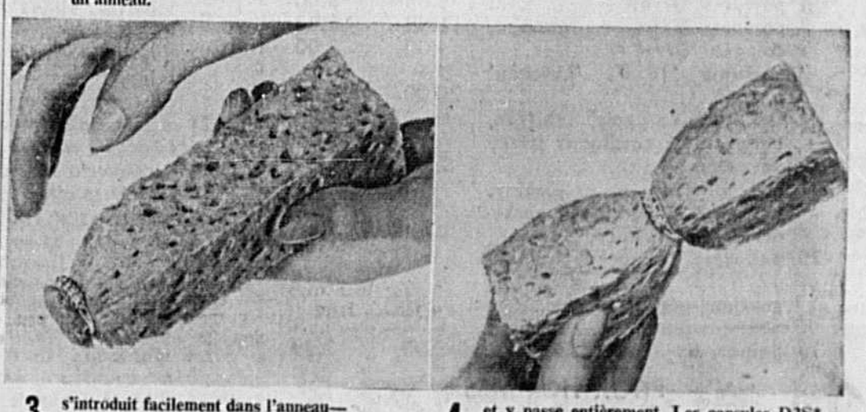
Dans la 5ième édition du Physiological Basis of Medical Practice, les Docteurs Best et Taylor affirment que la rétention des fèces dans le côlon distal et le rectum entraîne l'absorption excessive des humeurs par l'organisme en général, de sorte que les fèces deviennent dures, sèches et l'évacuation se fait difficilement.

L'absorption des capsules D3S* a pour effet d'attirer l'eau dans les selles et de favoriser une élimitation douce et régulière.



1. L'éponge en cellulose est raide et cassante, lorsque sèche, et elle ne passerait pas dans un anneau.

2. Mais quand elle absorbe et retient l'eau, elle devient douce et souple—



3. s'introduit facilement dans l'anneau—

4. et y passe entièrement. Les capsules D3S* attirent l'eau dans les selles, et favorisent ainsi une élimination réglée, dans laxatifs.

Quel est votre problème de constipation?

Hémorroïdes? Colite? Constipation chronique? Causée par la paraplégie? La vieillesse? La maternité?

La plupart des gens se sont entendu répéter, dans leur enfance, qu'il était vital d'aller à la selle chaque jour; et on ne ménageait pas les termes tels que "auto-intoxication" et toute la gamme des noms de maladies qui menaçaient notre santé, si nous manquions à l'horaire.

Aujourd'hui, la médecine sait que la plupart de ces menaces n'avaient aucun fondement. Passer un, deux ou plusieurs jours peut être le cycle habituel de certaines personnes. Ces personnes devraient néanmoins subir un examen médical pour s'assurer qu'il n'y a aucun dérangement, et suivre ensuite l'avis du médecin.

L'huile minérale, les sels, la magnésie et les bonbons-laxatifs contenant de la phénolphtaléine, à cause de leurs propriétés irritantes, augmentent le péristaltisme, et lorsqu'absorbées en doses régulières, peuvent créer des symptômes inquiétants même chez les personnes robustes, et l'usage répété des laxatifs irritants chez quelqu'un souffrant d'hémorroïdes ou de colite, produit un malaise aigu. Les personnes qui prennent de l'âge, ou celles confinées au lit, trouvent de nombreux inconvénients aux purgations, ainsi qu'aux huiles ou aux laxatifs ordinaires. Les paraplégiques, à cause de leur peu d'activité, sont très souvent victimes de constipation, et dans leur cas, les laxatifs courants peuvent aggraver de beaucoup leur constipation. Les personnes atteintes de diverticules savent qu'il leur est nécessaire d'être réglées, mais, d'autre part, elles sont mises en garde par leurs médecins contre l'usage continuel d'huiles minérales qui empêchent l'assimilation des vitamines.

Pour tous ceux qui éprouvent le besoin de prendre un laxatif, la découverte du sulfosuccinate de sodium dioctylique, vendu sur le marché sous le nom de Capsules D3S*, va s'avérer un bienfait; et ce n'est pas un laxatif: il n'engendre pas de diarrhées, d'irritation, de pertes, de besoins anormaux. Avaler une ou deux capsules D3S* par jour n'a aucun autre effet sur l'organisme que d'attirer l'eau dans l'intestin, d'amollir les selles, et de permettre aux ondulations péristaltiques naturelles d'aboutir à un mouvement également naturel. Les Capsules D3S* sont inoffensives et ne créent pas d'accoutumance. Votre médecin est au courant de la découverte de ce remarquable produit. Parlez-lui-en.

OFFRE GRATUITE AUX PARAPLÉGIQUES

D3S* (sulfosuccinate de sodium dioctylique) s'est avéré particulièrement efficace dans le cas des paraplégiques.

Si vous êtes paraplégique, faites voir cette page à votre médecin. Il connaît le sulfosuccinate de sodium dioctylique et D3S*. S'il juge que vous pouvez en prendre, demandez-lui un feuillet de prescription où il confirmera son approbation, et nous vous ferons parvenir par la poste votre première bouteille de D3S*, format à $1.95, tout à fait gratuitement.

Adrem Ltd., Pharmaceuticals, 570 Yonge St., Toronto 5, Ont.

Pas d'ordonnance nécessaire, mais vendu aux pharmacies seulement

$1.95
60 CAPSULES
Provision de 6 semaines à 2 mois



LIVRAISON DANS LA VILLE ET LA BANLIEUE

Commandes postales acceptées

C.O.D., par chèques ou mandats.

Adressez: Pharmacie Soucy, 999, avenue Cartier, Québec, P. Q.

S.V.P. m'envoyer (quantité) ..... bouteille(s) de D3S — Prix .....

Nom .....

Adresse .....

Nous payons les frais de poste sur les commandes de $5.00 et plus.

LES PHARMACIES Soucy

CHATEAU FRONTENAC — Tél.: LA 5-6565
999 Avenue Cartier — Tél.: LA 2-1235
369 de la Couronne — Tél.: LA 5-4641

pour vivre dans un nuage parfumé



"la façon parfaite pour se parfumer..."

— en pressant le bouton, vous serez entourée d'une fragrance Chantilly durable et inoubliable. "Spray Mist" vous donne la valeur maximum d'un parfum pour $3.50 seulement, taxe en plus.

LA PHARMACIE BRUNET
Veuillez m'expédier de suite

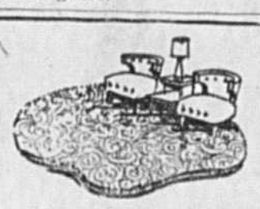
.....

Nom .....

Adresse .....

(Plus taxe 2%). Frais de malle payés sur toutes commandes de $2.00 et plus. Adresser: Boîte postale 1486, Québec.

pharmacie BRUNET
605 est, rue Saint-Joseph,
Québec - Téléphone: LA 5-8141



Couvre-planchers
TAPIS-RUGS
PRELARTS

La plus grande variété de modèles et de marques qui rehausseront la décoration intérieure de votre foyer.

PRISE DE MESURES — POSAGE

Terreau & Racine
LIMITEE
196, rue St-Paul — Tél.: LA 4-5181

Tout Autour de Bébé



Suggestions Colligées par Mrs Ann Gerber (Mère de 5 enfants)

L'évolution du bambin d'un an est passionnante à observer. Mais elle n'est pas aussi rapide chez tous les bébés. Certains parleront tôt et marcheront tard, ou vice versa. Certains sont déjà sevrés, d'autres non. Certains sont adroits de leurs petites mains, d'autres encore malhabiles. Mais il est étonnant de voir comme presque tous se rattrapent vite. Et le secret de la satisfaction pour les parents est de s'en tenir à cette sage règle: "Ne jamais *retenir* ou *forcer* un enfant". Ceux qui savent accepter avec fierté et plaisir les progrès que bébé accomplit par lui-même y trouveront la plus grande récompense.

* * *

5 moyens salutaires de procurer à votre petit la vitamine A et le fer contenus dans les légumes et indispensables au développement. Les Legumes Gerber pour Enfants offrent une grande variété. 5 Légumes pour Enfants, tendres, uniformément hachés et faciles à mâcher. Les Légumes Gerber pour Enfants sont préparés avec des produits de choix spécialement cultivés. Une cuisson soigneuse sous pression en conserve la saveur naturelle, la couleur alléchante et les éléments nutritifs. Avez-vous offert à bébé de la Soupe aux Légumes Gerber ou des Patates Douces?

* * *

Système d'échange. Lorsque vous retirez à bébé un objet "défendu", remplacez-le par un autre aussi amusant, mais "permis". Cela lui apprendra mieux la différence entre ce qui est permis ou non que des "non-non" répétés.



* * *

Régal des petits. La plupart des petits raffolent des fruits, surtout des Fruits Gerber, juteux et frais. Les Fruits Gerber pour Enfants sont tout naturellement appétissants pour les bambins parce qu'ils ont une saveur et une couleur naturelles. 8 variétés exquises et alléchantes, délicieuses à la cuiller ou comme garniture. Gerber Baby Foods, Niagara Falls, Canada.



Cadeaux liturgiques remis à Son Exc. Mgr Couturier



● Rimouski (DNC) — Dimanche après-midi, se déroulait à l'Arsenal de Rimouski une impressionnante cérémonie au cours de laquelle on a remis des cadeaux liturgiques au nouvel évêque du Golfe St-Laurent, Son Exc. Mgr Gérard Couturier, actuellement curé de St-Germain de Rimouski. Les Fusiliers du St-Laurent et de la Légion Canadienne, ont remis à Son Excellence sa crosse tandis que des citoyens de Rimouski lui offrirent sa bague. Sur la photo ci-dessus, assis, de g. à d., l'hon. Perreault Casgrain, l'hon. Jules-A. Brillant, c.l., Son Exc. Mgr Gérard Couturier; S. H. le maire de Rimouski, M. Elzéar Côté, et M. le juge G.-E. Blanchard, de la cour de magistrat de district. A gauche, prononçant une allocution, le lieut.-col. Richard Dubé, commandant des Fusiliers du St-Laurent. On sait que Son Exc. Mgr Couturier sera sacré évêque en la cathédrale St-Germain de Rimouski jeudi, le 28 février.

Le Festival des étudiants de Laval débutera, ce soir, par une parade

Les étudiants de Laval entrent en Festival. C'est ce soir, à huit heures, qu'aura lieu dans les rues de Québec, le défilé aux flambeaux des étudiants de l'université Laval.

A l'occasion de leur Festival annuel, les étudiants de Laval ont organisé ce défilé aux flambeaux comprenant onze chars allégoriques, représentant, sous formes symboliques chacunes des facultés, écoles ou organisations participantes.

Dès sept heures, les participants se rassembleront au monument Jeanne d'Arc sur la rue Laurier. Chacun devra se trouver coiffé d'une tuque aux couleurs de l'université Laval soit rouge et or.

Le défilé s'engagera par la suite dans les rues Taché, Grande-Allée, d'Auteuil, par la Porte Kent, par la rue d'Youville pour se terminer au Palais de glace du Carré d'Youville. Une danse populaire terminera, au Carré d'Youville, cette manifestation pacifique du Festival des Etudiants de l'Université Laval.

PARIS, (Reuters). — Les journaux de Paris rapportaient, mardi, la découverte d'un nouveau champ de [illegible] près de Dax, dans le s[illegible] de la France. Un journ[illegible] Jaré que c'est probabl[illegible] plus riche trouvaille [illegible] e jamais faite

Admiral

La VENTE Valeurs Surprises bat son plein chez

BIZIER & CARON
LIMITEE
801, rue St-Joseph, Est,
Québec Tél. : LA 9-3391

épargnez des dollars venez bientôt

Nouveau pour 57!
Console Admiral 21

Le Canfield avec syntonisation en avant, par le haut. Modèle monté sur pied avec châssis 200 surpuissant. Commutateur pour postes locaux ou éloignés.

AUPARAVANT $289.
Prix de la vente Valeurs Surprises
$229.95



Modèle C23A11X



Refrigérateur Admiral de 10.7 pi. cu. avec dutch-de-givrage

Espace pour 63 liv. d'aliments congelés, 4 étagères, légumier pleine largeur, 3 étagères dans la porte.

AUPARAVANT $359.
Prix de la vente Valeurs Surprises
$259.95

Modèle DA1110

DSV-57-1F PO4960F

A St-François d'Assise

Mgr Miville-Déchène tire les conclusions des conférences de l'Ass. des parents et maîtres

Dans le domaine de l'éducation de la jeunesse, les maitres et les parents à qui incombe ce devoir ne doivent jamais perdre de vue la fin ultime de l'homme qui est Dieu. Aussi, malgré la multiplication des méthodes pédagogiques modernes, il ne faut jamais oublier que l'éducation doit être d'abord chrétinne avant tout.

Ainsi s'exprimait, récemment Mgr Guillaume Miville-Dechène, P.D., D.Th., D. Ph., curé de la paroisse de St-François-d'Assise, devant l'Association des parents et maitres de la paroisse. Cette causerie mettait le terme à une série de 8 conférences sur l'éducation que l'Association avait présentées au public, cette année et le résumé vient de nous être communiqué.

Tous les hommes recherchent la sécurité et le bonheur, remarquait le prélat, mais aujourd'hui, il y a déviation dans la recherche de ce bonheur que l'homme du 20e siècle croit pouvoir trouver dans les découvertes modernes et le progrès de la science. Il est inconvenable que l'être humain assouvisse ainsi sa soif infinie de bonheur. Il y trouvera bien un peu de joies humaines, mais ce n'est pas ce à quoi il aspire.

On constate aujourd'hui un affadissement de la morale d'autrefois et une tendance à essayer de remplacer le bien et le mal ainsi que la liberté humaine par la technologie. Cette manifestation se retrouve même en éducation. La technologie peut bien apporter quelques lumières aux questions complexes de l'éducation, mais il ne faut pas oublier que le problème humain se pose devant la Volonté et l'Intelligence de Dieu et non devant l'intelligence humaine. Au fond, la vieille formule d'éducation chrétienne reste toujours à la base.

L'homme est chair, âme et esprit et il faut développer en lui tous ses sens et toutes ses facultés. Les éducateurs et les parents catholiques doivent donc s'efforcer de faire de leurs enfants des hommes complets ainsi que des saints grâce à une éducation catholique basée sur la Foi et les préceptes évangéliques.

Après avoir insisté sur la nécessité que "l'éducation, à tous ses degrés, devait s'établir dans le sacrifice", Mgr Miville-Dechène remarquait que c'est le rôle des éducateurs de pallier aux infuences mauvaises qui se font sentir inévitablement sur la jeunesse. Ce rôle de correcteurs se fera par l'exemple, les paroles et les conseils. Les parents et les maitres ont également pour mission d'éclairer les jeunes et de les mettre en garde contre ce qu'on leur offre comme nouveau.

Dans la 2e partie de son allocution, le conférencier étudiait la jeunesse dans le travail, dans ses loisirs et à l'étude. En ce qui concerne les études, dans quel but les élèves les poursuivent-ils? Les uns pour obéir simplement aux parents, d'autres pour se faire une condition de vie et d'autres encore pour réaliser leurs caprices et leurs passions. C'est la mission des éducateurs d'inculquer aux jeunes le vrai but de l'éducation qui est celui de devenir un chrétien parfait. Avant tout, il faut enseigner aux jeunes à s'élever sur le plan supérieur.

Le travail, conséquence du péché originel, est un merveilleux instrument de sanctification pour tous les hommes, quels qu'ils soient. Apprenons donc aux jeunes à considérer le travail à la sublimité de sa fonction; également, apprenons-leur à dominer le travail au moyen de leur intelligence et de ce fait à l'aimer.

Dans les loisirs, la rectitude de la voie reste la même. Il faut que les principes chrétiens dominent le jeu. Par exemple, le sport n'est pas une fin en soi et il ne faut pas qu'il porte atteinte à la santé physique.

Donnons donc aux jeunes le meilleur de nous-mêmes en gardant l'espoir que les jeunes du 20e siècle vaudront ceux du 19e.

A Fortierville



● Par décision de Monseigneur l'Archevêque de Québec, M. l'abbé Odilon Sylvain, desservant à St-Eloi-les-Mines, dans le comté de Portneuf, a été nommé curé de la paroisse de Ste-Philomène de Fortierville, dans le comté de Lotbinière. La cérémonie de son installation aura lieu, dimanche, le 3 mars, à 2 h. 30 p.m.

Le vent seul a la clef de la navigation

St-Jean, T.-N. (P.C.) — Le vent seul a la clé de la navigation dans le port de St-Jean pour le reste de la saison. S'il persiste à venir de l'est, ce sera l'embâcle; s'il souffle constamment en direction opposée, le port restera libre de glaces.

Le capitaine R. J. Randell, représentant maritime du ministère des Transports, manifeste à ce sujet peu d'optimisme et se déclare convaincu que le vent soufflera de l'est.

La question de Chypre au parlement anglais

LONDRES, — (Reuters) — La Chambre des Communes a approuvé mardi soir la politique du gouvernement envers Chypre par un vote de 307 contre 253, soit une majorité de 54 voix.

Au cours du débat, M. James Callaghan, porte-parole de l'opposition sur les affaires coloniales, a déclaré :

"Nous ne pouvons obliger les hommes et les femmes à demeurer au sein du Commonwealth contre leur volonté. Nous devons obtenir leur assentiment si nous voulons qu'ils y restent".

Ils se rendront compte de l'importance de nos ressources minières

500 délégués de 75 pays se réuniront à Québec en octobre

Ottawa. (P.C.). — Quelque 500 délégués, représentant 75 pays, auront l'avantage, en septembre et en octobre, de mesurer l'importance des ressources minières du Canada au cours d'une vaste tournée continentale, la plus grande jamais organisée au Canada.

Cette tournée s'inscrira dans le cadre du sixième congrès de l'industrie minière et de la métallurgie du Commonwealth qui s'ouvrira le 8 septembre à Vancouver et sera clôturé 32 jours plus tard, le 9 octobre, à Halifax. Cette conférence est organisée sous les auspices du Conseil des institutions minières et métallurgiques du Commonwealth sur l'invitation de l'Institut canadien des Mines et de la Métallurgie.

Au cours du congrès, le premier de cette sorte au Canada depuis 1927, les délégués voyageront en chemin de fer et en avion de Vancouver à Halifax et se rendront jusque dans le Nord canadien. Ils tiendront des réunions dans huit villes, visiteront plus de 50 mines et fonderies, ainsi que des installations pétrolières et de gaz naturel, des usines de produits chimiques et autres établissements miniers.

Trains et avions

En 1927, quelque 200 délégués avaient visité le Canada à bord d'un train spécial, s'arrêtant dans les principaux centres. Cette année, les compagnies de chemin de fer mettront au moins trois, et peut-être quatre trains de 18 wagons à la disposition des délégués.

Outre la tournée ferroviaire, huit avions seront nolisés pour permettre aux délégués de visiter les mines et les usines de Colombie Britannique septentrionale, au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest, en Saskatchewan et au Manitoba. D'autres avions seront nolisés pour permettre aux délégués de visiter les mines de fer du Nouveau-Québec et de Terre-Neuve.

Les principales réunions auront lieu à Vancouver, les 8, 9 et 10 septembre, à Edmonton, les 16 et 17 septembre, à Winnipeg, les 19 et 20 septembre, à Toronto, les 27 et 28 du même mois, à Ottawa, le 30 septembre, à Montréal, le 1er et 2 octobre, à Québec les 3 et 4 du même mois, et à Halifax, les 8 et 9 octobre.

Approbation du comité des chemins de fer

OTTAWA, (P.C.). — Le Comité des chemins de fer des Communes a donné mardi son approbation à un projet de loi visant au fusionnement au Pacifique Canadien de ses 12 filiales. La mesure avait été précédemment adoptée en deuxième lecture par la Chambre, ce qui revient à son approbation en principe.

Décès de Mme Fabi

SHERBROOKE. — (P.C.) — Mme Antonio Fabi, présidente de la maison de construction Fabi et Fils, est morte lundi soir dans un accident d'auto à Sherbrooke. Mme Fabi, qui avait 78 ans, était devenue présidente de l'entreprise à la mort de son mari, il y a 10 ans.

Réélu maire de St-François

A la suite de l'élection tenue le 16 janvier dernier, M. Evariste Lamonde a été réélu maire pour un deuxième terme avec une majorité de 235 voix sur son adversaire. Les conseillers élus sont: MM. Emilien Garant, Candide Picard et Jean-Sévère Allaire. M. Lamonde a déjà été président de la commission scolaire durant six ans avant d'occuper la charge de maire à St-François de Montmagny. M. Lamonde est aussi gérant de la Société Coopérative Agricole.

L'ATOME SANS DANGER ?

L'ère atomique comporte un double péril : la radioactivité croissante de l'atmosphère due aux explosions, la nocivité des déchets éliminés par l'industrie atomique.

L'optimisme de Gilles Néret, dans le numéro de mars de CONSTELLATION, tend à lui faire considérer que ce grave problème de notre temps sera résolu.

Constellation de mars vous offre aussi une quantité d'autres articles tout aussi fascinants.

CONSTELLATION
En vente chaque mois chez votre marchand de revues.

Chez Woodhouse

Confection pour hommes dames et enfants — 2ème ETAGE

2 Spéciaux — POUR 3 JOURS JEUDI VENDREDI-SAMEDI



73 COMPLETS POUR HOMMES

Avec 1 ou 2 paires de pantalons. Worsted 100% laine. Couleurs assorties. Grs : 3/5, 7/6, 4/7, 7/8, 2/9, 17/40, 33/42.

SPECIAL $29.95



100 ROBES POUR DAMES

Couleurs et styles assorties

Tailles : 10 à 20.

Valeurs régulières :
$12.95 $19.95
$16.95 $24.95

SPECIAL $4.98

Woodhouse & Cie Ltd

440 rue DE LA COURONNE --- QUEBEC

Toute vente finale

STEVE CANYON 4714 — par Milton Caniff



LE FANTOME 5299 — par Lee Falk et Ray Moore



Le Syndicat a rejeté la proposition

A l'issue d'une assemblée spéciale tenue à l'amphithéâtre de la centrale des Syndicats catholiques, le Syndicat des Employés de Magasins, Inc., a rejeté par un vote unanime de ses membres une proposition d'un grand magasin, formulée en neuf points, et a demandé à ses représentants d'entamer des négociations basées sur ses propres demandes.

La Compagnie en question avait ainsi pris l'initiative des négociations en présentant ses propositions aux représentants syndicaux au cours d'une réunion tenue dans la matinée de lundi. Par ailleurs, le Syndicat avait d'abord suggéré de rencontrer la Compagnie le 25 février. La convention collective présentement en vigueur se termine le 25 mars.

A la demande de la Compagnie, le Syndicat devait donner une réponse définitive avant quatre heures, mardi après-midi. Effectivement, l'assemblée du Syndicat n'a pu commencer que vers 6 heures p. m.

La proposition de la Compagnie portait principalement sur les salaires, les heures de travail, les congés en maladie, les commissions sur les ventes, les congés chômés.

Nous avons communiqué avec un représentant du grand magasin en question et il nous a dit qu'à la suite d'une rencontre faite la semaine passée avec des représentants autorisés de ce Syndicat pour régler un autre problème, ces représentants ont exprimé un désir auquel la compagnie n'a pas accédé dans les circonstances.

Toutefois, à la suite de cette suggestion du Syndicat, (dans un geste pour témoigner de sa bonne foi) la Compagnie a tout simplement demandé une rencontre privée avec ces représentants. Au cours de cette réunion, tenue le 17 février courant, la Compagnie a présenté une proposition globale en plusieurs points qu'elle croyait raisonnable dans les circonstances. La Compagnie n'avait aucunement l'intention d'entamer des négociations alors qu'elle n'était pas obligée de le faire suivant sa convention collective actuelle et suivant la loi.

La Compagnie, ajoute-t-on, a fait cette proposition dans le but de favoriser ses employés en leur accordant immédiatement de meilleures conditions de travail et dans le but d'éviter de longs délais et toutes difficultés pour l'avenir. La Compagnie attendait une réponse dans un délai relativement court vu le sérieux des offres faites et leur importance pour les employés aussi bien que pour l'employeur. Selon le représentant de la Compagnie, à cause de la nature de ces offres, le Syndicat avait le temps de prendre sa décision vu qu'à ce moment-là les employés d'un seul employeur étaient en cause.

Le Syndicat a décidé de ne pas accepter l'offre dans le délai prévu et de recourir plutôt aux procédures nécessaires et usuelles de négociations de convention collective.

Québec, le 20 février 1957.

Eisenhower parle de pressions . . .

(Suite de la première page)

Si l'ONU ne réussit pas à obtenir le retrait israélien "cela rendra infiniment plus difficile la réalisation des buts" de ce plan, a dit Eisenhower.

La Russie

M. Eisenhower a déclaré que les Nations-Unies "devront admettre leur échec" si elles acceptent que soient ignorées les résolutions réclamant le "retrait des forces d'invasion".

Il a souligné qu'il appliquerait ces paroles à l'Israël aussi bien qu'à d'autres pays. Puis il a dit: "Cet échec serait un dur coup à l'autorité et à l'influence des Nations-Unies dans le monde et aux espoirs que l'humanité place en l'ONU comme moyen d'obtenir la paix et la justice".

Eisenhower a dénoncé ce qu'il a appelé "la mauvaise conduite soviétique en Hongrie". Il a déclaré que la Russie est "relativement imperméable" à tout, sauf aux pressions morales exercées par l'ONU, à cause de son droit de veto au Conseil de sécurité.

"Ce serait en effet un triste jour si jamais les Etats-Unis décidaient d'assujettir l'Israël au même genre de pressions morales que celles qui sont appliquées à l'Union soviétique" a déclaré Eisenhower.

Situation grave

M. Eisenhower a déclaré qu'on doit présumer que l'Egypte n'empêchera pas les navires israéliens d'emprunter le canal de Suez ou le golfe d'Akaba si les troupes israéliennes sont retirées de l'enclave de Gaza et de l'embouchure du golfe d'Akaba.

Il a ajouté que "la Société des Nations" peut s'occuper fermement de toute situation qui résulterait "si malheureusement l'Egypte violait par la suite l'entente d'armistice israélo-arabe ou autres obligations internationales".

Le président a déclaré que le retrait israélien éliminerait un obstacle au progrès du déblaiement du canal de Suez.

Eisenhower a déclaré que l'Egypte et l'Israël ont tous deux violé la trêve en Palestine par la reprise des raids et, de la part de l'Egypte, en bloquant la navigation israélienne dans le canal de Suez et le golfe d'Akaba.

"La situation actuelle est grave, mais nous espérons que la raison et le droit prévaudront", a dit Eisenhower.

M. Eisenhower a mis en doute l'insistance que met l'Israël a obtenir "de fermes garanties comme condition au retrait de ses troupes d'invasions".

Accepter cela, dit le président, se serait "reculer l'horloge de l'ordre international — nous aurions en fait autorisé l'emploi de la force comme moyen de régler un différend international et de retirer des avantages nationaux".

Des citoyens d'Ashland, au Maine, se proposent de se rendre en jeep à Québec via Lac-Frontière

Ashland, Maine (P.A.) — Une demi-douzaine de citoyens de Ashland tenteront de se rendre à Québec en jeep en passant par la région accidentée du nord du Maine et Lac-Frontière, samedi.

Le but de ce voyage est de susciter l'intérêt du public et des autorités en faveur du projet d'une nouvelle route entre Ashland et Québec qui raccourcirait passablement la distance.

Arthur Collier, qui dirige le groupe, a dit : "Nous espérons que l'information obtenue de ce voyage contribuera à faire un relevé de la route Maine-Québec".

Les jeeps transporteront un treuil, des sacs de couchage, une tente et des vivres au cas où les voyageurs éprouveraient des difficultés ou rencontreraient du mauvais temps durant le voyage. Collier prévoit que la randonnée prendra de sept à huit heures. Le trajet comprend 11 milles de route récemment tracée au bulldozer et des chemins de bois.

Actuellement, la route entre Ashland et Québec représente une distance de 265 milles en passant par Fort Kent, Madawaska et Rivière-du-Loup. La route proposée, passant par Lac-Frontière, raccourcirait le trajet de 150 milles.

A Québec, Collier présentera un cadeau au premier ministre de la province, l'hon. Maurice Duplessis.

Cours de conduite d'automobile donnés à Ste-Marie de Bce

Lors de la dernière assemblée générale du Jeune Commerce, tenu lundi, le 11 février, il a été convenu d'offrir à la population de Ste-Marie et des paroisses environnantes l'opportunité d'avoir un cours de conduite de véhicule automobile dans la place, au début de l'été.

Cependant, pour pouvoir obtenir ce cours ,du Club Automobile de Québec, il faut s'assurer un minimum de trente inscriptions. Pour tout renseignement additionnels, on pourra écrire à la Direction de Chambre, C.P. 444, Ste-Marie ou communiquer par téléphone avec les membres de l'exécutif. Quant à la date exacte, on ne peut préciser maintenant, tout dépendra du nombre d'intéressés, et ceux-ci voudront bien donner leurs noms sans retard, les arrangements devant être complétés à la prochaine assemblée, soit le 11 mars prochain.

Broyé à mort

MONTREAL, (P.C.). — Un jeune homme de 20 ans, André Leclerc, a perdu la vie, mardi, lorsqu'il est tombé dans un concasseur de pierre dans une carrière de ville St-Michel. La police a annoncé que Leclerc alimentait la machine lorsque l'accident s'est produit.

La manifestation n'a pas eu lieu au Parlement

(P.C.) — Des agents de la police provinciale ont empêché hier soir un groupe d'étudiants de l'Université Laval de pénétrer dans les galeries de l'Assemblée législative; ils ont déclaré par la suite qu'ils avaient appris que les étudiants se proposaient de se livrer à une manifestation.

Selon leurs renseignements, une centaine d'étudiants armés de "bombes puantes" et munis d'exemplaires du pamphlet dans lequel deux professeurs de Laval condamnent les moeurs électorales du Québec, devaient envahir les galeries du public.

Une trentaine d'entre eux ont réussi à s'y rendre mais les autres ont été interceptés par des policiers de la Sûreté provinciale.

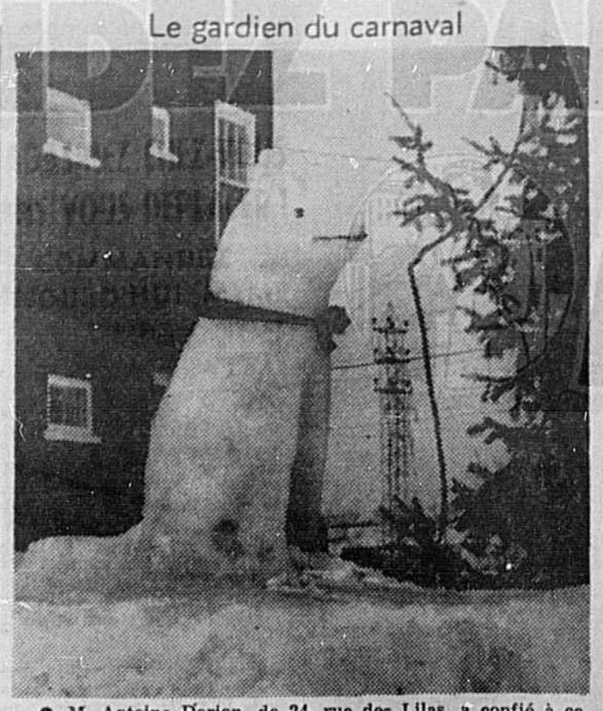
L'un de ceux qui avaient réussi à s'introduire fut expulsé lorsqu'il commença à taper du pied sur le plancher. Ses compagnons écoutèrent le débat dans la plus parfaite tranquillité.

L'un des étudiants qui ont été éconduits a lancé une bombe puante à proximité de l'entrée de l'édifice du Parlement.

Quelque 25 policiers, dont plusieurs étaient habillés en civils, ont gardé les portes de la Législature durant toute la séance de la soirée.

Interrogé en marge de cette affaire, des officiers de l'Association générale des étudiants de l'Université Laval (AGEL) se sont montrés étonnés d'une telle attitude de la part de ce groupe d'étudiants. Ils ont affirmé n'avoir été prévenus d'aucune façon. Conséquemment, ils tiennent à ce que l'Association soit tenue complètement à l'écart de ce mouvement qui ne doit engager d'aucune façon leur responsabilité ni celle de l'Association qu'ils dirigent.

Le gardien du carnaval



● M. Antoine Dorion, de 24, rue des Lilas, a confié à ce puissant dogue la garde de l'esprit du carnaval chez-lui et ses voisins. Un effet de perspective donne à l'animal les proportions d'un pylône électrique qu'on remarque à l'arrière-plan.

Mort de M. Joseph Kerhulu

M. Joseph Kerhulu est décédé à Québec à l'âge de 81 ans.

Né en Bretagne, il était venu au Canada en 1906 et arrivé à Québec le jour de la Fête-Dieu, heureuse coïncidence qu'il ne devait jamais oublier.

Après avoir travaillé à Ottawa, puis à Montréal, pendant quatre ans, Joseph Kerhulu ouvrit à Montréal, rue St-Denis, un restaurant qui devait devenir fameux. Cependant, la guerre éclata. Déjà dégagé, par son jeune âge, de toute obligation militaire, M. Kerhulu partit, comme engagé volontaire, dès le 3 août 1914. Il revint en permission une première fois en 1916, un deuxième fois au printemps de 1918. Rentré définitivement en 1919, il reprit la direction de son établissement fréquenté par toutes les notabilités montréalaises, en face de l'Université. Le nom du restaurant Kerhulu évoque toute une époque pour les vieux Montréalais.

M. Kerhulu vendit son restaurant en 1922, et rentra en France. Mais, jusque dans sa Bretagne natale, il éprouva la nostalgie du Canada. Il revint en 1924, et acquit la maison Patry, rue de la Fabrique, à Québec, pour y ouvrir le grand restaurant français qui existe encore.

M. Kerhulu n'a pas seulement servi d'exemple par sa réussite commerciale, fruit du labeur et de l'intégrité, et par la culture qu'il avait su acquérir sans cesser de travailler durement. Son extraordinaire charité, toujours discrète, s'est exercée au profit d'un nombre élevé de familles et d'institutions.

Il laisse sa veuve, née Alexina Guérard, et plusieurs neveux et nièces, dont le R. P. Paul Gay, missionnaire aux Iles Hawaï.

Le service aura lieu, lundi matin, à 9 heures, en l'église Saint-Charles-Garnier, et l'inhumation se fera au cimetière St-Charles. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Charles Cloutier, Enr., 1584, chemin St-Louis.

THE GREAT-WEST LIFE ASSURANCE COMPANY

annonce la nomination de

M. MAURICE BILODEAU



MAURICE BILODEAU

au poste d'inspecteur. Au service de la Compagnie depuis deux ans, M. Bilodeau a établi des records impressionnants dans le domaine de l'Assurance. Il assistera M. Jean Lamarche, C.L.U., gérant de Succursale, dans l'expansion constante de la Compagnie dans l'Est du Québec.

Bureau de Succursale : 350, boulevard Charest Est, Québec 2, P.Q. — Téléphone : LA 4-3571

CONFIEZ-NOUS AUJOURD'HUI . . . vos problèmes de demain!



CHAQUE MERCREDI . . .

Vous pouvez réaliser un

PRIX TOTAL de $2500.00

dans la

COURSE AU TRÉSOR DOMINION-THRIFT

DES MARQUES DE BONI

C'est amusant! C'est facile! Vous pouvez gagner!

NOUS VOUS NOUS VOUS NOUS VOUS

VOICI COMMENT!

Si votre téléphone sonne au cours de la soirée du mercredi entre 7 et 9 heures, NE RÉPONDEZ PAS "ALLO" car vous serez automatiquement disqualifiés pour la chance de gagner $2,500. Au lieu de répondre "ALLO," dites "MAGASINS DOMINION" ou "MAGASINS THRIFT." Alors, si c'est la COURSE AU TRÉSOR DOMINION-THRIFT qui vous appelle, vous gagnerez $500.

SOYEZ PRÊTS . . .

Si vous êtes appelés au téléphone par la COURSE AU TRÉSOR DOMINION-THRIFT et si vous répondez au téléphone en disant "MAGASINS DOMINION" ou "MAGASINS THRIFT," vous avez la chance de gagner aussi d'autres prix. Si vous avez un reçu de caisse enregistreuse des MAGASINS DOMINION ou THRIFT de la semaine précédente au montant de $5.00 ou plus, vous gagnez automatiquement $500 additionnels.

PRIX DE BONI!

Si vous gagnez les prix ci-dessus et avez en même temps chez vous le dessus d'une boîte ou l'étiquette d'une de nos marques de Boni de la semaine (ou un facsimile raisonnable) comme montré, vous pouvez gagner $500 supplémentaires. De plus, si vous avez les deux produits des marques de Boni de la semaine vous gagnez un autre $1,000, ce qui donne un grand total de $2,500.

Les employés et agents de Dominion Stores Limited ou Thrift Stores Limited et leurs familles ne sont pas éligibles à ce concours.

Achetez ces produits des marques de boni cette semaine!

A ♦ $500 PRIX DE BONI

SI VOUS AVEZ UNE ÉTIQUETTE DE



VEL LIQUIDE ROSE GRAND FORMAT

A ♥ $500 PRIX DE BONI

SI VOUS AVEZ UNE ÉTIQUETTE DE



"BORDEN'S STARLAC" INSTANTANÉ BOÎTE 1 LB.

A ♠ $500 PRIX DE BONI

SI VOUS AVEZ UNE ÉTIQUETTE DE



CAFÉ INSTANTANÉ "CHASE & SANBORN" BOCAL 6 OZ. (25¢ RABAIS)

Course au trésor DOMINION THRIFT DES MARQUES DE BONI LES APPELS TÉLÉPHONIQUES SONT FAITS CHAQUE MERCREDI SOIR ENTRE 7 ET 9 —

Problèmes scolaires à St-Prosper

ST-PROSPER, Dorch. (DNC). Dimanche, le 10 février, les contribuables de St-Prosper ont eu l'avantage de recevoir, à la salle municipale, des spécialistes en questions scolaires.

M. le curé Demers qui a présidé l'assemblée et présenté les orateurs était entouré de M. le maire Jos. Goulet, de l'abbé Jos. Denis, curé de St-Côme, de l'abbé Conrad Gagnon, vicaire, de M. Fridolin Roy, président de la Commission scolaire de St-Prosper avec ses commissaires, de M. Serge-Paul Morin, président de la fédération des Commissions scolaires de Dorchester et secrétaire de la Commission scolaire de St-Prosper et de plusieurs représentants des Commissions scolaires de St-Georges, St-Côme, St-Zacharie et Ste-Rose. On remarquait également dans l'assistance beaucoup de dames et de contribuables de St-Prosper intéressés.

Le but de la réunion était de lancer le projet d'une école secondaire régionale. Les promoteurs de ce projet étaient le R. Frère Jean-Lucien, de l'école scientifique de St-Georges, M. André Breton, président diocésain de la Fédération.

Après les présentations d'usage par M. le curé, le R. F. Jean-Lucien a prouvé, chiffres en main, l'impossibilité pour nos Commissions scolaires rurales, de maintenir, particulièrement pour les garçons, des classes de 8e année à la 12e année, d'où la nécessité d'organiser, avec le concours des Commissions scolaires intéressées, une école régionale secondaire pour ces mêmes élèves. Il a expliqué de façon très claire comment pourrait fonctionner pareille école.

M. André Breton, a démontré que les Canadiens français devraient s'efforcer de donner à leurs enfants la meilleure formation possible afin qu'ils puissent un jour prendre les postes de commande, dans la société. Et il a prouvé, en tenant compte de l'évolution des programmes scolaires et des exigences que cette évolution apporte, que l'école régionale proposée répondait absolument aux besoins.

M. Charles Desrochers, autre promoteur a amorcé la discussion amicale et l'assemblée entière est devenue un forum vivant d'où est sortie la lumière. Bref, cette assemblée sera, nous l'espérons, le point de départ d'une nouvelle organisation qui apportera la solution à un problème difficile à régler.

Les contribuables de St-Prosper et des paroisses environnantes semblent prêts à emboîter le pas afin de faire que notre région soit la mieux organisée au point de vue scolaire.

Progrès des Ontariens de langue française

Ottawa (CCC) — Grâce au travail de l'Association d'Education des Canadiens français de l'Ontario, 70,000 enfants fréquentent les écoles primaires; 5,000 les écoles secondaires; 216 l'Ecole normale de l'université d'Ottawa. On compte aussi 595 écoles bilingues; 2,116 professeurs dans les écoles primaires bilingues; 1,924 classes d'écoles bilingues; 503 Commissions scolaires bilingues. L'Association d'éducation donne aussi des bourses d'études et fait des prêts d'honneur en vue d'encourager les étudiants franco-ontariens à poursuivre leurs études. Jusqu'ici, 104 prêts d'honneur ont été accordés pour les études pédagogiques au collège d'éducation et agricoles à Oka ou Guelph, et 187 prêts de $300. chacun ont été consentis de 1953 à 1955 à des étudiants d'écoles normales. L'Association a encore de grands projets à réaliser et elle compte y parvenir en sollicitant l'aide des franco-ontariens demeurés fidèles à leur langue.

Une sentence partiellement maintenue

La Cour d'Appel a partiellement maintenu, hier, la sentence prononcée le 7 décembre 1955 contre Roger Lamothe, de Montréal, qui avait été trouvé coupable d'avoir, à Québec, sans excuse valable, sans avoir une patente en vigueur et sans avoir donné l'avis prescrit par la loi, le 21 août 1955, eu en sa possession un alambic propre à la fabrication d'eau-de-vie.

Lamothe, alias Pierre Clément, avait été condamné à $300.00 plus les frais ou, à défaut, à 3 mois de prison. Il avait été aussi condamné à payer une amende de $10,687.36 représentant le double des droits d'accise payables sur la liqueur saisie et le double du permis de distiller.

C'est sette deuxième partie de la sentence qui n'a pas été accueillie par la Cour d'Appel qui a fait savoir que ces droits de taxe et de licence pouvaient être réclamés au civil, mais non au criminel.

L'alambic que possédait Lamothe était à 2,195, 18e Rue à Québec. Un feu, s'étant déclaré dans l'immeuble où se trouvait l'installation, avait permis aux autorités de procéder à des arrestations en rapport avec cette entreprise clandestine.

COMMANDEZ PAR LA POSTE

J.-B. LALIBERTÉ LIMITÉE

MAGASINEZ CHEZ-VOUS SANS VOUS DEPLACER !

COMMANDEZ AUJOURD'HUI MEME POUR UN MEILLEUR CHOIX ET UN SERVICE PLUS RAPIDE



J. B. LALIBERTE LIMITEE
CASIER POSTAL 1846, QUEBEC, P.Q.
Veuillez m'expédier les articles suivants, tels qu'annoncés :
☐ CHEQUE ☐ C.O.D. ☐ MANDAT-POSTE

Quantité	Prescription	Couleur	Grandeur	Prix

NOM .....
ADRESSE .....
S.V.P. AJOUTER TAXE PROVINCIALE

COMMANDES POSTALES ACCEPTEES ET PORT PAYE DANS TOUTE LA PROVINCE POUR ACHATS D'AU MOINS $3.00



BAS NYLON SANS COUTURE

1.09

PREMIERE QUALITE

- Confection très résistante. Epaisseur pratique: 30 deniers.
- Nouveau ton rose beige, idéal pour le jour.
- Toutes les pointures: 8½ à 11.

LALIBERTE — 1e ETAGE



PYJAMAS POUR DAMES

2.98

- Modèle long à manches courtes, avec ou sans ceinture.
- Belle confection coton ou frippé de teintes pastelles unies ou imprimées.
- Col tailleur, chinois, peter pan. Grandeurs: petites, moyennes et larges.

LALIBERTE — MEZZANINE



JUPONS LONGS POUR DAMES

2.98

PRIX D'AUBAINE

- Ravissant modèle long, taillé sur le droit. Confection impeccable en beau crêpe blanc.
- Bretelles, corsage et bas garnis de broderie.
- Toutes les tailles: 32 à 40.

LALIBERTE — MEZZANINE



JOLIES ROBES DE CHAMBRES POUR DAMES

TAILLES: 12 à 20

6.95

TAILLES: 38 à 44

7.95

- Confection très soignée en riche soie surah aux tons pastels: rose ou turquoise sur fond gris.
- Elégant modèle avec collet châle et ceinture frangée. Pratiques manches trois-quarts, avec revers.

LALIBERTE — MEZZANINE

MAGNIFIQUES COUVERTURES A UN BAS PRIX POPULAIRE

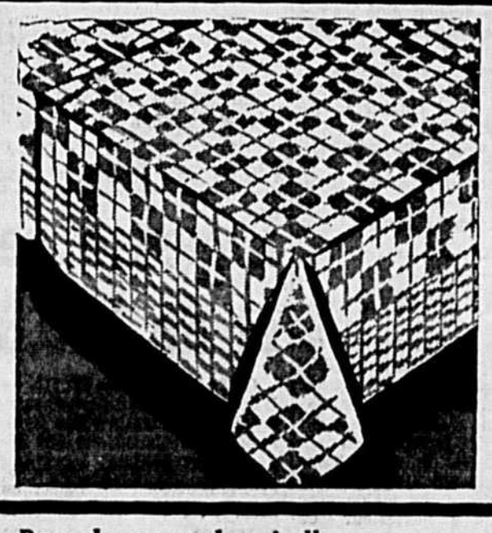
4.95

GENEREUSES DIMENSIONS: 66" x 80"

- Excellente fabrication "THERMOTEX" viscose et nylon. Qualité parfaite. Empaquetage individuel étui plastique.
- Bordure ruban de satin et attrayantes rayures multicolores aux extrémités. Fond rose, bleu, vert, jaune et flamingo.

LALIBERTE — 3e ETAGE





NAPPE 56"x76" EN RAYONNE

1.59

VALEUR REGULIERE 2.39

- Qualité parfaite! Délicats motifs quadrillés, genre damassé, ton sur ton. Belle importation.
- Cinq splendides tons pastels: rose, bleu, vert, jaune et blanc. Une valeur remarquable.

LALIBERTE — 3e ETAGE

Pour dames et demoiselles . . .

GAINES "SARONG"

4.95

- Confortable modèle à devant croisé, assurant un maintien excellent et une silhouette idéale. Quatre jarretelles.
- Haute fabrication, batiste jacquard en avant et "power net" à l'arrière. Tailles: 22 à 28.

LALIBERTE — MEZZANINE



CHEMISES DE QUALITE POUR HOMMES

2.95

VALEUR REG. 3.95

- Confection irréprochable en fin broadcloth pré-rétréci.
- Collet à pointe courte. Choix de blanc, bleu, gris, beige, vert.
- Grs: 13½ à 17. Poignet simple. Longueurs de manches: 32 à 34.

LALIBERTE — 1e ETAGE



SPLENDIDES PYJAMAS POUR HOMMES

3.95

AU LIEU DE 4.95

- Coupe ample et confection soignée en broadcloth uni pré-rétréci.
- Tons unis beige, gris, bleu, avec nervure contrastante ou garniture de plaid, au collet et aux poignets.
- Tailles: 36 à 44. Pantalon avec élastique à la taille.

LALIBERTE — 1e ETAGE



VESTES EN CUIR FINI SUEDE POUR HOMMES

13.95

ORDINAIREMENT 17.95

- Très solide confection cuir brun de première qualité. Doublure en soie rayonne.
- Collet ceinture et poignets en tricot de laine.
- Fermoir-éclair et deux poches en biais. Grs: 36 à 46.

LALIBERTE — SOUS-SOL



CHANDAILS 100% LAINE

Pour FILLETTES

3.95

- Populaire modèle cardigan avec encolure ronde, dans les tons de vert, marine, rouge, blanc, bleu pâle.
- Fin tricot tout laine, garanti à l'épreuve des mites.
- Grandeurs: 8 - 10 - 12 - 14 - 16.

LALIBERTE — 4e ETAGE

Couvre-lits en chenille



4.95

VAL. JUSQU'A 7.95 DANS LE LOT

- Ravissants modèles unis avec frange de 2 pouces aux extrémités ou avec dessins contrastants sur fond de teintes pastelles.
- Choix de rose, bleu, vert, jaune, gris, mauve et fushia.
- Généreuses dimensions pour lit double.

LALIBERTE — 3e ETAGE

3 BONNES VALEURS POUR GARÇONS



CHEMISES BLANCHES

1.98

Bonne confection broadcloth blanc lavable et "Sanforized", Marque renommée "Little Prince". Manches longues, poignets simples et collet à pointe courte. Grs: 10, 10½, 11, 11½, 12, 12½ pour garçons de 4 à 12 ans.



Pantalons gris medium

6.99

Confection laine et nylon d'une résistance remarquable. Poches entièrement nylon pour plus de durée. Populaire modèle avec plis en avant et fermoir-éclair. Tailles 24 à 36 pour garçons de 6, 8, 10, 12, 14, 16, 18 ans.



COUPE-VENT DURABLES

3.95

Gabardine et nylon dans les tons de brun, marine, bleu royal, rouille, taupe. Tricot de laine au collet, aux poignets et à la taille. Nervure blanche sur le manche. Doublure de kasha. Deux poches sur le biais. Grs: 6 à 16 ans.

J. B. LALIBERTE LTEE, 595 EST, ST-JOSEPH, QUEBEC, C. P. 1846 — TEL. LA 5-4841

De l'avis du critique Michel Glotz

Paris a joué un rôle de premier plan dans l'histoire de la danse classique

Paris a joué un rôle prépondérant dans l'histoire de la danse classique. A l'échelon du roi ou du peuple, la danse a connu en France une faveur particulière. Après la tradition de l'opéra-ballet qui connut son âge d'or sous le règne de Louis XIV, Paris présida à l'éclosion du ballet romantique, et la création de Gisèle, en 1831, marqua une évolution dans cet art.

Puis la danse quitte Paris, le public est désabusé et piétine sur place, jusqu'en 1909. Serge de Diaghilex sera le rénovateur du ballet en France, un ballet-spectacle: avec musique, décor, argument et vedettes, dignes de ce nom.

A sa suite, Balanchine contribuera au perfectionnement de l'art du ballet, et au cours des dernières années la technique atteint un tel degré de perfection que le public n'accepte plus les imperfections. Les troupes de ballet font salle comble à Paries à tel point qu'il devient difficile pour les membres de l'administration de se réserver des billets. Il va de soi que les recettes sont aussi spectaculaires.

Une telle ascension n'est pas sans danger, souligne Michel Glotz, le distingué conférencier, car elle peut amener une sécheresse, une froideur, bien lointaines de l'art et de la musique.

A côté de l'Opéra de Paris, ses traditions et son rayonnement, il ya d'autres troupes sédentaires à tendancese diverses, mais il y a aussi les troupes de passage à Paris. La ville lumière est également accueillante pour les troupes de folklore. Un peu comme à l'ONU, des délégués de toutes les nations s'installent avec un succès plus ou moins heureux. Troupes soviétique, troupe hongroise, ensemble national bulgare, ensemble national polonais, Sadler's Wells Ballet, troupe du Marquis de Cuevas, troupe du New-York City Ballet...

Ouvrant ici une parenthèse, M. Glotz, nous communique ses observations sur le ballet au Canada, et le situe très près de la vérité et dans la ligne d'une belle tradition de spontanéité, de grâce et de ramantisme. Il souligne également que seule une étoile de l'Opéra de Paris pouvait s'arroger le titre d'ambassadeur de cette institution parmi la troupe qui nous a visités à l'automne!

M. Glotz évoqua également quelques grands noms, le souvenir de grandes étoiles et traça les étapes de l'ascension des petits rats à la consécration de prima balerina.

Mme Jules Savard avait présenté cet éminent conférencier qu'est M. Michel Glotz, musicologue, littérateur, comentateur, et fin diseur. J. C.

Ils ont failli goûter à la prison

Trois jeunes fiers-à-bras ont failli goûter à la prison, hier soir, lorsqu'ils se sont "dérouillé" les muscles sur la personne d'un citoyen de Québec-Ouest.

A la demande du chef de police, Jos. Isabelle, qui voulait éviter le pénitencier à ces trois jeunes, traduits récemment en Cour des Sessions de la Paix, la victime de l'assaut a retiré sa plainte contre le trio.

L'assaut s'est dérdulé près du garage du plaignant qui aurait été attaqué par les trois jeunes gens, lorsqu'il alla constater qui frappait à coups redoublés sur sa propriété. A ces remarques, les trois jeunes hommes répondirent par des coups, en présence de témoins. La police devait les rejoindre peu de temps après.

Le chef Isabelle constata que les prévenus avaient déjà eu des démêlés avec la Justice et que le moindre délit prouvé contre eux, les enverrait au pénitencier. C'est alors qu'il intercéda en leur faveur pour obtenir le retrait de la plainte.

Les trois coupables de l'assaut durent mettre, cependant, leur fierté de côté et faire des excuses devant leur victime. Cette leçon devrait leur être profitable.

Auto volée à N.-D.-des-Laurentides

Un garagiste de Notre-Dame-des-Laurentides a logé une plainte auprès de la Sûreté provinciale, hier. Une automobile laissée dans son établissement pour réparations serait disparue. Il a constaté la disparition, hier matin. Le garagiste est M. Réginald Baugh, du 74, rue Maufils. Une enquête a été instituée.

Une grève du loyer

Paris (Reuters) — Quelque 400 étudiants ont entrepris aujourd'hui la "grève du loyer" et le boycottage des cantines universitaires afin d'obtenir le droit d'accueillir des jeunes filles dans leurs chambres, le soir. Trois étudiants ont été arrêtés, lundi soir, au cours d'une mêlée avec des policiers à l'extérieur de l'hôtel où ils sont logés.

Une avocate lui donne du fil à retordre



● Le professeur d'université Charles Van Doren est parvenu jusqu'ici à accumuler la somme de $143,000. en répondant avec justesse aux questions qui lui étaient posées à la télémission "21". Lors du dernier programme, il est arrivé ex-aequo avec son adversaire, Mme Vivienne Nearing, avocate de New-York. Tous deux devront se mesurer de nouveau le 25 de ce mois afin de briser cette égalité. Une somme de $1,000 est attachée à chacun des points de différence dans le compte finale des deux concurrents. (UP).

Hausse des salaires des professeurs et des frais de scolarité à McGill

MONTREAL. — (P.C.) — L'université McGill a annoncé hier divers changements apportés à son budget, notamment l'augmentation du traitement des professeurs, des frais de scolarité, des fonds de bourses et des caisses de prêts.

Le Dr F.-Cyril James, principal et vice-chancelier de l'institution, a déclaré que la nouvelle échelle de salaire des professeurs est identique à celle des universités de Toronto, d'Alberta et de Colombie canadienne. La hausse entrainera des déboursés additionnels de $500,000 durant l'année 1957-1958.

De plus, l'augmentation des fonds de bourses et de prêts haussera les dépenses d'un autre $70,000.

Par contre la hausse des frais de scolarité, qui entrera en vigueur le 1er septembre 1957, apportera $350,000 de plus par année dans les coffres de l'institution. Mais ce n'est là, selon le principal, que la moitié de la somme nécessaire pour équilibrer le budget de l'université.

HAUSSES SENSIBLES

Les professeurs de McGill n'avaient pas eu de majoration de salaire depuis juin 1953. A cette époque, les frais de scolarité avaient été haussés de $50. par année pour cette raison.

La nouvelle échelle prévoit un salaire minimum de $3,500 pour les conférenciers, de $5,000 pour les professeurs adjoints, de $6,500 pour les professeurs associés et de $8,000 pour les professeurs mêmes, ce qui équivaut à des augmentations respectives de $400., de $1,000, de $1,500. et de $2,000.

$46.41 par habitant pour l'éducation en 1954

Dépense per capita de $57.82 pour l'alcool et de $29.68 en tabac, au Canada, en 1956

OTTAWA, 21. — (P.C.). — D'après un relevé déposé mercredi à la Chambre des Communes, les Canadiens ont dépensé $902,000,000., en alcool et $463,000,000., en tabac, en 1955. Cela fait une moyenne de $57.82 en alcool et $29.68 en tabac par habitant, y compris les femmes et les enfants.

En 1954, année des dernières données disponibles, le pays a affecté $705,200,000. à l'instruction publique, soit $46.41 par habitant. Ce montant représente les dépenses faites par le gouvernement fédéral, les autorités provinciales et municipales, les universités, les écoles privées et les écoles commerciales.

La ventilation par provinces est la suivante: Alberta, $61.10 par personne; Colombie-Canadienne, $57.; Saskatchewan, $52.98; Ontario, $48.92; Québec, $40.59; Manitoba, $40.58; Nouveau-Brunswick, $32.25; Yukon et Territoires du Nord-Ouest, $35.85; Nouvelle-Ecosse, $34.97; Terre-Neuve, $28.22, et Ile du Prince-Edouard, $22.34.

Construction d'un traversier d'un million qui desservira Tadoussac et Baie Ste-Catherine

L'Assemblée Législative a adopté hier soir à l'unanimité un bill qui a pour objet de faciliter à la Compagnie de Navigation Charlevoix - Saguenay Ltée la construction d'un nouveau traversier d'un million de dollars qui sera mis en service entre Tadoussac et Baie-Ste-Catherine. Ce navire, a dit l'hon. Arthur Leclerc, ministre d'Etat et député de Charlevoix, pourra transporter entre 1,500 et 1,800 automobiles par jour.

Un nouveau qual sera construit par le gouvernement fédéral, sur la rive ouest du Saguenay. Le gouvernement provincial construira la route pour conduire à ce nouveau quai. Grâce à ce nouvel emplacement et au navire plus gros qui sera construit par la compagnie, le trajet entre les deux rives pourra se faire en sept minutes. Actuellement, la traversée dure de 20 à 25 minutes. De plus, il sera plus facile de lutter contre les glaces, que le vent de nord-est accumule parfois à l'embouchure du Saguenay, et qui parfois interrompent le service pendant un jour ou deux au plus fort de la saison froide.

Le premier ministre Duplessis a dit pour sa part que l'expansion était tellement considérable sur la Côte-Nord que le service actuel ne répond plus aux besoins. La compagnie reçoit déjà du gouvernement un subside de $48,000 par année. Ce montant ne sera pas augmenté. Mais on prendra là-dessus $30,000 par année pour aider au financement du navire, qui devra être mis en service au plus tard en mai 1958. Les taux devront être approuvés par la Régie des Serices publics.

M. Pierre Ouellet, député du comté de Saguenay, a remercié le gouvernement de cette initiative qui va beaucoup améliorer les communications de la Côte-Nord.

M. René Hamel, chef intérimaire de l'opposition, a exprimé la crainte que ce projet ne cause beaucoup de désappointements. Ce que les gens voulaient, a-t-il dit, c'était un pont sur le Saguenay. Je comprends qu'avec le gouvernement actuel, il faudra se contenter de l'amélioration de la traverse.

M. Leclerc répondit qu'on avait étudié la possibilité de construire un pont. Mais le coût en serait prohibitif dans les circonstances présentes. Il y a 5 ans, on parlait de vingt-cinq à trente millions. Aux prix d'aujourd'hui, ce serait peut-être $50 millions.

J.-P. Savary, deuxième aux épreuves de ski

WINTERBERG. (Reuters). Le capitaine Jean-Paul Savary, de Québec, qui fait partie du Royal 22e Régiment de l'armée canadienne en Allemagne, s'est classé deuxième hier dans les épreuves de ski pour le championnat de descente de l'armée britannique du Rhin. Il a franchi le parcours en 135.2 secondes.

Le champion est le deuxième lieutenant R.-P. Yeoward, des Galles du Nord, dont le temps a été de 131.7 secondes. Le concours avait réuni 115 concurrents. Mais les conditions étaient mauvaises et la neige mouillée.

Même une explosion n'affecte pas Louis Armstrong!

Knoxville (P.A.) — Une explosion a eu lieu mardi soir à côté d'une salle où le célèbre trompettiste noir Louis Armstrong donnait un concert, à Knoxville, au Tennessee. Mais le musicien n'a pas cessé de jouer et il n'a même pas perdu une mesure de son rythme.

D'après la police, des automobilistes auraient lancé un bâton de dynamite qui a fait explosion à quelque 200 verges du bâtiment. Dans la salle se trouvaient environ 2,000 Blancs et 1,000 Noirs, dans des sections séparées. Armstrong était accompagné par une chanteuse noire et cinq musiciens: trois noirs et deux blancs.

UNE FEMME QUI FUT UN HOMME

N'être ni fille ni garçon, quelle amère destinée! Ce fut longtemps celle de Robert Cowell, aujourd'hui Roberta. Son anomalie sexuelle constitua pour elle un terrible drame.

C'est ce que nous dévoile CONSTELLATION dans son numéro de mars, ainsi que des articles, tels "Chauves, devez-vous désespérer?" "Dormez peu, mais dormez bien!" "Fin de l'alcoolisme", etc., etc..

CONSTELLATION

En vente chez votre marchand de revues à tous les mois.



BUVEZ
LE PLUS CANADIEN
DES BREUVAGES

LA CANADIENNE

VENTE SENSATIONNELLE
de
Manteaux - Jaquettes - Etoles et Capes de Fourrures

NOUS NOUS SOMMES PORTES ACQUEREURS DE TOUT LE STOCK DE MANTEAUX – JAQUETTES – ETOLES DE FOURRURES
DU MANUFACTURIER ALBERT TRUDEL 29½ ST-STANISLAS QUEBEC *(autrefois de 61 rue Ste-Claire)*

Ce stock de fourrures a été légèrement endommagé par la fumée. Tout doit être liquidé en deux jours seulement. Commençant vendredi le 22 février à 9 heures a.m.

Réductions de 30% à 50%

MANTEAUX
2 MANTEAUX DE MOUTON PERSE GRIS UNIS
Rég. 500.00 SPECIAL $249.

10 MANTEAUX DE MOUTON PERSE GRIS UNIS
ou avec collet de vison saphir
Rég. 850.00 SPECIAL $449.

17 MANTEAUX de DOS RAT MUSQUE du Nord
Teint vison pastel ou allution
Rég. 395.00 SPECIAL $295.

14 MANTEAUX de DOS et COTES RAT MUSQUE
DU SUD NATUREL
Rég. 395.00 SPECIAL $259.

8 MANTEAUX DE MOUTON PERSE NOIR
Unis ou garnis de vison saphir
Rég. 400.00 SPECIAL $298.

JAQUETTES
JAQUETTES DE VISON ORIENTAL
PEAUX ALLONGEES
Rég. 425.00 Spécial $299.

JAQUETTES DE RAT MUSQUE DU NORD
(TEINT VISON)
Rég. 200.00 Spécial $159.

JAQUETTES DE CASTOR CANADIEN
DU LABRADOR
Rég. 550.00 Spécial $395.

JAQUETTES ET ETOLES DE RAT MUSQUE
TAUPE ECOSSAISE, ECUREUIL RUSSE
Rég. 150.00 Spécial $99.

ETOLES
ETOLES DE VISON SAUVAGE
PEAUX ALLONGEES
Rég. 600.00 Spécial $349.

ETOLES DE VISON DEMI-SANG
Rég. 550.00 Spécial $375.-$395.

ETOLES DE VISON SAPHIR
PEAUX ALLONGEES
Rég. 850.00 Spécial $499.

ETOLES DE VISON ORIENTAL
PEAUX DEMI ALLONGEES
Rég. 349.00 Spécial $195.

VISONS MONTES
VISON RUSSE SET DE 2 PEAUX $59.
VISON SAUVAGE SET DE 2 PEAUX $79.
VISON SAUVAGE SET DE 4 PEAUX $149.

MANTEAUX
12 MANTEAUX DE CASTOR CANADIEN
Rég. 500.00 SPECIAL $249.

5 MANTEAUX DE MOUTON DE PERSE
Collet de vison pastel ou saphir
Rég. 700.00 SPECIAL $495.

6 MANTEAUX DE CASTOR CANADIEN
DU LABRADOR
Rég. 900.00 SPECIAL $598.

7 MANTEAUX DOS RAT MUSQUE DU NORD
PEAUX ALLONGEES
Rég. 595.00 Rég. 650.00
SPECIAL
$349. $398.

15 MANTEAUX ET JAQUETTES
Seal brun (lapin teint) mouton Chinois
Rég. 125.00 SPECIAL $49.

FOURRURES EMOND ENR.
185 EST, ST-JOSEPH QUEBEC

CINQUANTIEME ANNEE, No 15,282 — CANADA

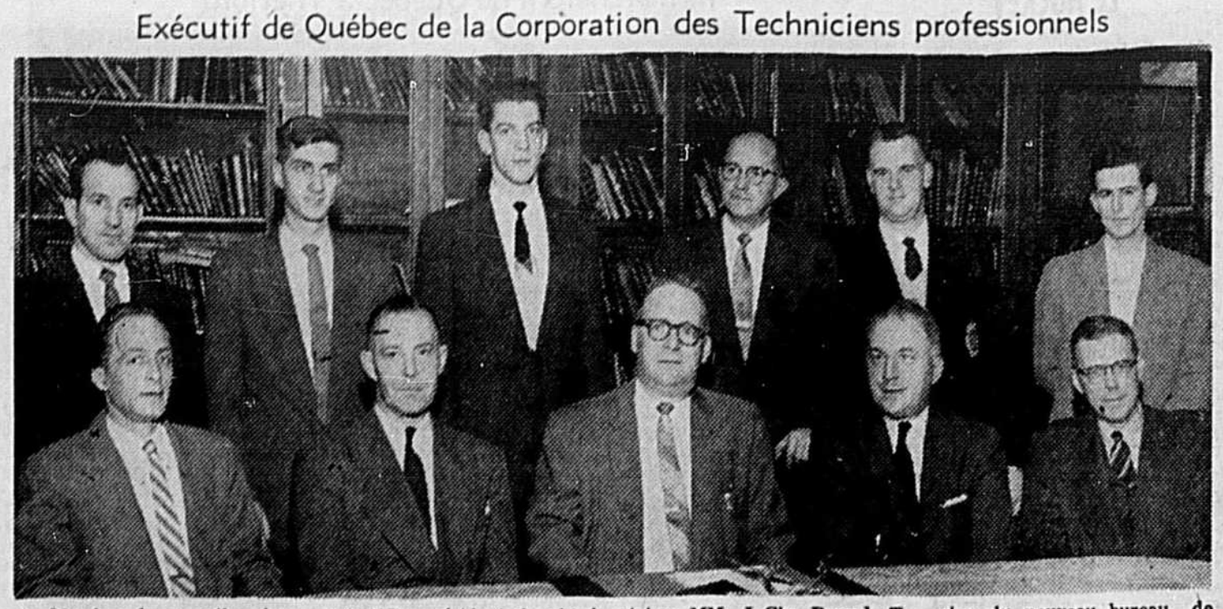
Annoncez régulièrement dans l'"ACTION CATHOLIQUE", le grand quotidien de Québec. Votre commerce ne s'en portera que mieux.

L'ACTION CATHOLIQUE

QUEBEC, JEUDI 21 FEVRIER 1957 PAGE 13

Confiez vos travaux d'IMPRESSION, de RELIURE et de PHOTOGRAVURE aux ateliers les plus modernes de l'Est de cette province.

Exécutif de Québec de la Corporation des Techniciens professionnels



● Membre du conseil exécutif du chapitre de Québec de la Corporation des Techniciens professionnels du Québec pour l'année 1957. Première rangée (de g. à d.): M. Gérard Bélanger, T.P., trésorier; M. Chs-Henri Talbot, T.P., 1er vice-président; M. Raymond Clavet, T.P., président du chapitre; M. Charles-E. Bréard, T.P. directeur et président général de la Corporation; M. Albert Châteauneuf, T.P., secrétaire. Deuxième rangée, M. René Lemelin, T.P., et Claude Marois, T.P., directeurs, M. J.-Marc Pellerin, T.D., assistant-secrétaire; MM. J.-Chs Dorval, T. P., et J.-C. Paradis, T.D., directeurs et André Côté, représentant de la promotion 1957 des diplômés de l'Ecole Technique de Québec. N'apparaissent pas sur la photo, MM. Albert V. Dumas et Guy Lachance. Au cours de cette réunion du nouveau bureau de direction, différentes questions de première importance furent étudiées, dont la possibilité de tenir à Québec en octobre prochain le congrès général de la Corporation des Techniciens professionnels.

200,000 immigrants au Canada cette année

OTTAWA. — (P.C.). — Le gouvernement fédéral est à s'entendre avec les compagnies maritimes et d'aviation en vue de faire venir au Canada cette année environ 200,000 immigrants, le nombre le plus considérable en 44 ans.

Environ la moitié de ces immigrants viendront probablement de la Grande-Bretagne; ce serait également le plus grand nombre d'immigrants de ce pays depuis 1913.

La majorité des immigrants seront transportés au Canada par bateau. Toutefois, plusieurs viendront par avion, particulièrement de Grande-Bretagne.

C'est en 1913 que le Canada a reçu le plus grand nombre d'immigrants, soit environ 500,000. Depuis, le total n'a jamais dépassé 200,000 pour un an.

Pour ce qui est des immigrants britanniques, le plus fort total vint également en 1913, soit 157,000. Ce fut la dernière fois que l'immigration britannique au Canada dépassa les 100,000.

En 1956, le nombre d'immigrants venus au Canada fut de 164,857, dont 50,563 de Grande-Bretagne.

Les négociations continuent

Le ministre de l'Immigration, M. Pickersgill, fera probablement une déclaration aux Communes plus tard cette semaine ou au début de la semaine prochaine, au sujet du transport.

D'ici là, le ministère de l'Immigration terminera ses négociations avec les compagnies de transport maritime et aérien.

On prévoit qu'un certain nombre de compagnies privées d'aviation, ainsi que Air-Canada, participeront au transport des immigrants. Les avions privés nolisés à cette fin seront probablement fournis par Canadian Pacific Airlines, Maritime Central Airways et British Overseas Airways Corporation.

Selon un fonctionnaire du ministère de l'Immigration, les personnes voyageant par avion auraient droit à l'assistance du gouvernement. Les immigrants reçoivent des prêts sans intérêt pour défrayer leur transport et l'argent est remboursé sur une période de deux ans.

Horace Thifault devra subir son procès aux Assises criminelles

Horace Thifault, 66 ans, contracteur en exploitation forestière, domicilié à Québec, a été condamné, hier matin, par M. le juge Albert Dumontier, de la Cour des Sessions de la Paix, à subir son procès lors de la prochaine session des Assises criminelles sous deux accusations : l'une de tentative de meurtre et l'autre de méfait.

Par cette décision, le juge Dumontier s'est trouvé à écarter une motion d'élargissement du prévenu présentée par son procureur, Me Raymond Maher, au terme de l'enquête préliminaire de Thifault, lundi après-midi.

Ce matin, Me Maher a demandé que son client soit admis à caution. Me Noël Dorion, c.r., substitut du procureur général, s'est opposé à cette demande, déclarant que la Couronne ne consentait pas à ce que Thifault soit admis à caution vu la gravité de l'offense qu'on lui reproche. Le juge Albert Dumontier a abondé dans le même sens. C'est ainsi que Thifault, à moins qu'il ne soit admis à caution par un juge de la Cour du Banc de la Reine, attendra en prison son procès.

Thifault, on le sait, est accusé d'avoir, dans la nuit du 26 au 27 janvier, à Grand'Anse, comté de Laviolette, en dynamitant un camp, tenté de tuer son petit-fils, Roland Bédard, de Shawinigan Falls, commettant par là le crime de tentative de meurtre.

Il est aussi accusé d'avoir, dans la même nuit, au même endroit, volontairement détérioré un bien, à savoir : un camp, la propriété

Dans sa motion de non lieu, Me Raymond Maher avait invoqué le retrait de deux plaintes d'Octavien Massicotte, causant ainsi un danger réel pour la vie d'Octavien Massicotte, de Jeanne Bédard et de Roland Bédard, commettant par là un méfait.

portées contre son client avant qu'il ne soit accusé définitivement accusé de tentative de meurtre.

Me Maher soutenait que le retrait de ces plaintes constituait un acquittement et que si le retrait de ces plaintes ne pouvait être invoqué à l'appui d'un plaidoyer spécial d'autrefois acquit, il devait tout au moins être considéré comme établissant chose jugée.

S'attardant à ce point, ce matin, M. le juge Dumontier a déclaré : "Une jurisprudence bien établie exige que l'objection basée sur la "res judicata" (chose jugée) soit soulevée dès la comparution de l'accusé sur une nouvelle accusation qui serait identique à la précédente sur laquelle il aurait été acquitté ou déclaré coupable et encore davantage, au stage du procès avant l'enregistrement d'un plaidoyer".

Puis, le juge Dumontier a fait connaître son opinion au sujet du plaidoyer d'autrefois acquitté. Ce dernier, a-t-il dit, "est un plaidoyer spécial qui ne peut être soulevé que lors d'un procès soit devant un magistrat sans jury, soit devant un juge sans jury"... et dans certaines conditions.

"Pour qu'il y ait plaidoyer d'autrefois acquit ou défense de chose jugée, il appartient à la Défense d'établir l'identité des accusations. Nous en venons à la conclusion qu'il n'y a pas identité entre l'accusation apparaissant au présent dossier et celles qui apparaissent"... dans les deux autres dossiers.

"Nous sommes d'opinion que la seule question de droit qui puisse faire l'objet d'une motion de non-lieu à l'enquête préliminaire soit l'absence de preuve", a ponctué le juge Dumontier.

Or, "le savant procureur de l'inculpé a déclaré lors de l'audition qu'il ne faisait pas reposer sa motion de non lieu sur l'absence de preuve, et en conséquence nous rejetons cette motion de non-lieu".

Pourquoi PAYER PLUS pour vos MEUBLES ?
NOS FRAIS D'ADMINISTRATION REDUITS
nous permettent de vendre à bien MEILLEUR MARCHÉ à notre SALLE D'EXPOSITION
J.-O. FISET
20 STE-MADELEINE
Entre St-Augustin et Ste-Geneviève

NOUVELLE DECOUVERTE CONTRE LA BRONCHITE
Un pharmacien détenteur de la MEDAILLE D'OR trouve une nouvelle formule de sirop contre la bronchite chronique CONYLIN contient des substances végétales et minérales qui agissent directement sur les muscles de l'arbre bronchique et en fluidifient les sécrétions. CONYLIN, de plus, est excellent pour toux, rhumes, coqueluches, etc . .
format : $1.25
EN VENTE PARTOUT OU ECRIVEZ AUX PHARMACIES BRUNET, LIVERNOIS, QUEBEC ou chez J.-A. GOSSELIN, Ltée, St-Romuald, cté de Lévis.

EXAMEN DE LA VUE
Dr Marcel Massicotte, o.d.
OPTOMETRISTE
869, St-Joseph est, Québec — Tél.: LA 2-2556
AVIS : Bureau fermé le samedi après-midi.

Docteur REMY BEAULIEU, o.d.
OPTOMETRISTE
Toujours au même endroit vis-à-vis du carré Jacques-Cartier
363 De la Couronne (ch. 2)
Téléphone : LA 4-2413
Examen de la vue — Lunettes — Réhabilitation visuelle

Remorquage des voitures aux frais des propriétaires

Certains automobilistes se moquent de la police, dit le chef Gérard Girard

(Par Lucien Plante)

Le chef adjoint Gérard Girard, en charge du département de la circulation a déclaré, hier matin, que "quelque chose clochait quelque part", en ce qui regarde le sort des cartes d'infraction apposées par la police pour le stationnement.

Il a révélé que, depuis février 1956 à venir jusqu'à hier, un total de 135 automobilistes avaient reçu 25 cartes et plus chacun. "Quinze d'entre eux sont sur la liste noire, ayant entre 40 et 98 cartes d'infraction chacun", a-t-il ajouté.

Le chef Girard a mentionné que certains automobilistes se moquaient de la police. Depuis quelques semaines, ces mêmes automobilistes ne reçoivent plus de cartes d'infraction. Quand leurs véhicules sont stationnés dans un endroit prohibé ou que les parcomètres sont marqués "temps expiré", la police les fait remorquer tout simplement aux frais des propriétaires.

Il revient à trois avocats de la ville le triste honneur d'avoir eu le plus grand nombre de cartes d'infraction pour le stationnement, durant la période mentionnée plus haut. Deux de ces professionnels dont les bureaux sont situés sur la rue de la Couronne, ont eu respectivement 98 et 89 cartes. Un troisième qui fait affaires dans la Côte de la Montagne, en compte 88. Leur total s'élève à 275 cartes, pour les trois.

Comme la police faisait remorquer les véhicules de ces automobilistes en faute, l'un a déclaré qu'il ne l'avait pas volé. Un second est venu voir le chef Girard pour lui faire des menaces, tandis que le troisième "a voulu me conter une chanson, que je n'ai pas voulu écouter", a dit le chef Girard.

En terminant, le chef Girard a déclaré que les membres de son département faisaient leur devoir. "Nous devrions avoir la collaboration de tous les départements policiers et judiciaires, dit-il. A quoi sert à la police de distribuer des cartes d'infraction par milliers, s'il n'y a pas de sanctions prises contre les automobilistes fautifs".

Faisant allusion aux automobilistes qui ont reçu plusieurs cartes d'infraction pour le stationnement, le chef Girard a déclaré que les autres départements de la police, comme la patrouille, ont pu aussi faire des rapports contre ces mêmes gens, pour d'autres infractions aux règlements de la circulation. Ces infractions ne sont pas inclues dans le rapport mentionné précédemment.

M. Yvon Tassé rencontrera sous peu les autorités de la ville de Giffard

Le Dr Pierre Roy, maire de Giffard, a annoncé lors de la dernière séance du conseil que les autorités municipales de la cité accueilleront bientôt le directeur-gérant du Bureau métropolitain de l'industrie et du commerce, M. Yvon-R. Tassé, Ing. P., qui rencontrera les édiles en marge du progrès industriel et commercial de Giffard. D'après une recommandation de l'échevin Marcel Roy, les présidents des organismes locaux suivants seront invités pour l'occasion: la commission scolaire, la Chambre de commerce, la Ligue des propriétaires et la commission d'urbanisme.

Au cours de la séance du conseil ,sept cas d'assistance publique ont été acceptés; une demande de deuxième licence de taxi a été refusée à M. Raymond Racine, parce que le nombre-limite de 22 permis a été atteint.

D'après une lettre du Québec-Power, 22 nouvelles lumières publiques seront prochainement installées dans Giffard notamment sur les rues St-Samuel-nord et Méthot et sur le boulevard Mgr-Gauthier. On projette de remplacer les 8 lampadaires placés devant l'église par 4 lumières de rues; le projet a été soumis au chanoine Ulric Couture, curé. On a fait part à l'assemblée d'une recommandation du chef de police dans un mémoire, en vue de l'installation d'une borne-fontaine à proximité du dépotoir de la cité. Cette amélioration préviendrait, en cas d'incendie, les lenteurs de trafic sur le boul. Ste-Anne, parce que dans les conditions actuelles, les boyaux d'arrosage doivent être raccordés aux hydrants à l'intersection des rues Raymond-Marie et de la Station. La position de cette borne-fontaine serait d'une plus grande protection à la compagnie de bois Power Saw Mills. Cela contribuerait même à un rabais dans les taux d'assurance-feu de cette compagnie.

Le conseil a reçu une lettre de la Fédération des instituteurs et des institutrices du diocèse de Québec, demandant l'appui des autorités municipales durant la semaine nationale de l'éducation contre le blasphème, qui aura lieu du 10 au 17 mars. Le conseil appuiera cette campagne.

DANS DORCHESTER



● A la demande de libéraux influents du comté de Dorchester, M. Francis O'Farrell, professeur, de St-Malachie, a accepté de poser sa candidature à la convention libérale du 24 février, à St-Malachie, en vue de choisir le candidat officiel du parti libéral pour ce comté aux prochaines élections fédérales. (**)

Mgr A.-M. Parent à Québec, ce midi

Après un voyage de deux mois au cours duquel il a parcouru plus de 35,000 milles, Mgr Alphonse-Marie Parent, recteur de l'Université Laval, est de nouveau à Québec. Il était accueilli, hier soir, à 6 heures, à l'aéroport de Dorval par MM. les abbés Jacques Garneau, secrétaire général de l'Université Laval, Henri Lamontagne, du Séminaire de Québec, le Dr Rosaire Gingras, de la faculté de Médecine et M. Paul Desrochers, de Québec. Au cours de son voyage qui lui a permi de rencontrer des universitaires de tout le Commonwealth, Mgr Parent est passé par Paris, Beyrouth, l'Inde, le Pakistan, l'Afghanistan, le Japon et les Etats-Unis. Mgr Parent est arrivé à Québec ce midi. On sait qu'il a effectué ce voyage sous les auspices de la fondation Naufield.

Il veut acheter l'Andrea Doria

PROVIDENCE. — (P. A.) — Un citoyen non identifié du Rhode Island songe à se porter acquéreur du paquebot Andrea Doria et à le renflouer. Le navire a sombré après un abordage, en juillet dernier, au large de l'île Nantucket. Les assureurs ont renoncé, pour leur part à le renflouer, mais n'ont pas cédé leurs droits sur le paquebot.

Il reste encore des projets de loi

De moins en moins probable que la session se termine cette semaine

Il est possible, mais il est de moins en moins probable que la prorogation des Chambres puisse avoir lieu cette semaine. Le débat sur le budget semble vouloir se prolonger. De plus, une partie considérable des crédits de l'instruction publique reste à voter. Et non seulement desprojets de loi importants sont au feuilleton — deux concernant de gigantesques développement miniers au Saguenay, un autre pour faciliter les communications entre les comtés de Charlevoix et de Saguenay, le bill 44 modifiant la loi concernant les corporations et les compagnies — mais trois nouveaux projets de loi ont été annoncés hier matin par le premier ministre. On prétend qu'il y en aura même deux autres.

Les trois nouveaux bills sont intitulés :

Loi modifiant le Code civil;

Loi relative à la Commission des écoles catholiques de Québec;

Loi relative à la distribution du gaz naturel dans la cité et la région métropolitaine de Montréal.

On pourra exploiter ces dépôts d'amiante pendant encore 50 ans

(P. C.) — Les dépôts d'amiante dans les Cantons de l'Est du Québec sont assez vastes pour permettre une exploitation intensive pendant au moins 50 autres années, a déclaré M. Denis Marcotte, mardi.

M. Marcotte, gérant général de l'Asbestos Corporation qui exploite des mines à Coleraine, Black Lake et Thetford-les-Mines, a déclaré que sept compagnies de la région produisent plus de 1,000,000 de tonnes d'amiante par année.

Le Canada, dit-il, produit 65 pour cent de l'amiante mondial. Cinq pour cent de ce total sont employés à des fins domestiques et le reste est exporté.

Festival d'écoliers à Notre-Dame-des-Laurentides

Un Festival des écoliers aura lieu au collège-sud de Notre-Dame-des-Laurentides, ce soir, le 21 février, à 7 h. 30. Le roi et la reine des étudiants, dont l'élection a eu lieu, hier, présideront cette manifestation. Des courses en patin et une mascarade sont au programme.

Au début de la soirée, une automobile ira chercher à leurs demeures, les Majestés de cette fête, la première du genre au collège, organisée par M. Henri Gauvreau, Clermont Boivin, le directeur de l'école et ses professeurs.

Plusieurs personnalités ont accepté d'assister à la célébration qui promet d'être réussie : le maire Moïse Verret et les conseillers, M. le curé Pierre Chabot et ses vicaires, MM. les abbés R. Lamontagne et Cantin, le président de la Commission scolaire, M. Arthur Genest et les commissaires. La soirée se terminera, à 9 h. 30, par une séance de patinage libre avec musique.

Ces chauffeurs d'autobus sont aveugles . . .

EDMONTON. — (P.C.) — M. Edward-B. Higgins, de Toronto, directeur gérant de l'Association des optométristes canadiens, vient de révéler que deux personnes propriétaires d'autobus scolaires au Nouveau-Brunswick reçoivent une pension pour personnes aveugles. M. Higgins a déclaré qu'il s'agit là de cas très rares mais qui servent néanmoins à illustrer les erreurs qui peuvent se commettre dans les provinces où il n'existe pas un système d'examen de conducteurs.

Deux hommes, dont un citoyen de Beauceville, tués par un convoi

ST-HYACINTHE. (P.C.) — Deux hommes ont perdu la vie, mercredi, lorsqu'ils ont été heurtés par un train de voyageurs du Canadien National, près de St-Hyacinthe, 35 milles à l'est de Montréal.

Les victimes sont MM. Charles St-Hilaire, 35 ans, de Beauceville, et Yvon Lavigne, 21 ans, de St-Thomas-de-Joliette.

Les autorités du chemin de fer croient que les deux hommes ont changé de voie pour éviter un convoi de marchandises et ont été happés par un train de voyageurs.

M. L.-F. Brunet, mécanicien du train de voyageurs, a déclaré que la fumée du train de marchandises l'avait empêché de voir à temps les deux hommes.

Poste offert à M. J.-C. Lessard

OTTAWA. (P.C.). — Des représentants du gouvernement fédéral ont offert officieusement à M. Jean-C. Lessard, de Montréal, la présidence de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent. Le poste commande une rémunération annuelle de $25,000. M. Lessard est économiste. Il est le chef au Canada de Standard Railway Equipement Company, poste qui lui apporte une rémunération annuelle variant entre $40,000 et $50,000. S'il devenait président de l'Administration de la voie maritime, il serait obligé de quitter Standard Railway Equipment. On croit qu'il refusera l'offre. M. Lessard a été sous-ministre des Transports durant trois ans.

Les étudiants de Laval refusent de s'affilier à l'ACULF

L'Association générale des étudiants de l'Université Laval ne s'affiliera pas au projet sociation canadienen des unide fondation de l'ACULF (asversités de langue française).

Cette décision a été prise, hier soir, à une réunion spéciale du grand conseil de l'AGEL. Par un vote écrasant de 24 à 3, les délégués ont signifié leur refus de participer en adoptant une politique bien précise à ce sujet.

Parmi les principaux opposants, on remarquait MM. Jean-Marie Bouchard, Eddy Monaghan et Michael Doyle. Par contre M. John Hare a défendu le projet.

L'AGEL a manifesté de nouveau son intention de demeurer membre de la Fédération des étudiants des universités canadiennes.

Le procès du Dr John-B. Adams ajourné en mars

LONDRES. — (P. A.) — Le procès du Dr John Bodkin Adams, médecin de 57 ans accusé du meurtre d'une cliente de 81 ans, a été ajourné au mois de mars. Aucune date n'a été fixée. Adams est accusé d'avoir empoisonné Mme Edith Morrell, une veuve, afin d'obtenir son héritage.

Les Anglais consomment plus de vin et de tabac

LONDRES, (Reuters). — Les Britanniques consomment plus de vin et de tabac. Un rapport gouvernemental, rendu public, mardi, révèle que durant l'année 1955-1956, la consommation de vin a augmenté d'un million de gallons et celle du tabac, de sept millions de livres.

IMPORTANTE VENTE
à
1 rue des Ursulines
(entre St-Louis et Ste-Anne)
Les 22 et 23 FEVRIER, de 10h. 00 a.m. à 5h. p.m.
Le tout consistant en :
● Sofas de style ● Chaises de style ● Tables ● Fauteuils ● Cellarette avec verrerie ● Piano ● Tables à cartes ● Sofas (lits) ● Table de passage ● Horloge (grand-père) ● Buffets ● Mobiliers de salle à manger ● Tapis ● Mobiliers de chambre (noyer) ● Chaises berçantes ● Bureaux ● Commodes ● Gardes-robes ● Lits ● Sommiers à lames ● Matelas ● Lustres en verre taillé ● Marbres ● Bronzes ● Cadres ● Lampes ● Peintures ● Vitrines ● Chaises ● Petits fauteuils ● Argenterie ● Bibelots ● Service de vaisselle en Limoges (12 couverts) ● Machine à coudre ● Poêles ● Etc.
NE MANQUEZ PAS CETTE VENTE
à
1 rue des Ursulines
(entre St-Louis et Ste-Anne)

Joute-revanche entre les As et les Saguenéens

ECHOS du SPORT

(Par Claude LAROCHELLE)

LE HOCKEY NOTRE MEILLEUR AMBASSADEUR

Sous le titre de "Jean Béliveau, mousquetaire du hockey", le magazine "Look" publie un article sur le centre-étoile des Canadiens, cette semaine.

Le papier en question couvre 5 pages et est agrémenté de bons clichés. C'est la deuxième fois en deux ans que ce magazine américain lui rend hommage.

Les grands journaux et revues américains n'ont cessé de faire la louange de Jean Béliveau depuis le début de la saison. Maurice Richard et d'autres vedettes du Canadien ont également eu leur part de publicité.

Nul doute que le hockey est le meilleur ambassadeur pour nous Canadiens-Français outre frontière. Dans le domaine des arts, de la littérature, et même dans le domaine politique, les nôtres ne reçoivent même pas au Québec l'attention qu'ils devraient recueillir. Comment serait-il alors possible que nos voisins nous connaissent par ces truchements.

Il y a un mois aux Etats-Unis, un Américain nous avouait qu'il ignorait l'existence du peuple canadien-français avant de prendre contact avec le hockey il y a deux ans.

"Je croyais que le Canada n'était habité, nous avouait-il, que des descendants d'Anglais. Je me doutais bien que le Canada avait eu sa part d'émigrants de divers pays d'Europe, mais je ne savais pas que le tiers de votre pays était peuplé de Français, parlant le français. C'est le hockey qui m'a fait découvrir ça".

L'enthousiasme qu'on retrouve dans tous les articles américains, sauf la malheureuse exception d'Esquire laisse deviner une grande admiration pour les joueurs de hockey et particulièrement pour les Canadiens de Montréal.

Nous croyons comprendre que la vitesse, la beauté du maniement de la rondelle, la bravoure des gardiens de buts, la rudesse des contacts, forcent l'admiration des Américains qui n'ont jamais pratiqué notre sport et qui se demandent vraiment comment un athlète peut résister.

"Je m'imagine toujours qu'un joueur ne se relèvera pas, nous a confié un autre interlocuteur, mais il se remet sur pieds comme si rien n'était".

UN MOUSQUETAIRE DE DUMAS

Voici en substance ce que dit la revue LOOK:

"Le joueur le plus utile de la ligue majeure est un Français de 25 ans de Victoriaville, Québec; les bons mots qu'on écrit à son sujet, sa belle apparence, et ses exploits sensationnels rejoignent à peu près l'idée qu'on se fait d'un mousquetaire sans peur de Dumas. Il s'agit de Jean Béliveau au pesant coup de patin, au jeu intelligent, et au lancer puissant, qui porte l'uniforme du club le plus en demande au hockey, les Canadiens, Montréal.

"Quand Béliveau permit aux Canadiens de remporter le titre de la ligue Nationale et de décrocher la coupe Stanley en 1956, il devança tous les autres compteurs avec 88 points, soit 47 buts et 41 aides. Ce total menaça le record de 95 points, établi en 1953 par Gordie Howe du Détroit. Cette saison, Béliveau menace encore le record de Howe.

"Si les blessures ne se mettent pas de la partie, Béliveau peut figurer encore pendant 10 ans. Il est fort possible qu'il aura alors fait oublier non seulement Howe, mais aussi Maurice Richard, et d'autres vedettes actuelles, ainsi que toutes les étoiles du passé".

Voilà un texte qui ne manque pas de superlatifs. Et l'intérêt continue à grandir du côté américain.

Camil DesRoches, le publiciste des Canadiens, ne nous disait-il pas l'autre jour: "Cette télévision du hockey par le réseau CBS se fait sentir jusqu'ici, il ne se passe pas une semaine, sans qu'une revue américaine ne vienne faire des démarches pour prendre des photos en couleurs et obtenir des entrevues des joueurs".

LES PETITS AMERICAINS VEULENT PRATIQUER LE HOCKEY

Il n'y a pas de doute que l'intérêt pour le hockey outre 45e ne fera que grandir avec ces 125 postes de TV qui chaque semaine lancent une image de hockey dans tous les foyers américains.

Les résultats ne se sont pas faits attendre, et se traduisent par une augmentation sensible dans toutes les villes américaines qui ont des clubs de hockey, même mineur. C'est bien la première fois que ce monstre de la télévision se permet une bonne action pour le sport. Mais l'effet est plus profond que l'augmentation des assistances. Les petits Américains veulent pratiquer notre sport national.

A New-York par exemple, la pression s'est fait tellement forte, qu'une ligue de hockey Pee Wee qui jouera à Long Beach, site d'une nouvelle patinoire à glace artificielle a été formée en vitesse, et que pour la première fois le Département des Parcs de la cité de New-York s'est enfin résolue à prêter la glace de l'Arena de Flushing Meadow, à des clubs de hockey de diverses catégories.

Avec cette recrudescence d'intérêt, le hockey deviendra pour nous plus que jamais, notre meilleur ambassadeur dans le grand pays voisin.

ICI ET LA

Chanceux que cet Orval Tessier, il s'est trouvé le logement idéal sur la rue Murray. Le logement est habité de mai à septembre par un ingénieur à l'emploi du gouvernement du Nouveau-Brunswick qui l'hiver demeure à St-Jean, Nouveau-Brunswick. Toutes les accommodations sont à la disposition de Orval pour la durée de l'hiver... Don Simmons s'est fait passer 12 buts en fin de semaine, mais son gérant Lynn Patrick qui l'a choisi pour remplacer Sawchuk en disant: "C'est le meilleur cerbère de toutes les mineures" garde sa confiance et déclare: "Une léthargie, ça arrive à tout le monde. J'ai vu Sawchuk offrir des performances beaucoup plus décourageantes"... Le règlement accordant une protection au gardien de buts qui s'aventure en dehors de sa cage sera bien reçu par Jacques Plante. Jacques commençait à trouver qu'on lui montait un peu trop souvent le bâton dans la figure... On prétend en certains milieux québecois que Jean Béliveau est de nouveau acculé à se nourrir au liquide. Une affection à la gorge, le résultat d'une blessure qui remonte à son temps avec les Citadelles, aurait des suites intermittentes... Nous questionnerons Béliveau à ce sujet aujourd'hui... Le retour possible de Geoffrion annoncé pour ce soir marquera-t-elle la fin de la léthargie du Gros Bill ?

Incapables de faire un maître, mardi, les deux clubs se reprendront à Québec, ce soir

La série de joutes entre les As de Québec et les Saguenéens de Chicoutimi reprendra de plus belle ce soir au Colisée local à 8h. 30 alors que les deux clubs des pilotes Conrad Parent et Phil Renauld s'affronteront pour la deuxième fois en autant de jours. Mardi dernier, à Chicoutimi, les deux équipes n'ont pu faire un maître et les As s'efforceront de faire mieux que leurs rivaux pour garder l'intéressant record qu'ils possèdent sur leur glace, n'ayant subi que quatre échecs au cours de la saison.

Ce sera la 28e partie à Québec ce soir et en l'emportant, les As mériteraient une vingt-quatrième victoire. On peut s'attendre à ce que les deux équipes fassent l'impossible pour afficher une supériorité.

L'alignement du Chicoutimi ne sera pas considérablement remanié mais Phil Renauld compte sur le retour de John Hanna pour causer du trouble aux As. Cette rude défense n'est de retour au jeu que depuis une rencontre et il devrait être en meilleure condition ce soir pour bloquer l'adversaire à la ligne bleue. On sait qu'il est spectaculaire et cogne dure.

Dans le camp des As, il y a beaucoup d'incertitude car deux joueurs ne sont pas en grande condition. Blessé à un oeil, mardi, Skip Teal pourrait bien prendre un repos forcé. A son retour de Chicoutimi, Gene Achtymichuk a été obligé de s'aliter par suite de la grippe. Les amateurs souhaiteront que ces deux joueurs prennent part à l'alignement car on ne doit laisser passer aucune chance d'être au grand complet contre la formidable équipe des Saguenéens qui n'envisagent pas d'un bon oeil l'avance de quinze points du Québec en tête de la ligue.

Lors de la dernière visite du Chicoutimi, le pilote Renauld dut encaisser un cuisant échec de 7 à 0 et les Saguenéens feront sûrement tout pour venger cette humiliante défaite. D'ailleurs un gain du Chicoutimi à son avant-dernière venue à Québec suivant la cédule régulière, améliorerait le bilan entre les deux clubs. En quinze joutes, les As ont les meilleurs résultats avec sept gains, cinq défaites et deux parties nulles.

Le Chicoutimi est talonné par le Royal de ces temps-ci et une victoire éloignerait les bouillants Montréalais qui veulent se classer au deuxième rang en vue des éliminatoires.

LE HOCKEY

HIER

Ligue NATIONALE
Boston 2, Rangers 5
Ligue du QUEBEC
Montréal 2, Trois-Rivières 4
Ligue AMERICAINE
Providence 1, Buffalo 2
Ligue METROPOLITAINE
National 1, Verdun 2
Snowdon 1, N.-D.-G. 5
Camp de VALCARTIER
2e Bataillon 9, Combines 1
3e Bataillon 4, Guards 1
Ligue COTE DE BEAUPRE
(Finale 3 de 5)
Courville 3, Giffard 2
(Courville gagne 3-0)
Ligue JUNIOR d'Ontario
Marlboros 4, St. Michael's 2

AUJOURD'HUI

Ligue NATIONALE
Détroit à Canadiens
Ligue du QUEBEC
Chicoutimi à Québec
Montréal à Shawinigan

LES POSITIONS

Ligue NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Détroit	55	32	13	10	164	117	74
Montréal	56	28	18	10	166	122	66
Boston	57	27	20	10	153	145	64
New-York	57	21	26	10	148	180	52
Toronto	57	17	27	13	132	153	47
Chicago	56	12	33	11	131	177	35

Ligue AMERICAINE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Cleveland	52	29	20	3	208	172	61
Providence	53	27	19	7	195	133	61
Hershey	51	26	21	4	177	179	56
Rochester	52	25	22	5	175	157	55
Buffalo	51	21	29	1	158	202	43
Springfield	49	14	31	4	142	212	32

Ligue du QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	54	32	16	6	178	126	70
Chicoutimi	54	26	25	3	164	162	55
Royal	54	24	26	4	152	164	52
T.-Rivières	53	22	26	5	125	142	49
Shawinigan	53	17	29	7	144	173	41
*Ottawa	10	5	4	1	30	26	11

(*) Membre associé — ne joue que 20 parties seulement.

Ligue ARMEE de Valcartier

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
2e Bataillon	15	12	2	1	82	42	25
3e Bataillon	15	7	7	1	48	39	15
Q.-Généraux	15	5	7	3	44	61	13
Guards	15	3	11	1	38	70	6

Ligue INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto	9	7	2	0	42	23	14
Montréal	9	4	5	0	31	34	8
McGill	9	4	5	0	38	47	8
Univ. Laval	9	3	6	0	37	44	6

Ligue PROGRESSION

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Aigles	9	5	3	1	57	49	11
Bulldogs	9	5	3	1	39	43	11
Castors	9	4	4	1	65	60	9
Loups	9	2	6	1	48	57	5

Ligue METROPOLITAINE

(Section EST)

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
National	32	19	10	2	118	71	42
Que.-Victoria	...	...	...	...	...	...	...
Verdun	32	17	10	5	115	79	39
Abord à Plouf.	...	11	14	7	82	102	29
Lakeshore	32	1	21	0	53	179	4

(Section OUEST)

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Laurent	31	22	6	3	127	63	47
N.-D.-G.	32	18	12	2	104	81	38
Q.-Fontenac	...	...	...	...	...	...	...
Lachine	31	8	19	4	74	117	20
Snowdon	32	6	19	7	78	148	19

Ils marcheront de Québec à Thetford



● Deux membres de l'Union St-Laurent, les raquetteurs Gilles Jobin et Gérard Charland, sont partis ce matin pour une longue randonnée en raquettes qui les conduira de Québec à Thetford-Mines où a lieu en fin de semaine le congrès national annuel des raquetteurs. Les marcheurs espèrent franchir la distance de 72 milles en deux étapes, atteindre Ste-Marie, ce soir et East-Broughton, vendredi. De gauche à droite, M. Ernest Rouleau, gérant du chalet de l'Union St-Laurent, Gilles Jobin et Gérard Amyot, les hardis marcheurs et René Amyot, l'entraîneur. (Photo l'Action Catholique, Roger Bédard).

Le Trois-Rivières se venge du Royal, 4 à 2

Trois-Rivières. — (P. C.) — Les Lions de Trois-Rivières ont remporté une victoire de 4-2 sur le Royal d'Elmer Lach hier soir, pour ainsi s'approcher à trois points des Montréalais et de la troisième position. Raymond Laplante et Kelly Burnett ont compté pour Royal et Vinet, Bownass, Attwell et Gagnon pour Trois-Rivières.

Bownass et Vinet ont compté tour à tour dans la troisième période, pour ainsi assurer le triomphe aux Trifluviens. Vinet a compté le but victorieux sur des passes d'Attwell et Thibault.

Jacques Marcotte n'a reçu que 18 lancers dans les filets des Lions et Gerry McNeil, 34, dans la cage des perdants.

MONTREAL — Buts: McNeil; défenses: Roche, Deslauriers, Clune, Duncan; avants: Corriveau, Denis, Goyette, Boucher, Rousseau, Burnett, Gillis, Bradley, Laplante, Leclair.

TROIS-RIVIERES — Buts: Marcotte; défenses: Ernst, Bownass, Bédard, Tennant; avants: Bell, Leclerc, Kapusta, Atwell, Vinet, Pépin, Thibault, Corcoran, Bisaillon, Gagnon.

Arbitre: Corriveau; juges de lignes: Dodds et Landry.

Première période
1—Montréal, Laplante (Bradley) .. 2.54
2—Montréal, Burnett ... 12.06
3—Trois-Rivières, Gagnon (Bédard, Kapusta) ... 15.56
Punitions: Duncan, 14.40; Clune, 15.56.

Deuxième période
4—Trois-Rivières, Atwell (Vinet, Leclerc) ... 4.50
Punition: Ernst, 0.35.

Troisième période
5—Trois-Rivières, Vinet (Atwell, Thibault) ... 8.41
6—Trois-Rivières, Bownass ... 14.20
Punitions: Rousseau, 1.13; Gillis, 2.32; Thibault, 2.32; Duncan, 9.12.

ARRETS —

McNeil	11	14	9	34
Marcotte	8	6	4	18

Le Toronto visitera le Rouge et Or, demain –

Au Colisée de Québec, vendredi soir, dans une partie de Ligue, le Rouge et Or de Laval, rencontrera le Varsity Blue de Toronto. C'est à cette occasion que sera couronnée, après la première période, la Reine des Etudiants, au cours du festival.

De nombreux prix de présence souligneront ce fait dont une automobile Ford, de modèle 1957.

Après la joute, la reine recevra ses sujets au Manège militaire de la Grande-Allée.

Les Loisirs Limoilou

Les membres des Loisirs Limoilou et leurs amis se rendront glisser sur la terrasse jeudi soir le 21 février.

Tous les intéressés devront se rapporter à cet endroit pour 7 heures. 30.

Activités au Colisée

JEUDI, 21: Chicoutimi vs As, à 8 h. 30 p.m.

VENDREDI, 22: Festival des Etudiants — Toronto vs Laval, à 8 h. 30 p.m.

SAMEDI, 23: Manifestation sportive, à 2 h. p.m.

DIMANCHE, 24: Canadiens vs As, à 2 h. 45 p.m. (Originalement cédulé pour 7 h. 30 p.m.). — Patinage de 8 à 10 heures le soir.

LUNDI, 25: Ligue Progression, à 7 h. 45 p.m.

MARDI, 26: Victoria vs Frontenac, à 8 h. 30 p.m.

JEUDI, 28: Chicoutimi vs As, à 8 h. 30 p.m.

SAMEDI, 2 mars: Bal populaire du Carnaval, à 8 h. p.m.

DIMANCHE, 3 mars: Snowdon-Frontenac — National-Victoria, à 2 h. p.m.

BARCELONE, Esp., 21, (P.A.) — Tanny Campos, 117 1-4 livres, des Philippines, et Antonio Diazn, 119 1-2 livres, de Madrid, ont fait match nul de 10 rondes.

Combat-revanche de Martinez et Elliott

JOHANNESBOURG (P.A.) — Jimmy Martinez de Glendale, Arizona, et Jimmy Elliott, de l'Afrique du Sud, se rencontreront dans un match-retour de dix rondes le 27 février à Johannesbourg. Martinez a défait Elliott décisivement au début du mois.

Les gagnants de la course en canots en 1956 encore en lice, le 3 mars

Les organisateurs de la grande course en canots du 3 mars prochain, événement qui clôturera de façon grandiose les attractions sportives du Carnaval d'Hiver de Québec, étaient heureux de communiquer que les premiers inscrits à l'épreuve de cette année étaient les champions de 1956.

En effet, les équipes Taverne Luc Fournier chez les amateurs et Biscuits Montmagny chez les professionnels défendront les trophée Tribune de Lévis et Traverse de Lévis. Chez les professionnels, les porte-couleurs des Biscuits Montmagny seront en quête de leur 3e victoire consécutive, ayant triomphé en 1955 et 1956 mais l'on s'attend à ce que l'opposition soit encore plus forte cette année.

L'hiver dernier, le capitaine Liguori Lachance avait conduit son équipage composé de Joseph, Paul, Noël et Anselme Lachance à une victoire en parcourant la distance en 51.36 minutes soit une maigre avance de 4.38 minutes sur son plus proche rival. Comme il alignera les mêmes rameurs cette année, le capitaine espère triompher de nouveau d'autant plus qu'il s'est construit un nouveau canot que l'on dit plus léger et plus rapide.

L'équipage de la Taverne Luc Fournier sera encore piloté par Gérard Normand de l'Ile d'Orléans et celui-ci n'a rien négligé pour répéter son exploit de 1956. Il a dû remplacer deux de ses membres et son équipe sera composée de Désiré Vézina, Paul Lachance ,André Goulet et Roger Durocher.

Chez les amateurs formés en partie de rameurs de Québec, la rivalité est très grande et l'on s'attend à une lutte des plus contestées. L'entrainement se poursuit régulièrement sur le fleuve et toutes les équipes seront en grande forme le 3 mars prochain.

André Pronovost est sur la liste des malades mais Geoffrion jouerait — Leclair avec le Royal

MONTREAL, 21. — (D.N.C.) — Bernard Geoffrion sera en uniforme ce soir alors que les Canadiens affronteront les Red Wings de Détroit, mais il ne jouerait pas. C'est du moins ce que les dirigeants du club ont laissé entendre hier après-midi, à moins qu'on l'utilise pour les jeux de puissance.

Geoffrion a pris part à la courte pratique des siens hier matin et quelques heures plus tard, il a rendu visite à son médecin qui l'an examiné. "Boom Boom" a pris beaucoup de mieux, mais le médecin lui a conseillé de ne pas jouer contre les Red Wings. Il pourra cependant faire de courtes présences sur la glace samedi alors que l'équipe locale recevra la visite des Rangers de New-York.

Le brillant ailier droit du Canadien a toutefois demandé à Toe Blake la permission d'endosser l'uniforme afin "qu'il soit plus dans la partie". L'instructeur du Tricolore a acquiescé à sa demande.

Geoffrion est un joueur fort populaire auprès de ses coéquipiers et il mettra beaucoup d'entrain sur le banc des joueurs.

Le jeune ailier gauche, André Pronovost, a subi une légère attaque d'appendicite mardi après-midi. Il a lui aussi rendu visite au médecin hier matin. Il a alors appris que son état n'était pas grave, mais il devra probablement subir une opération s'il subit une autre attaque. Pronovost qui a compté 8 buts depuis le commencement de la saison, sera donc à son poste ce soir. S'il n'avait pas joué, les Canadiens auraient probablement utilisé Phil Goyette, jeune joueur de centre du Royal qui fait belle figure ces temps-ci.

Jackie Leclair, qui a été cédé au Royal ne sera pas remplacé pour le moment du moins. Le gérant général Frank Selke fait actuellement des démarches afin de s'assurer les services d'un autre joueur de centre.

Doug Harvey, qui a bénéficié d'un repos mardi, était de retour au Forum hier et il a patiné avec ses compagnons durant une trentaine de minutes. Il formera encore ce soir une paire de défenses avec Dollard St-Laurent, le meilleur arrière-garde du club depuis dix jours.

Henri Richard a également pratiqué hier et sa blessure à l'épaule droite ne lui causait pas trop d'ennuis, et il sera donc à son poste ce soir aux côtés de son frère, Maurice, et de Dickie Moore.

C'est Floyd Curry, qui pouera à l'aile droite avec Jean Béliveau et Bert Olmstead. Tout indique que ce trio aura la tâche de surveiller Gordie Howe, Ted Lindsay et Delvecchio, les joueurs les plus dangereux du Détroit.

Béliveau, qui est loin d'être en parfaite santé, tentera de reprendre le terrain perdu. Il est actuellement à quatre points de la première place des compteurs, détenue par Howe, un véritable "poison" contre les Canadiens cette saison. Le Grand Jean a, lui aussi, connu de beaux succès contre les Red Wings.

Les trois autres joueurs d'avant seront Claude Provost, Don Marshall et Pronovost.

Le gérant de Gene Fullmer a fait remettre un combat de son protégé

Denver (P.A.) — Le promoteur Joe Dupler a annoncé que le match qui devait avoir lieu mercredi de la semaine prochaine à Denver entre Gene Fullmer, le champion poids moyen mondial et Charley Cotton ,avait été contremandé.

Dupler a pris cette décision à la demande de Marv Jenson, gérant de Fullmer. Ce dernier a subi une coupure lors de son match contre Ernie Durando lundi et Jenson croit qu'un repos sera plus profitable à son protégé. On sait que Fullmer doit défendre son titre contre Sugar Ray Robinson, le 24 avril prochain au Stadium de Chicago.

Le champion de vitesse sur l'eau, Campbell tentera d'abaisser son record à Grand Lake

TORONTO. —(P.C.)— Donald Campbell, de Grande-Bretagne, détenteur du record mondial de vitesse sur l'eau, songe à briser son propre record actuel sur le lac Grand Lake au Nouveau-Brunswick l'été prochain.

Campbell a discuté du projet avec M. R.-A. Tweedie, directeur du bureau du tourisme au Nouveau-Brunswick, hier à Toronto. Il a révélé que le Grand Lake était un endroit idéal pour les courses sur l'eau. Le lac a six milles de long et un demi-mille de large. La profondeur varie entre 20 et 25 pieds.

Bien qu'aucune décision n'ait encore été prise, Campbell s'est déclaré satisfait des conditions ainsi que d'autres facilités dont il pourra bénéficier au Nouveau-Brunswick.

De toute façon, il a été invité à se rendre sur les lieux afin d'inspecter lui-même le Grand Lake. Campbell a tenté sa dernière chance sur le lac Coniston en Angleterre en septembre dernier. Le record actuel est de 225.63 milles à l'heure.

Le trésorier Gabriel Murphy des Sénateurs de Washington portera plainte à Ford Frick

Washington (P.A.) — Gabriel Murphy, qui a démissionné comme trésorier du club Washington le mois dernier à la suite d'une querelle avec le propriétaire Calvin Griffith, a révélé qu'il fera rapport au commissaire Ford Frick, de certaines irrégularités chez les Sénateurs.

Murphy a consulté ses avocats et il a aussi rencontré le commissaire la semaine dernière. Il préparera une plainte officielle qu'il présentera à Ford Frick prochainement. Bien qu'il ait démissionné comme membre du bureau de direction du club Washington, Murphy est encore le plus important actionnaire, détenant 40 pour cent des parts. La famille de Calvin Griffith contrôle la majorité des parts.

Murphy a révélé qu'en qualité d'actionnaire du club, il avait des plaintes officielles à faire au commissaire, au sujet de la façon dont le club est administré. Murphy et Griffith ne s'entendent pas depuis pusieurs mois. Murphy était même décidé d'avoir recours aux tribunaux ,quand Griffith a signifié l'intention de transférer la franchise des Sénateurs sur la Côte du Pacifique il y a quelque temps. Le projet a ensuite été abondonné.

Griffith en Floride

Griffith n'a pu être rejoint pour faire des commentaires sur les intentions de Murphy. Il est actuellement en Floride ,où les Sénateurs commenceront leur entraînement dans quelques jours. Toutefois, un porte-parole du club a déclaré qu'Ossie Bluege avait été nommé contrôleur ces jours derniers. Il occupait auparavant le poste de directeur du système des clubs fermes.

De plus ,on a appris qu'une importante compagnie de Chicago, s'occuperait du nouveau système de comptabilité avant le début de la prochaine saison. Murphy prétend que les fonds du club n'étaient pas contrôlés adéquatement et qu'il était même au courant de certaines irrégularités en ce qui concerne les finances du club.

LE CURLING

AU CLUB ETCHEMIN

Trois parties ont été jouées hier soir, dans le tournoi "Carnaval", avec les résultats suivants: L. Poulin 9, A. Lecours 3; J. Roberge 12, A. Demers 2; G. Berbeley 10, Roger St-Hilaire 4.

Au Casting Club

Une grande pratique du lancer pour tous les membres du Casting Club de Québec est à l'affiche ce soir aux locaux du club à la salle des Chevaliers de Colomb, chemin Ste-Foy. Tous les amateurs de pêche sont invités.

Dans la Nationale

	B	A	Pts
Gordie Howe, Détroit	36	35	71
Ted Lindsay, Détroit	23	44	67
Jean Béliveau, Montréal	27	40	67
Andy Bathgate, N.-York	30	34	64
Ed Litzenberger, Chicago	24	26	50
Norm Ullman, Détroit	14	33	47
Dickie Moore, Montréal	26	20	46
Maurice Richard, Montréal	24	21	45
Bert Olmstead, Montréal	13	31	44
Henri Richard, Montréal	13	30	43
Don McKenney, Boston	15	27	42
Jerry Toppazzini, Boston	15	23	38
Doug Harvey, Montréal	5	33	38



PATINAGE
de 8 à 10 hres p.m.
ADMISSION:
Patineurs ... 35¢
Spectateurs ... 15¢

COLISEE
Tél.: LA 5-5129 — ATT. 28
Ce soir, 8h. 30 P.M.
Hockey Professionnel
★ Saguenéens ★
de Chicoutimi
— VS —
★ AS de Québec ★

BILLETS de SAISON, ainsi que billets libres et réservés de Loges, Mezzanines, en vente dans les DEPOTS jusqu'à 1h. CET APRES-MIDI, ainsi qu'au COLISEE, jusqu'à 5h. Contrôle ouvert à 7h. CE SOIR.

— PRIX D'ENTREE —
★ LOGES (réservés) $2.00
★ MEZZANINE (réservés) . $1.60
ADM. GEN. Balcon 1300 sièges
Adultes, $1.00 — Enfants 40¢
(Taxe et charge de service incl.)

— DEPOSITAIRES —
● Pharmacie GUERTIN, 1400, 4e Avenue
● Tabagie GRAVEL, 400, 3e Avenue
● COTE SPORTING GOODS, 878 est, rue St-Joseph
● Tabagie HENRI GAGNON, 86, côte du Palais
● Tabagie du PAPE, 1130, rue Bourlamaque
● CITADEL SPORTING GOODS, 313, Ste-Thérèse
● Pharmacie SOUCY, 90, de la Couronne
● BUFFET L.-P. DEMERS, 901 ouest, St-Cyrille
● COLISEE, Parc Exposition

SURPLUS de GUERRE

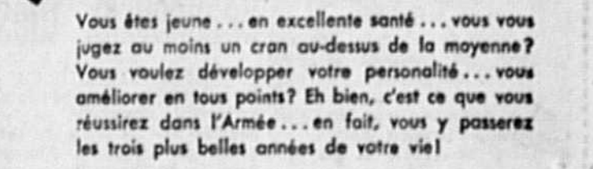
FLYING SUIT
Imperméable, vert olive doublé satin nylon; small, medium et large ... 29.50
EXTRA LARGE .. $32.95

SWEATERS
100% PURE LAINE
Armée kaki, aviation, bleu marine. 38 à 44
Strictement neuf ... 4.95

BOTTES MOUTON
Hausse en cuir, base caoutchouc, avec courroie ou fermeture éclair.
Pointures: 6 à 13 ... 12.95

PARKAS
Imperméable, tissu américain, doublé satin et nylon.
Grs: 36 à 44.
Valeurs 24.50
Pour ... 17.50
EXTRA LARGE .. $19.50

LATULIPPE SURPLUS DE GUERRE
637 ST-VALLIER, OUEST
GROS ET DETAIL



VENEZ VIVRE LES *plus belles années* DE VOTRE VIE

Vous êtes jeune ... en excellente santé ... vous vous jugez au moins un cran au-dessus de la moyenne? Vous voulez développer votre personalité ... vous améliorez en tous points? Eh bien, c'est ce que vous réussirez dans l'Armée ... en fait, vous y passerez les trois plus belles années de votre vie!

Trois ans dans l'Armée vous vaudront:

- d'être prêt à défendre le pays, si jamais c'est nécessaire.
- de vous tenir en forme par la pratique de tous les sports et de la culture physique.
- de vous faire des amis pour le reste de vos jours.
- de voyager au pays et peut-être à l'étranger.
- de vous préparer à la carrière des armes, la plus fière qui soit.

Pour plus de détails adressez-vous sans tarder au CENTRE DE RECRUTEMENT DE L'ARMÉE, *ou postez le coupon ci-dessous*

Centre de recrutement de l'Armée,
326, rue St-Jean, Québec, Qué. Tél.: LA 3-8335
Veuillez m'envoyer, sans obligation de ma part, tous les renseignements sur les carrières disponibles dans l'Armée Canadienne.
Nom _____
Adresse _____
Prénom du père _____



Aidé de Henry, Lewicki, le New-York bat Boston 5 à 2

Camille et Lewicki y vont chacun d'un but et une aide; Don Simmons perd sa forme

NEW-YORK, 21. — (P.C.). — Les Rangers de New-York ont sensiblement amélioré leurs chances de participer aux prochaines séries éliminatoires, en triomphant facilement des Bruins de Boston, 5-2, hier soir au Madison Square Garden. Les joueurs de Phil Watson, qui ont pris une marge confortable de 4-0 dès la période initiale, ont ainsi augmenté à cinq points leur avance sur Toronto, en quatrième position.

Les Newyorkais ont du même coup aidé indirectement la cause du club Canadien, empêchant les Bruins de rejoindre le Tricolore au deuxième rang. Camille Henry et Danny Lewicki ont dirigé l'offensive des vainqueurs avec un but et une assistance chacun. Dave Creighton, Andy Hebenton et Dean Prentice ont été les autres compteurs des Rangers. Ron Murphy, Red Sullivan et Andy Bathgate ont participé à deux points chacun.

Réal Chèvrefils et Fleming Mackell ont réussi les buts des perdants. Chaque club a compté deux buts avec l'avantage numérique. L'arbitre Gaye Stewart a imposé 16 punitions, dont neuf aux Rangers.

Don Simmons, qui a été déjoué 17 fois au cours des trois dernières joutes de son club, a reçu 30 lancers et il a effectué 25 arrêts. Lorne Worsley a repoussé 24 des 26 rondelles dirigées vers lui. Une foule de 11,756 spectateurs a été témoin de cette intéressante partie.

BOSTON — Buts: Simmons: défenses: Armstrong, Stanley, Mohns; avants: Regan, Peirson, Smith, Caffery, McKenney, Labine, Chevrefils, Gardner, Stasiuk, Beckett.

NEW-YORK — Buts: Worsley; défenses: Gadsby, Fontinato, Cahan, Howell; avants: Sullivan, Hebenton, Lewicki, Henry, Popein, Foley, Prentice, Creighton, Murphy, MacDonald, Gendron, Bathgate.

Arbitre: Gaye Stewart; juges de lignes: Matt Pavelich, Doug Davies.

Première période

1—New-York, Creighton (Henry, Murphy) ... 13.37
2—New-York, Hebenton (Sullivan, Lewicki) ... 15.27
3—New-York, Prentice (Bathgate, Popein) ... 16.35
4—New-York, Henry (Murphy, Bathgate) ... 19.26

Punitions: Fontinato, 1.26; Mackell, 4.58; Howell, 7.43; McKenney, 8.36; Flaman, 8.58; Gardner, 15.06; Peirson, 17.49.

Deuxième période

5—Boston, Mackell (Mohns, Stanley) ... 2.47
6—Boston, Chevrefils (McKenney, Mohns) ... 4.56
7—New-York, Lewicki (Sullivan) 19.18

Punitions: Prentice, 1.24 Sullivan, 2.10, 15.35.

Troisième période

Aucun but.

Punitions: Gardner, 4.17; Bathgate, 4.36; Fontinato, 4.44, 18.04; Stanley, 6.19; Gadsby, 19.32.

ARRETS —

Simmons	16	5	4—25
Worsley	8	11	5—24

Thomson, Hébert et Middlecoff favoris

HOUSTON, (P.A.) — Peter Thomson, Jay Hebert et le Dr Cary Middlecoff sont favoris pour remporter les honneurs de l'omnium de golf de Houston d'une bourse de $36,000, qui débute aujourd'hui à cet endroit. Le vainqueur touchera $7,500, soit la plus forte bourse du circuit d'hiver.

Cent-soixante golfeurs prendront le départ aujourd'hui. Le tournoi est de 72 trous et la normale sur ce parcours de 7,200 verges est 72. Middlecoff a déjà connu de mauvais jours à Houston, mais depuis neuf ans il a accumulé $11,467.43 en bourse. Il est l'unique golfeur à avoir gagné ce tournoi deux fois et le seul également à terminer au deuxième rang à deux occasions.

Grant est réengagé par les Tiger-Cats

HAMILTON. — (P.C.). Tommy Grant qui a été choisi la recrue de l'année dans le Big Four, la saison dernière, a été réengagé par les Tiger-Cats de Hamilton. Grant a signé son contrat hier et on rapporte qu'il a reçu une bonne augmentation de salaire. C'est un gradué du club Windsor AKO junior. Grant est utilisé, avec Cookie Gilchrist, pour saisir le ballon sur le retour des bottés.

Des Autrichiens au concours de patinage

Vienne (P.A.) — Les Autrichiens qui participeront au concours de patinage de fantaisie pour le championnat du monde, ont quitté Vienne par avion à destination de Colorado Springs. Le groupe comprendra Hanna Eigel, 17 ans, championne féminin européenne, Ingrid Wendl, Hanna Walter, Isle Mysyl et Norbert Flesinger. Ils sont attendus au Colorado le 22 février.

A l'ouverture du bonspiel féminin provincial au curling



Soirée à l'Association nautique du Lac-Sergent

La grande soirée annuelle de l'Association nautique du Lac-Sergent, dénommée Soirée-Québec, aura lieu cette année vendredi prochain le 22 février à la salle des Chevaliers de Colomb, 270 Chemin Ste-Foy. Cette réunion sociale et sportive réunira tous lès membres, directeurs, avironneurs et amis de l'association. Le commodore Hector Poitras présidera la soirée.

Les Japonais battent Robert et O'Connor

MONTREAL. 21. — (D. N. C.) — M. Hito et M. Moto ont remporté une victoire très impopulaire sur Yvon Robert et Pat O'Connor dans la finale de lutte qui a fourni beaucoup d'action hier soir, au Forum devant plus de 6,000 personnes.

Les deux équipes comptaient chacune une chute à leur crédit, quand Robert a été projeté en bas de l'arène par les Japonais. Pat O'Connor a alors tenté d'aider son partenaire et les Japonais en ont profité pour remporter la victoire.

M. Hito avait pris la première chute sur Robert après douze minutes. Robert avait cependant réussi à égaler les chances environ sept minutes plus tard.

Dans la semi-finale le populaire Larry Moquin a eu raison de Gene Dubuque en 8.37 minutes, tandis que dans les autres combats, Len "Cowboy" Hughes a vaincu Ken Ackles en 21.04 minutes, et Emile Dupré a annulé avec Sam Steamboat Junior.

Noren et Comiskey n'ont pas la même opinion sur la transaction

Arcadia (P.A.) — Le voltigeur Irv Noren est d'avis que les Athlétiques de Kansas City ont eu le meilleur de la transaction à 13 joueurs qu'ils viennent d'effectuer avec les Yankees de New-York. Noren, âgé de 32 ans, est l'un des joueurs qui a figuré dans l'échange. Il a été envoyé au Kansas City par les Newyorkais.

Il ne sait pas encore s'il jouera pour les Athlétiques. Il désire rencontrer les patrons du club auparavant. Noren croit que McDermott, Coleman et Morgan, que les Yankees ont cédés aux Athlétiques, ont encore de bonnes années devant eux et qu'ils aideront inévitablement la cause du Kansas City. Irv ne pense pas cependant qu'Art Ditmar aura la tâche si facile avec les Yankees. Ditmar et Bobby Shantz sont deux artilleurs que les champions du monde ont reçus dans la transaction.

Comiskey diffère d'opinion

D'autre part, à Chicago, Chuck Comiskey, vice-président des Whithe Sox de Chicago, ne partage pas la même opinion. Il est d'avis que cette transaction coûtera un million de dollars à la ligue Américaine.

Il croit que la ligue Américaine connaîtra une perte de 500,000 personnes dans ses assistances parce que les Yankees de New-York seront les seuls dans la course au championnat, ce qui diminuera l'intérêt des amateurs.

"Les Yankees n'étaient pas trop puissants au monticule, d'expliquer Comiskey. Avec l'acquisition d'un lanceur droitier pouvant jouer régulièrement et d'un artilleur de relève de la trempe de Shantz, il se sont sensiblement renforcés".

Patty et Washer ont gagné à Bruxelles

Bruxelles (P.A.) — Budge Patty de Los Angeles a défait Jacques Brichant de Belgique par 7-5 et 6-4, dans la ronde initiale du tournoi de tennis de Bruxelles qui a débuté ici hier. Sven Davidson de Suède a subi une défaite de 6-4 et 6-4 contre Philippe Washer de Belgique. Dans les doubles, Patty et Washer ont disposé de Brichant et Davidson par 6-2 et 6-2.

● Cette photo fait voir plusieurs des huit équipes en lice dans le tournoi provincial féminin de curling qui se dispute en notre ville. A l'occasion de l'ouverture du tournoi, l'hon. W.-M. Cottingham a lancé la première pierre. A gauche, on remarque, Mme Jean Proulx, skip de l'équipe locale du Quebec Winter Club, le major Jim O'Brien, vice-président du Bonspiel et le président Jack Burns, président du récent tournoi international de curling en notre ville. (Photo l'Action Catholique, Roger Bédard).

Les équipes Baie-Comeau, Outremont invincibles au bonspiel féminin

Le grand tournoi provincial féminin au curling a commencé hier par les deux premières rondes et les équipes de Baie Comeau et de Montréal Outremont sont demeurées les seules invincibles sous la direction respective des skips Mmes N. Morrow et G. E. Griffiths.

L'équipe locale de Mme Jean Proulx, skip du quatuor du Quebec Winter Club, devait subir un échec aux mains de Montréal Outremont au compte de 11-9. L'autre victoire d'Outremont fut de 18-4 sur le Matane.

Le "rink" Baie Comeau l'emporta par 11-7 sur Montréal Keather et par 13-11 sur le Thetford.

La victoire de l'équipe du Quebec Winter Club qui affiche un record d'un gain et d'une défaite, a ouvert le tournoi avec une victoire de 17-6 sur le club Aberdeen de la région de Trois-Rivières.

Voici les résultats et la cédule.

HIER

Première ronde

Bas St-Laurent (Matane) 4.
Montréal No. 2 (Outremont) 18.
Bas St-Laurent (Baie-Comeau) 11.
Montréal No. 1 (Heather) 7.
Quebec (Winter Club) 17.
St-Maurice (Aberdeen) 6.
Lac-St-Jean (Arvida) 12.
Cantons de l'Est (Thetford) 8.

Deuxième ronde

St-Maurice (Aberdeen) 10.
Bas St-Laurent (Matane) 8.
Montréal No. 2 (Outremont) 11.
Québec (Winter Club) 9.
Cantons de l'Est (Thetford) 11.
Bas St-Laurent (Baie-Comeau) 13.
Montréal No. 1 (Heather) 14.
Lac-St-Jean 9.

CLASSEMENT

	G.	P.
Montréal No. 2 (Outremont)	2	0
Bas St-Laurent (Baie-Comeau)	2	0
Montréal No. 1 (Heather)	1	1
Québec (Winter Club)	1	1
St-Maurice (Aberdeen)	1	1
Lac-St-Jean (Arvida)	1	1
Cantons de l'Est (Thetford)	0	2
Bas St-Laurent (Matane)	0	2

AUJOURD'HUI
Troisième ronde
(9 h. 45 a.m.)

Glace:
16—Bas St-Laurent (Matane) vs Montréal No. 1 (Heather).
17—Lac-St-Jean (Arvida) vs Montréal No. 2 (Outremont).
4—Bas St-Laurent (Baie-Comeau) vs St-Maurice (Aberdeen).
5—Québec (Winter Club) vs Cantons de l'Est (Thetford).

Quatrième ronde
(3 heures p.m.)

Glace:
9—Bas St-Laurent (Matane) vs Bas St-Laurent (Baie-Comeau).
10—Cantons de l'Est (Thetford) vs Montréal No. 2 (Outremont).
1—Montréal No. 1 (Heather) vs Québec (Winter Club).
3—St-Maurice (Aberdeen) vs Lac-St-Jean (Arvida).

Johnny Saxton reprendra-t-il le titre mondial de Basilio, demain?

CLEVELAND, (P.A.). — Johnny Saxton espère reprendre le championnat poids mi-moyen mondial en battant Carmen Basilio demain soir à Cleveland. Saxton a fait remaraquer hier qu'il a été battu par Basilio en septembre dernier à Syracuse, parce qu'il a avalé beaucoup de sang à compter du 2e ronde.

L'ancien champion, âgé de 26 ans, a expliqué qu'il a subi une coupure à l'intérieur de la bouche au 2e ronde et que cette blessure n'a cessé de saigner durant tout le match. Il a été forcé d'avaler du sang ce qui n'a pas été de nature à aider sa cause. Benny Stamper, l'entraineur de Saxton, donne raison à son protégé. Il a révélé que les amateurs n'ont pas vu de sang avant la 6e ronde, mais que Saxton saignait quand même depuis le deuxième engagement.

Saxton ne pouvait respirer à l'aise et il s'est rendu malade. Finalement, il a perdu le combat et le championnat à la 9ème ronde.

Avantage pour Saxton

En plus d'être trois ans plus jeune que Basilio, Saxton a l'avantage d'avoir la portée plus longue de quatre pouces. De plus Johnny a révélé qu'il sera plus prudent cette fois et qu'il échangera coups pour coups avec son rival, au lieu de tenter de s'assurer une victoire rapide par mise hors de combat, comme il avait l'idée lors du dernier combat entre les deux hommes.

Basilio est bien déterminé, de son côté, à conserver son titre et il a déclaré qu'il ne craignait pas le style de Saxton. Au cours de l'entrainement, Basilio s'est appliqué à rendre son crochet de gauche à l'estomac, plus efficace. On sait que les deux boxeurs utiliseront des gants de huit onces pour cette rencontre de championnat. Ce sera un désavantage pour Balilio, le plus dur cogneur des deux boxeurs.

Laurent Bernier appelé à ouvrir la cours de fond de dimanche

Laurent Bernier, qui n'a pas fait de ski depuis son malheureux accident du printemps 1950, était heureux d'annoncer hier qu'il agira comme ouvreur de piste dimanche prochain à l'occasion de la course de fond présentée sur les Plaines par le club de ski Le Grand Elan.

Bernier qui faisait partie de l'équipe olympique du Canada en 1948, a été forcé à l'inactivité depuis sept ans mais il s'est déclaré enchanté de l'invitation qui lui a été faite par les organisateurs du concours.

Le concours de dimanche prochain sera divisé en plusieurs épreuves dont l'une pour les "vétérans" compétiteurs et une autre pour les enfants (garçons et filles) âgés de 10 à 14 ans. Il y aura également une classe pour les compétiteurs de classe "B".

Plusieurs enfants ont déjà donné leurs inscriptions pour la course d'environ un mille dont l'enjeu sera le trophée "Paul Godin". Cette épreuve est ouverte à tous les enfants de la ville et du district et ceux qui veulent y participer n'ont qu'à communiquer d'ici samedi midi avec Georges Labrecque, 1010, avenue Cartier, ou avec André Donaldson, 144, rue Berthiaume.

Parmi les "vétérans" qui prendront part à l'épreuve de trois milles, il y a Conrad Delisle, Gaston Angers, Georges Dubuc, Jacques Guillot, Jacques Amyot, Marc Reny, Yves Faguy, Pierre Leclerc, Pierre Désy, Laurent Dutil, André Lachance, André Donaldson, Pierre Dussault ainsi que Jacques Charbonneau, skieur qui a décroché en dernière fin de semaine le championnat de la course de fond.

Le départ s'effectuera à l'entrée des Plaines, près de la rue Bourlamaque, avec arrivée au même endroit pour les deux courses. Le premier signal de départ sera donné à 2 heures.

Gain du Granby

MONTREAL, 21, (D.N.C.). — Les sportifs de Granby n'oublieront pas de sitôt la 5e joute de la série semi-finale 4 de 7 disputée entre les Vics et les Dragons de Drummondville. On parle souvent de ralliement tardif, de buts chanceux à la dernière ronde, ou autres choses du genre. Aujourd'hui, il s'agit bien d'un ralliement tardif, et quel ralliement. En effet 90 secondes avant la fin de la partie, Drummondville menait 2 à 1 sur Granby. Neuf secondes plus tard, Drummondville perdait 3 à 2.

En effet, les Vics de Granby ont battu les Dragons de Drummondville 3 à 2 dans la 5e joute, et dimanche prochain, les Vics de Granby tenteront de passer en finale.

Une joute Yankees vs Dodgers, le 23 mai

New-York, (P.A.) — Les Yankees de New York et les Dodgers de Brooklyn se rencontreront le 23 mai à Brooklyn, lors de la 11e classique annuelle pour le trophée du maire. Cette nouvelle a été annoncée par le maire de New-York, Robert Wagner. Les profits de cette joute iront aux petites ligues de baseball de la région métropolitaine de New-York.

Verdun l'emporte

MONTREAL, (D.N.C.). — Vincent Rancourt, ancien porte-couleurs du club National, a compté le but victorieux contre ses anciens coéquipiers hier soir pour conduire Verdun à une victoire de 2-1 sur le National. Jack Bawman a été l'autre compteur du Verdun. Jacques Théroux a évité le blanchissage aux perdants. Quatorze punitions ont été imposées lors de cette joute régulière de la ligue Métropolitaine junior, dont quatre majeures.

Orange Crush gagne

Dans une partie de ballon-panier féminin, l'équipe Orange Crush de Giffard a eu raison facilement du restaurant Normandie par 39 à 14 à la salle St-François d'Assise. La vedette Carole Bélanger y alla de 18 points pour les gagnantes tandis que Jeannine Couture et Claudette Gagnon comptaient respectivement 8 et 5 points. Lilia Richard fut la meilleure des perdantes avec 8 points.

LOUISVILLE, Kent., 21. (P.A.) — Willie Pastrano, 187 1-4 livres, de la Nouvelle-Orléans, a défait aux points, dans un match de 10 rondes, Johnny Holman, 201 1-4 livres, de Chicago.



WINNIPEG, 21. (P.C.) — Voici les résultats des cinquième, sixième et septième rondes jouées hier ainsi que le classement des équipes dans le tournoi pour le championnat canadien du curling interscolaire: —

RESULTATS
Cinquième ronde

C.-Britannique	000	100	030	3- 4
Manitoba	000	011	103	2- 8
Alberta	101	001	101	0- 5
Saskatchewan	000	110	020	3- 7
Ontario-Nord	010	201	101	1- 7
I.-P.-E.	003	020	010	3- 6
N.-Ecosse	002	001	001	0- 7
N.-Brunswick	110	100	110	3- 6
Ontario	100	203	331	1-13
Québec	011	020	000	0- 4

Sixième ronde

C.-Britannique	000	110	001	0- 3
Alberta	211	002	240	1-13
I.-P.-E.	000	100	101	0- 3
N.-Ecosse	222	011	020	2-13
N.-Brunswick	110	101	001	0- 5
Saskatchewan	002	040	410	2-13
Ontario-Nord	032	001	400	0-10
Québec	100	120	012	1- 8
Manitoba	002	305	010	3-14
Ontario	220	050	202	0-13

CLASSEMENT DES CLUBS

	G.	P.
Ontario	3	1
Ontario-Nord	3	1
Manitoba	4	2
Alberta	4	2
C.-Britannique	3	3
Saskatchewan	3	3
Nouvelle-Ecosse	3	3
Ile-du-Prince-Edouard	1	5
Nouveau-Brunswick	1	5
Québec	1	5

Septième ronde

Québec	002	001	103	1- 8
C.-Britannique	110	210	020	0- 7
Nouvelle-Ecosse	201	002	001	0- 7
Alberta	030	310	310	1-14
Ontario	201	011	021	1- 9
I.-P.-E.	010	100	100	0- 3
Ontario-Nord	040	103	305	1-17
N.-Brunswick	102	020	020	0- 7
Saskatchewan	011	032	020	0- 9
Manitoba	200	100	101	2- 7

CLASSEMENT DES CLUBS

	G.	P.
Ontario	6	1
Ontario-Nord	6	1
Alberta	5	2
Manitoba	4	3
Saskatchewan	4	3
Nouvelle-Ecosse	3	4
C.-Britannique	3	4
Québec	2	5
Ile-du-Prince-Edouard	1	6
Nouveau-Brunswick	1	6

PETIT SPORT — par Rousseau





Une hernie est un poids très lourd à porter quand vous êtes appesanti par un bandage gênant et encombrant! Sa pression mine votre énergie; ne l'endurez pas un jour de plus! Notre ajusteur qualifié et expérimenté vous ajustera notre léger bandage moderne, d'après vos mesures et besoins individuels.

102 ans à votre service

pharmacie BRUNET
605 est, St-Joseph, Québec
Tél.: LA 5-8141

GARANTIE 12 MOIS

Le mécanisme de toutes nos voitures usagées porte une garantie d'un an. Ces voitures ont été reconditionnées et remises à neuf. C'est pour cette raison que nous offrons cette garantie.

Le plus grand choix
D'AUTOMOBILES ET CAMIONS USAGES
à Québec
LEGER MONTANT COMPTANT
Balance payable par termes faciles

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 H

Laurentide AUTOMOBILES INC.
25, DORCHESTER, SUD — Tél.: LA 5-8186 - LA 5-8187

QUEBEC MODERN CLOTHING MFG. CO LTD.
100 ST-VALLIER EST, COIN ST-ANSELME



NOUVEAUTES PRINTANIERES

PALETOTS

MESSIEURS • Venez admirer la superbe • collection de paletots du dernier cri de la mode. Confection soignée et de coupe impeccable dans les:

- TWEED
- VELOURS
- SILVERTON

$25.00 A $42.50

COMPLETS

Voici l'occasion de vous procurer le plus beau complet à prix raisonnable. La coupe et le chic de ces complets vous plairont.

- Yarn dye
- Tweed importé
- Worsted tweed

$35.00 A $49.50

COMPLETS GARÇONS bleu marine et tweed assortis. 24 à 34 — 10.95

COUPE-VENT garçons 24 à 36 — 5.00

PANTALONS pour hommes. Worsted ass. — 4.95

CHEMISES marques réputées, 13½-14 - 16½-17 — 1.98

Ouvert vendredi jusqu'à 9.30 P.M.

POUR LIQUIDATION RAPIDE

84 COMPLETS
Lignes désassorties. Couleurs pâles. Valeur jusqu'à $55.00 — 16.95

COMPLETS
2 PANTALONS
Worsted fléché et uni, venez choisir le vôtre. — 13.95

Bourse de TORONTO

Cours fournis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.
Abitibi	804	31	30¾	30¾
Abit Pr	100	23	23	23
Acad Ati	100	8½	8½	8½
Alta Dist	100	160	160	160
Algoma	485	117	114½	115½
Alum	151	113¾	113	113¾
Alum 1 Pr	80	22½	22½	22½
Anthes Imp	25	22½	22½	22½
Argus	315	16¼	16¼	16¼
Argus 2.50 Pr	65	42	42	42
A Art	475	39	36	38
A Art debs	270	105	94½	102
A Art wts	264	10	9½	10
Atlas Steel	360	24½	24½	24½
Auto Elec	20	14	14	14
Bank Mont	515	47⅞	47¼	47⅞
Bank Ns	30	56½	56½	56½
Beatty	50	6	6	6
Beav Lumber	125	16½	16	16½
Bell Phone	1129	45½	45	45
Bowater	1328	5⅝	5½	5⅝
Bowater pr	30	43½	43½	43½
Brazil	3359	8⅜	8⅜	8⅜
Br Tnk wts	56	430	430	430
BA Oil	1396	45	44½	44⅝
BCE 4½ pr	20	45¼	45¼	45¼
BCE 4% pr	20	94	93¼	94
BCE 5 pr	50	49¼	49¼	49¼
BC Forest	2000	12	11⅞	12¼
BC Pack A	100	14½	14½	14½
BC Pow	737	43¼	43	43⅛
BC Phone	86	45½	45½	45½
Build Prod	85	31¾	31¾	31¾
Burlington	350	13¾	13¾	13¾
Burns	200	11	10⅝	10⅝
Caldwell 1 pr	30	22	22	22
Cal Pow	635	64¼	64	64¼
Cal Pow 5 pc	5	90½	90½	90½
Can Cem	315	27¾	27½	27⅝
CCC Stone	25	8	8	8
CI Fndry	515	38¼	37¾	38
CI F	20	102	102	102
Can Malt	25	51	51	51
Can Malt pr	100	23½	23½	23½
C Pack A	125	36	36	36
C Pack B	950	37	37	37
CSL pr	100	11½	11½	11½
C Bk Com	490	46	45¾	45¾
C Bk C rts	9935	320	310	310
Cdn Brew	280	24½	24	24¼
C Brew pr	65	25¼	25½	25½
Cdn Can A	175	14	14	14
Cdn Celan	195	13	13	13
C Cel $1 pr	200	15¾	15¼	15½
C Cel $1.75 pr	5	29	29	29
C Chem	250	7½	7½	7½
C Dredge	210	18¾	18¾	18¾
CF Prod A	340	8	8	8
CF Prod pr	5	46	46	46
Cdn Oil	190	28	27¾	28
C Oil wts 55	505	5½	5½	5½
CPR	2730	29¾	29¾	29¾
Cdn Pet pr	80	24⅛	24⅛	24⅛
C vickers	25	30	30	30
CWN Gas pr	35	16	16	16
Chrysler	75	68¼	68	68¼
Circ Bar	50	200	200	200
Circ Bar A	50	475	475	475
Cockshutt	130	7¾	7¾	7¾
Conduits	60	10	9¾	9¾
Con Baks	21	6¼	6¼	6¼
Con Gas	1550	32¾	32	32½
Corby vt	85	14½	14	14
Corby B	100	14¾	14¾	14¾
Cosmos	128	13	13	13
Crestbrk	300	315	300	315
Crestbrk wts	450	160	160	160
Crown zell	379	49⅝	49½	49⅝
Davis A	35	9¾	9¾	9¾
Dist Seag	1325	29	28¾	29
D Fndry	430	28¼	28	28¼
D Magnes	380	12½	12½	12½
D Steel ord	1065	20½	20⅝	20½
Dom Tar	1010	11¼	11¼	11¼
D Text pr	10	134¾	134¾	134¾
Don Ropes B	175	14	14	14
D and M	1000	115	115	115
Dow Brew	35	30	30	30
East Steel	100	6¾	6¾	6¾
Econ Inv	37	33¾	33¾	33¾
Eddy	170	53¼	53	53
Eddy Match	50	26	26	26
Excelsior	4400	68	64	68
Fam Play	250	16	16	16
Fanny F	105	18	18	18
Fleet Mfg	500	90	90	90
Ford US	245	54¼	54	54¼
Ford A	20	102½	102½	102½
Foundation	160	23½	23½	23½
Fraser	200	31	31	31
Gatineau	85	28¾	26½	28¾
Goodyear	53	161	161	161
G Mackay	100	7½	7¼	7½
GL Paper	547	38½	38½	38½
GN Gas	210	7¾	7¾	7¾
GN Gas pr	25	42	42	42
GN Gas wts	425	375	370	370
GW Coal A	200	7½	7¼	7½
Gypsum	100	23	23	23
H Dauch	15	40¼	40¼	40½
Hi Tower	100	10½	10½	10½
H Smith	25	35	35	35
Hughes O A	25	15	15	15
Hur Erie	40	34	34	34
Imp Oil	1947	53½	53	53
Imp Tob	1355	12¼	12	12¼
Imp Tob pr	100	6	6	6
Ind Accep	250	24	24	24
I Ac 4.50 pr	10	90	90	90
Inglis	1491	460	445	455
Inland C pr	75	17	17	17
Inland Gas	1075	7¼	7¼	7¼
Inland Gas pr	850	17½	17¼	17½
I Met A	25	38	38	38
Int Pete	357	47¾	47¾	47¾
Inter Pl	850	51	50½	50½
Kelvinator	15	9	9	9
Labatt	90	19	18½	18¾
Lob A pr	40	28	28	28
Lob New A	214	17	16½	16½
Lob New B	10	17	17	17
Lob pr	80	42¾	42½	42¾
Lowney	100	19½	19½	19½
MacMill B	135	31½	31½	31½
M Leaf Mill	500	8	8	8
Mass Har	1387	6¼	6	6
Mass Har pr	45	84	82¼	84
Maxwell	20	6½	6½	6½
McColl	313	64	63¾	64
McColl pr	3	93	93	93
Mersey pr	100	47½	47½	47½
Mex LP	300	13½	13½	13½
M Cont A	100	13	13	13
Mont Loco	330	15¾	15½	15½
Moore	240	51½	51¼	51¼
Nat Drug	610	11	10	11
N Hos A	300	400	400	400
N Hos B	150	410	410	410
N St Car	90	26⅝	26⅝	26⅝
North Star	25	12¼	12¼	12¼
N Star wts	350	355	350	350
NQ Pow	5	28	28	28
NW Util pr	5	81	81	81
O jockey	3625	210	205	210
O jockey pr	325	9¼	9¼	9¼
O jock B pr	130	8¾	8¾	8¾
GO joce wts	00	61	61	61
Page Hers	16	112	108	110
Pembina	715	55¼	54	55¼
Pembina pr	5	46¼	46¼	46¼
Powell R	370	40¾	39¾	40¾
Regent	145	20¾	20¾	20¾
Robertson	12	15	15	15
Roe Av Can	80	17	17	17
Royal Bank	164	67	66½	66½
Royal Oak A	20	11¼	11¼	11¼
Russell	232	11	10½	10½
St L Corp	100	16¾	16¾	16¾
St L Cp A pr	85	96½	96½	96½
Sar Bridge	250	15	14½	15
Shawin	10	8½	8½	8½
Shrf Hors	100	10¼	10¼	10¼
Shrf Hors p	30	25	25	25
Sicks wts	23	21	20	20
Sparton	385	9½	9¾	9¾
St Pav	110	37	35½	35½
Stedman	250	24½	24½	24½
Steel Can	535	62¼	61½	62
S Propane	100	5	5	6
S Prop wts	200	190	185	190
Tambiyn	—	38	38	38
Taylor Pc	375	9½	9	9½
Taylor Pr Pc	200	9¾	9¾	9
Tor Do Bk	234	43	42¾	43
Tor Elev	50	18¾	18¾	18¾
Tor Iron A	50	21¾	21¾	21¾
Trans Menuc	12	12	110½	112
Un Ace 2 pr	700	7	7	7
Un Gas	255	67	65¾	67
U Corp A	30	27	27	27
U Corp B	250	23	23	23
U Fuel B	90	46	46	46
Un Steel	75	13½	15	15
vanadium	200	35	35	20
Walk Gw	355	69¾	69½	69¾
Wat Equip	100	18¼	18¼	18¼
Westeel	70	17¾	17¾	17¾
Weston A	200	18½	18¼	18¾
Weston B	25	20	20	20
Weston pr	75	91½	91	91½
Wpg Cent	275	14	14	14
CURB				
Anglo Nfld	600	9	9	9
Asbestos	190	30¾	30¾	30
C Westinghouse	20	37	37	37
C Paper	475	38	37½	38
D Bridge	250	22¼	22¼	22½
Dupont	200	17½	17¾	17¾
Int Util	1050	51½	51	51½
Lob Inc	25	66	66	66
Mo Paper	3	29	29	29
Ogilvie	275	31½	31	31½
Zeller's	15	24	24	24
Bata	1000	10	10	10
Britalta	200	280	280	280
Calalta	1050	139	133	133
Cal Ed	520	24½	24¼	24¾
C Oil Lds	1400	380	365	365
C Oil L Wts	100	225	225	225
Cs Oil wts	1500	96	96	96
CS Pete	6215	625	565	615
Cdn Ad Oil	1100	45	45	45
Cdn Atl Oil	1380	630	623	625
C Br Emp	1700	55	55	55
C Collieries	2255	6½	6½	6¾
C Deca wts	4200	100	97	100
Cdn Dev	1695	675	660	665
C Ex Gas	300	580	575	580
C Homestd	1100	185	183	185
C Husky	490	15	14½	14¾
Cdn Pl	38175	294	285	292
C Prospect	900	375	365	375
Canadusa	2770	69	67	67
Canso Nat	900	159	150	150
Canso Oil	3800	305	285	305
Cent Expl	300	340	335	335
Cent Led	1775	685	675	680
Chartier Oil	1300	290	283	283
Conso	500	15	15	15
C Allenbee	13100	13	10½	13
C Dragon	5133	55	53	53
C Mic Mac	3025	455	440	445
Con Peak	1425	10	10	10
C West Pete	500	10	10	10
Cree Oil	1500	495	480	480
Cree wts	9133	250	240	250
Del Rio	2530	495	485	490
Dev Pal	17370	190	188	188
Dome Exni	200	980	975	980
Fargo	1200	355	350	355
Gen Pet A	4000	500	495	495
Gr Plains	200	38½	38	38½
Highwood	7000	31	30	31
Home Oil A	240	13¼	13¼	13¼
Home Oil B	333	13	12⅞	12⅞
Jupiter	3100	180	175	180
Kroy Oil	1200	85	85	85
Lib Pete	3900	244	240	242
Li Pete	5000	16	15	15¼
Majtrans	10500	9	8	9
Marigold	1300	33	30	31
Medal	2288	340	330	330
Mer Pete	35	13½	13⅜	13½
Midcon	13600	86	83	85
Nat Pete	200	370	370	370
N B Dom	600	200	199	200
N Chamb	9100	220	215	215
N Concord	2000	30	30	30
N Cont	9100	38	35	38
N Davies	600	23	23	23
N Gas Ex	3130	170	165	168
N Superior	300	210	200	210
NC Oils	805	575	570	570
NCO wts	300	330	310	310
NCO pr	100	38	36	38
Northld	3500	55	51	51
Oil Select	23700	16½	15½	16
Okalta	400	255	250	255
C Collieries	2255	6¾	6½	6¾
Pac Pete	2075	17¾	17¾	17¾
Pan West	3500	25	23	23
Peace River	3100	11	975	10¾
Permo pr	3500	287	281	287
Peruv Oils	1540	158	157	157
Petrol	7500	116	112	113
Ponder	500	62	62	62
Prairie Oil	1100	435	445	435
Provo Gas	10500	227	222	224
Reef Expl	20500	17	16	17
Richwil	1828	168	165	165
Royallite	255	17½	17½	17½
Royallite pr	100	35	35	35
Sapphire	5000	147	142	147
Scurry	3585	300	294	300
Secur Free	600	400	390	390
Souris	1000	22	22	22
South U	600	48	48	48
Spooner	460000	55	50	55
Stanwell	8333	70	62	70
Tex Cal	7000	56	56	56
Trans Can	21133	210	190	200
Trans Em	3100	225	225	225
Triad Oil	1110	825	820	820
Un Oils	10450	215	210	214
vulcan	1000	54	54	54
Wayne	3719	34	30	31

Bourse des céréales

WINNIPEG

Cours fournis par la Presse Canadienne

WINNIPEG, 21. (P.C.) — Des gains appréciables ont été réalisés hier dans la plupart des secteurs du marché de la Bourse des Grains de Winnipeg, par suite de l'intérêt des maisons internationales à l'égard des céréales canadiennes. Une forte reprise s'est manifestée surtout en fin de séance.

La demande étrangère a été plus forte dans les secteurs de l'orge avant de s'étendre aux autres secteurs.

Des ventes de lin ont été effectuées aux pays européens.

La demande étrangère de céréales secondaires n'a cependant pas été très forte.

Avoine:

	Haut	Bas	Ferm.
Mai	75	74⅝	75
juillet	74⅛	73⅛ -	74⅜
Octobre	74⅛	73⅜	74⅛

Orge:

Mai	100½	98¾	100¼
juillet	99⅝	98¾	99⅝
Octobre	99½	98¼	99⅝

Lin:

Mai	292½	288	291½
juillet	286⅝	283½	286¼
Octobre	280	278¼	280

Seigle:

Mai	119⅝	118	119⅝
juillet	119⅛	117⅜	119
Octobre	118⅜	117¼	118¼

Cours du blé No 2pour exportation aux pays qui n'adhèrent pas à l'accord international du blé.

1 Nor 1.68⅝,No 2 1.65⅝, No 3 1.60 ⅝, No 4 1.54⅝, No 5 1.44⅝, No 6 1.42 ⅝, 1 Durum 2.37⅛, Uo 2 2.36⅝, No 3 2.34⅝.

Prix de l'accord international du blé et du marché domestique:

1 Nor 1.68⅝, No 2 1.65⅝, No 3 1.60 No 4 1.50⅝, No 5 1.44 ⅝, No 6 1.42⅝, 1 Durum Domestic 1.97⅝, No 2 1.96 ⅝, No 3 1.94⅝.

Cours au comptant

Avoine 2 CW 79, Ex 3 CW 74, 3 CW 72¼, Ex 1 Feed 71¼, 1 Feed 69½, 2 Feed 66, 3 Feed 62½, Mixed Feed 48.

Orge: 1 et 2 CW 6 rangs 1.12¼, 1 et 2 CW 2 rangs 1.10¼, 3 CW 6rangs 1.00 ¼, 4 CW 6 rangs 3 CW 2 rangs and 1 Feed 94⅝, Ex 2 Feed et 2 Feed 93⅝, 3 Feed 90⅝.

Seigle: 1 et 2 CW 1.16¾, 1 CW 1.11 ⅝, 4 CW 1.01⅝, Ergoty 98⅝, Track 1.16⅝.

Lin: 1 CW 2.99¼, 2 CW 2.96½, 3 CW 2.66½, Track 2.91½.

Office du blé

Court de l'office du blé pour les ventes locales, ventes aux terminus sujets confirmation:

Avoine: 2 CW 80, 3 Ex CW 75½, 3 CW and 1 Ex Feed 73, 1 Feed 71, 2 Feed 68, 3 Ex Feed 65, Mixed Feed 48, Mixed Grain 60.

Orge: 1 e 2 CW 6 rangs 1.20, 1 et 2 CW 2 rangs 1.18, 3 CW 6 rangs 1.15, 4 CW 6 rangs et 3 CW 2 rangs 1.07½, 1 Feed 97½, Ex 2 Feed et 2 Feed 96⅝, 3 Feed 93¾, 3 Mixed Grain 88¾.

Valeurs au comptoir

Cours fournis par Kippen & Co., Inc. Montréal

Titres	Off.	Dem.
Alg Cent et Hud B R C	29	31
Ang Can Tel A	30½	31½
Banque d'Economie	31	34
Banque Provinciale	27¼	28¾
Briqueterie St-Laurent	65	75
c javelin	15	16
Cit Brick C	14	—
Do $5 P	2	—
City and Elec C	—	250
Credit Foncier	65	—
Dupuis Frères P	18	—
Guar co of no am Am	—	425
Do 20 PC PAID	—	105
Hud Bay	24	25
La Laurentienne	40	—
La Prévoyance	60	—
La Sauvegarde	45	—
Les Prévoyants	175	—
La Solidarité	30	—
Manufacturers Life	230	250
Prud Trust	16	—
Que Apts C	14	—
Soc d'Admin et Fid.	75	—
Su Life	235	245
Trust Gen du Cda	107	114

Bourse de Londres

LONDRES, 21. (Reuters) — Une demande sélective a bénéficié au compartiment industriel à la Bourse de Londres, aujourd'hui. Les autres sections ont été généralement en baisse.

Les titres d'Etat britanniques ont été mornes. La liquidation n'a pas pris de grandes proportions mais les prix ont fléchi en l'absence de tout appui.

Les valeurs des colonies ont été calmes et ont monté des dispositions au déclin. Les obligations japonaises sont demeurées fermes tandis que la plupart des titres cotés en dollars ont perdu du terrain.

Les actions industrielles ont affiché une bonne performance. Les transports ont été l'objet d'une nouvelle demande cependant que les sidérurgiques ont peu évolué. Les aurifères sud-africains ont été mornes. Les cuprifères ont de nouveau glissé.

Le prix de l'or en Europe

LONDRES, 21. (P.C.) — Cote de l'once d'or fin en argent américain, aujourd'hui, sur le marché de l'or européen: $34.87 1-2 à l'achat et $34.89 1-2 à la vente. Prix de l'once de Troyes à la bourse londonienne des lingots: $34.91 5-12 249 shillings, 4 1-2 pence.

PARIS, 21. (P.C.) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 3,380 francs, aujourd'hui, sur le marché libre de l'or français. L'aigle, pièce d'or américaine de dix dollars, valait 8,220 francs.

Bourse de MONTREAL

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, Limitée, 70, rue St-Pierre, Québec Tél.: LA 9-1771

ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
350	Abit Pow P C	—	—	31
425	Algoma	119	114½	117
745	Alum Ltd	113½	113	113½
150	Alum Co P	45½	45¾	—
330	Asbest Co L	30½	—½	¾
185	Atlas Steels L	—	—	24½
690	Bank of Mont.	47¾	47½	—¾
70	Banq Can. N	—	—	42
30	Bath Pow P A	—	—	56½
175	Bath Pow P B	35½	35	—
802	Bell Tel Can.	45⅞	45	—
100	Bow Co P	47¾	47⅝	47¾
2553	Braz Tr P	8¾	8⅝	8¾
1185	Brit Am O L C	45	44¾	45
125	Brit Col E P	—	—	49½
630	Brit Col F P	12¼	11¾	12¼
120	Brit Col P C	—	—	43¼
75	Brit Col Tel	45½	45¾	—½
100	Build Pro L	31¾	—½	—¼
700	Bow. 5pc	—	—	44
325	Cal Pow L	64½	64	64¼
141	Can. Cem C	28	27¾	28
28	Can Cem C P	28	27½	—½
225	Can Iron F L	—	—	38
5220	Can B C R	315	310	315
345	Cdn Bank C	46	45¾	46
870	Cdn Brew L	—	—	24
25	Cdn Bronze C L	—	—	26
100	Cdn Can L A	—	—	14
179	Cdn Ind L	—	—	16
30	Cdn Oil Co	—	—	28
25	Cdn Pac R	29⅝	29⅞	—⅝
506	Cdn Pet L P	24½	—⅛	—⅛
36	Cdn vic	—	—	30
375	Coc Far E	—	—	7¾
100	Cog Co L bj	—	—	16
4270	Cons. Min Smel	25⅞	25	—⅝
1000	Co. Dist L H A	14¾	14½	—
125	Crown zel C	—	—	18¾
1712	Distil o S	—	—	29
385	Do Bridge C	22¼	—⅛	—⅛
100	Do Found Steel	—	—	28¼
400	Do Glas C	53½	53	—½
1735	Do Steel Co C	20½	—⅝	—⅝
285	Do Tar Che C	—	—	11¼
125	Ford Motor C	—	—	54¼
560	Found Co C	23¼	22½	22½
75	Frasr Co L	31	30	31
135	Gat Pow C	—	—	29
60	Gat Pow C P	—	—	30
755	Ho. Oil C L	13½	13¼	—⅛
145	Hud Bay M S	—	—	97¼
450	Imp Tob C P	—	—	6⅛
1253	Imp Oil L	53¼	52⅝	53¼
650	Ind Acc C	24⅝	—¼	—⅜
285	Int Nic C Ca.	97⅝	97½	97⅝
115	Ind Paper C	—	—	96
120	Int Pet C L	—	—	48
225	Int Util C	—	—	50⅝
50	Int Util C P	—	—	50¼
25	Int Pipe L	—	—	50¾
100	Laur Acc A	—	—	9½
200	MacMil Blo B	31½	31¼	—½
650	Mas-Har-Fer	6⅛	6	6⅛
290	McColl Fron O	—	—	64
175	Mer P P	47½	47	47½
350	Mol Brew L A	—	—	25½
122	Mor C L H	—	—	21
25	Nat Steel Co C	—	—	26½
840	Nor Mines L	45¾	45	—
192	Ogil Flour M	31½	31	31
35	Pa-Her T L	—	—	112
175	Placer Dev L	—	—	12½
315	Pow Co Can.	—	—	69
250	Price Bros C L	54	54¾	53¾
125	Roe Can L A v	—	—	16½
204	Roy. BankC	69¼	67	67
225	Roy. O C L	—	—	19½
177	Shaw W. Pow	—	—	87
125	Sicks Brew L	—	—	21¾
206	Sou Can. Pow	—	—	56
822	Steel Co Can.	62⅝	62	62
45	Tor-Dom Bank	—	—	43
600	Triad Oil C L	830	820	830
300	Wal-Good W	—	—	69¾
250	Welb	—	—	300

Bourse canadienne

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, Limitée, 70, rue St-Pierre, Québec Tél.: LA-9-1771

ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
3850	Abitca Lum	105	100	105
5	0 Ang-Pulp P	—	—	30
100	Ang-Nfld	—	—	9
100	Belding Ptd	—	—	7
672	Cdn P PS	38	37½	37½
300	Catelli B	—	—	37
150	Do Eng	—	—	23¾
35	Ford A	—	—	104
2000	Fleet Mfg	—	—	90
596	Horner A	—	—	10¼
500	Melchers Dis	—	—	6¼
225	Minn et Ont	—	—	29
25	Moore Co	—	—	52
100	Nfld L P	—	—	44
50	N Que Pow	—	—	49
25	Pow Crp 2nd	—	—	65½
425	Reitman's	15	14½	15
12	Sou Can P	—	—	6
50	Union Gas	—	—	66
400	Wainwright	320	310	310
208	Wind Htl	52	49½	52
25	Woods Mfg	—	—	49
Mines:				
1200	Ameranium	—	—	12
6000	Anthonian	—	—	20
2000	Atlas S et I	—	—	16
100	Bailey Selb	—	—	17
3400	Baker Tale	125	120	123
16500	Band-Ore	7	6½	—
9500	Barvallee	26	25	26
16300	Bateman	80	75	75
1000	Beatrice	—	—	10
1000	Belle-Chib	17	15	17
7816	Bonnyville	34	—	—
7816	Bonville	30½	28	30
7000	Boreal Bank	—	—	9
1000	Bouscadillac	—	—	14
200	Burnt Hill	—	—	100
46000	Bornite	36	25½	31
1150	Camp Ch	11	10	10
250	Cdn Anlantic	—	—	620
200	Cdn Coll	—	—	8½
6500	Cdn Lith	35	33	35
1200	Can.-Met	—	—	360
2000	Canuba	41	40	40
1000	Capital Lith	38	36	36
7000	Carnegie	—	—	13
2000	Chi-Kay'd	—	—	33
3400	Chib jaculet	269	252	—
100	Chib Mining	—	—	385
6500	Cleveland	24	19	24
3500	Cons Cen Cad	13	12	13
4250	Cons. Denison	19¼	18¾	19
1000	Cons. Monpas	—	—	14
500	Cons Que Yell	—	—	14
600	Copper Rand	—	—	345
1000	Cortex Ex	—	—	10
2600	Continental	465	380	400
1500	Duvan	48	45	45
700	E. Sullivan	—	—	455
2500	East Asb	46	45	45
500	East Min.	—	—	330
13200	El Sol	62	59	59
1000	Empire Oil	—	—	17
800	Fab Metal	—	—	16
1000	Fano Ming	—	—	18
13000	Fontana	13	12½	—
500	Fundy Bay	—	—	14
800	Golden Age	—	—	21
35000	Hait Cop	16½	15	16½
360	Hollinger	25½	25¼	25⅜
33300	Hud-Ran	55	49	55
40500	Iso Uranium	38	32½	36
1000	Kontiki Lead	—	—	15
500	Lith C'rp	—	—	40
1000	Louvicourt	—	—	15
4600	Mercedes Ex	46	44	45
2000	Merrill Is	159	155	155
500	Mogador	—	—	45
5300	Monpre Ur	89	86	89
8200	Montgary Ex	215	205	215
200	National Pet	—	—	395
21500	New Formaq	43	40	42
8400	New Jack L	40	38	40
3000	New Lafay'te	29	28	29
4200	New Pacific	120	105	125
8500	New S'ntiago	—	—	12½
2000	New vinray	—	—	9
5000	Noeana	—	—	8
4300	North Amer	160	140	160
200	Nohtspan	—	—	625
12800	Obalski 1945	22	20½	21
100	Okalta	—	—	255
1600	Opem Exp	—	—	37
4743	Opemisk. Cop	10¼	990	990
21000	Orchan Ur	27	21	27
3000	Partridge	22	20	20
500	Penmbec	—	—	58
1500	Phillips	150	145	150
3300	Pitt	13	12	12
3200	Por Prime	—	—	13
28200	Portage Isl	63	59	59
2500	Que. Chib	135	130	133
22000	Que Labrad	20½	19½	20
100	QueLith	—	—	850
8500	Que Oil	8½	8	8
18200	Que Smelt'g	55	52	52
11000	Red Crest	13	12	13
1300	ScurryRain	—	—	296

Bourse de Toronto

(Suite de la page 16)

Anacon	3453	149	146	149
Anglo Hur	200	12½	12	12½
Ang Rouyn	1900	75	73	73
Apex Res	6500	10	9½	10
Arcadia	1800	170	165	170
Area	8000	75	70	70
Arjon	33500	17½	12½	14
Atlin Ruf	173400	63	57	61
Aubelle	12000	14	13	13½
Aufacho	9000	29	26	26
Aumague	7500	14	13	13½
Aunor	340	166	166	166
Avilla	4000	9½	9	9½
Bary Expl	3100	72	70	70
Base Metals	28950	88	85	88
Baska	34300	41	38	38
B Duq	2600	135	130	130
Beaucage	1700	125	120	120
Belcher	8200	170	158	165
Bethlm	16600	219	195	209
Beveon	10500	22	21	21
Bibis	1000	9	8½	9
Bicroft	2700	209	201	201
Bicroft wts	1500	105	100	105
Bidcop	2000	31	30½	30½
Bonville	7000	10	9	9
Bordulac	4000	10	10	10
Bouscad	4000	14	14	14
Bouzan	17400	85	80	82
Boymar	5500	8½	8	8½
Bralorne	100	475	475	475
Brilund	2500	49	45	49
Brnhrst	3000	13	12	12
Brunsman	550	9½	9½	9½
Buff Cdn	3000	14	13	14
Buff RL	3200	8	7	7⅛
Bunker Hill	1000	12	12	12
Burchell	500	31	31	31
Camp Chib	2360	11	990	10
Cdn Astoria	2000	18	18	18
C. Dyno	13050	203	195	198
C Malart	300	31	31	31
Cdn Thor	2000	10	9½	9½
Canam	4100	20	20	20
Candore	3343	35	34	35
Can-Erin	3500	67	55	65
Can-Met	49420	365	335	355
C-Met wts	5575	265	245	260
Cassiar	1500	750	740	745
Cent Pat	22940	225	210	225
Cent Pore	2000	10	10	10
Cheskirk	9700	16	15½	15½
Chib jac	8160	265	248	250
Chib-Kay	600	40	34	35
Chib M	2220	365	350	350
Chimo	3000	85	80	80
Chrom	2100	300	285	285
Coch Will	3400	100	98	100
Coin Lake	3000	15	14	14
Coldstrm	20800	148	141	143
Colomac	6000	10½	10	10
Coniagas	2400	194	188	192
Coniaurum	1000	38	38	38
C Bellekeno	5900	30	28	30
C Beta G	3093	19	15	19
C Callinan	3500	25	24½	25
C Denison	25955	19½	18½	19½
C Den wts	15295	10½	999	10
C Discovery	150	310	310	310
C Fen	1100	136	136	136
C Marben	1600	29	28	28
Con M S	1313	25⅝	25½	25½
Con Howey	1400	315	305	305
C Halliwel	41810	84	76	78
C Morrisson	2239	28	26	28
C Mosher	1550	48	46	46
Con Negus	3039	19	18	18
C Northland	2400	83	80	80
C Red Pop	6295	17	16	16
C Regcourt	61200	149	137	140
Con Sud	5450	240	235	235
C Tungsten	700	23	23	23
Conwest	2100	565	560	560
Cop Corp	7300	75	70	70
Cop-Man	2500	18½	18½	18½
Coprand	1715	350	345	345
Coulee	1500	85	85	85
Croinor	3000	20	20	20
Crowpat	498650	38	30½	36
Cuscoq	14500	25	22	23½
Daine	1000	11	11	11
D.Aragon	2500	32	32	32
De Cour	1200	44	44	44
Deer Horn	1600	26	26	26
D'Eldona	1800	14	13	13
Delnite	3700	105	100	105
Daldem	18000	15	13	15
Dome	60	18½	12½	12½
Donalda	5500	25	23½	24
Duvan	23200	50	44	46
E Ampha	1000	9½	9½	9½
East Mal	4600	125	120	121
East Sull	340	460	450	450
East Met	2600	35	32	32
East Min	7510	345	330	335
Elder	2000	40	40	40
El Pen-Ray	6000	34	31	31
El Sol	181600	63	57	59
Em Gla	132000	37	30	32
Euroka	3400	67	66	66
Expl All	2000	33	33	33
Falcon	1850	590	590	590
Francoeur	4000	15	14	15
Frobisher	35558	260	250	260
Frob debs	1000	75½	75¼	75¼
Galtwin	4400	25	23	24
Galkeno	633	102	101	101
Geco Mines	1020	14½	14½	14½
Genex	2000	22	21	21
Geo Scien	500	90	90	90
Gnt Masct	275	475	475	475
Glenn Uran	9700	50	44	50
Goldirest	3000	12	12	12
Gold Eagle	1050	8	8	8
Gold Man	1000	150	140	140
GF Uran	4000	19	18	18
Grah Bousq	7100	16	15	15
Grondines	2000	17	17	17
Granduc	100	390	390	390
Greyhk	8000	44	43	43
Guleh	32500	33	28	33
Gunnar	4566	19¼	18¾	18¾
Gwillim	3000	10½	9	10
Hard Rock	3678	14	13	14
Har-Min	5700	39	39	39
H of Lakes	10000	12	11	11
Headway	14500	85	80	82
Health	3000	14½	13½	13½
Heva	5000	8½	8½	8½
Hollinger	615	25⅞	25½	25½
Hoyle	1550	480	475	475
Hud Bay	615	77¼	76⅞	77
Hugh-Pam	1000	29	29	29
Ind Lake	4700	16	15	16
Int Nickel	738	97½	97½	97½
Int Ran	505	32	32	32
Irish Cop	2000	110	105	105
Iron Bay	1825	295	280	295
Jacobus	18775	93	90	90
Jaye Expl	81900	73	62	70
Jeanette	2630	24	23	24
Jellicoe	27300	24	20	24
Joburke	17000	18	17	17
Joliet	2000	45	44	45
Jowsey	3855	72	70	70
Kenville	873500	18	14	16
Kerr Add	375	17	16⅝	16⅝
Kilembe	100	215	215	215
Kilem wts	400	75	67	67
Kirk Hud	8700	17	15	16
Kirk Min	1300	103	101	103
Labrador	280	18¾	18½	18½
Lake Cin	6400	102	100	102
L Dufault	4100	115	105	111
L Shore	4720	570	520	560
La Luz	1000	330	320	320
Lamaque	1000	240	210	230
Leitch	700	80	80	80
Lencourt	2500	11	10	10
LL Lac	9800	290	280	290
Lorado	9300	125	117	118
Lorado wts	600	85	85	85
Louvict	1000	15	15	15
Lyndhst	6200	45	41	42
Lynx	500	9½	9½	9½
Macassa	600	180	175	180
Macdon	500	50	50	50
Macfie	8300	14	13	13
MacLeod	3000	110	105	107
Madsen	1000	172	170	170
Magnet	10000	8	8	8
Malartic	800	173	174	174
Maneast U	3200	21	20	20
Maralgo	9000	46	43	45
Marcon	500	11½	11½	11½
Maritime	31250	149	140	145
Martin	2500	12½	12	12
Maybrun	9000	59	56	58
McKen	2000	25	25	25
McMar	8000	13	12½	13
McWat	2500	32	30½	32
Ment	13100	35	30	30
Merrill	1675	159	152	152
Meta Uran	6500	19	17	17½
Midrim	10234	142	138	142
Milliken	20070	254	238	247
Min Corp	275	17	17	17
Min End	7608	30	27	30
Min-Ore	1000	18	18	18
Mogul	6000	142	140	140
Moneta	3400	72	72	72
Multi-M	1500	88	85	85
Nama Cr	2700	55	51	55
Nat Expl	26450	44	40	41
Nealon	12000	19	18	18
Nes lah	2500	73	72	72
New Alegor	7300	14	13	14
New Ath	1000	47	47	47
New Cal	700	37	37	37
New Delhi	41000	70	55	61
N Dicken	300	140	140	140
N Dicken	300	140	140	140
N Fortune	5000	15½	15½	15½
N Goldvue	3000	18	15	18
N Harri	30875	33	18	23
N High	14800	28	26	28
New Hosco	3000	27	26	26
New Jason	5566	13	12	12½
N Kelore	6000	17	16	16
Newlund	30300	38	33	35
N Man	2000	100	95	95
N Minda	10100	43	40	43
N Mylama	1475	15	15	15
New Rouyn	14400	14	12	13
N Senator	2700	8	8	8
Nick Rim	1700	390	385	385
Nipissing	1100	270	270	270
Nisto	3400	11	10	10½
Nor-Acme	4000	34½	32	32½
Noranda	975	48½	48	48
Norgold	80700	23	19	20
Norlartic	1000	9	9	9
Normetal	3425	460	450	450
Norpax	16500	123	116	121
Nor Inca	4000	7	6	6
N Rank	42600	120	117	118
N Rank rts	166345	7½	6½	7
Northsp	2225	630	615	615
North Can	1900	155	154	153
Norvalle	2000	19	19	19
Nudul	31050	44	38	41
O'Brien	35870	73	61	73
Ovama	5500	13	12	13
Oka Rare	4100	48	43	42½
O'Leary	8400	36	35	35½
Opem	6355	10¼	9¾	9¾
Orenada	187700	32	28	28
Ormsby	1000	28	27	28
Pac East	9000	10½	10	10
Pamour	500	43	43	43
Paramaq	2000	10	9½	10
Parbec	3000	8	8	8
Pardee	4325	80	78	80
Perron	188525	59	51	56
Pick Crow	900	124	118	120
Pioneer	400	140	140	140
Pitch Ore	12500	9	8½	8½
Placer	1100	12½	12½	12½
Pow Rou	2500	72	70	72
Preston	1850	805	800	805
Pronto	1200	715	690	700
Pronto Wts	960	295	285	295
Pros Air	200	125	125	125
Purdex	200	13	13	13
Que Chib	7050	135	130	134
Que Con	4300	95	85	85
Que Lith	880	855	850	855
Q Metal	20050	189	180	187
Qunston	800	17½	17½	17½
Quemont	645	15½	14⅝	14⅝
Radiore	1600	105	100	105
Rainville	3200	80	80	80
Rare E	4400	92	90	90
Ravrock	7425	150	135	150
Rexspar	7500	58	56	56
Rio Rup	2000	14	14	14
Rix Athab	1500	55	54	54
Roche	106800	25	21	24
Rockwin	11500	37	35	35
Rowan Con	4000	13	12	12½
St Micheal	1500	29	29	29
San Ant	500	57	57	57
Sand Riv	5000	17	16	16
Sherritt	3985	690	680	685
Silanco	8700	13	11	13
Sil Miller	7000	90	86	87
Sil Stand	3000	37	37	37
Siscoe	1100	70	70	70
Slocan vr	2000	12½	12	12
Stdcona	8000	37	34	34
Stanleivh	4510	385	355	375
Stanrock	130	350	350	350
Starratt	30000	18½	17	18
Steeloy	2000	9	9	9
Steep R	5310	19¼	18¾	19
Sud Cont	17600	14	12	13
Sullivan	1087	355	340	340
Surf Inlet	2000	7	7	7
Sylvanite	20900	165	156	160
Tandem	4900	10½	10	10½
Taurcanis	1000	38	38	38
Teck-H	2800	181	175	175
Thom L	1600	96	95	96
Tiara	19200	25	23	23
Tombill	6525	33	30	33
Towag	1000	13	13	13
Tribag	500	32	32	32
Trin Chib	1000	23	23	23
Ult-Shaw	500	30	30	30
U Mining	1500	21½	21¼	21¼
U Asbestos	500	600	590	600
U Estella	700	17	17	17
Un Keno	245	585	585	585
U Mont	2000	13	13	13
ventures	1377	35½	35	35
vandoo	26200	19	17	17½
vico	52900	26	21	21
violam	2900	165	155	155
Waite Am	1105	11	10⅝	10⅝
Weedon	1250	38	38	38
Werner	6500	22	21	21
Willroy	1350	230	227	227
Windard	413794	13½	13	13
Wdgrn	42700	111	95	105
Wr Harg	8115	118	115	116
Yale Lead	1000	31	30	30
Yellorex	1300	9½	9½	9½
Yk Bear	400	145	142	142
Yukeno	1000	8	8	8
zenmac	1000	25	25	25
zulapa	1000	48	45	45

CURB

Bulolo	100	435	435	435
Gaspe Cop	220	30	30	30
Pato	200	470	465	470
Pend OrOe	300	300	300	300

Marché des denrées

MONTREAL, 21. (P.C.) — Voici les cours des denrées transmis mercredi à Montréal par le ministère de l'Agriculture:

Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, en cageots de bois: extra-gros 39, gros 38 1-2-39, moyens 37-37 1-2, oeufs de poulettes 34-35, B 33, C 28. Arrivages: 369.

Beurre: arrivages de stockage 58, arrivages ordinaires 58. Beurre frais enveloppé 59-60, beurre de stockage en gros 58 1-4-58 1-2, beurre ordinaire en gros 58 1-2.

Fromage: franco de la fabrique, Ontario blanc 34, coloré 34; livré à Montréal, Québec blanc 33, coloré 33; Ontario blanc en gros 35 3-8, coloré 35 3-8; Québec blanc en gros 34, coloré 34.

Pommes de terre: Nouvelles rouges de Floride, 50 livres 3.25-3.50; Blanches de Floride, 50 livres 2.85-3.00; Maine, 50 livres 1.10; N.B. 75 livres 1.75-1.90, 50 livres 1.10-1.15, 10 livres 26-28; Ile du Prince-Edouard, 75 livres 2.10-2.25.

QUEBEC, 21. — Le marché des oeufs est tranquille et semble vouloir se maintenir aux prix actuels. Les surplus qu'il y a sont offerts pour le décoquillage et le huilage.

Marché des bestiaux

MONTREAL, 21. (P.C.) — Les quelques bovins en vente ont rapporté des prix fermes, aujourd'hui, sur les marchés à bestiaux de la métropole.

Arrivages: 31 bovins, 26 veaux, 50 porcs. Aucun agneau. Les arrivages légers de bovins incluaient une cargaison de bouvillons de choix et de bonne qualité et de quelques vaches communes.

Toutes les catégories de bovins ont été stables. Les bouvillons de choix et de bonne qualité ont obtenu $19.; les vaches $8.-10.

Les prix des veaux ont été généralement fermes. Les veaux de lait de choix et de bonne qualité ont donné $23-26; les communs et les moyens $15-22, les veaux d'herbe $11.

Aucune cote des porcs sur le marché de l'ouest. Une cinquantaine de porcs ont été offerts sur le marché de l'est. Les sujets de catégorie A ont rapporté $32 plus $1.50 par carcasse.

Aucune cote des agneaux et des moutons.

Devises étrangères

MONTREAL, 21. (P.C.) — Le dollar américain a accusé hier une hausse de 1-16 de cent, s'escomptant par 4 7-32 pour cent par rapport à la devise canadienne. La livre sterling, qui a accusé une baisse de 1-8 de cent, s'établissait à $2.68 1-16.

NEW-YORK, 21. (P.C.) — Le dollar canadien a accusé hier une hausse de 1-32 de cent, faisant prime de 4 3-8 pour cent sur la devise américaine. La livre sterling, qui a monté de 1-16 de cent, s'établissait à $2.79 7-8.

Trans Empire Oils Ltd

Trans Empire Oils Ltd a avisé la Bourse Canadienne qu'une assemblée spéciale générale des actionnaires aura lieu à Calgary, Alberta, le 28 février 1957, aux fins de conhidérer l'augmentafins de considérer l'augmentade la compagnie de 5,000,000 d'actions d'une valeur au pair de $1.25 l'action, à 15,000,000 d'actions à $1.25 chacune au moyen de la création de 10,000,000 d'actions d'une valeur au pair de $1.25 chacune.

Un siège sur la Bourse de Montréal

Un siège sur la Bourse de Montréal est offert à $45,000.00. La dernière vente eut lieu à $34,000.00, le 13 juillet 1956.

On retrouve le corps de l'une des deux fillettes disparues

MONTREAL (P.C.) — Un ancien homme-grenouille italien a trouvé hier le corps de Jeannine Villeneuve, âgée de cinq ans, l'une des deux fillettes disparues depuis mardi de leurs demeures de L'Abord-à-Plouffe, en banlieue de Montréal.

Pino G. Turolla a trouvé le corps de la fillette dans la rivière des Prairies. Jeannine et Carol Depuis, âgée de trois ans, avaient été vues la dernière fois jouant sur un banc de neige, à quelques pieds de la rivière.

Les chercheurs avaient trouvé des empreintes menant à la rivière.

Après avoir ramené le corps de Jeannine à la surface, Turolla est retourné au fond de la rivière pour tenter de trouver Carol.

Tendances des marchés

Bourse de Montréal

MONTREAL, 21. (P.C.) — Des tendances mixtes qui s'affrontaient hier sur le marché de la Bourse de Montréal n'ont provoqué que de très légères fluctuations, notamment dans le compartiment des valeurs industrielles.

Dans le secteur des métaux communs, Aluminium a baissé de 1 1-2 cependant qu'International Nickel et Hudson Bay montaient chacun d'un quart de point. Dans le secteur des aciéries, Algoma a réalisé un gain de trois points, mais Steel of Canada et Atlas ont chacun perdu un demi point.

Dans le secteur des institutions financières, la Banque de Montréal a gagné 3-8 de point; la Banque Canadienne de Commerce a monté d'un demi point. Dans le secteur des papeteries, Fraser a avancé d'un point, International Paper a fait un gain d'un point et demi; Price Brothers, Abitibi Paper et B.C. Forest ont réalisé des gains fractionnaires.

Dans le secteur des titres non classés, l'hôtel Windsor a monté de 5 points et s'établit maintenant à 52. Dans les secteurs du bâtiment et des pétroles raffinés, la séance a été particulièrement terne et l'on ne signale aucun changement appréciable.

Dans le compartivement des valeurs minières, où le virement a atteint 637,500 des tendances à la baisse ont prévalu.

Dans le compartiment des valeurs industrielles, 55,100 actions ont changé de mains. Des 250 émissions transigées, 76 étaient à la hausse, 75 à la baisse et 99, stationnaires. On a signalé 12 nouveaux sommets et 20 nouveaux bas pour l'année.

En fermeture, la moyenne des indices s'établissait comme suit: les banques ont monté de 0.17 à 51.36; les services publics ont monté de 0.1 à 140.5; les industrielles ont baissé de 0.4 à 140.5; les titres non classés ont baissé de 0.3 à 232.2; les papeteries ont baissé de 0.28 à 1323.78, et les mines d'or ont monté de 0.22 à 74.00.

Bourse de New-York

NEW-YORK, 21. (P.A.) — Les valeurs pétrolières ont réalisé des gains notables, hier, sur le marché new-yorkais à la suite de la déclaration du président de la Standard Oil du New Jersey devant une commission du Congrès. M. M. J. Rathbone s'est dit d'avis que la société qu'il dirige encaissera $900,000,000 en 1957, soit $100,000,000 de plus que l'année précédente. Il n'en fallait pas davantage pour déclencher un fort mouvement en fin de séance, mouvement qui s'est révélé profitable, non seulement aux pétroles, mais à l'ensemble du marché.

La déclaration de M. Rathbone est survenue au moment opportun puisque la hausse marquée de la séance précédente était sérieusement menacée au milieu de l'après-midi.

Une autre bonne nouvelle a stimulé le marché hier. En effet, les autorités fédérales songent à adoucir le régime des restrictions sur les prêts au cours de la période fiscale. Les courtiers ont accueilli la nouvelle avec enthousiasme.

La moyenne da la Presse Associée, calculée sur une base de 60 titres, a accusé une hausse de 50 cents et s'établit à $172.60.

Au total, 1,790,000 actions ont changé de mains.

A la Bourse Américaine, les tendances étaient mixtes, et les gains, moins considérables. Le virement a atteint 670,000, soit 10,000 de moins que la veille.

Plusieurs valeurs canadiennes ont monté sur les deux marchés.

Bourse de Toronto

TORONTO, 21. (P.C.) — A la suite d'une séance plutôt terne hier à la Bourse de Toronto, les cours étaient mixtes. Quelques titres spéculatifs dans le compartiment des valeurs minières ont suscité un certain intérêt toutefois, en sorte que le virement en a profité.

L'indice des industrielles a accusé une baisse d'un demi point cependant que l'indice des pétroles de l'ouest a monté de 1 1-4 de point; enfin, l'indice des métaux communs a perdu trois quarts de point.

Les prix étaient à la hausse au début de la journée. Mais, peu de temps après l'ouverture, des tendances irrégulières se sont bientôt manifestées; jusqu'en fin de journée, aucune des tendances contradictoires qui s'affrontaient n'a dominé. Quelques titres, dans chacun des secteurs, se sont signalés, mais les changements de prix n'ont pas été très considérables.

En fermeture, la moyenne des indices s'établissait comme suit: les industrielles ont baissé de .50 à 448.56; les mines d'or ont monté de .25 à 76.57; les métaux communs ont baissé de .74 à 203.77; les pétroles de l'ouest ont monté de 1.17 à 155.56.

LÉVIS et la Banlieue

Réélu président. — Mardi soir dernier, au Manège militaire de Lévis, devant un bel auditoire d'amateurs et de membres de l'Association des Pêcheurs et Chasseurs Lévisiens Inc., avait lieu l'assemblée générale annuelle de l'Association.

Tout d'abord, au début, M. Guy Labrecque secrétaire-trésorier a lnu son rapport annuel ainsi que M. J.-Paul Roy, c.a., le vérificateur bénévole de l'Association. Deux très intéressants rapoprts. Le président M. Paul-Henri Maranda y alla également de ses commentaires sur les principales activités qui se sont déroulées au cours de l'année 1956.

Vinrent ensuite les élections. Le scrutin donna le choix suivant: président (réélu), Paul-H. Maranda; 1er vice-prés.: J.-Albert McCarthy; 2e vice-prés. : Léo Lemieux; sec.-trés.: Guy Labrecque ; chapelain : Chanoine Léon Lessard; vérificateur J.-Paul Roy, c.a.; aviseur légal : Me Raynold Bélanger; directeurs: J.-Paul Carrier, Claude Morency, Gérard Nadeau, Lucien Gosselin, Raoul Haince, Art. Lagacé, Antoine Carrier et Roger Drouin.

Le président d'élections était M. J.-A. McCarthy assisté de MM. J.-Paul Carrier, Léo Lemieux et Guy Lachance.

Durant la soirée de magnifiques films en couleur furent présentés sur l'écran.

Le président nous a annoncé que le prochain tournoi au "bar" aurait lieu à Rivière-Ouelle, le 14 juillet 1957. Après le tirage de trois beaux prix de présence, on termina cette belle réunion avec le chant "O Canada".

Nos félicitations aux nouveaux officiers de l'Association des Pêcheurs et Chasseurs Lévisiens pour 1957 et nos meilleurs voeux de succès.

Richelieu-Lévis. — Ce soir, à 6 h. 15, à l'Auberge de la Colline, aura lieu un autre souper du club Richelieu de Lévis, sous la présidence de M. le Dr Irénée Lapierre. Le conférencier d'honneur sera nul autre que le chef de Police de la cité de Québec, M. Lemyre. Il traitera de la vente de la littérature infecte dans les restaurants ou autres comptoirs.

Quilles L'Hoir Inc. — Le big six se compose de: Yvan Denis, 143.8; Jean-Guy Emond 143.7 ; Roméo Bélanger 142.3; Jacques Simpson 141.5; Jacques Denis 127.1; Bertrand Méthot, 123.2.

Le "Bureau" en 1ère position avec 52 points; "Chaudronnerie" en 2e position, 46 points; "Magasin" en 3e position avec 44 pts; "Casserolerie" en 4e position avec 26 points.

Vendredi dernier, les plus hauts simples furent roulés par Jean-Guy Emond, 205, et Louisette Labrecque, 156.

Les plus hauts triples par les mêmes joueurs, avec 513 et 365.

Le "Bureau" a défait le "Magasin" par 3 à 1 et la "Chaudronnerie" a eu raison de la "Casserolerie" par 3 à 1.

La prochaine soirée aura lieu vendredi soir prochain, à 7 heures 15 p.m.

Deux appels. — La brigade de Lauzon était appelée hier matin, dans la rue St-Joseph et hier après-midi, dans la rue de Gaulle, pour deux feux de tuyau, sans importance.

Funérailles de M. Ernest Lacasse. — Mardi dernier, le 12 fév., au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu en l'église St-Vincent de Paul de Québec, les funérailles de M. Ernest Lacasse, époux de dame Marie-Anna Gingras, décédé le 8 courant à l'âge de 56 ans et 4 mois.

La levée du corps fut faite par le R. P. Gaston Pontbriand, s.v., curé de la paroisse. Le service a été chanté par le R. P. Raymond Boutet, s.v., assisté comme diacre et sous-diacre des RR. PP. P.-E. Poulin et Lionel Jacob, s.v.

Au choeur: les RR. PP. Pontbriand, curé de la paroisse, P.-E. Brochu, supérieur du Patro St-Vincent de Paul; Emile Morin, supérieur du Patro Laval de Québec et Maurice Carrier, tous s.v.p., les RR. FF. Patrice Thomberry, Gérard Chiquette, Gérard Gagnon et P.-E. Ruel, tous s.v.p.

La chorale paroissiale sous la direction de M .P.-E. Roy, a chanté la messe des morts harmonisée de Fabre et des soli furent rendus. Mlle Monique Légaré touchait l'orgue.

Accompagnaient la dépouille mortelle comme porteurs d'honneur: MM. E. Grimard, Marcel Alain, Olivier Marquis, Claude Matte, Roméo Dupéré et P.-E. Patry, tous officiers de l'immigration.

Conduisaient le deuil; ses fils, Fernand et Raymond Lacasse ; ses frères, MM. Louis, Antonio, Yvan, Jean et René Lacasse; son oncle, M. Adélard Lacasse; ses beaux-frères, Charles Pacaud, Arthur, Antonio et Roland Gingras, Roméo Turgeon; ses neveux, Yvan Turgeon, Alph. Gingras, Denise Lacasse, Arthur, Yves et Roger Gingras, André et Pierre Pacaud et plusieurs autres.

Dans le long cortège on remarquait: M. le Dr Willie Brunet, Gérard Turcotte, Marc Gauvreau, Maurice Lessard, Alex. Lacasse, Edmond Hains, François Gagnon, Jean Simard, Jos. Poulin, J.-O. Blais, A. Langevin, Albert et Jacques Lacasse, Maurice Landry, Marcel Roy, W.-Georges Rodrigue, P.-E. Sanfaçon, Roland Drolet, Z. Bérubé, H. Croteau, Georges Mailloux, E. Turgeon, Jean-Marc Richard, Jean-Louis Gingras, Eugène Chandonnet, Paul-E. Lachance et une foule d'autres.

Après la cérémonie funèbre, les restes mortels furent conduits au cimetière Belmont et inhumés dans le terrain de la famille.

A vendre — Divers

Pour achat de
MEUBLES
Visitez notre
SALLE D'ÉCHANTILLONS
DIVISION DU GROS
NOREAU ELECTRIQUE
8 Ave St-Louis -- Lévis
TEL.: TE 7-6158
Ouvert le soir sur appointement. Demandez nos prix.
17-1 (j. au 14-3) C.L. 21

Avis divers

ATTENTION
LE MAGASIN de chapeaux de Mlle Alice McGrath, situé à 93, côte du Passage à Lévis a été restauré entièrement et le public est invité à l'ouverture, vendredi le 22 février.
98096—21-2 (1 fs) C.L. 25

MOTS CROISÉS

HORIZONTAL

1—Aide, assistance — Empêcher de marcher.
2—Art. contracté — Terre grasse et compacte.
3—Salaire — Mauvais chien courant — Ce qui est dû à quelqu'un.
4—Qui a les nerfs agacés — Ville d'Arabie — Signal de détresse.
5—Qui a peu ou point d'éclat — Conjonction — Pronom personnel.
6—Premier — Pousse annuelle d'un bois taillis — Mouvement insurrectionnel.
7—Instrument qui sert dans les opérations — Casque en fer en usage dans la cavalerie au XVe siècle.
8—Ville de Belgique — Bouclier de Pallas (Myth) — Titre anglais de noblesse.
9—Détériorée — Etendu, allongé.
10—Qui a la couleur ou la consistance de l'ivoire — Lieu où s'arrêtent des troupes en marche — Note de la gamme.
11—Parcourir des yeux — Symbole chimique — Muse qui présidait à l'élégie.
12—Terre entourée d'eau — On y cult le pain — Médecin français né à Paris.
13—Pronom personnel — Rival de Papinien — Golfe de la Méditerranée.
14—Forcée à garder le lit — Mesure chinoise.
15—Placer sous une remise — Garder en sa possession.

VERTICAL

1—Petite monnaie de la Chine — Dernier roi des Vandales.
2—Espace de temps — Adroit.
3—Dévidoir — Pièce de fer qui fait saillie sur une serrure pour arrêter un verrou — Avant-Midi.
4—Surcharger de travail — Chef-lieu de c. (Cher).
5—Ville d'Italie — Pronom personnel — Du verbe faire.
6—Ruisseau — On s'en sert pour écrire — Endroit d'où l'on peut écouter sans être vu.
7—Elevé, construit — Mathématicien suisse né à Bâle.
8—Chef-lieu des possessions portugaises de l'Inde — Principe de tout nombre — Chemin bordé de maisons.
9—Basane molle et colorée qui sert à la reliure — Publie le texte d'un auteur.
10—Objet curieux — Facteur d'instruments de musique né à Strasbourg — Article.
11—Feu de chose — Adj. possessif — Qui a de l'épaisseur.
12—Point cbardinal — Dans la direction de; Astre fixe.
13—Règle double — Disposé à l'obéissance — Nom donné aux prétendus génies qui habitaient les eaux.
14—Ne pas avoir confiance en; — Conjugaison.
15—Champignon comestible — Personne qui conduit un bateau pour passer l'eau.

SOLUTION D'HIER

Procurez

L'ACTION CATHOLIQUE

Membre de L'A.B.C. et de la Presse Canadienne

Propriété de L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE JOURNAL QUOTIDIEN Place Jean-Talon, Québec

Imprimé et édité par la Compagnie de publication L'ACTION SOCIALE LIMITEE Place Jean-Talon, Québec

Tél.: Echange privé LA 2-4771

Charles-H. Robitaille, gérant général

Pour toute annonce classifiée acceptable par téléphone, signalez :

LA 2-4771

et demandez le local 4

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochain mariage, décès, service anniversaire, grand'messe, messe de requiem, remerciements pour sympathie, $1.00 par insertion selon la formule ordinaire, et chaque mot additionnel, deux cents.

Dans le carnet social, ces avis sont chargés à raison de $1.50 l'insertion.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 50 cents.

Toute autre annonce classifiée

Une insertion de 25 mots ou moins : 0.50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq ; chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion ; titre caractère plus gras que le 8 points — maximum 14 points, chaque ligne comptant pour un titre.

Annonces aux mots, quatre fois le prix de six insertions pour 26 insertions consécutives moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignettes, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 8 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

1 insertion : 12 cents la ligne agate.
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate.
25 insertions consécutives ou plus : .09 cents la ligne agate.

Les annonces n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 5 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 10 heures a.m. pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par la poste ou le téléphone ; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

AVIS DE DECES

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

AGENTS EN VILLE

A Québec, vous pouvez donner vos annonces classifiées aux mêmes prix et conditions qu'à nos bureaux dans n'importe quelle succursale des magasins Jos. Côté, Ltée, aux tabagies J.-E. Giguère et à la tabagie Cartier.

Pour votre commodité

Vous pouvez maintenant donner ou payer toute annonce classée, aux mêmes prix et conditions qu'à nos bureaux, en vous adressant à la

TABAGIE CARTIER
Coin Cartier et Fraser
Tél. : LA 4-9944

Tarif d'abonnement

LIVRAISON PAR PORTEUR

QUEBEC et LEVIS

Semaine	6 mois	12 mois
.25	$5.00	$10.00

PARTOUT AILLEURS

Semaine	6 mois	12 mois
.20	$4.50	$9.00

Livraison par la poste dans les comtés du Québec énumérés plus bas et au Nouveau-Brunswick. Abitibi, Arthabaska, Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Compton, Dorchester, Drummond, Frontenac, Gaspé, Kamouraska, Lac-St-Jean, Laviolette, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Maskinongé, Matane, Matapédia, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Nicolet, Portneuf, Québec, Roberval, Rimouski, Richmond, St-Maurice, Saguenay, Sherbrooke, Stanstead, Témiscamingue, Témiscouata, Wolfe, Yamaska.

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
$1.00	$2.50	$4.50	$8.50

AILLEURS AU CANADA

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
$1.00	$2.50	$4.75	$9.00

AUX ETATS-UNIS

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
$1.00	$2.75	$5.00	$10.00

Hebdomadaire partout au Canada (journal de jeudi sans supplément) $4.00 par année
Angleterre et possessions anglaises
Quotidien : $10.00 par année
Angleterre et possessions anglaises
Hebdomadaire : $5.00 par année
Autres pays étrangers
Quotidien : $15.00 par année
Autres pays étrangers
Hebdomadaire : $7.50 par année.

Agents demandés

REPRESENTANTS dans la vente de vêtements sur mesures, directement du fabricant à l'acheteur. Notre vaste assortiment d'échantillons tout laine étant complet, la vente se fait automatiquement. Plein temps ou partiel, commissions intéressantes, bas prix, boni gratuits en complet et argent. Expérience pas nécessaire. Occasion unique. Ecrire maintenant pour échantillons. RODNEY TAILORING COMPANY, Dept. K. B.P. 63, Montréal.
97470—1-2 (j.v.s. au 1-3) 6

Argent à prêter

ARGENT A PRETER, Commercial Finance Corp., Ltd, 61, rue D'AUTEUIL, Tél.: LA 5-4941.
97311—24-1 (1 ms) 15

SUR HYPOTHEQUE, 5½ à 6½%, Québec, environs, 2 ans et plus ou remboursement (capital, intérêts) 10, 20 ans. — DE LA BRUERE FORTIER, notaire, 466, de la COURONNE, Tél.: LA 5-7195.
97801—12-2 (mar.j.s. au 11-4) 15

ARGENT
pour construction, réparations, financement, etc., résidentiels et commerciaux, villes et campagnes. Confiez la négociation de votre emprunt au
SERVICES DE PRETS SUR HYPOTHEQUES
489, de la Couronne, Québec
TEL.: LA 5-4777
96629—29-12 (mar.j.s. au 26-2) 15

Armuriers

CHASSEURS, PECHEURS
ATTENTION



REPARATION et vente d'armes à feu, articles de chasse et pêche. Raquettes. — Demandez catalogue illustré gratis.
MAISON D'ARMES A FEU DE QUEBEC, ENR., 151, St-Paul, Québec.
Tél. : LA 3-3311.
96700—31-12 (mar.j.s. au 28-2) 16-A

A vendre — Divers

GERARD POULIN, INC.



Représentant Smith - Corona. Clavigraphe, machine à additionner, caisse enregistreuse, ameublement de bureau. Location : 1 mois $6.00; 3 mois $15.00
92, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC.
TEL.: LA 2-6876.
97632—5-2 (1 ms) 21

SET SALLE A DINER — Chêne pâle, neuf. Moitié prix. Tél.: LA 7-5277.
21-2 (1 fs) 21

MIEL BLANC No 1, doré, ambré et brun. Gros et détail. Listè de prix sur demande. J.-B. Montambeault, producteur de miel, Batiscan, Qué. distributeur, des suppléments alimentaires. Gelée Royale des abeilles 100% pure, qui apporte une sensation de bien-être et la joie de vivre; et des crèmes de beauté à base de Gelée Royale.
98027—21-2 (1 fs) 21

CROTEAU LTEE

MEUBLES neufs et usagés, nos bas prix font sensation. — 154, DU ROI-EST, Québec. Tél.: LA 5-9426.
97684—11-2 (1 ms) 21

PUPITRES

NEUFS et USAGES : Bureaux, chesterfields, divans, poêles, laveuses, garde-robe, étagères. — L.-J.-A. DEMERS & CIE, 240, de la Couronne. Tél.: LA 2-2685.
97310—24-1 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.

ACHETONS, ECHANGEONS ET VENDONS meubles et tous autres articles. Nous avons le plus gros choix de meubles neufs et usagés à bas prix. — 110, rue ST-PAUL, TEL. : LA 9-1741.
97633—5-2 (1 ms) 21

RESTAURATEURS

PHONOGRAPHES automatiques — vendeuses, table à boules, machines d'amusements. Location de phonographes pour soirée. Vente de disques neufs et usagés. Réparations de radio. LEMIEUX AMUSEMENTS, 654, St-Vallier Ouest, Québec.
96958—12-1 (l.mer.s. au 11-3) 21

MEUBLES USAGES ET NEUFS LEMIEUX, ENR.

PIANOS, COFFRES CEDRE, garderobes, set de salle, poêles, vendons, achetons, échangeons. 29, ST-VALLIER-EST, près boul. Langelier, Québec. Tél.: LA 5-9321.
97629—5-2 (1 ms) 21

VENDONS, ACHETONS, ECHANGEONS

VETEMENTS USAGES de toutes sortes. — MAGASIN DE LINGERIE NEUVE & USAGEE, 313, Ste-Thérèse, Québec. TEL. : LA 3-1123.
97391—26-1 (1 ms) 21

SCIES A CHAINE



DIRECT DRIVE 5 H.P.
FABRIQUEES DANS LE QUEBEC
BAS PRIX
ESCOMPTE AUX MARCHANDS
DISTRIBUTEUR
M. LAVIGUEUR
90, ST-ANTOINE, LORETTEVILLE
TEL.: VI 2-3909
97542—2-2 (mar.j.s. au 2-4) 21

Bois, charbon, huile

A.-B. FORTIN — Bois de chauffage de toutes sortes; aussi huile à brûleurs. Cour : 15, rue Marie de l'Incarnation. — Rés.: 12, rue Marie de l'Incarnation. — Tél.: LA 7-7490.
98009—19-2 (1 ms) 29

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE DE BRULEURS A L'HUILE : $3.50,
FAIT PAR DES EXPERTS possédant 15 ans de service. Vendons brûleurs Lynn, Victor, Kemac, Boston Breeze, ABC. Gros et détail. Tél.: LA 9-1138.
97733—9-2 (mar.j.s. au 4-4) 35-A

BRULEURS A L'HUILE EUG. DESROCHES, FILS LTEE

LYNN, BREESE, KEMAC, fournaise Coleman, Duo-Therm. Gros et détail. Distributeur autorisé huile à poêle traitée Kleem-Flo. — EUG. DESROCHES, FILS, Ltée, 569, ST-VALLIER-OUEST. Tél.: LA 5-4946.
97428—29-1 (1 ms) 35-A

Bureaux à louer

BOUL. CHAREST

EDIFICE moderne, conviendrait comptable, avocat, assurance, etc.. 695, est boul. CHAREST. D. Morissette, Enr.
97882—14-2 (1 ms) 37

Chambres à louer

SUITE SEMI-MEUBLEE, comprenant 1 grande pièce, 1 cuisine moderne, 1 chambre de bain, dans maison privée, face au parc des Champs de Bataille. — Ecrire au CASIER 21, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
97964—16-2 (6 fs) 44

Chambres demandées

JEUNE FILLE distinguée demande chambre à la Haute-ville, dans une famille où il y aurait de préférence des jeunes filles. Ecrire au CASIER 28, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
98050—21-2 (23-2) 45

Chevaux à vendre



Toujours en main grandes quantités de chevaux, venant de l'Ontario, aussi bons chevaux de chantiers, livraison par vanne à Québec et N.-B. Achetons aussi tous chevaux pour abattre.
ALYRE LABRIE LTEE
PINTENDRE, LEVIS.
TEL.: Bureau TE 7-7124
Rés.: TE 7-6818 — TE 7-7001
97630—5-2 (1 ms) 55

Chalets demandés

JE SERAIS INTERESSE à acheter ou louer chalet ou terrain situé de préférence à St-Laurent, Ile d'Orléans. 313, rue Ste-Thérèse, Québec. — Tél.: LA 3-1123 ou LA 4-8048.
97979—18-2 (6 fs) 48

Chirurgiens — Dentistes

Dr ALPHONSE DION
CHIRURGIEN-DENTISTE
24, côte du Palais. — LA 2-2153
97658—7-2 (mar.j.s. au 6-4) 57

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $6.00 par mois ou 3 mois pour $15.00. GERALD MARTINEAU, 480, Dorchester, Québec. Tél.: LA 5-5158.
97634—5-2 (1 ms) 60

E. LACOULINE. — Clavigraphes Royal, 146, côte d'Abraham. TEL.: LA 4-1869. — Location clavigraphes, $6. par mois ou 3 mois $15. — Réparations, vente clavigraphes, accessoires bureau.
97628—5-2 (1 ms) 60

CLEMENT & CLEMENT, INC., 511 est, boul. Charest. Tél.: LA 5-4823. Agents exclusifs clavigraphes Underwood, location clavigraphes, $6. par mois ou $15.00 par 3 mois. Réparons, vendons machines à écrire et additionner toutes marques, rubans, carbone, fournitures bureaux.
97861—15-2 (1 ms) 60

Commerces à vendre

BELLE OCCASION à l'Isletville . . . Magasin et salle de réception . . Au centre du village. S'adresser : à CHS-EUG. LECLERC, L'Isletville, cté de L'Islet. Tél.: 33-S-11.
97316—24-1 (1 ms) 66

A VENDRE : Sur la rue Commerciale, voisin du théâtre, bon poste de commerce avec grand logement. Laisserait à prix de sacrifice. Abandonne les affaires. Pour détail écrire à CASE 39 ou téléphoner à 220, Ste-Anne de la Pocatière.
98025—20-2 (6 fs) 66

MAISON D'ETUDIANTS, 8 chambres meublées, plus logements pour tenancier, terrain 100 x 100, chauffage Tim-Ken, comptant $10,000. Balance facile. 2303, chemin Ste-Foy, L A2-6629; soir LA 7-1340.
98085—21-2 (6 fs) 66

MAISON DE CHAMBRES, 10 pièces, meublée. Bon revenu. Long bail. Loyer raisonnable. WILFRID ROGER, tél.: LA 4-2542.
97936—16-2 (6 fs) 66

A VENDRE, moulin à scie pouvoir par eau, manque jamais sciage, préparation de bois. Pourrais s'ajouter manufacture portes et châssis. Terrain 8 arpents, très bonne résidence. Vendrais ou échangerais pour propriété, comptant : $8,000., balance à discuter. Cause vente : vieillesse. Pour détails s'adresser à : RAOUL SHOONER & FILS, 41-C, Holnes, Drummondville. Tél.: GR 8-1979.
98058—21-2 (6 fs) 66

ABANDON DES AFFAIRES, cause maladie, vendre par lots, souvenir, jouets, vaisselles, cadeaux et lingerie de bébé, laine, soie, etc., etc.; pour ouvrage fantaisie, papeterie, etc., comptoir et armoire vitrés. 638, Notre-Dame, Cap-de-la-Madeleine, P.Q.
98057—21-2 (23-2) 66

Commerces demandés

VOULEZ-VOUS VENDRE commerce ou propriété ? Consultez J.-E. LAMOTHE, 35, rue Caron, Loretteville. Tél.: VI 2-3105.
97685—11-2 (1 ms) 66-A

Déménagements

TRANSPORT BEGIN — Déménagement de tous genres, ouvrage avec camion, transport de sable et pierre. Prix très bas. — LA 7-0696.
97962—16-2 (1 ms) 73

QUEBEC TRANSPORT
620, Arago ouest. Tél.: MU 3-0912
DEMENAGEMENT de tous genres et n'importe où. Outillage moderne, une des plus vieilles compagnies de déménagement à Québec. Assurance.
97660—9-2 (mar.j.s. au 9-4) 73

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-externe de Forsyth-Dental Infirmary, Boston. — Fermé les mardis et jeudis soir. — 571, 3e AVENUE, Québec. TEL. : BUR. : LA 4-3312 — RES. : LA 7-3375.
97232—22-1 (1 ms) 74

Ecole

COURS CLASSIQUE PRIVE, des Eléments à la Philosophie. Cours de latin par correspondance. PROF. P.-E. BELLEAU, 40, rue d'Aiguillon, Québec. Tél.: LA 3-3754.
97683—11-2 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS, 322, rue St-Jean, Québec

JOUR, SOIR — Cours commercial, cientifique, conversation anglaise, cours spécial pour aspirantes garde-malades (4 mois), cours comptabilité, ultra-rapide (4 mois), cours spécial 1ième, 7ème, 8ème et 9ème année, préparation à l'Ecole Technique. Tél.: LA 9-3751; MU 1-2808.
97823—12-2 (1 ms) 81

BART SCHOOL

BART SCHOOL, 109, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC — Jour, soir. Spécialité : conversation anglaise. — Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE, Tél.: LA 2-5889 — LA 7-6412 — LA 7-4333.
97864—15-2 (1 ms) 81

INSTITUT THOMAS 96, ST-JEAN, QUEBEC

Jour et soir. Conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. Cours privés, sténographie, dactylocomptabilité. — Tél.: LA 2-7490 ou LA 7-4653.
97309—24-1 (1 ms) 81

INSTITUT RAYMOND

COURS PAR CORRESPONDANCE, 8e - 9e - 10e et 11e années pour aspirantes gardes - malades : 11e scientifique pour garçons. 12e année. Livres fournis gratuitement. Examens du département de l'Instruction publique. Aussi : français, anglais, etc.. INSTITUT RAYMOND, 1475, chemin Ste-Foy, Québec.
97798—12-2 (1 ms) 81

INSTITUT D'AUBIGNY C. P. 131, Haute-Ville, Québec

COURS PAR CORRESPONDANCE 9ème, 10ème, 11ème, 12ème année, garçons et filles. 12ème spéciale (fille), 11ème pour aspirantes gardes-malades, examens et diplôme du département de l'Instruction publique. Cours spéciaux : latin, sciences, mathématiques, manuels fournis gratuitement.
97682—11-2 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS CORRESPONDANCE

Cours commercial, 10e, 11e et 12e scientifique; 11e année pour aspirantes gardes-malades. Examents du département de l'Instruction publique. Comptabilité supérieure : 8e et 9e année : Anglais (conversation), chimie, physique, mathématiques, sténo-dactylo : Cours spécial préparatoire à l'Ecole Technique. 322, rue St-Jean, Québec 4.
97312—24-1 (1 ms) 81

Femmes, filles demandées

FEMMES, ville ou campagne, couture à domicile, entrainement fourni. Bons revenus. Ecrire au CASIER 27, L'ACTION CATHOLIQUE, QUEBEC.
98049—21-2 (3 fs) 90

Hommes demandés

PHARMACIEN DEMANDE, licencié, ayant de bonnes références, pour laboratoire, et un peu de comptoir. S'adresser à : PHARMACIE CHICOUTIMI, 28 est, rue Racine, Chicoutimi.
98059—21-2 (6 fs) 105

HOMMES — Pensez à votre avenir Apprenez à bon marché métier soudeur, machiniste, débossage, mécanique automobiles, moteurs Diesel etc.. Demandez prospectus. Ouvert à l'année. — ECOLE METIERS MELOCHE, 451, 3ème Avenue, Québec.
07775—11-2 (1 ms) 105

UNE OFFRE UNIQUE ! . . .

vous est faite. Voulez-vous une position dans votre ville ou village, dont le revenu est limité seulement par votre ambition? Possibilité de $10,000. par année. Pour plus de renseignements écrivez au :

PLAN D'ALIMENTATION FAMILIAL
489, de la Couronne, Québec.
Tél.: LA 3-3218
22-1 (1 ms) 105

Hommes, femmes demandés

AGENTS DEMANDES, bas nylon, hommes, femmes, enfants, sous-vêtements, pyjamas, blouses, etc.. Prix gros pour jobbers ou vente à commission. Vendeurs sérieux seulement. Demandez catalogue et prix. ZINNIA LINGERIE, ENR., 353, 16e Rue, Québec.
97344—25-1 (1 ms) 106

Hommes demandés

Jeunes gens demandés pour faire partie du Corps des

BLINDES

L'Armée canadienne a formé un troisième régiment de blindés qui viendra renforcer sa force régulière. Le 1er régiment du 8e Hussard canadien (Princesse Louise), a été appelé à remplir cette tâche. Les jeunes gens, remplis d'idéal et d'ambition, trouveront dans le corps des blindés, une vie à la fois intéressante et profitable. Le régiment aura son quartier général au camp Gagetown au Nouveau-Brunswick et l'un de ses escadrons sera cantonné à Valcartier. Les jeunes gens de langue française trouveront dans ce régiment une place qui répondra à leurs aspirations. Vous bénéficierez de tous les avantages qu'offre l'Armée canadienne : emploi stable, bonne paye, plan de pension, etc. Servez votre pays dans l'une des plus glorieuses unités blindées de l'Armée canadienne. Adressez-vous au centre de recrutement :

CENTRE DE RECRUTEMENT
326, rue St-Jean,
Québec, Qué.
Tél. : LA 3-9335
97595—8-2 (mar.j.v. au 21-2) 105

Hommes, femmes demandés

HOMMES — FEMMES

FAITES $50. à $100. par semaine dans votre entourage en vendant nos 250 produits : médecines, produits de beauté, épices, essences, produits pour la ferme, etc.. Bons territoires. Catalogue gratuit. Ecrire PRODUITS BERUBE, St-Alexandre, (B) Kam.
97440—30-1 (1 ms) 106

Hôpital privé

HOPITAL ST-PAUL, maternité, pouponnière, médecine, convalescence, infirmière licenciée, médecin au choix. 1480, FRONTENAC, TEL.: MU 1-3275.
97679—7-2 (1 ms) 106-A jno

Informations

ALCOOLIQUES ANONYMES—Voulez-vous arrêter de boire et ne le pouvez seul ? Ecrivez : le secrétaire CASIER POSTAL 1861, Québec Tél.: MU 3-7510.
97858—15-2 (1 ms) 112 jno

APRES COURS préparation mariage, visiter un expert pour organiser voyage noces, conseils gratuits, itinéraires sans frais, aucune obligation. TOURISME & TRAVAIL, 335 Est, St-Joseph, LA 2-6629.
98085—21-2 (6 fs) 112

Instruments de musique



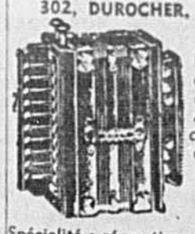
SAUVEZ DE L'ARGENT

EN ACHETANT vos instruments de musique, accordéons, guitares, clarinettes, saxophones, tambours, violons, etc., et votre musique en feuilles chez

FRED TREMBLAY
448, 1ère AVENUE — LA 4-1090
97734—9-2 (mar.j.s. au 4-4) 115

Instruments de musique

P. GAGNE & FRERE
302, DUROCHER, QUEBEC



Accordéons Horner 1, 2 et 3 rangées de notes. — Aussi accordéons de marque "Sapin" et de notre marque "Gagne"

Spécialité : réparations d'accordéons.
Tél.: LA 5-8601
96836—7-1 (l.j.s. au 7-3) 115

Logements à louer

LOGEMENTS NEUFS, modernes, chauffés, 5 pièces, plus chambre de bain, quartier Limoilou. LA 4-4601 et LA 4-3082.
98008—19-2 (6 fs) 118 jno

ST-ALBERT-LE-GRAND — Maison de 5 logements, construction récente, près de l'église, écoles et terrain de jeux. Logement de 7 pièces libre à l'acheteur. — MA 3-3567.
97961—16-2 (18 et 21-2) 118

LIMOILOU, 2 pièces modernes, entrée seule, chauffage électrique, poêle et réfrigérateur fournis. Libre 1er mars. LA 4-0974.
98084—21-2 (3 fs) 118

SILLERY, 1296, Maxfield, 3 pièces, chambre de bain, chauffé, eau chaude, poêle électrique, $55.00 par mois. Libre 1er mai. Tél.: LA 7-3108.
97900—15-2 (1 ms) 118

LOGEMENT 7 appartements, plus chambre de bain, pas chauffé, 2e étage, $75. par mois. Libre 1er mai. 36, ST-JOSEPH-Ouest, Tél.: LA 4-0701.
97943—16-2 (6 fs) 118 jno

PRES EGLISE St-Sauveur, 1er étage, 5 appartements, non chauffé, chambre bain, eau chaude si désiré, conviendrait pour couple avec 1 ou 2 enfants. Libre immédiatement. Soir, après 6 heures seulement. 441, NAPOLEON. LA 4-4312.
97934—16-2 (6 fs) 118

MANOIR MONCEAUX, Parc Falaise (Sillery), 4½ ou 5 pièces, chauffé, entrée 220 v., concierge. $75. ou $90. par mois. Libre immédiatement. 1er avril ou 1er mai. — TRUST GENERAL DU CANADA, 71, rue St-Pierre, Québec. LA 2-6481.
97963—16-2 (6 fs) 118

Machines à coudre

REPARATION et ELECTRIFICATION de toutes marques de machines à coudre par un expert diplômé, avec garantie. Aussi vente de machines neuves et usagées. CENTRE DE COUTURE PFAFF, 419, rue St-Jean, Québec, Tél.: LA 4-9724.
97606—5-2 (1 ms) 120-A

NEW WILLIAMS — La meilleure machine à coudre au monde. Vente et service ainsi que pièces de rechange pour toutes autres marques. CIE NEW WILLIAMS, 37, rue St-Pierre, Québec. Tél.: LA 5-6009.
97237—22-1 (1 ms) 120-A

THIBOUTOT & THIBOUTOT, 53, Boisclerc. Tél.: LA 5-7615. Réparation de machines à coudre de toutes marques DEPUIS 1908. Spécialité machines à Zig zag et industrielles. Vente, Service, réparation à domicile.
97368—26-1 (1 ms) 120-A

MACHINES A COUDRE Singer, usagées, $30.00 — neuves à partir $60.00, 5 ans garantie, vente à termes, toutes les semaines, accordons 2 chèques de $100.00. Vous n'avez qu'à téléphoner et peut-être serez-vous une heureuse gagnante. MU 1-2732.
97854—14-2 (21-2) 120-A

SAMSON SEWING MACHINE

233, ST-VALLIER-OUEST, QUEBEC. Tél.: LA 3-0011. — Vente et réparation de machines à coudre de toutes marques. GARANTIE UN AN PAR ECRIT. 47 ANS D'EXPERIENCE. Craquage de jupes.
97686—11-2 (1 ms) 120-A

Maisons à vendre

LAC-ST-CHARLES — Maison 6 pièces, plus grande salle pour banquet, etc.. Acompte $4,000.00. J.-E. LAMOTHE, VI 2-3105.
98064—21-2 (1 fs) 127

RUE DUROCHER, Québec, coin de rues, 4 logements. 4 et 5 pièces. Revenus plus de 10% net, acompte $3,500. Raymond Bélanger, 479, Couronne, LA 3-5352.
97348—24-1 (1 ms) 127

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces. W. LEGARE, INC., 915, chemin Ste-Foy. Tél.: MU 3-4446 — LA 7-8025 — Soir : LA 7-6939.
97895—15-2 (1 ms) 127

ST-SACREMENT : Sur Madeleine de Verchères. Plain-pied, 6 grandes pièces avec logement 5 pièces au soubassement. Construction récente. Libre. Comptant minimum $10,000. Balance facile. Tél.: LA 2-1249 ou LA 7-9458.
98065—21-2 (1 fs) 127

Maisons à vendre

ST-RODRIGUE, 5 pièces, chauffage huile. Acompte $2,000. J.-E. LAMOTHE, VI 2-3105.
98064—21-2 (1 fs) 127

LEVIS — Immeuble 25,000' carrés de plancher, au centre de la ville, convient pour industrie, magasin de meubles, entrepôt, centre de distribution, etc. Véritable aubaine. Pour plus amples informations, téléphonez le jour à TErminus 7-6382.
97769—9-2 (1 ms) 127

LIMOILOU, de la Canardière, 9 loyers, revenus $8,280.00, paiement initial, $10,000. à $15,000. ROYAL TRUST, LA 2-4031; le soir : LA 2-8635.
98080—21-2 (6 fs) 127

STE-MARIE, cté de Beauce, maison 8 pièces, le tout $2,500. — J.-E. LAMOTHE, 35, rue Caron, Loretteville, Tél.: VI 2-3105.
98064—21-2 (1 fs) 127

STE-FOY, 12 logements 4 pièces. Brique, plâtre, chauffage à l'huile. Revenu $9,720. Acompte $15,000. Balance conditions faciles. O. LEROUX. LA 4-3836.
97937—16-2 (6 fs) 127

FINANCEMENT — Voulez-vous acheter propriété seule ou à revenus? Si vous avez $1,000. et plus, nous vous finançons. Ecrire au CASIER 985, L'ACTION CATHOLIQUE, — Québec.
97937—16-2 (6 fs) 127

CHATEAU D'EAU — Résidence d'été, 11 pièces, 150,000 pieds terrain, près église. Règlement succession. J.-E. LAMOTHE, Tél.: VI 2-3105.
98064—21-2 (1 fs) 127

POUR DEVENIR propriétaire ou pour tous vos travaux de réparation. Adressez-vous à MAURICE TALBOT, entrepreneur général, 145, Seigneuriale, Beauport. Tél.: MO 1-1615.
97863—15-2 (1 ms) 127

SILLERY. — Lots et maisons à vendre, Parc Falaise. EUGENE CHALIFOUR, contracteur, 1601, COTE GIGNAC, Tél.: LA 7-1627; le soir : LA 7-1108.
97860—15-2 (1 ms) 127

NOTRE-DAME DES LAURENTIDES — Maison 2 logements, 5 pièces, plus bain, chauffage à l'huile, acompte, $2,000. J.-E. LAMOTHE, 35, rue Caron, Loretteville. Tél.: VI 2-3105.
98064—21-2 (1 fs) 127

RUE LONGPRE, St-Thomas d'Aquin, limite de St-Sacrement, directement du propriétaire, magnifique plain-pied, moderne, en brique américaine, de 6 pièces plus chambre de bain, avec foyer, buanderie, etc.. S'adresser : 18, rue Drolet ou téléphoner : LA 4-1677.
98029—20-2 (3 fs) 127

BOUL. CHAREST EST

PRES BOUL. LANGELIER, propriété, garage, entrepôt, grand terrain sur 4 rues, place des plus centrales. PAUL MAHEUX, 500, boul. St-Sacrement. Tél.: MU 3-8940.
98051—20-2 (6 fs) 127

OCCUPATION IMMEDIATE

PLAIN-PIED, 6 pièces, 46, 33e Rue Est, Charlesbourg. Place du Roi, quartier résidentiel de haute qualité. 5 minutes du centre de la ville, $12,400. — $2,900. comptant, balance 1ère hypothèque 5¼%. J.-A. BOIVIN, LTEE, MU 1-3527 ou LA 7-3554.
98010—19-2 (6 fs) 127 jno

IMMEUBLES
ACHAT — VENTE — ECHANGE

RESIDENCES, maisons à logements, maisons de chambres, industries, commerces, restaurants, hôtels, entrepôts, garages, terrains résidentiels et industriels. — PAUL-H. DOLBEC, 265, DE LA COURONNE (suite 260), Québec. Tél.: MU 3-4795 ou LA 5-4837.
97967—16-2 (1 ms) 127

PRETS SUR HYPOTHEQUES
1ière et 2ième
Québec et banlieue seulement
RAYMOND BELANGER
NOTAIRE
479, DE LA COURONNE,
QUEBEC — TEL.: LA 3-5352
96737—5-1 (mar.j.s. au 5-3) 127

Maisons demandées

SERAIS DESIREUX de louer maison seule, 7 ou 8 pièces, de préférence à Sillery. S'adresser par téléphone à : MU 3-4677.
98047—20-2 (2 fs) 128

ABAISSEZ VOS DIFFICULTES de vente. Service rapide et honnête. Tout genre de propriété et règlement de succession. J.-E. LAMOTHE, 35, rue Caron, Loretteville, Tél.: VI 2-3105.
97563—4-2 (1 ms) 128

Matelas—Réparations

LOUIS ROUSSEAU, tél.: LA 4-1480. Réparation matelas, sommiers, meubles. Matelas neufs. — 1338, 3e AVENUE, Limoilou, Québec.
97796—12-2 (1 ms) 138

Marchandises sèches

MONTREAL JOBBING LTEE

MARCHANDS, COLPORTEURS. — Notre marchandise d'automne et d'hiver est au complet. Faites une visite dès maintenant et comparez nos bas prix. Votre commerce augmentera en faisant affaires avec MONTREAL JOBBING LTEE, 857-859, rue St-Joseph-Est, Québec, distributeurs en gros de marchandises sèches, vêtements et coupons. Demandez catalogue illustré 1956, envoyé gratuitement.
97859—15-2 (1 ms) Mdses sèch.

FAITES DE L'ARGENT

MARCHANDS, COLPORTEURS, JOBBERS. — Achetez au prix du manufacturier : Paletots, habits, pantalons, sous-vêtements, bas, chaussures, marchandises à la verge, coupons, vêtements de travail, etc. Demandez catalogue illustré envoyé gratis. — LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph, Est, Québec 2. P.Q.
97233—22-1 (1 ms) Mdses sèch.

Médecins

Dr CHS RINFRET. Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes — 885 est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4h. Le soir, lundi, mercredi, vendredi, 7 à 8 heures. Tél.: LA 4-4061.
97857—15-2 (1 ms) 140

Musique

PROCURE GENERALE DE MUSIQUE LTEE

VIENT DE PARAITRE : Messe facile à deux voix "Saint-Yves". — Choix considérable de musique pour toutes circonstances. — 92, rue d'Aiguillon, Québec.
97865—16-2 (mar.j.s. au 16-4) 147-A

Positions demandées

IMPRIMEUR FRANÇAIS 44 ans, 20 ans d'expérience, demande emploi, Québec ou Montréal. JOSEPH GENEAU, 23, rue Franklin, Courbevoie-Becon (Seine), France.
98024—20-2 (6 fs) 170

Poussins — Poulets

ACHETEZ VOS POUSSINS d'un jour et poulettes en croissance d'un couvoir de réputation reconnue ; cinq races dans les meilleures : Races pures: P.R.B., R.I.R., L. Sussex. Hybrides: R.I.R. x P.R.B., R.I.R. x Sussex, L.B. x R.I.R. — Prix sur demande. — COUVOIR COOPERATIF CERTIFIE & APP., St-Augustin, cté de Portneuf, P.Q.
97362—26-1 (1 ms) 173

POULETTES BRAY pour le printemps. Races spécialisées, croisés pour la meilleure production. Sujets en croissance. "Broilers" Soyez pratiques, achetez des poussins pour production spécialisée au plus bas coût d'élevage. Renseignements des agents : LA MAISON LANGEVIN, 281, de la Couronne, Québec. Tél.: LA 3-0619 ou HENRI PLOURDE, St-Prime, Tél.: 601-J-1 (St-Prime).
98039—21-2 (28-2) 173

Réceptions de noces

AMBIANCE PARISIENNE, capacité 80, limites Québec, stationnement, repas chaud complet, dîner $1.75, vin d'honneur compris. — Réservations : SALLE A DINER MONTMARTRE, 2286, chemin Ste-Foy, TEL.: LA 2-6629 ; soir LA 7-1340.
97946—16-2 (1 ms) 184-A

Remèdes — Médicaments

POUR RETROUVER VOTRE SANTE

NOUS AVONS LE REMEDE approprié dans votre cas, que vous soyez diabétique, obèse, nerveux, etc., (tablettes liquide céréales). Nous vous aidons à établir votre régime. Faisons expédition par malle. — Aussi : l'appareil "ROTEL", extracteur de jus et légumes. — ATTENTION : Maintenant disponible : la gelée royale. — HEALTH FOOD STORE REG'D, (Produits alimentaires de santé), 443, rue St-Jean, Québec. Tél.: LA 3-3010.
97770—9-2 (mar.j.s. au 2-4) 186

Réparations de Laveuses

REPARATION de laveuses électriques de toutes marques. Tél.: MA 3-4371 ou LA 3-4976.
97518—1-2 (1 ms) 188-A

VENTE BEATTY SERVICE



Réparation de laveuses Beatty, Connor, Bendix. Pièces pour toutes marques.
QUEBEC SERVICE DE LAVEUSE, INC.,
351, boul. Charest-est, Québec — LA 2-2724.
97805—12-2 (mar.j.s. au 11-4) 188-A

(Suite à la page 19, 3e col.)

TERRY ET LES PIRATES 4734 par Georges Wunder


La nouvelle qu'un meurtre a été commis dans la maison de Chin se répand rapidement dans la ville..
Hé ! je voudrais acheter..
Magasin fermé... rien à vendre.
Qu'est

AUTOMOBILE

ACCESSOIRES – PIECES

AUTOS A VENDRE

REPARATION – SERVICE

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES, neuves et usagées de toutes marques. Achetons chars usagés accidentés et "scraps". LUDGER FERLAND, ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec, Tél.: LA 4-2920.
97896—15-2 (1 ms) A.A.

MAURICE POIRIER
PIECES NEUVES et usagées de toutes marques d'automobiles et camions. Différentiel, transmission, radiateur, grilles, moteurs. Hoist ruxtell, attention spéciale au courrier. S'adresser : 589, 1ière AVENUE, TEL.: LA 2-4463.
97040—15-1
(mar.j.s. au 9-3) A.A.

PARTIES D'AUTOS NEUVES ET USAGEES
DE TOUTES MARQUES. — Acheteurs de chars usagés et accidentés, de 49 à 56. — BEAULE AUTO, ENR., 14 et 25, 3e AVENUE. — Tél.: LA 2-2571.
98061—21-2
(mar.j.s. au 19-3) A.A.

PARTIES D'AUTOS
KING AUTO PARTS REG'D
PLUS GRANDS DISTRIBUTEURS de pièces au Canada neuves ou usagées pour toutes marques d'automobiles, camions, etc.. Transmissions, radiateurs, moteurs, grilles, pneus. — 237, 3ième RUE, tél.: LA 3-1557.
97183—19-1
(mar.j.s. au 14-3) A.A.

Autos à louer

AUTOS A LOUER, $5.00 par jour, 10¢ du mille. Assurance $5,000-$50,000-$100,000. Gazoline gratis. ROBERT JOBIDON, ENR., 20, Place D'AIGUILLON. Tél.: LA 2-5317.
97681—11-2 (1 ms) A.L.

Autos à vendre

ACHETONS, VENDONS, ECHANGEONS chars neufs et usagés. — Spécial 30 machines assorties, de 48 à 57; avec licence 1957 GRATIS. — BEDARD & ST-ANTOINE, 1, boul. Hamel, Tél.: LA 7-8293.
97338—26-1
(mar.j.s. au 21-2) A.V.

Achetons Auto
ARGENT COMPTANT
HUDON AUTO
545, 1ère AVE, Tél.: LA 5-4769
97985—18-2 (1 ms) A.V.

1957 CADILLAC
coupé club, avec équipement au complet.

1956 CADILLAC
sedan, ville avec équipement au complet.

1953 CHEVROLET
radio, chaufferette.

1956 PONTIAC
hydramatique, sedan, 4 portes.

Echange ou offre raisonnable seront acceptées. Jusqu'à 24 mois de paiements.

S'adresser :

297 de la Couronne, Québec
98083—21-2 (23-2) A.V.

GARANTIE 12 MOIS

1953 PONTIAC sedan, radio, chaufferette $1150.

1951 DODGE sedan $750.

1950 METEOR coach $675.

en parfaite condition

Ouvert le soir

Tous nos services sont maintenant sous un même toit

Vente - Service- Pièces

Universal AUTO LTD
777, 1ère AVENUE
Tél.: LA 5-5113 - LA 5-5111
97983—18-2 (6 fs) A.V.

Autos à vendre

MEILLEURES VALEURS A PLUS BAS PRIX
MORISSET AUTOMOBILES INC.
175 EST, PRINCE-EDOUARD
ANGLE CERON
60 Dorchester — LA 9-1761
97799—12-2 (1 ms) A.V.

RIEN A PERDRE
VENTE APRES INVENTAIRE
AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSEE

1953 BUICK sedan
$1250.

1955 PONTIAC sedan
$1525.

1951 LINCOLN sedan
$850.

1950 DODGE sedan
$550.

1954 PLYMOUTH sedan
$1250.

1953 NASH sedan
$1125.

N.B. Nous donnerons un rabais de
$25.
aux clients qui nous présenteront une copie de cette annonce sur l'achat d'un de ces véhicules.

Beau choix de camions et d'autos usagés.
TERMES FACILES
OUVERT LE SOIR
Tél. : JOUR : LA 9-3331
SOIR : LA 9-3334

Albert BARRÉ
AUTOMOBILES LTEE
DISTRIBUTEUR
CHEVROLET et OLDSMOBILE
1095, DE LA CANARDIERE
97983—18-2 (6 fs) A.V.

CHARS ACCIDENTES, Pick-Up 1950 Chevrolet sedan, 1950 Chevrolet, Meteor 1950 sedan, remorqueur G.M.C., coach Chevrolet 47, coach Ford, coach Chevrolet. S'adresser : GARAGE LAMONTAGNE, Pintendre, cté de Lévis.
98056—21-2
(mar.j.s. au 2-3) A.V.

N'ACHETEZ PAS . . .
SANS VENIR consulter nos bas prix et qualité pour modèles récents. Grand choix d'autos à partir de $100. Conditions faciles. Ouvert le soir. HUDON AUTO, ENR., 545, 1ère Avenue. Tél.: LA 5-4769.
98011—19-2 (1 ms) A.V.

CITADEL AUTOMOBILES
245, DORCHESTER
COIN PRINCE-EDOUARD. — Chars neufs et usagés, modèles 1940 à 1956, conditions faciles. Ouvert le soir. — Tél.: LA 3-2485 — LA 3-0689.
97856—15-2 (1 ms) A.V.

Autos à vendre

FRADET AUTO ENR.
276, rue St-Paul
Chars neufs et usagés
L'endroit idéal pour un bon achat - Tél. : LA 5-9666
97659—9-2 (l.j.s. au 8-4) A.V.

Camions à vendre

CAMION FORD, 3 tonnes, dompeuse mécanique, parfait ordre. $595. MU 1-3012.
20-2 (6 fs) C.V.

2 JEEP 1947-1952 RECONDITIONNES
à vendre avec ou sans gratte, système hydraulique. S'adresser : GARAGE GEORGES BEDARD, 50, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg, Qué. Tél.: MA 3-2403.
98043—20-2 (6 fs) C.V.

AUTOS, CAMIONS DOMPEUSES (Hoist)
NEUFS et USAGES. Mécanique, soudure, alignement, débossage, peinture. — GARAGE IRENEE LABRIE, Beaumont, Bellechasse, TEL.: TE 7-1232.
96714—4-1 (j.v.s. au 2-3) C.V.

Garage — Service

J.-S. RUELLAND
CARROSSIER DIPLOME "GENERAL MOTORS". — REPARATIONS DE CARROSSERIES D'AUTOMOBILES, débossage, peinture, vitrage d'autos, bourrage. — Travail fait par des experts. — 291, CHISTOPHE-COLOMB-est, Québec. — LA 5-8216.
97803—12-2
(mar.j.s. au 11-4) G.S.

Annonces classifiées

(Suite de la page 18)

Réparations de meubles

REMBOURRAGE DE MEUBLES — LA 5-5347. -- Chesterfields, divans studios, meubles antiques, rembourrage général et réparation de toutes sortes. Ouvrage garanti. — ULRIC POULIOT, prop., 223, rue Boisseau, TEL. : LA 5-5347.
92596—16-8
(mar.j.s. au 14-8 '57) 189

Selliers

HARNAIS, TRAVAIL, TROTTEURS
HARNAIS NEUFS et usagés, aussi réparations. A vendre : machines à coudre pour cordonniers et selliers. J.-R. BEAUPRE, ENR., 481, Hermine, Québec.
97626—5-2
(mar.j.s. au 4-4) 196-A

Servantes demandées

FILLE DEMANDEE, maison privée, 6 pièces, 2 enfants. Tél.: MA 3-1168 — 524, de la Colombière-Est, Québec.
98048—20-2 (2 fs) 198

MENAGERE DEMANDEE pour presbytère dans une petite ville des Cantons de l'Est. Ecrire au CASIER 26, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
98023—20-2 (4 fs) 198

JEUNE FILLE de campagne aimant les enfants, pour ouvrage général, laveuse automatique, bon chez soi. Bonnes conditions. S'adresser par visite : 865, boul. des Chutes, Beauport.
21-2 (3 fs) 198

BON CHEZ SOI. — Fille venant de la campagne avec références. Famille de 2 enfants. Chambre privée. Télévision. Toutes commodités. Ecrire à Mme Fernand Lafontaine, 4335, Cadillac, Montréal, Qué. Donnez nom, âge et numéro de téléphone si possible.
97995—19-2 (3 fs) 198

BONNE DEMANDEE — Expérience requise. Travail général et cuisine. Salaire $20. — $25. par semaine, selon qualification. Ecrire CASE POSTALE 33, L'ACTION CATHOLIQUE, QUEBEC.
98087—21-2 (3 fs) 198

Spécialistes

Dr LEO ROBERT
EX-ELEVE DES HOPITAUX DE PARIS. — Spécialités : Maladies vénériennes, maladies de la peau et du cuir chevelu. 24, COTE DU PALAIS. Tél.: LA 2-1003.
97802—12-2
mar.j.s. au 11-4) 202

Tabac en feuilles

SPECIALITE : Tabac en feuilles de choix. Gros et détail. Spéciaux 50 cigares $2.00. Tabac cigarettes ½ livre $1.15. Pipe Bruyère .50, briquet .50, tubes 4000 pour $1.00. RENE ST-JEAN, 304, DE LA COURONNE, Québec.
97546—2-2
(mar.j.s. au 2-4) 204

Télévision

TELEVISION SERVICE
par TRI-BEC, INC., Centre Industriel no 5, St-Malo, Québec. Tél.: MU 3-4991.
97635—5-2 (1 ms) Télévision Jno

Terrains à vendre

BOULEVARD STE-ANNE — Grand terrain, avec propriété de 4 pièces, plus bain. Pour cabines ou Curb-Service. Près de la ville de Québec. — WILFRID ROGER, LA 4-2542, 197, 4e RUE, Québec.
97936—16-2 (6 fs) 210

TERRAINS industriels et commerciaux. Différents endroits stratégiques, convenant à tous genres de commerces. Dimensions désirées. Prix défiant toute compétition. Tél.: LA 2-1249 — MU 3-4425.
98044—20-2 (1 ms) 210

TERRAINS RESIDENTIELS : Près église, écoles et autobus, à Ste-Foy. Maisons de 2 et 3 logements acceptées sur ces terrains. Prix à partir de 25¢ le pied carré. Tél.: LA 2-1249 — MU 3-4425.
98044—20-2 (1 ms) 210

DEVELOPPEMENT KENT, Courville. Lots résidentiels, 15¢ le pied. Plan d'urbanisme, facilité de prêts sous la loi nationale de logement. LA CIE D'IMMEUBLES COURVILLE, LTEE. MO 3-5146.
97262—23-1 (1 ms) 210

BEURRE

No. 1 Seulement	.59
Tête de lard	.09
Devant agneau 6 à 10 lbs	.19
Coeur de boeuf ou veau	.19
Foie de boeuf	.19
Devant veau 10 à 20 lbs	.22
Poule B. 3 à 5 lbs	.29
Haut côte de boeuf	.25 .29
Fesse de mouton 6 à 10 lbs	.35
Lard haché	.35
Chops de veau	.39
Lard à partir	.39
Jeune dinde, cat. B, 4 — 8 lbs	.39
Jeune dinde, cat. B, 10 — 15 lbs	.49
Fesse de veau 10 à 20 lbs	.49
Chops de lard (bien trimées)	.59
Talon de boeuf compl. dessosé	.49
Steak délicatisé	.49
Steak minute	.49
Steak T-Bone	.49
Steak talon ronde	.69
4 lbs saucisse	.95
4 lbs boeuf haché	.95
4 lbs saucisson	.95
8 lbs bas côte boeuf	.95
10 lbs viande à ragoût (en petits morceaux)	.95
3 douz. d'oeufs A-Gros	1.49

Boucherie WEISBERG'S
862, St-Joseph Est
TELEPHONE LA 2-2785
Commandes postales remplies avec courtoisie

Terrains à vendre

STE-FOY, domaine Bonne Entente, terrain avec vue magnifique, $1200. ROYAL TRUST, LA 2-4031; le soir : LA 2-8635.
98079—21-2 (6 fs) 210

Vendeurs demandés

IMPORTATION JAPONAISE
VENDEURS OU VENDEUSES désirant partir en commerce où ajouter une ligne exclusive de cadeaux se vendant à première vue, gros profits. Ecrire pour détails à : RENE HELLERS, 6895, 21 avenue Rosemont, app. 2, Montréal. Tél.: RA 1-3701.
98018—20-2 (12 fs) 214

VOYAGEURS DE COMMERCE ATTENTION
AVONS BESOIN d'un représentant d'expérience avec clientèle pour la vente d'articles pour hommes dans la ville de Québec et la Beauce. S'adresser à : LA CIE TULIPE LIMITEE, 4360, rue Iberville, Montréal 34, Qué.
98026—20-2 (3 fs) 214

Voyageurs demandés

VOYAGEURS pour maison de gros, en électricité, territoires exclusifs, Lévis, Lauzon, Beauce, Laviolette, Portneuf, etc.. FRANKLIN ELECTRIQUE, 328, Du Pont, Québec.
98081—21-2 (3 fs) 216

Voyages

FLORIDE, CUBA, NASSAU, Mexique, Bermudes. Prix réduits depuis 15 mars. Grand spécial Québec-New-York en bateau 18 et 27 avril Homeric. TOURISME & TRAVAIL, 335 est, St-Joseph, Tél.: LA 2-6629
97466—20-2 (2 fs) 216-A

JAMBOREE SCOUT, Londres août 1957, prix spécial avion Montréal-Londres, $185.00 Allée. Expansions Paris, Rome, Francfort. Retour, facultatif avion, bateau. TOURISME & TRAVAIL. 335 Est, St-Joseph. LA 2-6629.
98086—21-2 (6 fs) 216-A

Mort de monsieur J.-Albert Bergeron

C'est avec regret que nous apprenons la mort de M. Joseph-Albert Bergeron, époux de dame Albertine Girard, décédé à sa résidence d'Orsainville, le 20 février, à l'âge de 67 ans et 1 mois, à la suite d'une courte maladie.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, ses filles : Mmes Gaston Dionne (Adrienne), Maurice Laflamme (Antoinette), Marcel Paquet (Aurore), Marcel Rochette (Pierrette), Douglas Penney (Colette); ses fils, MM. Conrad, Roméo et Charles Bergeron; ses gendres, MM. Gaston Dionne, Maurice Laflamme, Marcel Paquet, Marcel Rochette et Douglas Penney; ses belles-filles: Mmes Conrad Bergeron, Roméo Bergeron et Charles Bergeron; ses petits-enfants: Lise, Hélène, Gilles, Suzanne Dionne, Andrée, Maurice et Nicole Laflamme, Claudette, Gilles et Claude Paquet, Micheline, Danielle, Richard, Christianne et Lynda Bergeron; sa belle-mère, Mme Rodrigue Bergeron; ses frères, MM. Joseph et Rodrigue Bergeron; ses soeurs, Mme Gédéas Coyer (Rose), Miles Marianne et Cécile Bergeron; son beau-frère, M. Gédéas Coyer; sa belle-soeur, Mme Joseph Bergeron; ses beaux-frères et belles-soeurs : MM. et Mmes Joseph Lauzier, Alphonse Girard, Auguste Girard, Elzéar Roy, M. Elizée Lauzier, Mme Pierre Girard; sa tante, Mme Joseph Carrier, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

Le service aura lieu samedi matin, à 9 heures, en l'église de St-Pierre-aux-Liens, et l'inhumation se fera au cimetière paroissial.

La dépouille mortelle est présentement exposée aux salons de la Cie Hubert Moisan, 253 est, rue St-Joseph, Québec.

Mort de monsieur Léger Dorval

Un citoyen de Sacré-Coeur-de-Jésus, à Québec, est décédé, en la personne de M. Léger Dorval, domicilié au 235 de la rue St-Mathias. M. Dorval fut pendant 37 ans employé aux usines de la Cie F.-X. Drolet et il était à sa retraite depuis une vingtaine d'années. Il était âgé de 83 ans.

M. Dorval était l'époux de feu dame Marie Bidégaré. Il laisse dans le deuil, ses fils : MM. Adjutor Dorval, de Montréal, et Ovila Dorval, de Sherbrooke; ses filles : Mlle Germaine Dorvol, Mme Ernest Savard (Marguerite), Mme Wilfrid Brochu (Marie-Jeanne), Mme Albert Côté (Imelda), Mme Philémon Gagnon (Alice), et Mme Antonio Bidégaré (Irène); ses gendres : MM. W. Brochu, P. Gagnon et Ant. Bidégaré; ses belles-filles : Mmes Adjutor et Ovila Dorval.

Le défunt comptait de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants, neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée aux salons de la maison Sylvio Marceau, rue St-Vallier, jusqu'à l'heure du service vendredi, au Sacré-Coeur-de-Jésus.

LINOLEUM
Art. G. Wright ENR.
Posage et Cimentage de Linoléum de toutes sortes.
Décorations - Motifs - Emblèmes, etc.
400, 6ième Avenue, Tél.: LA 3-0461

Salon Fleuri
FLEURISTE
135 est, rue St-Joseph
Québec
TEL.: LA 4-5218
97862—15-2 (1 ms) S.S.

COIFFURES

SALON DE COIFFURE équipé au complet, à vendre. Aucune offre raisonnable refusée. Tél.: TE 2-3121
97973—16-2 (6 fs) S.C.

SALON PAULETTE — 1411, Maréchal-Foch, Québec, — Tél.: LA 7-8937. Nouvelle spécialité : coupe de cheveux shortwave, coiffure de tous genres. Mme A. LAUZIER, propriétaire.
97777—11-2 (1 ms) S.C.

BARBIER MAITRE - COIFFEUR — Coupe de cheveux pour hommes, de toutes sortes, tels que : Hollywood Hair Cut, brosse, traitement à l'huile et du cuir chevelu. Aussi réparation et aiguisage de clippers. ADELARD BILODEAU, 879 est, ST-JOSEPH, Tél.: LA 2-0633.
97984—18-2 (1 ms) S.C.

FOURRURES

FOURRURES THIBAULT
282, RUE ST-JEAN, QUEBEC



Dernières créations en fourrures, manteaux, garnitures, collets, parures de cou. — Réparation, réfections, repassage et teinture. Voûte d'entreposage assurée contre feu, vol, mites.
Achetons peaux vertes
97313—24-1 (1 ms) 95

SERVICES SPECIAUX

Haute qualité et bon goût sont les marques des
CREATIONS FLORALES
de chez
McKenna INC.
11, rue St-Jean
Tél.: LA 2-6868
97427—31-1
(mar.j.s. au 28-2) S.S.

Avis de décès

BERGERON. — A Orsainville, le 20 février 1957, à l'âge de 67 ans et 1 mois, est décédé sieur J.-Albert Bergeron, époux de dame Albertine Girard, demeurant au numéro 4, rue Bergeron.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 h.

Départ des salons de la Cie H. Moisan, 253 Est, St-Joseph, à 8 h. 30, pour l'église de St-Pierre-aux-Liens, et de là au cimetière paroissial.
98093 — 21-2 (2 fs)

BERTRAND — A la Havane, le 16 février 1957, à l'âge de 64 ans, est décédée subitement dame Eva Lapointe, épouse de M. Georges-Henri Bertrand, demeurant à 550, chemin St-Louis.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 46 ouest, boul. St-Cyrille, à 8 h) 45, pour l'église de St-Dominique et de là au cimetière Belmont.
98053—20-2—2 fs

BOUCHARD — A Montmorency, le 20 février 1957, à l'âge de 70 ans, est décédée dame Rosanna Rodrigue, épouse de M. Arthur Bouchard, demeurant à 189, 106e Rue.

Les funérailles auront lieu samedi, à 8 hres 30.

Départ des salons mortuaires F.-X. Bouchard, 4100, boul. Ste-Anne, à 8 hres 20, pour l'église de St-Grégoire et de là au cimetière paroissial. 21-2—2 fs

COUTURE — A St-Laurent, I. O., le 19 février 1957, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Onésime Couture, époux de dame Odile Guérard, demeurant au no 13, avenue Royale.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, à 8 hres 40, pour l'église de St-Laurent et de là au cimetière paroissial.

Le chemin sera ouvert à la circulation jusqu'à la maison.
98052—20-2—2 fs

DEMERS. — A Québec, le 20 février 1957, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Ovila Demers, époux de feu dame Odile Olivier, demeurant à 62, Lockwell.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 h. 15.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils, 46 Ouest, boulevard St-Cyrille, à 9 h. pour l'église de St-Jean-Baptiste et l'inhumation au cimetière St-Nicolas.
98095 — 21-2 (2 fs)

DORVAL — A l'hôpital Saint-François d'Assise, le 18 février 1957, à l'âge de 63 ans et 2 mois, est décédé M. Léger Dorval, époux de feu dame Marie Bidégaré, demeurant à 235, St-Mathias.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 224 ouest, rue St-Vallier, à 8 hres 45, pour l'église du Sacré-Coeur-de-Jésus et de là au cimetière St-Charles.
98054—20-2—2 fs

GAGNE. — A Notre-Dame des Laurentides, le 20 février 1957, à l'âge de 55 ans et 6 mois, est décédé Hector Gagné, employé civil, époux de dame Léonie Rainville, demeurant à 47, avenue Notre-Dame-des-Laurentides.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 h.

Départ des salons de la Cie H. Moisan, 253 Est, St-Joseph, à 8 h. 45, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière Ct-Charles.
98091 — 21-2 (2 fs)

KERHULU. — A Québec, le 21 février 1957, à l'âge de 81 ans et 3 mois est décédé M. Joseph Kerhulu, époux en 1ères noces de feu dame Elisabeth Bonnerot, et en 2e noces de dame Alexina Guérard.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Charles Cloutier Enr., 1584 Chemin St-Louis à 8.45 heures, pour l'église de St-Charles-Garnier et de là au cimetière St-Charles.
98097 21-2 (3 fs)

LACHANCE — A Montréal, le 19 février 1957, à l'âge de 47 ans et 5 mois, est décédée Mlle Cécile Lachance, fille de M. Joseph Lachance et de dame Anna Grégoire.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 hres 30.

Départ de la maison mortuaire, chez son père, M. Joseph Lachance, à Ste-Marie de Beauce, à 9 h. 15, pour l'église de Ste-Marie et de là au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à Edgar Mercier & Fils, de Ste-Marie.
98055—20-2—2 fs

LATOUCHE — A Beauport, le 19 février 1957, à l'âge de 86 ans, est décédée dame Rosalie Dubreuil, épouse de feu M. Louis-Audina Latouche.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ des salons funéraires Wilbrod Robert, 844, ave. Royale, à 9 hres 45, pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial. 20-2—2 fs

LECLERC — A Québec, le 19 février 1957, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Théo. Leclerc, employé de la Commission des Liqueurs, époux de dame Héléna Corriveau, demeurant à 143, d'Aiguillon.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 hres 15.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 252, d'Aiguillon, à 9 heures, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.
98028—19-2—3 fs

PARE — A Québec, le 20 février 1957, à l'âge de 79 ans et 7 mois, est décédée dame Valéda Debecquet, épouse de feu M. Joseph Paré, demeurant à 7, rue Laval.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire G. Lépine, Ltée, 300, Chemin Ste-Foy, coin des Erables, à 8 h. 45 pour la Basilique et de là au cimetière St-Charles.
21-2 — (3 fs)

PELLETIER. — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 18 février 1957, à l'âge de 39 ans, est décédé M. Charles-Eugène Pelletier, époux de dame Cécile Dubé.

La dépouille mortelle est actuellement exposée à sa résidence de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 h.

Départ de la maison funéraire à 8 h. 30, pour la cathédrale de Ste-Anne, et de là au cimetière paroissial.
98088 — 21-2 (2 fs)

PROULX. — A Québec, le 20 février 1957, à l'âge de 78 ans et 2 mois, est décédé Ludwin Proulx, en religion le Rév. Frère Sébastien, fondateur de l'Ecole St-Charles de Limoilou, des Frères du Sacré-Coeur.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 h.

La dépouille mortelle est présentement exposée à la maison provinciale des Frères du Sacré-Coeur à l'Ancienne-Lorette.

Le lieu de l'inhumation au cimetière de la communauté.
98089 — 21-2 (2 fs)

RACINE. — A Québec, le 20 février 1957, à l'âge de 85 ans et 9 mois, est décédé M. Joseph Racine, époux de feu dame Marie Fortin, demeurant à 178 Ouest, rue Arago.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 h.

Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau, Inc., 224, Saint-Vallier-Ouest, à 8 h. 45, pour l'église de Notre-Dame-de-Grâce et de là au cimetière Saint-Charles.
98092 — 21-2 (2 fs)

RICHARD — A Québec, le 19 février 1957, à l'âge de 73 ans et 9 mois, est décédé M. Alexandre Richard, rentier, à sa retraite, époux de dame Maria Horth, demeurant à 93, Vilbon.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 346, rue Bardy, coin de la Canardière, à 9 h. 45, pour l'église de St-Pascal-de-Maizerets et de là au cimetière St-Charles.

L'office des congréganistes sera récité vendredi soir, à 7 hres.
20-2—3 fs

Mort de monsieur Alexandre Richard

M. Alexandre Richard, employé de la Commission du Hâvre de Québec pendant de nombreuses années, domicilié au 93, rue Villebon, est décédé à son domicile à l'âge de 73 ans. M. Richard était à sa retraite depuis une couple d'années.

M. Richard laisse dans le deuil: son épouse, née Marie Torth; ses fils, MM. Joseph, Philippe, René et Henri Richard, navigateur; ses filles, Mme Adrien Gosselin (Alexandrine), Mme René Moreau (Simone), Mme P.-E. Richard (Lucia) et Mme André Bédard (Madeleine); ses gendres: MM. Adrien Gosselin, entrepreneur, P.-E. Richard, René Moreau et André Bédard; ses belles-filles, Mme Jos. Richard (Marie-Paule Hamel) et Mme René Richard (Thérèse Goulet).

Le défunt comptait aussi plusieurs petits-enfants. Il était le beau-frère de Mme Beaulieu, de New-Carlisle, Mme Alfred Richard de Rouyn, MM. et Mmes Philippe, John et Michel Horth, de Paspébiac.

Le service de M. Richard aura lieu samedi à St-Pascal de Maizerets. D'ici là, les restes mortels sont exposés aux salons de la maison Bouchard et Fils, rue Bardy.

Services anniversaires

CHOUINARD — Samedi, le 23 février 1957, à 9 heures, en l'église des Sts-Martyrs, sera chanté le service anniversaire de Mme Ernest Chouinard, épouse de feu M. Ernest Chouinard, avocat.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
98012—20-2—2 fs

GABOURY — Samedi, le 23 février 1957, à 8 heures, en l'église de St-Thomas d'Aquin, sera chanté le service anniversaire de Mlle Augustine Gaboury.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
98066—21-2—1 fs

No 49 — 21-2-57

Le moins aimé

Feuilleton de L'ACTION CATHOLIQUE par : L. Oliviero

Ces souffrances masculines ajoutées à la séparation ont rendu plus cruelles celles des épouses, soeurs, fiancée. Cependant l'épreuve générale semble avoir été bienfaisante pour ces coeurs rendus à même d'apprécier la "présence" du fait de cette longue et douloureuse absence.

Les lettres de Jean-Pierre étaient rares. Pourquoi ne les multiplierait-elle pas? Quel mal à cela? Chaque lettre causait une joie à l'aveugle. Quand on peut procurer gratuitement un peu de bonheur, comment ne pas le faire? Au retour de son fils, elle lui montrerait lpa correspondance inventée ou modifiée, ainsi la fraude n'en serait pas une.

Ses derniers scrupules calmés, elle se mit en devoir de composer les lettres. D'abord, ce fut la réponse supposée à la sienne annonçant l'accident de Martial.

"Ma chère maman, tu devines combien je suis bouleversé. Mon pauvre papa! Quel affreux malheur !Comme il a dû souffrir, et comme il doit souffrir encore! Lui, dont toute l'activité se concentrait sur l'étude, la préparation de ses cours, se voir interdire toute lecture! Qu'est-ce que mon sort à coté du sien? Ma prison à côté de la sienne? Moi, du moins, j'ai l'espoir de sortir un jour de mes barbelés; mais lui ne retrouvera jamais cet oeil si claivoyant, ce regard si aiguisé. Pourvu que son second oeil tienne bien Je me résigne mal à l'idée que je ne reverrai pas ces yeux qui se posaient sur moi avec tant de tendresse. Je n'en aimerai que davantage celui qui reste. J'attends impatiemment une nouvelle lettre, souhaitant qu'elle atténue un peu le malheur que tu m'as annoncé. Embrasse mille et mille fois mon pauvre cher papa, dis-lui toute ma tendresse et les voeux que je forme pour l'amélioration de son état".

L'expression d'une telle émotion, d'une telle tendresse, émut profondément M. Soulignac.

Et dorénavant les lettres abondèrent. Celles qui venaient réellement du fond de l'Allemagne n'étaient pas lues, car comment concilier leur égoïste indifférence avec la chaleur des sentiments exprimés dans celles qui étaient simulées?

De temps en temps, à l'arrivée du facteur, Martial demandait à sa femme :

Toujours rien de Thierry?

—Hélas! non.«

—S'il vivait encore, il aurait trouvé un moyen de nous rassurer sur son sort. Pauvre enfant!

La fin de l'année était arrivée. En dépit des soins, le second oeil de Martial baissait de plus en plus. Le jour vint où tout espoir fut perdu et où l'infortuné ne pût plus voir du théâtre du monde qu'un vague brouillard. Non seulement il était emprisonné dans sa cécité, mais sa belle carrière était finie.

Il supporta ce coup avec un stoïcisme admirable.

On lui suggéra qu'il pourrait encore, en se faisant aider par un secrétaire, préparer des conférences, que son renom lui amènerait un auditoire nombreux et sympathique. Mais il ne voulut pas se montrer diminué. Non. Son rôle était fini. Il n'avait plus qu'à achever dans l'ombre une existence grièvement atteinte et dont il sentait bien que le ciel ne lui imposerait pas longtemps le fardeau.

Isabelle, qui ne se faisait pas non plus d'illusions, supportait mal la vue de ce front impénétrable au-dessus des lunettes noires. Mais parce que, tout de même, les lettres prétendues de Jean-Pierre mettaient l'ombre d'un sourire sur les lèvres toujours tendues et qu'il ne dépendait que d'elle de faire naître ce sourire, elle rapprochait les lettres, trouvait toujours quelque chose à écrire.

Contre son attente, Noël et le jour de l'an passèrent sans apporter les voeux de son fils. Les paquets qu'elle avait envoyés ne reçurent aucun remerciement.

—Il y a eu du retard, pensa-t-elle. Jean-Pierre ne nous a certainement pas oubliés.

De Paris, Bernadette lui écrivait :

"Avez-vous des nouvelles de Jean-Pierre? Je ne m'explique pas son long silence. Serait-il souffrant?"

Isabelle devait bientôt apprendre qu'il n'y avait là, cette fois, de la part du jeune prisonnier, ni oubli ni indifférence. Une mauvaiss grippe avait sévi dans le camp et l'avait atteint. Trop déprimé moralement pour réagir, il avait, en peu de jours, succombé au mal.

Un avis officiel parvint donc, un triste matin d'hiver, à la villa" du Cèdre".

Isabelle se trouvait seule quand il lui fut remis, son mari s'attardait au lit. Il ne put donc entendre le cri de douleur que lui arracha la triste nouvelle ni voir le flot de larmes qui coulèrent de ses yeux.

Son enfant! Son enfant chéri, mort là-bas! Elle ne le reverrait jamais! Il ne lui serait pas rendu! Elle ne pourrait même pas s'agenouiller sur sa tombe.

Son Jean-Pierre! Pauvre petit! Ainsi, les mauvais traitements avaient eu raison de lui? Il avait une si belle santé! Jamais malade. Mais pouvait-il résister au chagrin de la captivité, à la nourriture insuffisante, à l'excès de travail, aux vexations? Pauvre petit! Ils le lui avaient tué, les maudits!

L'affreuse tâche lui incombait d'annoncer à son mari la fatale nouvelle. Jamais elle n'aurait ce triste courage.

(à suivre)

Calendrier

JEUDI, LE 21 FEVRIER 1957
Ste Vitaline, v.
QUARANTE - HEURES
Orphelinat St-Sauveur ;
Couvent de St-Raymond
Demain :
Chaire de S. Pierre à Antioche

SOLEIL : Lever : 6.53
Coucher : 5.35
LUNE : Lever : 2.10
Coucher : 11.23

MAREES DE DEMAIN
Hautes : 6.01 a.m. — 12.21 p.m.
Basses : 7.02 a.m. — 8.00 p.m.

PHASES DE LA LUNE EN FEVRIER
Premier quartier ... le 7 à 6.23 p.m.
Pleine lune ... ... le 14 à 11.38 a.m.
Dernier quartier ... le 21 à 7.18 a.m.

Aujourd'hui

Ligue des propriétaires de Sillery. — Assemblée générale, à 8h. p.m., à la salle du conseil de ville, 1441, rue Maguire.

Lacordaire de Giffard. — A 8h. 15 p.m., soirée à la salle de l'Académie Ste-Chrétienne; entrée libre; les enfants devront être accompagnés des parents.

Société historique de Québec. — A 8h. p.m., à la salle des Promotions de Laval, film intitulé "Pèlerinage Loyola canadien", présenté et commenté par le R.P. Adrien Pouliot, S.J.; entrée libre.

Chambre de Commerce de Giffard. — A 6h. 15 p.m., au restaurant "La Dame Blanche, Inc., 525, boul. Ste-Anne, Beauport, dîner-causerie; conférencier : A.-F. Mercier; sujet : "Les journaux quotidiens".

Conseil de ville de Québec. — Réunion à 3h. p.m., à l'hôtel de ville.

Manège Militaire, Grande-Allée. — A 8h. 30 p.m., en la salle des conférences, causerie du marquis Lothian, délégué substitut du Royaume Uni à l'O.N.U.; sujet : "Le Royaume-Uni".

Cercle de l'Amitié Italo-canadienne, Inc. — Cours d'italien 1ère année, à 7h. 30 p.m., à la salle St-Jean-Baptiste.

Charpentiers et menuisiers de Québec. — Assemblée, à 8h. p.m., à 155 est, boul. Charest.

Alliance canadienne. — A 4h. p.m., à la Maison des Anciens de Laval, 50, rue Ste-Ursule, réunion du comité culturel.

Cercle des Mycologues Amateurs. — A 8h.45 p.m., au département de Biologie, faculté des Sciences, boul. de l'Entente, cours sur les champignons; projections.

Histoire générale de l'Art. — A 8h. 30 p.m., à l'amphithéâtre de Physique, 3, rue de l'Université, cours par M. Jean Desgagnés; sujet : "L'Art du Moyen-Orient ancien"; film; entrée libre.

SSJB de Québec. — A 6h. 15 p.m., dîner-causerie au restaurant Marino; conférencier, M. René Dussault, gérant du poste CBV.

Réunion à l'OTAN

PARIS. — (Reuters). — On dit dans les milieux officiels que le Conseil permanent de l'OTAN siégera vendredi pour étudier le projet de l'Angleterre de réduire ses effectifs militaires.

GRATIS

Pour comprendre la DEPRESSION NERVEUSE, la NERVOSITE, et y apporter remède au point de vue psychique, faites venir gratuitement le sommaire très détaillé de chacun des 6 ouvrages de 280 pages chacun d'André La Rivière, psychanalyste consultant et catholique, de Montréal, ex-stagiaire des hôpitaux de Paris : 1946-1951.

EDITIONS PSYCHOLOGIQUES, Enr.
3426, avenue Marell, N.D.G., Mtl
Tél. : HU-8-4312

AVIS

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE des Sociétaires de la CAISSE POPULAIRE DE QUEBES-EST aura lieu

CE SOIR, LE 21 FEVRIER

prochain, à 8 h. p.m., dans la sacristie de la crypte de l'église Saint-Roch.

PRIX DE PRESENCE

Ernest GUIMOND
Secrétaire.

Un nouvel ouvrage de PIERRE L'ERMITE

AIME QUAND MEME

Le troisième volume des mémoires de Pierre L'Ermite qui raconte les péripéties de l'action apostolique d'un jeune curé dans une paroisse de banlieue. Volume de 185 pages.

PRIX : $1.25 par la poste $1.35

La Librairie de l'Action Sociale Catholique — Québec

QUELQUES NOUVEAUTES EN LIBRAIRIE

VIENNE LA NUIT... par M. de Saint-Félix. Une belle leçon de dignité, de courage, de confiance en Dieu, pour les jeunes filles aux prises avec les problèmes de la vie. $2.00, par la poste 2.10

NOCTURNES, par Daniel-Rops. — Ce livre peut être tenu par l'auteur lui-même et par ses lecteurs comme l'essentiel de ce qu'il est, de ce qu'il croit. Prix : $2.60, par la poste 2.65

OUVERTURE POUR UNE DISCOTHEQUE, Par R. de Candé. Histoire de la musique par le disque ou petit guide du mélomane d'aujourd'hui. Nombreuses illust. Vol. de 300 pages. $2.00, par la poste 2.10.

CONVERTIS A MONTREAL, par le R.P. I. Beaubien. — Douze adultes de milieux différents, avec chacun des idées, ses problèmes débouchant dans la lumière de la foi. Des convertis de chez nous. $1.00, par la poste 1.05

VOTRE LIGNE DE CHANCE, par J. Demoulin. — Des précisions sur la religion et la spiritualité incarnées que pourront comprendre et utiliser tous les âges, tous les milieux. Vol. de 350 pages. $3.00, par la poste 3.10

A LA RECHERCHE D'ADAM, par H. Wendt. — Ce livre nous fait vivre les aventures incroyables d'une science qui a l'homme pour objet et la vie même pour histoire. Vol. de 400 pages, illustrations. $4.00, par la poste 4.15

LE SACRIFICE DU CHEF, par C. Masure. — Dans quel sens profond, la messe est le signe de la croix. Prix : $5.50, par la poste 5.65

A PIED VERS COMPOSTELLE, par D. Paladilhe. Carnet de route d'un étudiant. Un livre qui dans sa ferveur et sa fraîcheur d'impressions ne saurait laisser indifférents ceux qui aiment la jeunesse. $2.25, par la poste 2.35

LES MANUSCRITS DE LA MER MORTE, par M. Burrows. — Un livre de base sur la découverte archéologique la plus sensationnelle des temps modernes. Un fort volume. $5.50, par la poste 5.65

LE CHEMIN DU BONHEUR, par Mgr Sheen. — Par de courtes méditations qui prennent leur point de départ dans le concret et le quotidien, l'A. aborde un drame, celui de la recherche du bonheur. $2.00 par la poste 2.10

L'HOMME CE PELERIN, par G. Blond. — A travers son expérience personnelle, l'A. évoque les grands pèlerinages de notre temps. Une passionnante aventure. Prix : $2.00, par la poste 2.10

LE VRAI VISAGE D'ADAM, par L. Cristiani. — Les origines de l'homme, une grave question qui a toujours préoccupé les humains. Un exposé dans lequel les données de la science sont en complet accord avec les certitudes de la foi. $2.75, par la poste 2.85

LOURDES BANNEUX ou la suite magnifique, par S. Poyard. — Le message de Banneux est le plus actuel qui puisse être donné au monde présent. Vol. de 300 pages avec illustrations. $2.50, par la poste 2.60

LA LIBRAIRIE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Proclamation de la famille terrienne de l'année 1957



● La famille Philippe Marsolais, de St-Alexis de Montcalm, a été proclamée "La famille terrienne de l'année 1957", au Salon National de l'Agriculture. En remettant le diplôme de la famille terrienne de l'année, M. Jean-Baptiste Lanctôt, secrétaire-gérant de la Société canadienne d'établissement rural et président du jury appelé à choisir la famille lauréate, s'est exprimé comme suit: "Cette reconnaissance de mérite exceptionnel repose sur la vocation ancestrale et terrienne de votre famille, sur l'éducation familiale reçue et transmise, sur la formation professionnelle que vous vous êtes donnée, sur votre avancement continuel dans les progrès économiques et sur le rayonnement social de toute votre famille. Votre attachement aux traditions religieuses, familiales et nationales, votre fierté de la vie rurale, votre participation aux oeuvres sociales sont des exemples à signaler. L'organisation et le développement de votre entreprise agricole, l'équilibre et la mesure que vous avez apportés dans l'application de la technique et de la science modernes pour la culture de votre terre et l'utilisation de ses produits sont des modèles à imiter. En résumé, ce que vous avez reçu en abondance de la Providence, vous l'avez utilisé pour vous-mêmes avec sagesse et vous avez eu la générosité de le donner au-delà de toute mesure dans la préparation de vos enfants au service de la société". Poursuivant son allocution, M. Lanctôt a souligné que vingt-deux récits de famille avaient été soumis au jury. La plupart de ces récits sont palpitants d'intérêt, répondent aux normes de l'enquête et, en raison de leur mérite, feront l'objet de la recherche de la famille terrienne de l'année 1958.

Incendie dans un garage de Québec-Ouest

Un garage de Québec-Ouest a subi des dommages assez élevés par le feu, hier. Les sapeurs de l'endroit, dirigés par le chef Jos. Isabelle, ont lutté pendant deux heures et demie, avant de maîtriser l'élément destructeur.

Les flammes ont éclaté vers 7 h. 30, dans le garage de M. Adrien St-Laurent, situé à proximité de la demeure du propriétaire, au 105, avenue Bernatchez. Deux jets ont été utilisés pour noyer l'élément destructeur.

Le feu aurait originé près de la fournaise pour ensuite se propager à toute la bâtisse. Une automobile a subi des dommages par le feu. Par contre, d'autres voitures ont pu être évacuées en lieu sûr.

Les sapeurs durent perforer la toiture du garage, en plusieurs endroits, afin d'atteindre les flammes et les maîtriser. Personne n'a été blessé.

Vol de visons

MONTREAL. — (P. C.) — Un gardien de prison du nom d'Armand Poulin, a signalé à la police qu'on lui a volé 21 visons dont il faisait l'élevage. Les animaux, parmi lesquels se trouvaient nombre de femelles, devaient bientôt se multiplier et il y en aurait eu une centaine le mois prochain, dont la valeur aurait été d'environ $2,500.

Congrès de l'industrie du camionnage à Québec

Le prochain congrès annuel de l'industrie du transport par camion de la province de Québec aura lieu les 25, 26 et 27 février, au Château Frontenac de Québec, sous les auspices de l'Association du camionnage du Québec Inc. M. Albert Desrosiers de Montréal, président provincial, présentera le rapport des activités de l'industrie durant l'année qui vient de s'écouler.

Outre les représentants de la province de Québec, ceux de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de certains Etats américains assisteront à cet important congrès de l'industrie du transport motorisé.

Plusieurs questions d'intérêt général ayant trait à la sécurité routière aussi bien qu'au bon fonctionnement de l'industrie du camionnage elle-même seront soumises à l'attention des entreprises de camionnage de notre province par les officiers de l'Association. Les délégués seront saisis d'une proposition demandant au gouvernement provincial d'adopter une législation afin d'uniformiser les signaux routiers en obligeant les municipalités à s'en tenir à un standard reconnu. L'Association estime que l'insuffisance actuelle d'uniformité confond les automobilistes et devient une cause d'accident.

Tout indique qu'on votera aussi une résolution invitant le gouvernement du Québec à placer sous la juridiction du ministère des Transports et Communications tous les départements gouvernementaux qui actuellement régissent les véhicules-moteurs. Parmi les autres questions mise à l'étude, on trouve l'étude d'un projet de loi afin d'imposer un garde-boue obligatoire aux roues arrière des camions et des signaux lumineux de direction conventionnels; et une demande aux autorités en vue de l'établissement dans la province de Québec de l'assurance obligatoire au moins pour tous les véhicules commerciaux.

Un projet sera mis à l'étude également pour suggérer aux municipalités qui ne l'ont pas encore fait, d'établir des zones de chargement et de déchargement pour camions afin d'accélérer la livraison des marchandises publiques. L'Association croit que le stationnement prolongé des automobiles à certains endroits est responsable de l'augmentation des frais de transport.

Voyageur demandé

Grossiste de Montréal dans les parties et équipement de réfrigération et air climatisé, demande un voyageur pour couvrir la ville de Québec et environs. Ecrire mentionner expérience de la vente, expérience dans la réfrigération, âge, salaire désiré et si possède automobile. Conditions de travail excellentes.

Case No 31
L'Action Catholique, Québec, P. Q.

VENDEURS D'AUTOMOBILES DEMANDES

Un important dépositaire General Motors de la ville de Québec, a besoin de vendeurs sérieux et ambitieux, intéressés à se créer une carrière d'avenir, et un revenu très intéressant. — Expérience dans la vente de l'automobile, d'assurance ou tout autre genre à commission, préférable. — Commissions, avances de salaire, Bonus, Automobile neuve fournie. — Bénéfices d'assurance-vie — maladie — hospitalisation. — S'adresser en donnant expérience de vente, à Casier 29, l'Action Catholique, Québec.

SPECIAL ! SPECIAL !

Moins cher d'administration
Moins cher d'organisation !

C'est pour cela que vous profiterez de MEILLEURS PRIX

chez :

THIBOUTOT & THIBOUTOT

53, avenue Boisclerc — Tél. : LA 5-7615

La seule maison avec 45 années d'expérience dans la réparation de machines à coudre de toutes marques avec un an de garantie sur réparations.

SPECIALITE :
Machines automatiques Industrielles de Cordonniers

Service de 24 heures.

SPECIAL ! SPECIAL !

Les seuls à Québec à vous offrir des machines à coudre Singer reconditionnées avec nos propres pièces, PLUS GARANTIE D'UN AN.

10 MACHINES A COUDRE SINGER PORTATIVES $24.90
4 MODELES CONSOLES SINGER $89.50
3 MODELES SECRETAIRES SINGER $99.50
3 MODELES REINE ANNE SINGER $89.50
2 CONSOLES WHITE, A BOBINE RONDE $59.50

TOUTES ces MACHINES BRODENT et REPRISENT

DE L'ARGENT POUR TOUS!

CONCOURS D'ABONNEMENTS

50e

à l'occasion du

Cinquantenaire

de

L'ACTION CATHOLIQUE

Plus de

$3000.00

EN ARGENT

attribués aux gagnants

En plus

20%

DE COMMISSION

SUR TOUS LES MONTANTS PERÇUS EN ABONNEMENTS

Que vous soyez ou non parmi les gagnants des grands prix, vous aurez droit à une commission de 20% sur tous les montants que vous nous aurez fait parvenir en abonnements.

LE CONCOURS QUI A DEBUTE LE 18 FEVRIER SE TERMINERA LE 4 MAI 1957

Chacun des concurrents qui nous fera parvenir un nouvel abonnement sera crédité d'un certain nombre de points (voir échelle ci-dessous). Le nombre de points accumulés déterminera les heureux gagnants.

ECHELLE DES POINTS . . .

	Extérieur de Québec et Lévis		Québec et Lévis	
	Prix de l'abonnement			
	Poste	Porteur	Porteur	
Semaine		.20	.25	10 points
3 mois	$2.50	$2.50	2.75	50 points
6 mois	4.50	4.50	5.00	150 points
	4.75			
12 mois	8.50		10.00	350 points
	9.00	9.00		

Toute formule d'inscription adressée au Directeur du Concours donne droit à 200 points au concurrent qui s'enregistre (une seule formule par concurrent) 50 points additionnels pour le premier nouveau, peu importe sa catégorie (excepté l'abonnement à la semaine).

Liste des bourses attachées aux différents secteurs . . .

De 1,000 à 2,000 points ..... une bourse de $ 25.00
2,000 à 3,000 points ..... une bourse de 50.00
3,000 à 5,000 points ..... une bourse de 75.00
5,000 à 8,000 points ..... une bourse de 100.00
8,000 à 15,000 points ..... une bourse de 200.00
15,000 à 27,000 points ..... une bourse de 300.00
27,000 à 50,000 points ..... une bourse de 500.00
50,000 ou plus ..... une bourse de 1000.00

AUTRES CHANCES DE GAGNER

COMBIEN DE POINTS SERONT ACCUMULES PAR LES CONCURRENTS ?

Tous les abonnés à L'ACTION CATHOLIQUE peuvent participer à ce concours. Il s'agira de déterminer à l'avance le nombre de points qui sera accumulé par tous les concurrents du **CONCOURS DU CINQUANTENAIRE.**

Vous pourrez suivre L'ACTION CATHOLIQUE qui donnera de temps à autre des indices propres à vous aider à fixer un chiffre. Les votes seront reçus du 15 au 27 avril prochain.

1er prix	$200.00
2e prix	100.00
3e prix	50.00
4e prix	50.00
5e prix	25.00
6e prix	25.00
7e prix	25.00
8e prix	25.00

Voici ce que représente cette commission

Prix de l'abonnement	Commission
Abonnement, 3 mois 2.50	.50
Abonnement 6 mois 4.50	.90
Abonnement 6 mois 4.75	.95
Abonnement 12 mois 8.50	1.70
Abonnement 12 mois 9.00	1.80
Abonnement 12 mois 10.00	2.00

REGLES DU CONCOURS

1 - Toute personne, homme ou femme, mariée, célibataire, religieux ou membre du clergé, peut prendre part au concours.

2—Les employés de L'ACTION CATHOLIQUE ne peuvent être concurrents sous leur propre nom ou sous le nom d'un autre.

3—Les concurrents ont un champ d'action illimité. Ils peuvent solliciter des abonnements partout, quel que soit leur lieu de résidence ou d'emploi.

4—Les votes ne peuvent se transférer d'un concurrent à un autre et ni même d'un concurrent qui se retire à un nouveau concurrent. La publication des votes est laissée à la discrétion du Directeur du Concours.

5—Exception faite de l'abonnement à la semaine (voir par. No 7), tout abonnement doit être payé en entier sans quoi les votes seront nuls. Les concurrents doivent faire remise par la poste par mandat ou chèque visé au Service du Concours, L'Action Catholique ou au comptoir, Place Jean-Talon, Québec.

6—Il est bien entendu que les concurrents sont entièrement responsables de l'argent perçu en nouveaux abonnés et qu'ils nous en remettront le plein montant lorsqu'ils produiront leurs rapports régulièrement ou aux dates fixées par le Directeur du Concours.

7—Dans les endroits où le système à la semaine est en vigueur, un concurrent pourra faire signer une carte qui engagera son client pour au moins trois mois. Cette carte signée devra être retournée au bureau et donnera au concurrent un crédit de 10 points dans chaque cas, et une allocation de .50 sous payable après 6 semaines. ATTENTION : Un lecteur qui paye déjà chaque semaine au porteur ne peut être sollicité pour payer trois mois, six mois ou douze mois. Un contrôle sévère sera exercé et pour un seul cas découvert, le concurrent risquera d'être disqualifié et par le fait même mis hors de concours.

8—Un nouvel abonné est une personne au domicile de qui, le journal n'était pas reçu par poste ou par porteur en aucun temps au cours des deux mois précédant l'ouverture du concours. Les concurrents qui déclareront comme nouvel abonnement, un renouvellement, perdront nécessairement les points accordés pour celui-ci.

9—Toute déclaration ou promesse faite par qui que ce soit qui tendrait à modifier d'une manière quelconque les règlements du concours sera considérée comme nulle par L'ACTION CATHOLIQUE. Seules les déclarations publiées dans L'ACTION CATHOLIQUE doivent être reconnues officiellement.

10—Tout problème relatif au concours et toute question d'interprétation des règlements seront décidés par le Directeur du Concours de L'ACTION CATHOLIQUE et cette décision sera finale.

11—Au cas d'erreur typographique ou autre dans les annonces, articles spéciaux ou circulaires, il est entendu que L'ACTION CATHOLIQUE n'encourra que la responsabilité de faire les corrections nécessaires.

12—Le concours de L'ACTION CATHOLIQUE commence le 18 février et se continuera jusqu'au 4 mai 1957.

13—Toute personne qui s'inscrira et qui prendra part à ce concours doit se soumettre aux règlements mentionnés ci-haut. Le journal L'ACTION CATHOLIQUE se réserve le privilège de disqualifier tout concurrent qui enfreindrait ces règlements.

14—L'ACTION CATHOLIQUE accordera, aux concurrents dûment enregistrés, des points pour les différents termes d'abonnement. (Voir l'échelle des points). Le nombre de points accumulés, par chacun des concurrents, à la fin du concours, déterminera la bourse attachée à son secteur (voir liste des bourses attachées à chacune des catégories).

15—Les concurrents sont aussi éligibles et par conséquent peuvent participer au concours ouvert à tous les abonnés. (voir détails ci-après).

16—Le nombre de points accumulés par chacun des concurrents déterminera sa catégorie et la bourse à laquelle il sera éligible. Une bourse est attachée à chacune des catégories. L'attribution, de ces bourses, sera faite par un tirage au sort après le 4 mai. Chacun des gagnants devra répondre à une question avant de recevoir son prix.

Coupon d'enregistrement au concours :

BON POUR 200 POINTS

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE .....

UN SEUL COUPON D'ENTREE PAR CONCURRENT